

Les ruraux français

Dans la même collection

Introduction à la géographie humaine, par A. Bailly et H. Béguin.

Pratique de la ville, par M.-J. Bertrand.

Les milieux « naturels » du globe, par J. Demangeot

L'économie française, par M. Baleste (*8^e édition*).

L'artisanat dans l'espace français, par P. Bachelard.

L'espace rural français, par R. Calmès, A. Delamarre, F. Durand-Dastès, J. Gras, J.-P. Peyon.

Les villes françaises, par P. Barrère, M. Cassou-Mounat.

Géographie du Grand Paris, par J. Bastié.

Transports et espace français, par M. Chesnais

Les littoraux, par R. Paskoff.

L'économie de l'URSS, par P. Carrière (*3^e édition*).

Le Marché Commun, par Cl. Berthaud.

L'économie des États-Unis, par J. Soppelsa (*2^e édition*).

Le développement algérien, par J. Schnetzler.

Le Brésil, par H. Théry, A. Le Fur, Cl. Dubut.

Les espaces naturels tropicaux, par J. Demangeot.

Les villes d'Afrique tropicale, par P. Vennetier.

Introduction à la géographie générale de l'agriculture, par G. Gilbank.

Géographie mondiale de l'énergie, par D.W. Curran.

La nouvelle donne énergétique, par D.W. Curran.

Géographie de la métallurgie de transformation, par Cl. Thouvenot et M. Wittmann.

Géographie des textiles, par V. Prévot.

Géographie des armements, par J. Soppelsa.

L'expression graphique, par A. André.

Le document géographique, par P. Barrère et M. Cassou-Mounat.

Climatologie pratique, par G. Escourrou.

Climat et environnement, par G. Escourrou.

Introduction aux méthodes statistiques en géographie, par le Groupe Chadule.

Epistémologie de la géomorphologie, par A. Reynaud.

Collection géographique

Les ruraux français

par

Robert Chapuis

*Professeur de Géographie
à l'Université de Dijon*

avec la collaboration de

Thierry Brossard
*Chargé de Recherches au
CNRS (UA 908, Besançon)*

MASSON
Paris New York Barcelone
Milan Mexico São Paulo
1986

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© *Masson, Paris, 1986*

ISBN : 2-225-80602-0

MASSON S. A.	120 Bd Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06
MASSON PUBLISHING USA inc.	1 Ames Court, Plainview, New York, N. Y. 11803
MASSON S. A.	Balmes 151, 08008 Barcelona
MASSON ITALIA EDITORI S.p.A.	Via Giovanni Pascoli 55, 20133 Milano
MASSON EDITORES	Dakota 383, Colonia Napoles, 03810 Mexico DF
EDITORA MASSON DO BRASIL Ltda	Rua Borges Lagoa 1044, CEP04038, São Paulo S.P.

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	IX
Introduction	XI
Chapitre 1. Peuplement et population : le puzzle rural	1
I. Des densités faibles mais inégales	1
A. Une diagonale du vide, 1	
B. Une étonnante diversité locale, 3	
II. Des dizaines de milliers de communes, de villages et de hameaux ..	4
A. Une France en 30 000 morceaux..., 4	
B. Une population souvent dispersée, 8	
III. Une France rurale inégalement encadrée et imprégnée par la ville ...	10
A. Les ruraux : un Français sur quatre, 10	
B. L'encadrement urbain, 11	
IV. Une population vieillie et masculinisée	14
A. Une population plus vieillie qu'en ville, 14	
B. Peu de jeunes, beaucoup de vieillards, 15	
C. Une population inégalement vieillie, 15	
D. Une population trop masculine à certains âges, 18	
Conclusion	19
Chapitre 2. 1846-1975 : Exode rural et attraction urbaine	21
I. 1846-1946 : dix millions de ruraux en moins	21
A. 1846 : des densités fortes mais déjà inégales, 21	
B. L'exode rural : un fait de société, 22	
C. L'exode rural : des oscillations, 23	
II. 1946-1975 : Encore trois millions de ruraux en moins	24
A. Beaucoup de départs, mais de plus en plus d'arrivées, 25	
B. De moins en moins d'enfants, 26	
C. 1954-1962 : Urbanisation sauvage et désertification rurale, 28	
D. 1962-1968 : un début d'amélioration mais les contrastes s'accroissent, 33	
E. 1968-1975 : déclin stoppé mais les contrastes demeurent, 35	
Conclusion	37
Chapitre 3. 1975-1982 : Exode urbain et attraction rurale	39
I. Une croissance trois fois supérieure à celle des villes	39
A. Trois arrondissements sur quatre en augmentation, 39	
B. Une croissance qui touche même les communes rurales profondes, 40	
C. Un seuil de dépeuplement descendu à 300 habitants, 42	
II. Un bilan naturel désormais négatif	42
A. Plus de décès que de naissances, 42	
B. Une mortalité plus forte qu'en ville, 44	
C. Une natalité plus faible qu'en ville, 46	
D. Une fécondité qui reste un peu plus élevée qu'en ville, 47	
III. La campagne : un espace attractif !	50
A. L'exode rural : c'est fini ? 50	
B. Des ruraux deviennent encore citadins, 52	
C. Mais ce sont surtout des citadins qui deviennent ruraux, 53	
D. Un avenir en demi-teinte pour la population rurale, 55	

IV. Le puzzle démographique rural	56
A. L'analyse factorielle des correspondances : une technique de synthèse, 56	
B. Sept types d'espace démographique, 58	
Conclusion	62
<i>Chapitre 4. Des campagnes sous-équipées ?</i>	64
I. Un certain sous-équipement mais qui est loin d'être généralisé	64
A. Le handicap rural, 64	
B. Un handicap à nuancer, 66	
II. Communes démunies : les communes sans commerce, ni service ..	68
III. Communes mal munies : le tiercé des villages-centres incomplets ..	68
A. 27 000 écoles primaires ! 69	
B. 23 650 cafés ! 72	
C. Beaucoup d'églises mais moins d'offices ! 73	
IV. Les villages-centres complets	74
V. Les bourgs	76
VI. Une structure spatiale contrastée	78
A. Le recours à la ville, 78	
B. Deux facteurs d'organisation : distance à la ville et distance aux commerces et services locaux, 80	
C. Sept types de structuration de l'espace, 83	
Conclusion	85
<i>Chapitre 5. Des ruraux sous-développés ?</i>	86
I. Des revenus plus faibles que ceux des citadins : pourquoi ?	86
A. Des revenus inférieurs d'un cinquième à ceux des citadins, 86	
B. Moins de catégories aisées à la campagne qu'en ville, 87	
C. A catégorie égale, les revenus sont inférieurs à la campagne, 88	
II. La vie est-elle moins chère à la campagne ?	90
A. Les produits sont généralement plus chers mais on va faire ses courses en ville et on auto-consomme, 90	
B. Les services sont généralement moins chers, 91	
III. Equipements : parité avec la ville ?	92
A. Les équipements du ménage sont désormais aussi bons qu'en ville, 92	
B. La quasi-totalité des logements ont l'eau sur l'évier, 93	
C. Mais la moitié des logements sont antérieurs à 1914, 94	
D. Le confort des logements est encore un peu plus faible qu'en ville, 97	
E. La situation est médiocre pour l'assainissement et la collecte des ordures, 100	
IV. Equipements : les disparités spatiales	102
Conclusion	106
<i>Chapitre 6. Des ruraux attardés ?</i>	107
I. La famille et la maison : des valeurs sûres	107
A. Des indices de la solidité de la famille, 107	
B. La famille fait corps avec la maison, 108	
II. Les ruraux : encore enracinés mais cela change	111
A. L'enracinement dans la commune, 111	
B. L'extension des espaces sociaux : cantons et pays, 113	

III. Une consommation plus modérée et moins variée qu'en ville	117
A. Une consommation de produits plus traditionnelle, 117	
B. Les ruraux partent moins en vacances que les citadins, 118	
C. Les activités culturelles et les loisirs des ruraux sont moins variés et moins coûteux qu'en ville, 119	
D. Les ruraux sont moins sportifs que les citadins, 121	
E. Les disparités régionales sont difficiles à cerner, 122	
F. Mais les écarts de consommation avec les citadins ne sont pas qu'une question de revenu, 125	
IV. Des valeurs plus conservatrices qu'en ville	129
A. On va encore plus à la messe à la campagne qu'en ville, 129	
B. On vote un peu plus à droite qu'en ville, 131	
V. Géographie des mentalités : un essai de synthèse	134
Conclusion	137
<i>Chapitre 7. Les ouvriers : des ruraux « moyens » ?</i>	139
I. Un rural sur trois est ouvrier	139
II. Les ouvriers ruraux : une catégorie diversifiée	140
A. Une répartition inégale, 140	
B. Des emplois très variés, 143	
C. Des ouvriers presque aussi qualifiés et aussi jeunes que les citadins, 144	
III. L'industrie rurale emploie deux ouvriers ruraux sur trois	146
A. C'est la moitié Est de la France rurale qui, elle aussi, est industrialisée, 146	
B. L'industrie rurale : une longue et difficile histoire, 148	
C. Un ouvrier rural sur trois travaille en ville, 149	
IV. L'ouvrier : un rural moyen, sauf par ses opinions	149
A. Un niveau de vie moyen, 150	
B. L'enracinement : entre celui des agriculteurs et celui des cols blancs, 152	
C. L'ouvrier : un rural qui va peu à la messe et vote à gauche, 153	
D. Une catégorie de plus en plus diversifiée, 154	
Conclusion	156
<i>Chapitre 8. Les agriculteurs : des marginaux dans l'espace rural ?</i>	157
I. Une certaine unité	157
A. Une activité bien typée, 157	
B. Un revenu en dents de scie, 159	
C. Une profession organisée, 160	
D. Une catégorie sociale en repli, 163	
E. L'agriculteur : l'homme de la tradition, 165	
II. Une répartition inégale	166
III. La diversité des métiers et des statuts	168
A. L'éleveur laitier et le céréalier : même métier ? 169	
B. La diversité des statuts, 171	
IV. La diversité des revenus	171
A. Le revenu moyen : à peu près celui de l'OS, 171	
B. L'agriculteur : sous-smicard ou PDG ? 172	
Conclusion	175
<i>Chapitre 9. Les cols blancs et les retraités : l'avenir et le passé du monde rural ?</i>	176
I. Les cols blancs : l'avenir du monde rural	176

II. Les employés	177
A. Presque aussi nombreux que les exploitants agricoles, 177	
B. Leur revenu : comparable à celui des ouvriers mais dépensé autrement, 178	
III. Les professions intermédiaires	179
A. Relativement moins nombreuses qu'en ville, 179	
B. Un revenu supérieur à la moyenne, 181	
IV. Les cadres et professions intellectuelles supérieures	183
V. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises	184
A. Proches des professions intermédiaires par leurs revenus mais voisins des agriculteurs par leur enracinement et leur conservatisme, 184	
B. Les artisans : plus nombreux qu'en ville, 188	
C. Les commerçants : moins nombreux qu'en ville, 189	
VI. Les retraités : le passé du monde rural	189
VII. La diversité sociale du monde rural	192
Conclusion	195
Chapitre 10. La diversité spatiale du monde rural : des analyses factorielles partielles à l'analyse globale	198
I. Une analyse des analyses	198
A. Les inconvénients d'une simple confrontation des résultats des analyses partielles, 198	
B. Quelques précisions techniques, 199	
II. Les facteurs socio-spatiaux structurants	200
A. Axe 1 : Rurbanisation et intégration matérielle à la société globale, 200	
B. Axe 2 : Mentalités, 202	
III. Neuf types de classes socio-spatiales	202
IV. Pour aller plus loin : un essai de modélisation	207
A. Du graphe à la carte et de la carte au graphe : portrait-robot d'un arrondissement..., 207	
B. Construire un modèle..., 201	
C. ...Pour quel « plus » géographique ? 210	
D. L'appui d'un exemple cartographique, 212	
Conclusion générale	218
Bibliographie et logiciels	219
Liste des cartes	221
Liste des tableaux	223
Liste des figures	225
Carte et liste des arrondissements	3 de couverture

Avant-propos

J'ai voulu, dans cet ouvrage, rassembler sur les ruraux français toute une documentation statistique, souvent dispersée, la sélectionner, la synthétiser et la commenter le plus simplement possible.

Pour ce faire, j'ai surtout utilisé les immenses ressources de l'I.N.S.E.E. (Recensements Généraux de la Population, Inventaire Communal, Données sociales, enquêtes diverses), celles du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture (notamment Graph Agri 84) et les ouvrages cités en référence. Lorsque la documentation globale manquait, je me suis référé à l'exemple du Doubs, que j'avais étudié dans une optique similaire il y a quelques années (14).

Qu'il me soit permis de remercier ici toutes les personnes qui ont travaillé directement ou indirectement à cet ouvrage : D. Mathieu, Maître de Conférence à l'Université de Franche-Comté et D. Joly, chargé de recherche au C.N.R.S. (UA 908, Besançon) qui m'ont conseillé et m'ont aidé à entrer les données en machine, J.-C. Wieber, Professeur à l'Université de Franche-Comté, qui m'a autorisé à utiliser les machines du laboratoire qu'il dirige (UA 908), A. Chameroy, Bibliothécaire de la Section de Géographie de Dijon, qui a relu le manuscrit, et les personnels I.N.S.E.E. de Besançon et Dijon qui m'ont toujours amicalement accueilli.

Mais ce travail ne serait pas ce qu'il est sans la collaboration généreuse de Th. Brossard, chargé de recherche au C.N.R.S. (UA 908, Besançon) qui, grâce au logiciel ANACONDA (Analyse conversationnelle des données) de J.J. Girardot et au logiciel DIGICART, qu'il a mis au point avec F.P. Tourneux, a réalisé la cartographie automatique et les analyses factorielles, et a participé à la rédaction du dernier chapitre. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Introduction

L'espace dans lequel vivent les ruraux français est, ici, pris dans sa définition I.N.S.E.E. Pour cet organisme, est rural l'espace qui n'appartient pas à une unité urbaine, c'est-à-dire à des communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité (200 m de distance maximum) et comportent au moins 2 000 habitants. En somme, est rural tout ce qui ne fait pas partie d'une agglomération urbaine définie comme telle par l'I.N.S.E.E.

Dans cet espace rural, l'I.N.S.E.E. distingue les communes rurales qui font partie des Zones de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU) et celles qui sont en dehors (hors-ZPIU). Ce hideux vocable recouvre une distinction essentielle. Très schématiquement, les communes rurales des ZPIU sont ou des communes dites industrielles (au moins 100 salariés industriels, commerciaux ou administratifs) ou des communes-dortoirs, c'est-à-dire des communes où un pourcentage important de gens ne travaille pas sur place. Nous appellerons ces communes indifféremment (même si les significations précises ne sont pas tout à fait convergentes) : communes rurales des ZPIU (ou en-ZPIU) ou communes périurbaines ou communes rurbaines (c'est-à-dire mi-rurales, mi-urbaines). Les autres seront dénommées communes rurales hors-ZPIU ou communes rurales profondes.

On étudiera d'abord la population rurale dans sa répartition, ses structures démographiques et son évolution ancienne et récente. On passera ensuite à l'analyse des équipements, des revenus et de la vie sociale, spatiale et culturelle des ruraux, avant d'examiner leur diversité sociale. Le dernier chapitre, enfin, sera un essai de synthèse sur la diversité socio-spatiale des ruraux.

1. Peuplement et population :

Le puzzle rural

Comment se répartissent les ruraux dans l'espace français, comment sont-ils encadrés par les citadins, quel est leur profil démographique, telles sont les questions qui se posent d'abord.

I. Des densités faibles mais inégales

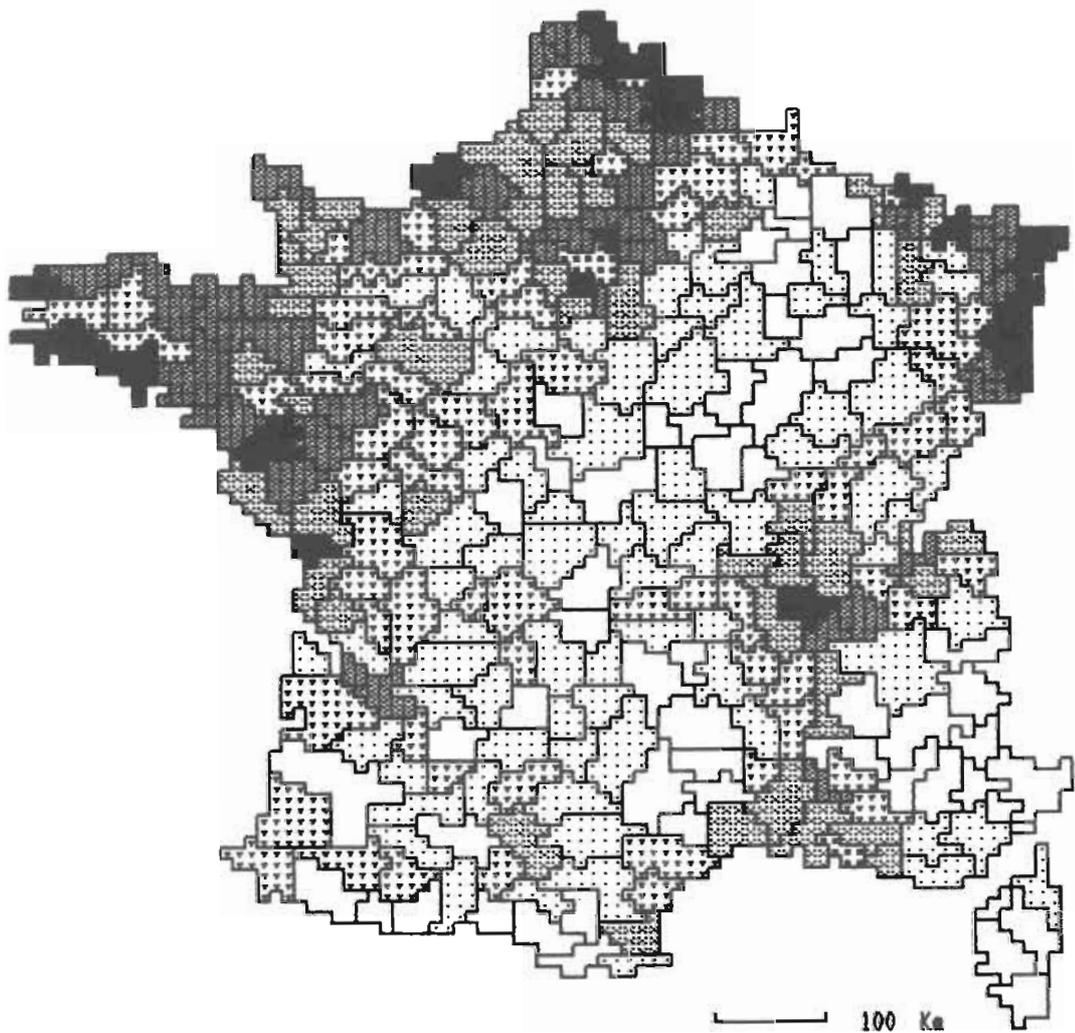
En 1982, on a recensé 14 425 000 ruraux en France, soit une densité de 31 habitants/km². Le rural français réside donc dans un espace faiblement peuplé, nettement moins en tout cas que celui du citadin (474 hab./km²) et généralement moins que celui de ses voisins européens.

Cette densité moyenne n'a toutefois qu'une signification relative puisque la répartition des ruraux dans l'espace français est irrégulière.

A. Une diagonale du vide

La carte des densités (carte 1) fait apparaître deux France rurales. L'une, c'est la France du vide, selon l'expression de R. Beteille (7). Elle prend en écharpe l'espace national en dessinant un entonnoir dont la pointe s'appuie sur le département de la Meuse et qui vient s'ouvrir sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées ; elle occupe également les Alpes du Sud et la Corse. Dans cette France du vide, qui couvre environ les deux-tiers de l'espace rural français, la densité est presque toujours inférieure à la moyenne. Elle ne la dépasse que dans les zones fortement influencées par des centres urbains (Limoges, Pau, Tarbes, Toulouse, Clermont-Ferrand). Par contre, la densité descend à moins de 20 hab./km² sur la bordure orientale et méridionale du Bassin Parisien, dans le Centre et le Sud-Est du Massif Central, dans les Pyrénées, les Alpes du Sud et la Corse. C'est ici que tombent les records du vide¹, le record absolu étant

1. 10 hab./km² ou moins dans les arrondissements de Sainte-Menehould (Marne), Die (Drôme), Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), Florac (Lozère), Barcelonnette et Castellane (Alpes-de-Hautes-Provence), Briançon (Hautes-Alpes).



LEGENDE

	CLASSE 1: <math>< 20\text{h}/\text{km}^2</math>		CLASSE 5: $50\text{h}/\text{km}^2$ A $69\text{h}/\text{km}^2$
	CLASSE 2: $20\text{h}/\text{km}^2$ A $29\text{h}/\text{km}^2$		CLASSE 6: $70\text{h}/\text{km}^2$ A $167\text{h}/\text{km}^2$
	CLASSE 3: $30\text{h}/\text{km}^2$ A $39\text{h}/\text{km}^2$		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: $40\text{h}/\text{km}^2$ A $49\text{h}/\text{km}^2$		

Carte 1. — Densité de population (1982).

détenu par l'arrondissement de Barcelonnette avec 4 hab./km^2 ! Dans cet espace peuplé de moins de 20 hab./km^2 , et qui couvre un quart du territoire national, résident seulement 1 Français sur 20.

Contre cet entonnoir du vide viennent s'appuyer, au Nord-Est, au Nord-Ouest et à l'Est des espaces plus densément peuplés. La partie Nord-Ouest englobe les Charen-

tes, les Pays de Loire, la Bretagne, la Normandie (à l'exclusion de l'Orne), l'Île-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. La densité de population y dépasse la moyenne rurale, et le plus souvent, assez largement. Elle y est deux fois supérieure le long du littoral breton, dans une bonne partie de l'Île-de-France, dans le Nord et une partie du Pas-de-Calais, le long des estuaires de la Gironde, de la Loire et de la Seine. C'est ici que sont atteints les meilleurs scores puisque cinq des sept arrondissements qui dépassent 100 hab./km² y sont localisés², dont Lille qui détient le record avec 166 hab./km².

Dans l'Est et le Sud-Est, les plages de densité supérieure à la moyenne sont moins massives. Elles forment une sorte de ruban qui suit les vallées du Rhin, du Doubs, de la Saône et du Rhône. Mais ce ruban est d'inégale largeur. Il déborde sur la Lorraine, se rétrécit et s'allège le long du Doubs et de la Saône ; il s'élargit à nouveau dans la région lyonnaise et la Savoie, il devient plus étroit dans la moyenne vallée du Rhône, avant de s'ouvrir en entonnoir sur le littoral méditerranéen. Les densités sont plus particulièrement fortes en Alsace et en Lorraine (plus de 60 hab./km²) où se trouvent les deux autres arrondissements qui dépassent 100 hab./km² (Thionville, Strasbourg).

Cette répartition est à mettre en rapport avec l'environnement naturel. La majeure partie des espaces de haute et moyenne montagne ont des densités inférieures à la moyenne. Pour l'ensemble de la France, les communes dites de montagne³ représentent 13 % des communes, s'étendent sur 20 % du territoire mais ne comptent que 5 % de la population. La densité moyenne des massifs montagneux français n'atteint que 24 hab. au km², alors que celle des plaines est de 114 (30). Les Pyrénées (13 hab./km²) et la Corse (10 hab./km²) sont les montagnes les moins peuplées. Les Alpes (prises dans leur ensemble : 20 hab./km²) et le Massif Central (26 hab./km²) sont encore en dessous de la moyenne. Sont également assez vides certains espaces naturellement répulsifs comme les Landes, la Sologne, la Brenne.

Mais toutes les régions à l'environnement naturel difficile ne sont pas dépeuplées. Dans les Alpes du Nord, dans le Sud du Jura et surtout dans les Vosges (74 hab./km²) la densité de population dépasse la moyenne rurale. En sens inverse, des régions dont l'environnement naturel ne pose pas de problème particulier sont plus dépeuplées que certaines montagnes. Toute la partie orientale et méridionale du Bassin Parisien et de larges secteurs aquitains sont presque vides alors que leurs aptitudes agricoles sont correctes. Certaines des plus riches plaines de France (Beauce, Brie) ont des densités sensiblement inférieures à la moyenne française. L'actuelle répartition de la population rurale est donc tout autant le fruit d'une histoire, dont il sera question plus loin, que celui des contraintes naturelles.

B. Une étonnante diversité locale

Les grandes oppositions régionales décrites jusqu'ici masquent une incroyable diversité locale des densités, diversité où entrent en jeu également, et de façon complexe, données naturelles et facteurs historiques.

2. Arrondissements de Palaiseau, Douai, Lille, Valenciennes, Béthune.

3. Densité générale : l'I.N.S.E.E. ne distingue pas ici communes rurales et communes urbaines.

Les cartes de densités communales dressées par l'I.N.S.E.E. (29) donnent une remarquable vision de cette bigarrure. On y remarque que les fortes densités se rassemblent le long des axes fluviaux majeurs (Garonne, Rhône, Isère, Loire, Allier, Seine, Oise, Moselle, Rhin) et bordent la plupart des littoraux, ainsi que les piémonts des Pyrénées et des Alpes. Elles se cristallisent aussi dans toutes les périphéries urbaines, même dans celles de la diagonale du vide où les densités semblent apparemment homogènes à petite échelle. On voit par exemple se dessiner des auréoles de plus forte densité autour d'agglomérations modestes, comme Aurillac et Rodez. Pour l'ensemble de la France, la densification des espaces périurbains est évidente puisque les communes rurales des Zones de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU), sont d'ores et déjà six fois plus densément peuplées que les communes hors-ZPIU (89 hab./km² contre 15). Alors que ces ZPIU ne couvrent que 20 % de l'espace rural français, elles accueillent six ruraux sur dix.

Les diversités locales tiennent aussi à la taille des communes : celles de moins de 50 habitants n'ont que 5 hab./km², celles de 100 à 200 en ont 15, celles de 200 à 500, 23 et celles de 1 000 à 2 000, 52. Ce qui ne va pas de soi, puisqu'on peut fort bien imaginer que les communes à forte population aient aussi de vastes surfaces, donc de faibles densités...

Les densités de population rurale sont donc beaucoup plus diversifiées qu'on ne le pense. D'une commune à l'autre, d'un secteur à l'autre, d'une région à l'autre, elles changent au gré de la diversité des facteurs naturels et historiques qui ont conditionné l'espace rural.

II. Des dizaines de milliers de communes, de villages et de hameaux

Le monde rural est, certes, un monde éclaté. L'espace est divisé en des dizaines de milliers de communes. La population est dispersée en des dizaines, voire des centaines de milliers de points de peuplement. Cependant les ruraux vivent, plus souvent qu'on ne le dit, dans des communes de bonne taille démographique.

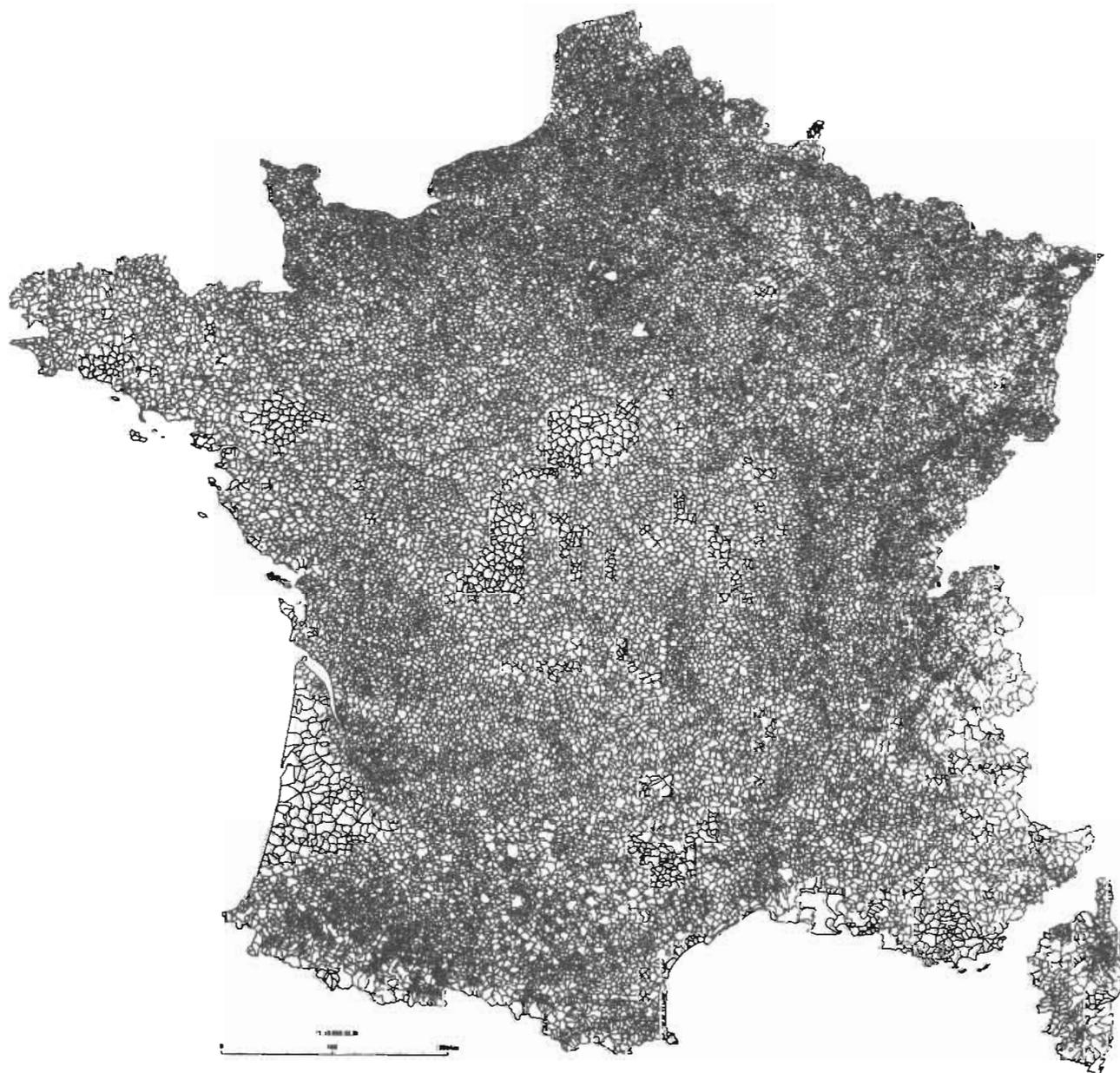
A. Une France en 30 000 morceaux...

Administrativement, la France rurale comptait, en 1984, 31 545 communes (soit une moyenne d'environ 1 500 ha par commune), ce qui fait d'elle le champion d'Europe de la catégorie.

Cet incroyable puzzle nous vient de loin. Il nous vient des paroisses, dont les limites se mettent en place à partir du IX^e siècle, qui elles-mêmes correspondaient au terroir agricole des groupes originels qui les avaient défrichées. Mais le quadrillage primitif a subi de profondes transformations. Il a été étendu par les grands défrichements du Bas Moyen-Age. Il a été retouché ensuite par la disparition de certains villages, par le morcellement de certaines paroisses primitives et par les remodelages opérés pendant la Contre-Réforme. Les limites interparoissiales restent d'ailleurs longtemps impréci-

ses. C'est à partir du *xvi^e* siècle, à une époque où la terre se fait rare et où la forêt se valorise, que le besoin de fixer strictement les limites se fait sentir. Le bornage se termine en 1790. La mise en place du cadastre, au début du *xix^e* siècle, conduit à la suppression de nombreuses communes trop petites ou trop pauvres. Il fige quasi définitivement le maillage communal, puisque la tentative de refonte de la carte municipale de 1971 a été globalement un échec. La France rurale n'a donc pas connu ces vastes remodelages des unités administratives de base que plusieurs autres pays d'Europe ont réussi à mener à bien.

Telle que l'histoire nous l'a léguée, cette trame communale n'est pas homogène. La carte des communes de France (carte 2) montre, qu'une « ligne partant de la baie du



Carte 2. — Carte des communes de France.

Carte dessinée par le Laboratoire de cartographie de l'École Pratique des Hautes Études.
Extrait de Paul Bernard. *Le Grand Tourant des communes de France*. Paris, A. Colin, 1969

Mont Saint-Michel et gagnant Grenoble par Orléans, le Morvan et le sillon rhodanien sépare une France des petites communes, au Nord, d'une France des grandes communes, au Sud » (39), mais que le Sud de l'Aquitaine fait exception à la règle puisque les petites communes y sont nombreuses.

Comme l'a montré Ph. Pinchemel, ce maillage communal est lui-même sous-tendu par des données naturelles. Les très grandes communes (plus de 2 000 ha) correspondent plutôt à des terroirs forestiers (Landes, Sologne), à des régions de montagne, elles-mêmes souvent forestières (Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Corse) et à des zones de marais alluviaux et maritimes actuels ou anciens (polders). La superficie moyenne des communes de montagne, par exemple, est de 2 200 ha. Les petites communes correspondent, elles, aux vallées et aux dépressions intramontagnardes (Grésivaudan, Limagne), aux vignobles et aux régions de sol fertile ou qui ont été considérées comme telles autrefois.

Cette trame communale est à mettre en rapport également avec la mise en place du peuplement. Les grandes communes coïncident approximativement avec la France de l'habitat dispersé et les petites communes correspondent à la France de l'habitat groupé, c'est-à-dire la France des villages, sans toutefois que la corrélation soit constante. La Beauce du Sud, par exemple, a un habitat groupé et de grandes communes, alors que la Manche a de petites communes et un habitat dispersé.

La carte des communes commande, au moins en partie, l'importance de la population qui les habite. Comme les 31 545 communes rurales ne sont peuplées que par 14,5 millions d'habitants environ, cela ne fait que 460 habitants par commune, ce qui place ici encore la France parmi les champions d'Europe. Ce chiffre de 460 habitants recouvre, comme beaucoup de moyennes, des réalités très diverses (tableau I).

Un bon tiers des communes ont moins de 200 habitants et à peu près autant entre 200 et 500 ; trois communes sur dix seulement comptent plus de 500 personnes et environ une sur dix plus de 1 000. L'espace rural est donc bien un espace administrati-

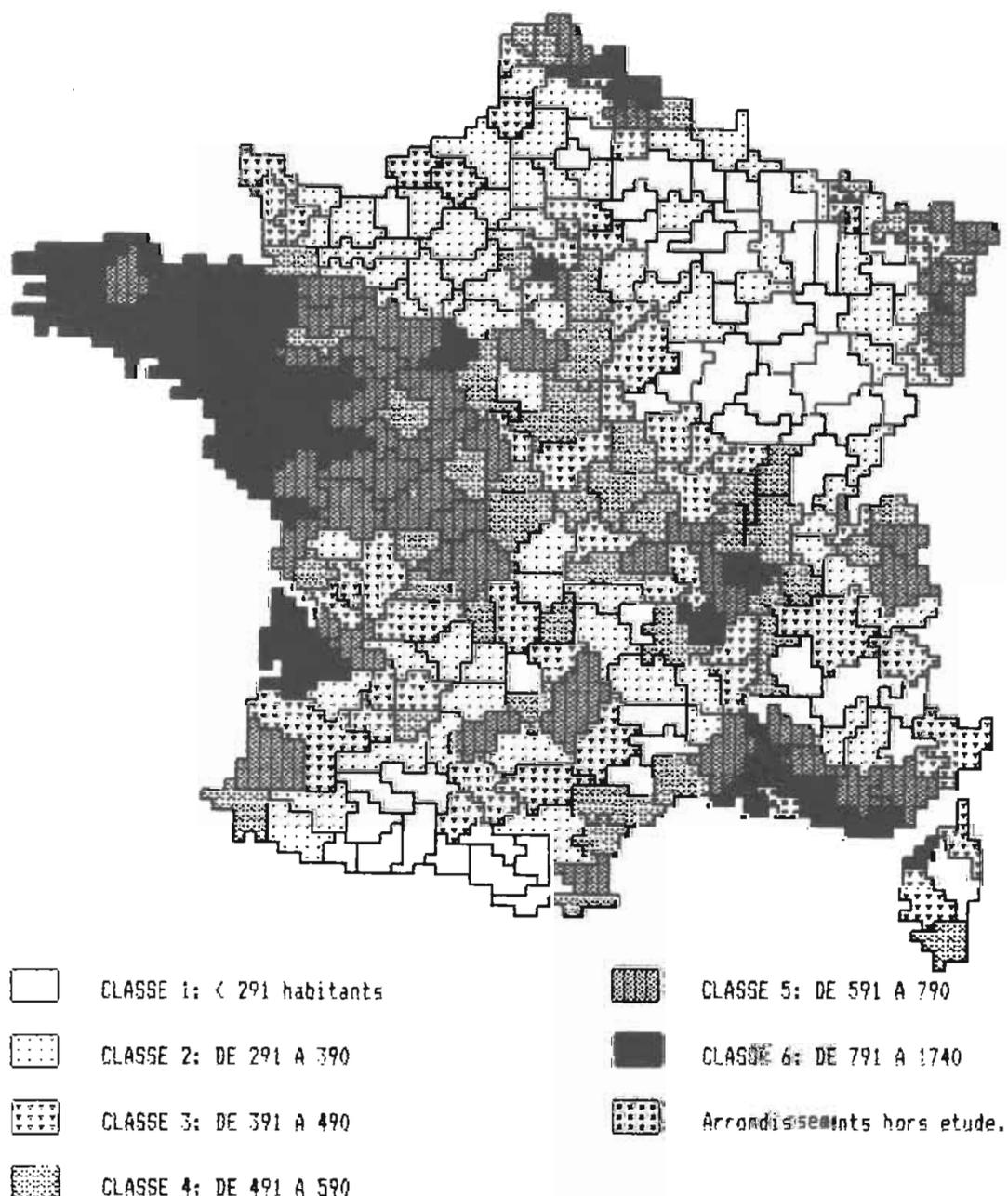
TABLEAU I
EFFECTIFS ET TAILLE DES COMMUNES RURALES (1982)

Communes rurales	Communes		Population	
	Effectif	%	Effectif	%
< 50 hab.	1 057	3,4	36 377	0,3
50 à 99	3 039	9,6	228 385	1,6
100 à 199	7 017	22,2	1 035 631	7,2
200 à 499	10 967	34,8	3 509 173	24,3
500 à 999	5 932	18,8	4 077 831	28,2
1 000 à 1 999	2 916	9,2	3 994 082	27,7
2 000 et >	617	2,0	1 543 652	10,7
Total	31 545	100,0	14 425 131	100,0

Sources : I.N.S.E.E.

vement éclaté mais on remarque toutefois que si l'on tient compte de la population des communes, et non plus de leur nombre, l'émiettement administratif paraît plus modéré : les deux-tiers des ruraux vivent dans des communes de plus de 500 habitants et près de 4 sur 10 dans des communes de plus de 1 000 habitants, alors qu'un sur dix seulement réside dans des communes de moins de 200 habitants. C'est un point à ne pas oublier. Il permettra de nuancer bien des points de vue pessimistes sur le monde rural actuel.

La carte des communes influence également la répartition des populations communales. Les communes sont de plus grande taille, on l'a vu, au Sud qu'au Nord ; la population moyenne des communes a donc tendance à varier dans le même sens (carte 3). Au Nord d'une ligne Cherbourg-Genève, les communes ont une population



Carte 3. — Population moyenne des communes (1975).

modeste et généralement inférieure à la moyenne française, à l'exception de l'Île-de-France, de l'Alsace, de la Lorraine industrielle et du département du Nord. Au Sud de cette ligne, à l'exception d'une bande Est-Ouest qui frange les Pyrénées et de quelques zones isolées (dans les Alpes du Sud, la Corse et le Massif Central), la population moyenne des communes est plus forte. En Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Poitou-Charentes, la population communale est généralement deux fois supérieure à la moyenne française. Elle est encore très supérieure dans la région lyonnaise, la vallée du Rhône, le littoral méditerranéen, l'Alsace, la Lorraine et le Nord industriels. Les exceptions tiennent à ce que l'industrialisation, l'urbanisation ou l'intensification agricole ont permis à certaines régions de la moitié Nord de la France d'avoir des communes plus peuplées que la moyenne, malgré des surfaces unitaires faibles. Au contraire, l'exode rural n'a parfois laissé, à des communes pourtant vastes, qu'une population réduite ; c'est le cas dans les Alpes du Sud, en Corse, dans le Massif Central et les Pyrénées. Dans d'autres cas (Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté), il a accentué le nanisme de communes déjà peu peuplées, du fait de leur taille réduite.

31 545 communes rurales en France, cela signifie-t-il que la population y est rassemblée en 31 545 villages ? Evidemment non. La commune n'est pas toujours une unité de peuplement.

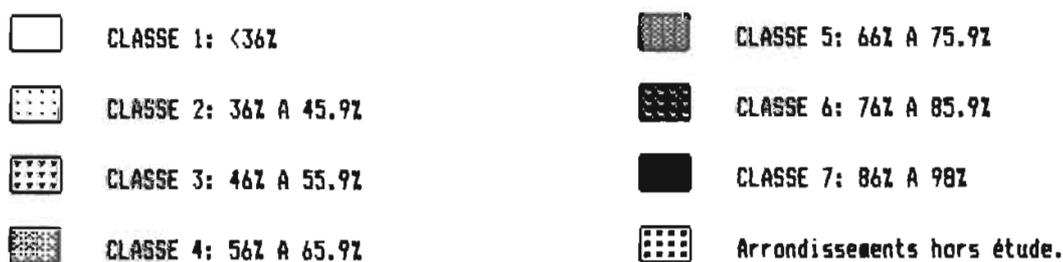
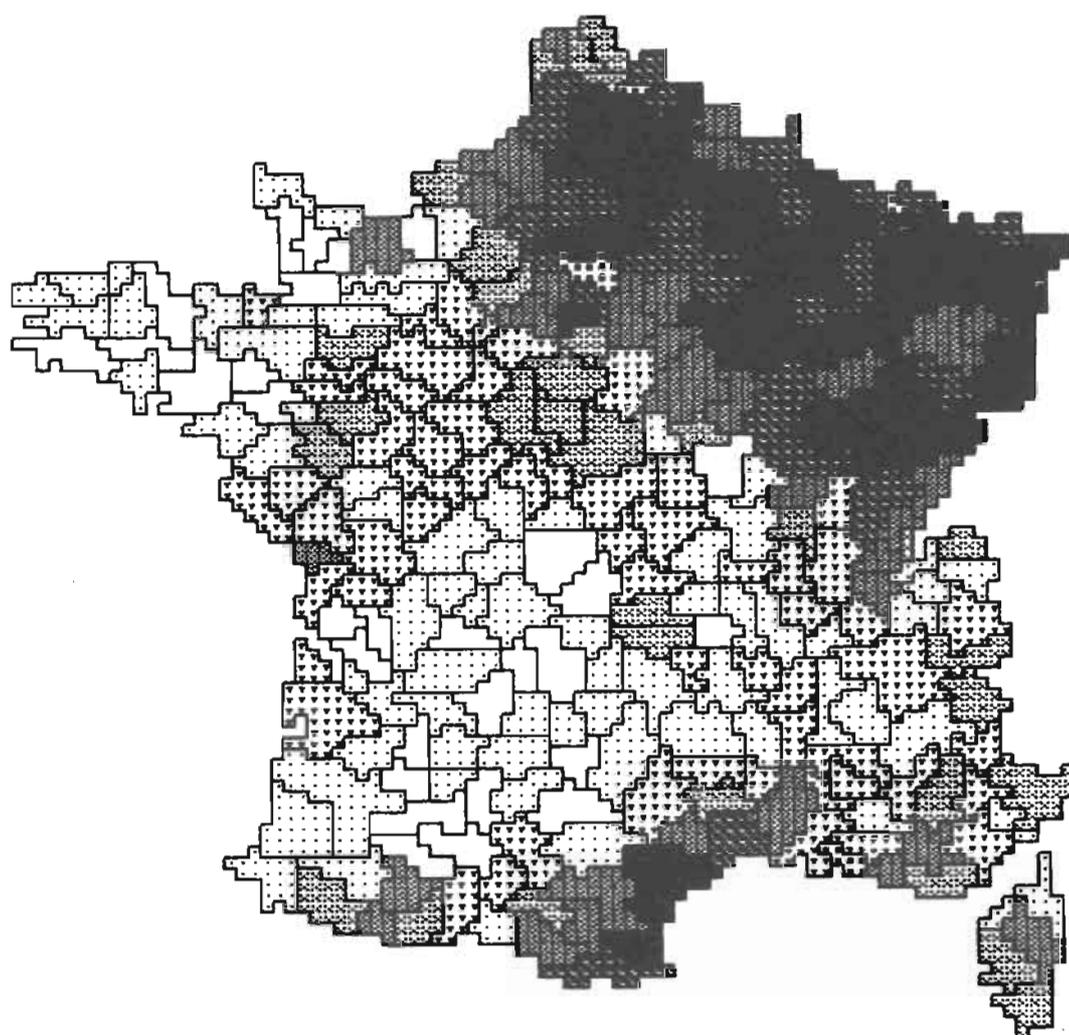
B. Une population souvent dispersée

Environ quatre ruraux sur dix (41 % exactement) habitent des hameaux ou des maisons isolées, c'est-à-dire des habitations situées à plus de 200 m de l'agglomération qui forme le chef-lieu de la commune. Plus de 192 400 hameaux restaient habités en 1980 ! 80 % environ étaient localisés dans les communes rurales profondes. La distinction entre habitat groupé et habitat dispersé est certes partiellement arbitraire : pour l'I.N.S.E.E., un village comtois de 51 habitants est considéré comme relevant de l'habitat groupé, alors que le hameau breton de 200 habitants est classé comme habitat dispersé. Il n'en est pas moins vrai que la répartition des deux formes d'habitat est particulièrement typée (carte 4).

Ce n'est que dans un tiers de la France environ, un tiers qui se situe au Nord d'une ligne Le Havre-Genève, que l'essentiel de la population (plus des trois-quarts généralement) est groupé au centre de la commune, autour de la mairie, de l'école et de l'église. La concentration est particulièrement forte en Alsace, en Lorraine (Vosges exceptées), dans le Nord de la Franche-Comté, en Champagne-Ardenne et en Picardie. Les records sont détenus par les trois arrondissements alsaciens de Sélestat, Colmar et Guebwiller, où 98 % de la population sont groupés.

Ailleurs, à l'exception du Languedoc-Roussillon qui est une vieille région de concentration de l'habitat et de quelques espaces ponctuels, moins de 60 % de la population est agglomérée. La dispersion est remarquable en Bretagne, en Basse-Normandie, en Limousin et dans le Nord et le centre de Midi-Pyrénées, où la population agglomérée tombe souvent à moins de 40 % et même à moins de 30 %⁴.

4. Arrondissement de Vire (Calvados), St-Lô (Manche), Jonzac (Charente-Maritime), Auch (Gers), Albi (Tarn).



Carte 4. — Population agglomérée (1982).

La France est donc un pays de communes à faible population et où la taille des points de peuplement est abaissée par un double phénomène. Dans la partie Nord et Est, là où le groupement pourrait faire naître des unités de peuplement de bonne taille, la surface des communes est faible et donc la population de chaque unité médiocre. Dans la partie Sud, là où la vaste superficie des communes pourrait également donner des points de peuplement importants, la population est dispersée sur le territoire communal et donc la population de chaque point de peuplement (hameau, maison isolée) faible.

III. Une France rurale inégalement encadrée et imprégnée par la ville

Les ruraux ne sont pas seuls dans l'espace français. Ils sont entourés, encadrés par des citadins et, moins que jamais, on ne peut comprendre le monde rural sans savoir de quel poids les ruraux pèsent par rapport aux citadins, quels sont les centres autour desquels ils gravitent et quels sont les espaces particulièrement influencés par les commerces, les services et l'emploi urbains.

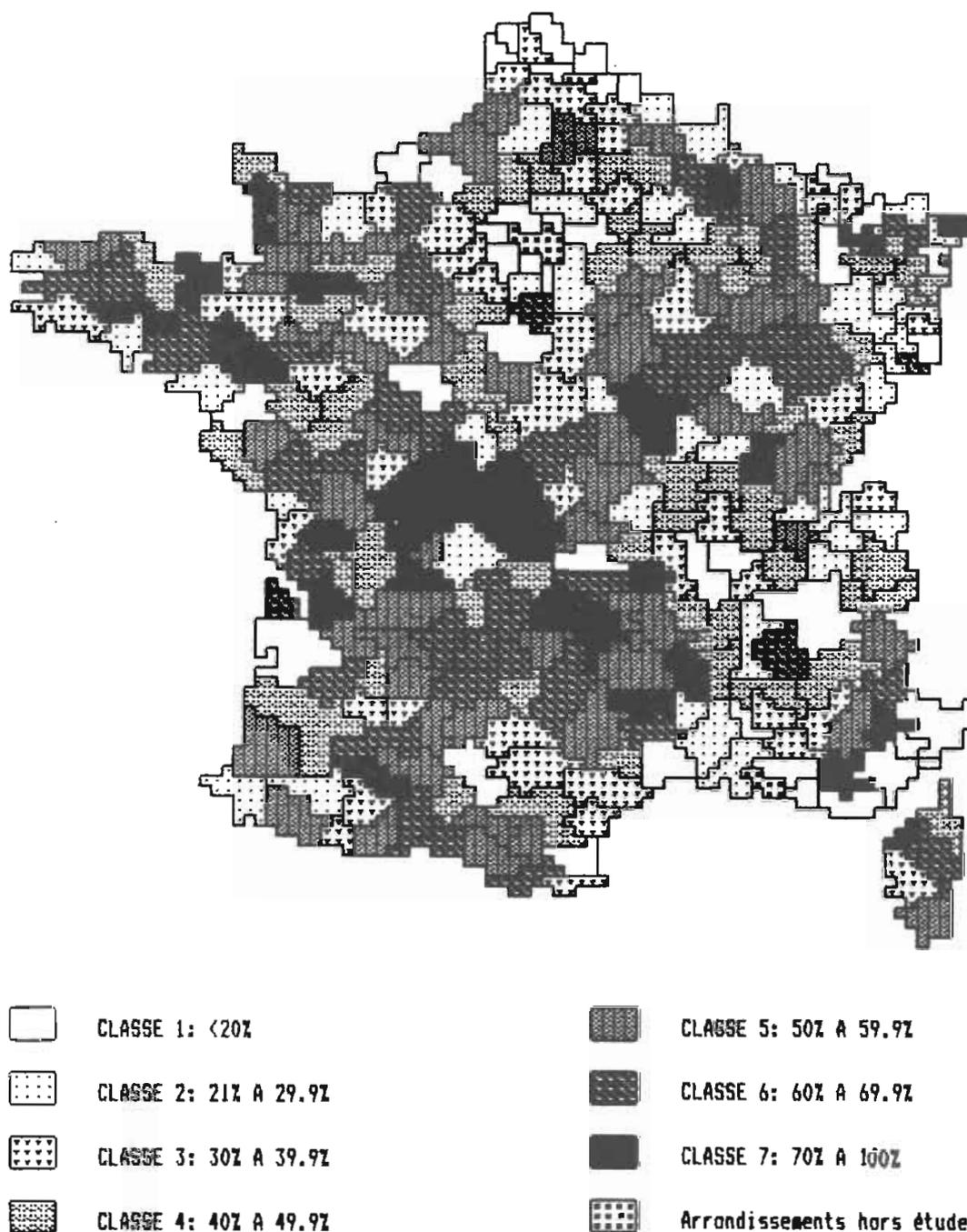
A. Les ruraux : un Français sur quatre

En 1982, les ruraux forment 27 % de la population française mais leur poids dans la population totale est inégal. Par exemple, dans 37 arrondissements sur 308, la population rurale représente moins de 20 % de la population totale, alors que dans 33 autres sa part monte à plus de 70 % et va jusqu'à 100 % dans les arrondissements de Florac (Lozère) et Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

Spatialement, une opposition fort classique se lit entre une France de l'Ouest et du Sud-Ouest (au-delà d'une ligne le Havre-Marseille) et une France du Nord et de l'Est (carte 5). Dans la première, les ruraux sont souvent plus nombreux que les citadins. C'est ici que se situent les trois-quarts des arrondissements les plus ruraux de France (ceux dont la population est rurale à plus de 70 %), et seulement le cinquième des arrondissements les plus urbanisés (ceux dont la population est rurale à moins de 20 %). Dans cette France de l'Ouest et du Sud-Ouest, la ruralité est particulièrement forte en Basse-Normandie, en Bretagne intérieure, sur la bordure Ouest et Sud du Massif Central, le long d'une large bande qui va de la Vienne à l'Aveyron et à la Lozère, ainsi que dans les Pyrénées.

Dans la France de l'Est et du Nord, au contraire, rares sont les arrondissements à très forte proportion rurale (9 seulement), alors que ceux qui sont urbanisés à plus de 80 % sont nombreux (30). L'urbanisation est particulièrement nette dans l'Ile-de-France et la Seine-Maritime, dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine industrielle, la partie centrale de Rhône-Alpes et le littoral méditerranéen.

Toutefois, l'opposition entre les deux France n'est pas absolue. A l'Est, dans de vastes espaces centrés plus particulièrement sur Champagne-Ardenne, Lorraine occidentale, Bourgogne, Franche-Comté, partie haute des Alpes et Corse, la population rurale reste encore souvent majoritaire. A l'Ouest, le littoral occidental et méridional de la Bretagne, et celui de la Charente-Maritime et des Pyrénées occidentales sont plus urbanisés que la moyenne. Le sont aussi, évidemment, les arrondissements des grandes agglomérations (Nantes, Tours, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Perpignan). Cette géographie des ruraux est à relier aux grands déséquilibres urbains français. Mais ces déséquilibres ne concernent pas seulement la France rurale parce qu'ils contribuent à déterminer la proportion des ruraux et des citadins ; ils l'intéressent aussi par leur influence sur la vie quotidienne des ruraux.



Carte 5. — Poids des ruraux dans la population totale (1982).

B. L'encadrement urbain

L'influence des villes sur leur plat pays est certes de plus en plus réduite par l'établissement de circuits (de biens, de services, d'information) directs entre campagne et société englobante (32). Cependant, les campagnes sont encore largement le reflet des villes qui les encadrent. En effet, de multiples flux relient villes et campagnes. Flux de ruraux qui vont travailler ou étudier en ville, y acheter des biens, y consommer des services. Flux de citadins qui vont vendre biens et services à la campagne ou

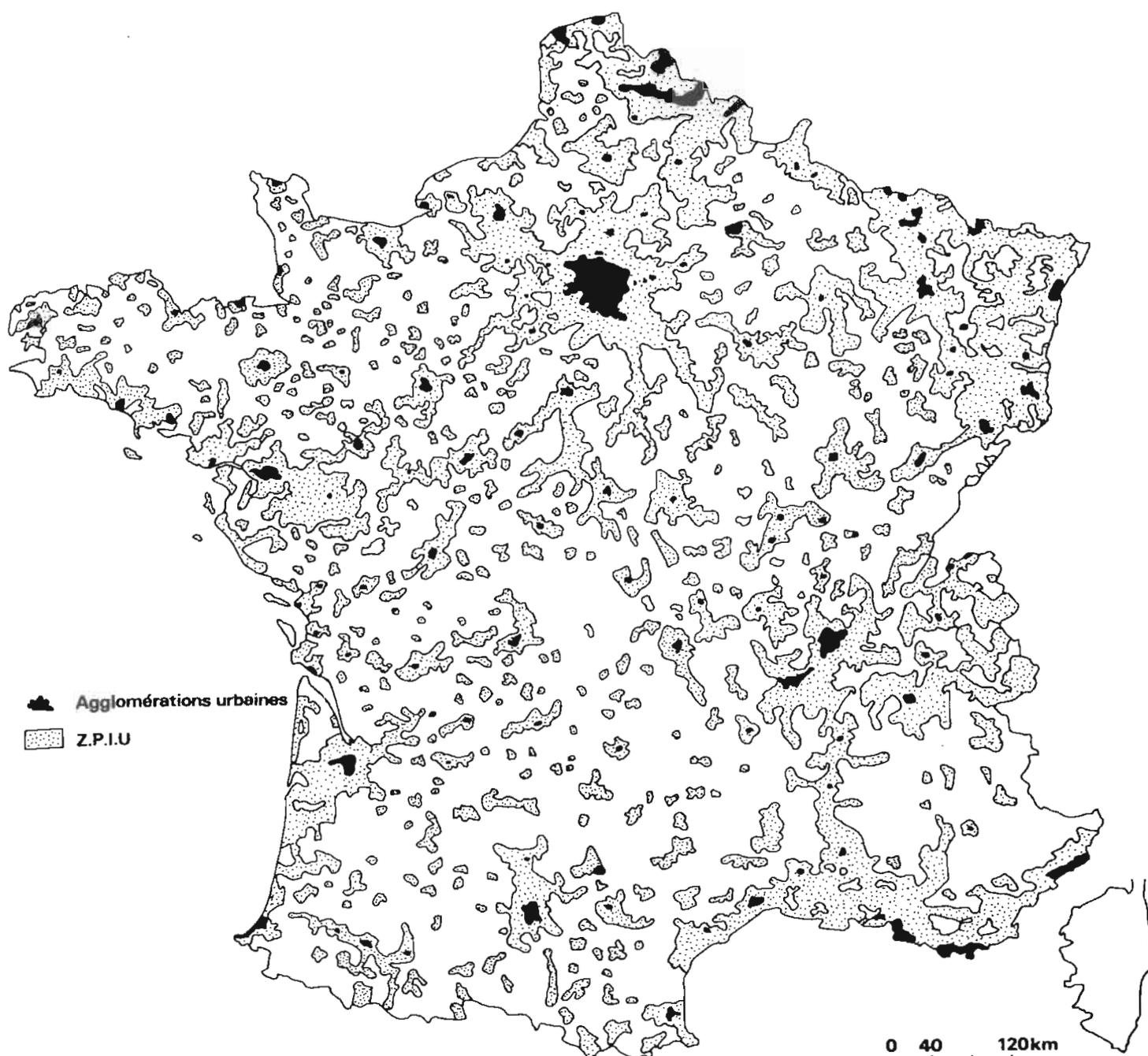
s'y délasser en week-end, en vacances. Flux de produits de la campagne qui vont, au moins en partie, être consommés ou transformés ou conditionnés en ville. Flux de marchandises produites ou rassemblées par la ville et qui vont être distribuées à la campagne. Flux de capitaux allant des espaces ruraux vers les espaces urbains (épargne, fermages, achats divers) ou allant en sens contraire (salaires, crédits, dépenses des citoyens). Flux d'informations enfin qui se font plutôt dans le sens ville-campagne : informations fournies par la presse, la radio, la télévision, les livres, la poste, le téléphone...

Villes et campagnes sont donc connectées par un réseau complexe de relations qui se polarisent, rayonnent autour du centre et permettent la solidarité de l'ensemble. On comprend ainsi que « la distance à la ville et par voie de conséquence aux équipements, représente le facteur majeur de l'organisation des espaces ruraux » (11). L'accessibilité aux grandes villes, notamment, joue un rôle primordial car ce sont elles qui disposent seules de certains commerces et services de haut niveau et qui offrent massivement des emplois aux ruraux qui résident à proximité.

La France rurale subit donc le contrecoup du double déséquilibre urbain de l'espace français. Déséquilibre entre une capitale exceptionnellement puissante et une province qui manque de métropoles régionales capables de faire contrepoids. Déséquilibre entre deux France. L'une, celle de l'Ouest et du Sud-Ouest, dont le réseau urbain est lâche et dont les métropoles régionales ne dépassent pas 600 000 habitants. L'autre, celle du Nord et de l'Est, où le réseau est plus serré et où certaines grandes métropoles régionales dépassent 900 000 habitants.

Toutefois, comme il existe, dans la France de l'Est, des espaces mal maîtrisés par des villes trop peu nombreuses ou trop petites (Champagne-Ardenne et Bourgogne, en dehors des zones d'influence de Reims, Troyes et Dijon), on constate que la diagonale du vide démographique est aussi assez largement une diagonale du vide urbain. Aux vides urbains de l'Est et du Sud du Bassin Parisien font donc suite ceux du centre et du Sud-Ouest de la France : Auvergne, Aquitaine occidentale, Midi-Pyrénées, Lozère, Ardèche (carte 6). En dehors de cette diagonale du vide urbain, la moitié Est de la France connaît encore un faible encadrement urbain dans les Alpes du Sud et la Corse et dans de larges parties des Vosges et du Jura. Dans l'Ouest et le Sud-Ouest, l'encadrement est généralement lâche, sauf autour des grandes métropoles et dans une partie de la Bretagne où la densité de la population rurale et le dynamisme des villes moyennes compensent partiellement l'absence de grandes villes, en dehors de Rennes.

Tout à l'opposé des vides urbains, les zones rurbaines sont, elles, profondément pénétrées par l'influence urbaine. Les facilités d'accès à la ville poussent les ruraux à profiter des biens, des services et des emplois qui y sont distribués. La répartition de ces espaces rurbains n'a évidemment rien pour surprendre (carte 6). C'est dans la moitié Est du pays, et particulièrement en Ile-de-France et Seine-Maritime, Nord, Lorraine, Alsace et Nord de la Franche-Comté, régions lyonnaise, stéphanoise et grenobloise, vallée du Rhône et littoral provençal, que s'inscrivent les plus vastes et les plus peuplés. A l'Ouest, ces zones rurbaines sont moins vastes, plus dispersées. Elles se localisent, pour les plus vastes, sur le littoral ou le long des fleuves (Loire,



Carte 6. — *L'encadrement urbain de l'espace rural.*

Garonne) et de quelques rivières. Mais, ici encore, la diagonale du vide urbain traverse la France de l'Est comme celle de l'Ouest. Elle ne laisse, des Ardennes aux Pyrénées, qu'une traînée d'espaces rurbains dispersés et de faible taille.

On fera une place à part à certains espaces ruraux qui sont inclus dans les ZPIU, mais qui ne sont pas proprement rurbains. Il s'agit de zones rurales industrialisées comme le Choletais, le Bocage Normand, le Haut-Jura, certains secteurs du Nord, de la Basse-Seine, de l'Alsace, des Cévennes, du Sud-Est du Massif-Central et quelques vallées vosgiennes, ardennaises et champenoises. Ces ZPIU ne sont pas, ou rarement, sous l'influence directe d'une grande ville. Ce sont des espaces ruraux qui sont industrialisés sur place, qui sont animés par des petites villes ou des centres ruraux et dont l'accessibilité aux services et commerces de niveau supérieur est souvent médio-

cre. On pourrait à la rigueur en dire autant de certaines zones touristiques de Bretagne, du Languedoc, des Alpes du Nord et localement de la Côte d'Azur. Ici, les zones rurales des ZPIU ne sont pas de simples bassins de main-d'œuvre des villes locales, puisqu'existent des pôles d'emplois locaux, et l'accès aux grandes villes est parfois médiocre.

IV. Une population vieillie et masculinisée

A. Une population plus vieille qu'en ville

La population rurale française est sensiblement plus vieille que la population urbaine, au moins dans ses classes adultes.

TABLEAU II
STRUCTURES PAR AGE DES POPULATIONS RURALES ET URBAINE (1982)

Classes d'âge	Hommes			Femmes			Total		
	Pop. rurale		Pop. urb.	Pop. rurale		Pop. urb.	Pop. rurale		Pop. urb.
	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%
0 - 19 ans	2 161 840	29,8	30,3	2 019 920	28,0	27,1	4 181 760	28,9	28,7
20 - 34	1 558 100	21,5	25,5	1 410 140	19,5	24,0	2 968 240	21,5	24,7
35 - 49	1 260 940	17,4	18,8	1 155 180	16,0	17,3	2 416 120	16,7	18,0
50 - 64	1 259 580	17,3	15,5	1 249 420	17,3	16,0	2 509 000	17,3	15,7
65 et plus	1 013 000	14,0	9,9	1 385 260	19,2	15,6	2 398 260	16,6	12,9
Ensemble	7 253 460	100,0	100,0	7 219 920	100,0	100,0	14 473 380	100,0	100,0

Sources : I.N.S.E.E.

Le vieillissement relatif de la population rurale ne se traduit pas, comme on pourrait le penser, par un déficit en jeunes de moins de 20 ans. La place de ceux-ci est à peu près la même dans la population rurale et dans la population urbaine (environ 29 %). C'est dans les classes d'adultes que se fait la différence. Le vieillissement apparaît nettement une première fois dans la classe des jeunes adultes de 20 à 34 ans, qui ne sont que 21,5 % à la campagne rurale contre près de 25 % en ville. L'écart s'amenuise dans la catégorie d'âge suivante mais les adultes de 35 à 49 ans restent relativement moins nombreux chez les ruraux que chez les citadins (1,3 point d'écart). La marge s'inverse entre 50 et 64 ans (1,5 % de plus de ces adultes âgés à la campagne qu'en ville) puis s'élargit chez les 65 ans et plus : alors que 13 % environ des citadins sont dans cette catégorie, ce sont près de 17 % des ruraux qui sont dans ce cas, soit 1 sur 6.

La pyramide des âges permet d'affiner ce constat (figure 1). Dans les classes jeunes, villes et campagnes ne sont, en effet, pas loin l'une de l'autre et ces dernières ont

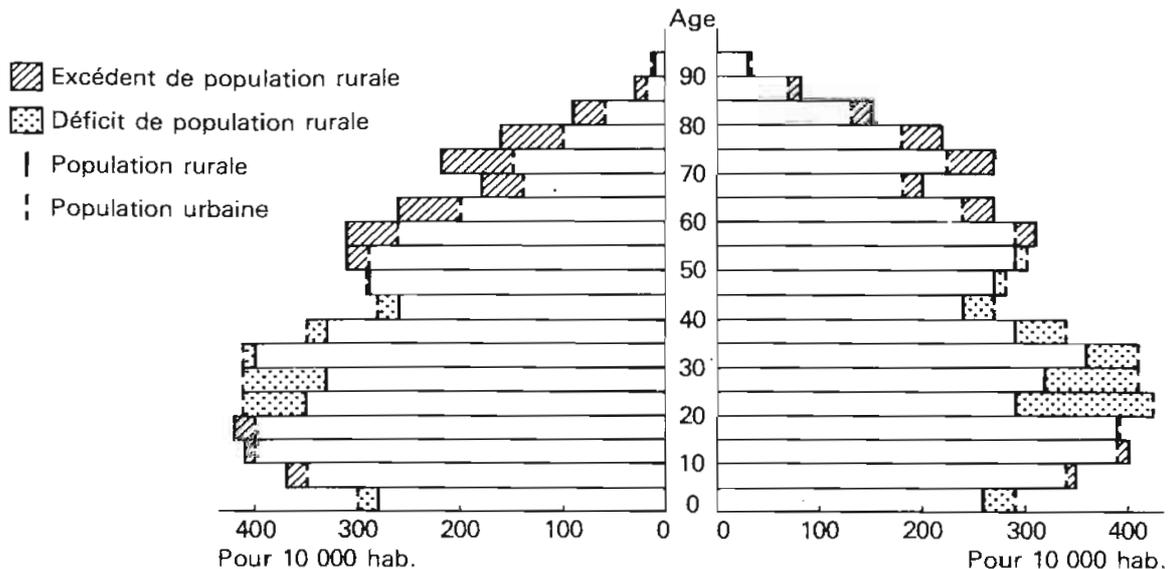


Fig. 1. — Pyramide des âges de la population rurale et urbaine.

même un peu plus de jeunes de 0 à 20 ans. Cependant, un inquiétant déficit apparaît, au détriment de la population rurale, dans la catégorie la plus jeune (0 à 5 ans) : il naît désormais relativement moins de jeunes enfants à la campagne qu'en ville. Dans les classes plus âgées, on constate que le déficit de la campagne en jeunes adultes est particulièrement fort entre 20 et 30 ans et va en s'amenuisant jusque vers 45 ans. A partir de 50 ans, la population rurale est constamment plus âgée que son homologue urbaine. Le décalage s'exagère au fur et à mesure que l'on va vers les classes les plus âgées puisqu'il y a près de 3 ruraux pour 2 citadins de plus de 75 ans.

B. Peu de jeunes, beaucoup de vieillards

Si l'on examine la pyramide des âges de la population rurale pour elle-même, sans faire référence à celle de la ville, on y lit tous les aléas que cette population a connus depuis près d'un siècle. L'alourdissement du sommet est dû à la fois à un phénomène général — l'allongement de la durée de la vie — et à des facteurs particuliers au monde rural : forte natalité des campagnes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e et retour de retraités citadins. La taille de guêpe formée par la classe des 65-70 ans correspond au déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918.

L'étroitesse de la partie moyenne de la pyramide (entre 40 et 65 ans) n'est pas particulière à la population rurale. Elle est à relier à la baisse de la fécondité dans l'entre-deux guerres, au déficit des naissances dû à la pénurie d'adultes en âge de procréer dans les générations nées entre 1914 et 1918, à la crise économique et au déficit des naissances. Mais ce resserrement de la partie médiane de la pyramide est accentué par l'exode rural, exode qui a profité aux classes urbaines correspondantes. On remarque toutefois que la catégorie des 35 à 40 ans est, dans cet ensemble, moins

étroite que les autres. Peut-être peut-on lire ici l'installation, dans les campagnes périurbaines, de jeunes adultes citadins qui viennent gonfler ces classes d'âge traditionnellement creuses.

La partie basse de la pyramide s'élargit brutalement, comme celle de la population urbaine, entre 10 et 20 ans. Ce sont les dernières traces du baby-boom qui, ici, n'ont pas encore été oblitérées par l'exode rural. Les classes de 5 à 10 ans, et plus encore de 0 à 5 ans portent la marque de la baisse récente de la fécondité qui affecte les ruraux comme les citadins.

C. Une population inégalement vieillie

Le vieillissement de la campagne est inégal selon les régions et selon les types d'espace. Deux France s'opposent nettement (carte 7). Dans celle du Nord, qui forme une sorte de croissant allant des Pays de la Loire à Rhône-Alpes, en passant par la Bretagne, la Normandie, la Picardie, le Nord, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, le pourcentage des personnes âgées est généralement inférieur à la moyenne rurale française, à quelques exceptions près (Bretagne intérieure, quelques arrondissements lorrains et alpins, Ouest de la Franche-Comté). Dans la France du Sud, ce pourcentage est généralement supérieur à la moyenne, et souvent très supérieur, comme dans de vastes espaces centrés sur le Limousin et ses abords, les Pyrénées centrales et orientales, la plus grande partie du Languedoc, l'Est de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. C'est ici que se situent les 26 arrondissements français dont le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) égale ou dépasse celui des jeunes (moins de 20 ans).

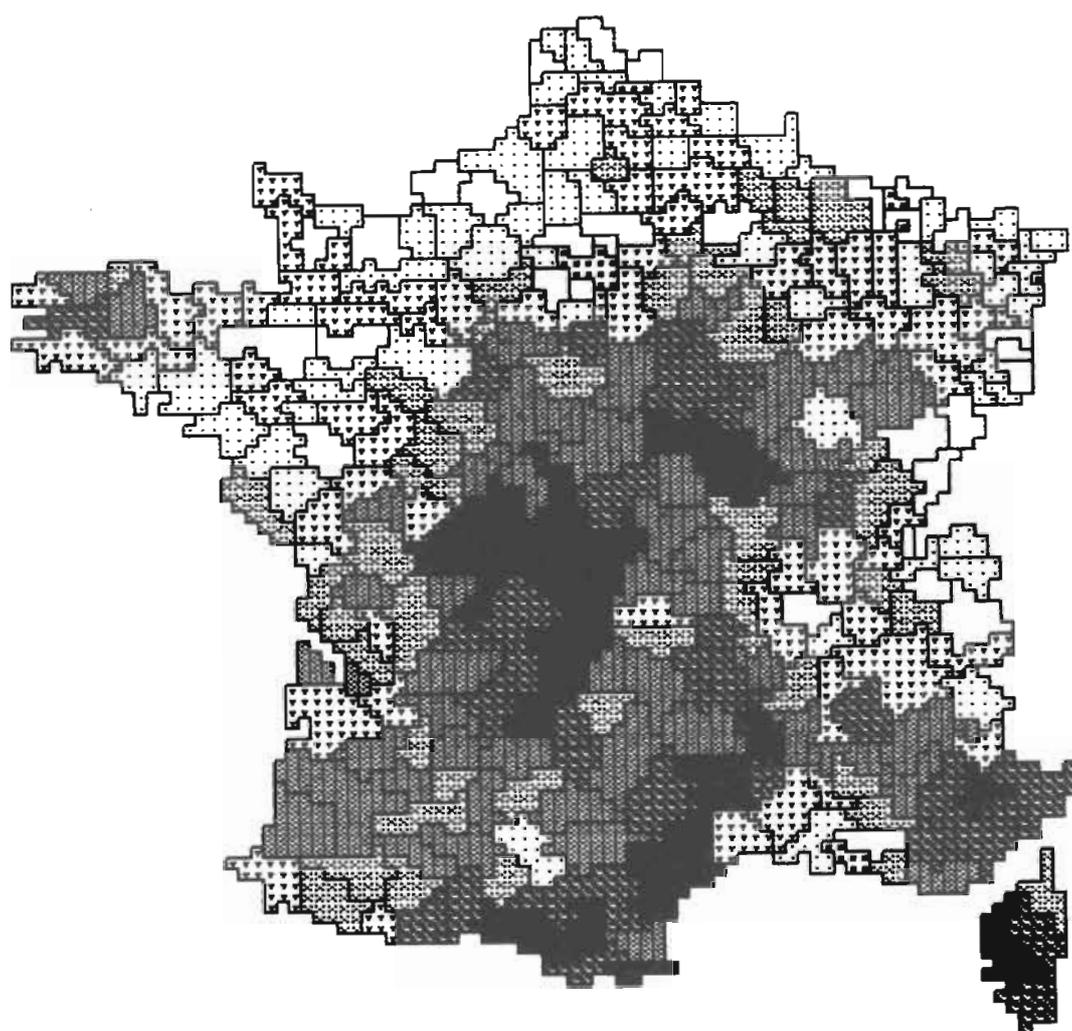
Cette opposition entre France du Nord et France du Sud n'épuise cependant pas complètement tous les contrastes qui se lisent sur la carte. Les arrondissements placés sous l'influence d'une grande agglomération ont, en effet, un pourcentage moins fort que leurs voisins, c'est-à-dire qu'ils sont moins vieillis. C'est ce que confirme la comparaison des structures par âge de la population des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU.

TABLEAU III

STRUCTURES PAR AGE DE LA POPULATION DES COMMUNES HORS-ZPIU ET EN-ZPIU (1982)

Classes d'âge	Communes rurales hors-ZPIU (%)	Communes rurales en-ZPIU (%)
0 - 19 ans	25,9	30,8
20 - 34 ans	19,3	21,3
35 - 49 ans	15,1	17,7
50 - 64 ans	19,7	15,8
65 ans et plus	20,0	14,4
Total	100,0	100,0

Les communes rurales hors-ZPIU sont beaucoup plus vieilles que les autres. Les jeunes n'y forment qu'un quart de la population environ, ce qui fait 5 % de moins que dans les communes urbaines. Chez les adultes, les classes les plus jeunes (entre 20 et 49 ans) sont moins représentées (5 % de moins). Par contre, les personnes âgées de 50 ans et plus y comptent pour environ 40 % de la population, alors qu'elles ne sont que 30 % dans les communes rurales des ZPIU. Finalement, on constate que la structure par âge des communes urbaines est assez comparable à celle des villes : le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus y est un peu plus élevé mais celui des jeunes y est un peu plus fort.



Carte 7. — Personnes âgées (1975).

D. Une population trop masculine à certains âges

Sur l'ensemble de la population rurale, l'équilibre des sexes est à peu près réalisé (hommes 50,1 %, femmes 49,9 %). Cet équilibre, apparemment harmonieux, cache en réalité de profonds déséquilibres à certains âges et des différences sensibles avec la population urbaine (tableau II, figure 1).

Chez les jeunes de moins de 20 ans, les écarts restent globalement faibles et ce sont ici les hommes qui sont plus nombreux que les femmes (29,8 % contre 28,0 %), ce qui est normal puisque les garçons sont plus nombreux que les filles à la naissance. Cependant, la pyramide des âges indique déjà que la parité entre les sexes est atteinte dès 15-19 ans en ville, alors que les garçons continuent à être plus nombreux que les filles à la campagne.

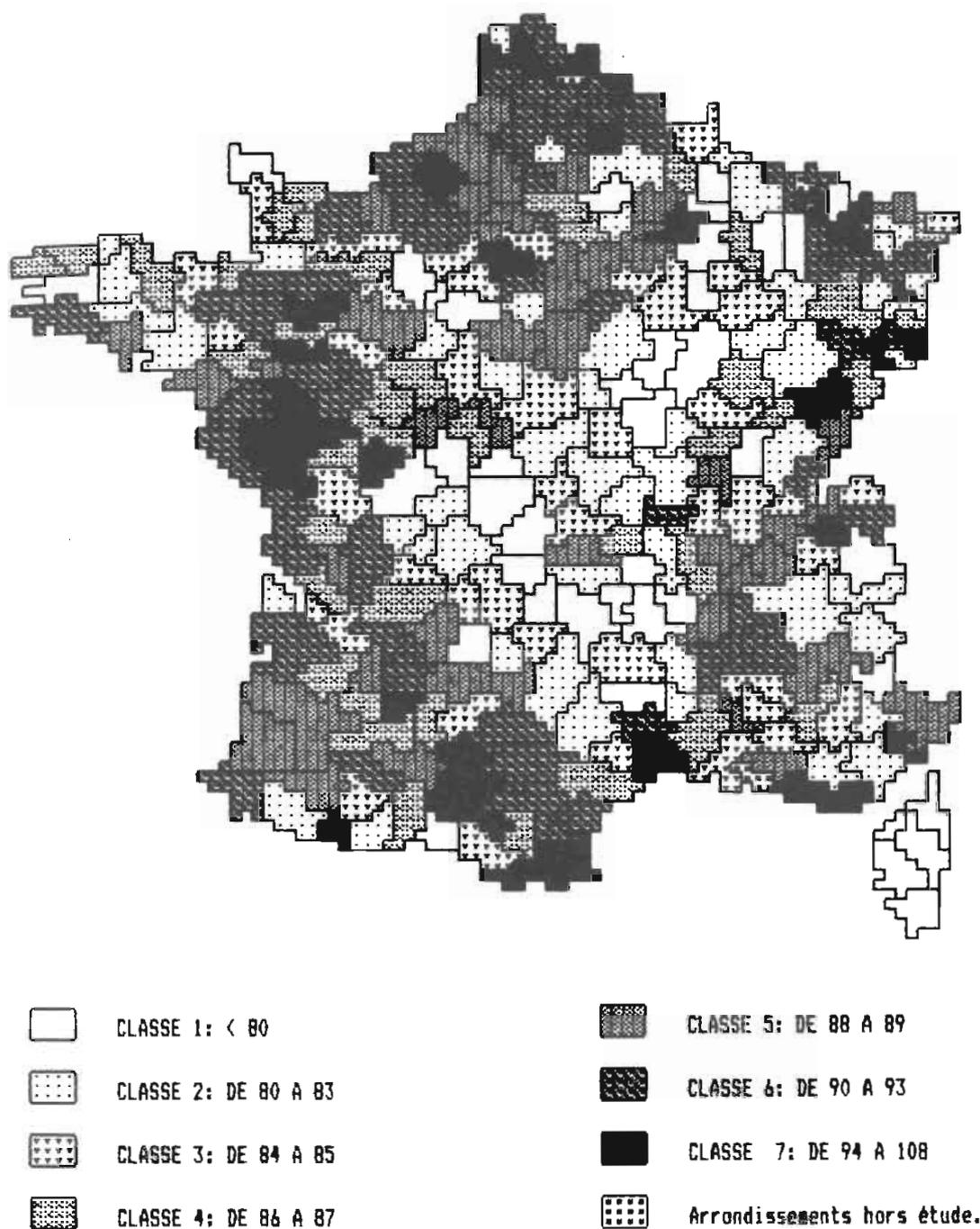
Cette tendance s'accroît ensuite. Entre 20 et 30 ans, alors que les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes en ville, à la campagne c'est le contraire puisqu'en 1982 il y avait 100 000 hommes de plus. Entre 30 et 50 ans, un certain équilibre des sexes se rétablit chez les citadins alors que l'écart reste sensible, toujours aux dépens des femmes, chez les ruraux.

A partir de 50 ans, les femmes sont définitivement plus nombreuses que les hommes dans la population urbaine ; l'écart va en s'accroissant, à partir de 60 ans, sous l'effet de l'abus de l'alcool et du tabac par les hommes, ainsi que des pertes militaires directes de la Première Guerre Mondiale pour les plus âgés. A la campagne, ce n'est qu'à partir de 60 ans que le nombre de femmes dépasse celui des hommes, pour n'atteindre des disparités aussi nettes qu'en ville qu'après 80 ans, âge où les rurales sont presque deux fois plus nombreuses que les ruraux.

Ces déséquilibres dans la structure par âge sont plus ou moins sensibles selon les régions. Pour les tranches d'âge de 20 à 35 ans, qui sont particulièrement importantes puisqu'il s'agit des gens en âge de procréer⁵, on constate que, sur de vastes espaces (diagonale du vide, Bretagne intérieure, Alpes du Sud et Corse), l'indice de féminité⁶ est en dessous de la moyenne (indice 87 en 1975) (carte 8). Au contraire, d'autres régions dépassent notablement la moyenne rurale ou même la moyenne citadine (indice 98 en 1975). Les meilleurs scores sont souvent obtenus par des arrondissements fortement influencés par une ville qui a précocement bloqué l'exode rural, avant de provoquer une installation de citadins dans les campagnes voisines. Plus généralement, l'indice de féminité des communes rurales en-ZPIU (0,94 en 1982) est nettement supérieur à celui des communes rurales profondes (0,84).

5. 80 % des bébés naissent de femmes âgées de 20 à 34 ans.

6. Indice de féminité : $\frac{\text{Femmes de 20 à 34 ans}}{\text{Hommes de 20 à 34 ans}} \times 100$



Carte 8. — *Indice de féminité (1975).*

Conclusion

De cette première radioscopie, on retiendra deux idées. La première c'est que le monde rural, pris globalement, souffre d'un certain nombre de handicaps indéniables par rapport au monde urbain : éclatement administratif, dilution et dispersion du peuplement, vieillissement de la population, déséquilibre des sexes. On notera toutefois que l'éclatement administratif, la dispersion du peuplement et l'isolement, sont plus limités qu'il n'y paraît si l'on tient compte, non pas de l'espace, mais de la popu-

lation. En effet, les deux-tiers des ruraux vivent dans des communes de plus de 500 habitants, 4 sur 10 dans des communes de plus de 1 000 habitants et 6 sur 10 dans les communes rurales des ZPIU.

La seconde idée, c'est que la diversité est de règle dans le monde rural. Plusieurs oppositions régionales s'y combinent : France de l'Est, France de l'Ouest et diagonale du vide, France des villages et France des hameaux, France des vastes communes et France des communes naines, France des rurbains et France des ruraux profonds, France des jeunes et France des vieux, France des femmes et France des hommes... De multiples contrastes de détail, à l'échelle de l'arrondissement, du canton ou de la commune le bigarrent. Séquelles historiques, contraintes du milieu naturel, accessibilité aux villes, dynamisme de l'environnement socio-économique régional, se marient pour faire du monde rural un étonnant patchwork.

2. 1846-1975 : Exode rural et attraction urbaine

En 1846, la France comptait 27 millions de ruraux. En 1975, elle n'en avait plus que 14 250 000, soit une perte de près de moitié en 130 ans. En 1846, les trois-quarts des Français étaient ruraux. En 1975, ils n'étaient plus qu'un gros quart (27 %) ! C'est dire l'ampleur du déclin démographique qui, jusqu'en 1975, a touché le monde rural. Pourquoi et comment ce déclin ?

I. 1846-1946 : Dix millions de ruraux en moins !

A. 1846 : des densités fortes mais déjà inégales

1846 : c'est l'année où les campagnes françaises ont atteint leur record historique de population et c'est aussi l'année où, pour la première fois, le seuil de 2 000 habitants agglomérés a été retenu pour distinguer les communes rurales des communes urbaines. Ce record avait été atteint à l'issue d'une longue période de croissance qui avait été particulièrement forte dans la première moitié du XIX^e siècle, puisque le nombre des ruraux avait alors augmenté de trois millions de personnes.

Dans cette France rurale « pleine », la densité atteint en moyenne 50 habitants/km². Comme aujourd'hui déjà, le Centre Ouest, la Bretagne, la Normandie, le Centre du Bassin Parisien, la Picardie, le Nord, une partie de la Lorraine, l'Alsace, les Alpes du Nord, la région lyonnaise, la vallée du Rhône et ses bordures sont au-dessus de la moyenne. Le Nord atteint 112 habitants/km², le Haut-Rhin 91, les Côtes-du-Nord 81 (39) ! Comme aujourd'hui aussi, l'Est et le Sud du Bassin Parisien, le Poitou, le Berry, les Landes, la Provence orientale et la Corse sont, avec moins de 40 habitants, bien en-dessous de la moyenne, et les Alpes du Sud, avec 20 habitants/km², en sont plus loin encore. La diagonale du vide est donc esquissée dans la moitié Nord mais elle ne l'est pas au Sud. Le Massif Central est loin d'être dépeuplé. En dehors de la Lozère, qui n'a que 25 habitants/km², la densité y dépasse 40 habitants/km² et monte à 58 dans l'Ardèche et dans le Puy de Dôme, qui sont parmi les départements les plus densément peuplés en ruraux de France ! L'Aquitaine septentrionale et centrale se situe autour de la moyenne et les départements pyrénéens eux-mêmes, en dehors des Pyrénées orientales, dépassent 40 habitants/km². En sens contraire, le littoral méditerranéen, dont la densité dépasse aujourd'hui la moyenne (sauf dans le

Var et les Alpes maritimes) apparaît comme relativement vide (moins de 40 habitants/km² et même moins de 30 pour les Bouches-du-Rhône).

En cent ans, la France va perdre près de 10 millions de ruraux. Elle se retrouve, en 1946, avec 17,6 millions de ruraux et moins de 35 habitants/km². La diagonale du vide la balafre désormais des Ardennes aux Pyrénées, et les Alpes du Sud, la Corse apparaît en blanc sur la carte des densités. Les « déserts » de 1846, avec leurs 20 ou 25 habitants/km², apparaîtraient en 1946 comme honnêtement peuplés. Comment en est-on arrivé là ?

B. L'exode rural : un fait de société

L'impressionnant délestage que connaît la population rurale est à replacer dans l'ensemble de l'évolution éconornique, sociale, culturelle de l'époque. Certaines transformations internes au monde rural vont réduire le nombre des emplois et rendre plus difficile le maintien sur place de la population (39). La disparition ou la réduction de cultures, fortes utilisatrices de main-d'œuvre (lin, chanvre, vigne, sériciculture), a réduit le potentiel d'emploi du monde rural. La disparition des pratiques communautaires (vaine pâture, communaux), qui permettaient aux plus pauvres de survivre, a poussé ceux-ci vers la ville. Le chemin de fer, qui permet la mise en place d'un marché national, et la concurrence étrangère (sur les blés surtout) obligent les exploitations à abandonner, au moins partiellement, la polyculture de subsistance traditionnelle et donc à se spécialiser ou à disparaître. L'étiollement de l'artisanat industriel (métallurgie au bois, textile, verrerie, travail du bois), miné par la concurrence de la grande industrie, et le déclin de l'artisanat de service et du commerce, rongés par la diminution de la population rurale qu'ils desservent, contribuent aussi à réduire l'emploi rural.

Dans le même temps, la ville, elle, grâce à la croissance de l'industrie d'abord, puis à celle du tertiaire, renforce son potentiel d'emplois. Comme le dit J. Pitié, le fait majeur « c'est que les offres de travail se multipliaient dans les villes, et seulement dans les villes (...) Les villes offrirent un refuge, un espoir ou une possibilité de survie » (40). La population urbaine s'enfle au rythme du déclin rural. Elle passe de 9 millions en 1846 à 21 millions en 1946. Alors qu'un Français sur quatre était citadin au départ, on en est à un sur deux en 1930. L'agglomération parisienne passe, à elle seule, de 1,5 millions d'habitants en 1846 à près de 7 millions en 1946.

L'émigration vers les villes, il est vrai, existait depuis longtemps, et particulièrement depuis la première moitié du XIX^e siècle. Au cours des seules années 1831 à 1851, près de 800 000 personnes avaient quitté le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes, régions traditionnelles d'émigration définitive ou temporaire, ainsi que le Maine et la Normandie où l'artisanat textile était durement touché par la concurrence du métier à tisser (11). Mais, après 1846, l'émigration se renforce et, par sa vigueur même, va contribuer au déclin de la population rurale et ce, de deux façons. D'abord parce qu'elle surpasse, en ampleur, le croît naturel de la population rurale. Ensuite parce que, en touchant les classes jeunes, elle réduit le nombre des gens en âge de procréer et contribue à baisser la natalité. Comme celle-ci est également affaiblie, surtout en fin de période, par la diminution de la fécondité, le croît naturel s'ame- nuise alors et la ponction faite par l'émigration n'en pèse que plus lourd sur l'évolution générale de la population rurale.

C. L'exode rural : des oscillations

Selon Ph. Ariès (2) deux phases essentielles doivent être distinguées dans le siècle qui nous intéresse. Entre 1850 et 1918, l'émigration est massive. Les facteurs généraux signalés plus haut jouent à plein. D'autres, plus particuliers, contribuent à accélérer l'exode à certaines époques. C'est la maladie de la pomme de terre et du ver à soie au début de la période ; c'est le phylloxéra qui, à partir de 1865, fait disparaître la vigne de régions entières ; c'est, entre 1880 et 1896, la baisse des prix agricoles que la politique protectionniste de Méline ne parvient pas à enrayer complètement. La guerre de 1914-1918, il est vrai, stoppe l'émigration mais elle tue 675 000 ruraux, en blesse 500 000 et pousse nombre d'autres à ne pas revenir à la terre (11).

Au cours de cette première période toutes les régions ne sont pas touchées au même moment, ni avec la même intensité. Les deux-tiers des départements ont leur maximum de population rurale avant 1861, ce qui signifie que le dépeuplement les a touchés très tôt. Le déclin est particulièrement précoce et profond au Nord-Ouest du Bassin Parisien, dans quelques départements lorrains, sur les marges armoricaines, dans une partie de l'Aquitaine et du Massif Central.

Dans d'autres cas, lorsqu'une forte natalité a pu contrebalancer plus longtemps l'émigration, ou bien lorsque des structures économiques, sociales ou culturelles ont su mieux retenir les candidats potentiels au départ, la population a décliné plus tardivement. C'est ce qui s'est passé en Bretagne, en Vendée, dans le Val de Loire, sur les bordures Nord et Sud du Massif Central, en Gironde, en Corse et dans certains départements de l'Est (Doubs, Vosges, Bas-Rhin), du Nord (Pas-de-Calais) et de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise). Ici, la date de démarrage du déclin est reportée de quelques années ou même de quelques dizaines d'années. Le Finistère, le Morbihan, la Vendée, l'Indre, la Gironde et la Corse ne connaissent leur maximum de population qu'entre 1901 et 1911 (39).

Entre 1918 et 1946, les migrations se poursuivent, mais elles portent sur des effectifs moins nombreux, du fait du délestage antérieur. Elles se maintiennent pour des raisons en partie nouvelles. La mécanisation, puis les débuts de la motorisation, entraînent une réduction des besoins en main-d'œuvre. Il faut 8 fois moins de temps pour faucher un hectare de blé avec une faucheuse-lieuse à traction animale qu'à la faux et la traction mécanique permet encore de diviser ce temps par quatre. Si l'on quitte la campagne, ce n'est plus seulement, comme autrefois, parce que les centres urbains fournissent des emplois. Les jeunes vont chercher en ville un espoir de promotion sociale que le milieu clos et figé de la campagne ne peut guère nourrir. On y va aussi avec l'espoir d'y trouver le confort minimum que n'offrent que rarement les logements ruraux, des conditions de travail différentes et, pour certains (fonctionnaires par exemple), une sécurité. Que certains de ces espoirs aient été déçus, c'est évident ; mais il est indéniable que bon nombre de ruraux, et surtout les jeunes, s'en vont parce qu'ils portent alors en eux une image très positive de la ville.

A l'émigration, qui contribue à éclaircir les rangs des ruraux, s'ajoutent, plus qu'autrefois, les conséquences du vieillissement et de la baisse de la fécondité. Plus du tiers des départements additionnent ainsi un solde migratoire déficitaire et un solde naturel négatif. Jusqu'en 1936, le rythme du déclin est rapide, avec une accélération entre 1931 et 1936. Mais la crise, puis la guerre, vont ralentir l'exode et l'espace

rural va se retrouver, en 1946, avec une population presque équivalente à celle de 1936. Les régions les plus touchées ne sont plus exactement les mêmes qu'avant 1918. Les densités diminuent fortement dans la France intérieure, et particulièrement dans le Massif Central dont on avait vu que certaines zones avaient bien résisté précédemment. Comme, par ailleurs, l'Est et le Sud du Bassin Parisien ainsi que l'Aquitaine s'étaient fortement vidés auparavant, la diagonale du vide fait désormais partie du paysage démographique rural français.

II. 1946-1975 : Encore trois millions de ruraux en moins

Entre 1946 et 1975, la population rurale passe officiellement de 17 600 000 habitants à 14 200 000. Elle diminue donc de près de 20 % en une trentaine d'années. Apparemment rien ne semble avoir changé, et cependant tout n'est plus tout à fait pareil. Les facteurs, les modalités et les rythmes d'évolution de la population rurale ne sont plus les mêmes qu'autrefois et se transforment sensiblement au cours de ces trente années.

Mais avant de les analyser, notons d'abord que l'une des raisons essentielles de la diminution de la population tient tout prosaïquement dans une définition statistique. En effet, l'I.N.S.E.E. considère comme rural tout ce qui n'est pas urbain... Or, l'espace urbain s'est constamment étendu par passage du statut de rural à celui d'urbain pour les communes qui franchissent le cap de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune. Dans une période de croissance démographique, ce sont évidemment plus souvent des communes rurales qui deviennent urbaines que le contraire. L'I.N.S.E.E. a renforcé ce processus normal en étendant sans cesse la définition de l'espace urbain. En 1954, on considère aussi comme urbaines les communes où sont situées une agglomération de plus de 2 000 habitants, même non regroupés au chef-lieu, et celles qui incluent une agglomération s'étendant sur une ou plusieurs communes voisines. En 1962, on élargit la notion d'agglomération. Pour qu'une maison ou un groupe d'habitations soient rattachés à une agglomération, il fallait une distance de moins de 50 m ; il en faudra désormais 200. Cela fait augmenter la population considérée comme agglomérée au chef-lieu et fait donc passer des communes en catégorie urbaine. Cela permet également d'annexer à l'espace urbain beaucoup de communes rurales qui se trouvent en continuité avec des agglomérations citadines. En 1968, l'I.N.S.E.E. complexifie et étend encore la notion d'agglomération urbaine.

Les pertes ainsi subies par l'espace rural sont loin d'être négligeables : 248 communes en 1954, 464 en 1962, 1 595 en 1968, soit un peu plus de 4 millions d'habitants entre 1954 et 1975 (22). Dans les mêmes limites qu'en 1954, la campagne aurait donc légèrement augmenté sa population en 1975 !

Dans cet espace rural croupion, qui est vidé de ses communes les plus dynamiques par leur passage en catégorie urbaine, que se passe-t-il entre 1946 et 1975, ou plutôt entre 1954 et 1975, car on ne peut guère se fier au recensement de 1946.

A. Beaucoup de départs, mais de plus en plus d'arrivées

Entre 1954 et 1975, la population rurale décline constamment, alors que la population urbaine augmente continuellement. C'est un premier constat, bien inquiétant pour le monde rural. Mais l'analyse de l'évolution permet de le nuancer.

TABLEAU IV
EVOLUTION DES POPULATIONS RURALE ET URBAINE ENTRE 1954 ET 1982

(en % par an)	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales	- 0,45	- 0,44	- 0,12	+ 0,86
Communes urbaines	+ 1,86	+ 1,79	+ 1,17	+ 0,31

Sources : I.N.S.E.E.

Le rythme de décroissance de la population rurale, rapide jusqu'en 1968, se ralentit sérieusement entre 1968 et 1975. Le rythme de croissance de la population urbaine, élevé jusqu'en 1968, fléchit nettement entre 1968 et 1975. L'écart entre ces rythmes, qui était de 2,3 % par an entre 1954 et 1962, s'abaisse à 1,3 % entre 1968 et 1975. L'espace rural améliore sa situation, mais son évolution reste négative. L'espace urbain voit se détériorer la sienne, mais sa tendance reste très positive. Comment tout cela s'explique-t-il ?

Entre 1954 et 1962, le bilan migratoire de la population rurale est constamment négatif, ce qui signifie évidemment qu'il y a plus de gens qui quittent la campagne que de gens qui s'y installent et que cela pèse sur l'évolution globale. Mais ce bilan migratoire s'améliore au cours de la période.

TABLEAU V
EVOLUTION DU BILAN MIGRATOIRE DES POPULATIONS RURALE ET URBAINE ENTRE 1954 ET 1982

(en % par an)	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales	- 0,96	- 0,75	- 0,14	+ 0,99
Communes urbaines	+ 1,08	+ 0,97	+ 0,38	- 0,27

Sources : I.N.S.E.E.

Très fortement négatif (environ - 1 % par an) au cours de la première période, encore fortement pendant la deuxième, le bilan migratoire n'est plus que faiblement négatif entre 1968 et 1975. Dans le même temps, le processus est inverse en ville : bilan migratoire très positif entre 1954 et 1968 (environ + 1 %), beaucoup plus réduit, mais encore positif, entre 1968 et 1975.

Comme autrefois, la toile de fond des départs, c'est la possibilité de trouver en ville des emplois que ne procure pas la campagne, et des emplois plus diversifiés, mieux payés, plus réguliers. C'est aussi tout un contexte psycho-social qui joue alors en faveur de la ville, au détriment de la campagne. L'image que beaucoup de ruraux — les jeunes surtout — se font de la ville est positive. La ville apparaît comme le lieu des loisirs, de la liberté, de l'argent facile, du confort, de la diversité. La campagne, au

contraire, est ressentie en négatif. C'est le lieu du travail sans vacances, de la contrainte sociale, de la parcimonie et de la monotonie.

Dans le début des années soixante encore, selon Pl. Rambaud (42), l'image de la ville reste assez positive chez les ruraux. Près du tiers des images que les ruraux en ont alors sont positives (« lieu des distractions, de la liberté, etc. »), 40 % sont neutres (« lieu du travail », ce qui peut avoir une connotation aussi bien positive que négative), alors que 25 % seulement sont négatives (« lieu du bruit, du mouvement etc. »).

Selon les catégories sociales, les motivations de départ peuvent cependant varier. Chez les agriculteurs, qui fournissent l'essentiel du contingent, les salariés vont chercher en ville des salaires supérieurs, un travail plus régulier, des congés. Les exploitants, petits ou moyens, partent plus en ville par obligation que par choix : l'exiguïté des surfaces dont ils disposent, leur faible capacité de financement, leur médiocre niveau technique les poussent à quitter la terre s'ils sont encore en âge de trouver un emploi ailleurs. Les effectifs des artisans de service et des commerçants se délestent en même temps que leur clientèle, alors que le déclin de l'artisanat industriel se poursuit, au moins dans certains secteurs (cuir, papier, textile, fonderie). Les jeunes, qu'ils soient d'une famille agricole ou non, sont nombreux : un tiers des migrants ont entre 20 et 35 ans. S'ils sont diplômés, seule la ville, ou presque, leur offre du travail. S'ils ne le sont pas, la ville propose aux filles des emplois sans qualification (vendeuse par exemple) ou à qualification rapide (employée de bureau, coiffeuse etc.) ; elle offre aux garçons des emplois d'O.S. et de manœuvre dans le bâtiment et dans certaines industries (celles qui travaillent à la chaîne, comme l'automobile).

A ces départs cependant, répondent, et cela de plus en plus au fur et à mesure que l'on avance dans la période, des arrivées en milieu rural. Il s'agit de retours à l'occasion de la retraite. Bien qu'assez faibles numériquement (environ 10 % des gens qui reviennent), ces retours contribuent à vieillir les campagnes qui sont préférentiellement choisies, c'est-à-dire une vaste auréole, autour de Paris, qui va jusqu'à l'Yonne, la Nièvre et la Loire moyenne, ainsi que la périphérie des grandes agglomérations de la Côte d'Azur. Mais les gros bataillons d'arrivants sont formés par les non-retraités et leur famille. Certains s'installent à l'occasion d'une décentralisation d'entreprise, d'autres recherchent dans des campagnes plus ou moins profondes, mais généralement méridionales, un style de vie plus écologique. L'immense majorité est cependant formée par les citadins qui viennent résider dans les campagnes périurbaines. Le mouvement démarre dans les années cinquante autour de l'agglomération parisienne, dans les années soixante vers les grandes villes de province ; mais il n'atteindra toute son ampleur qu'à la fin des années 70. C'est pourquoi nous en traiterons dans le chapitre suivant.

B. De moins en moins d'enfants

Dans le temps même où le bilan migratoire de la population rurale s'améliore pour n'être plus qu'à peine négatif, le bilan naturel, lui, se détériore jusqu'à devenir à peu près nul entre 1968 et 1975 (tableau VI).

Entre 1954 et 1962, le bilan naturel de la campagne est déjà largement décollé de

TABLEAU VI

EVOLUTION DU BILAN NATUREL DES POPULATIONS RURALE ET URBAINE ENTRE 1954 ET 1982

(en % par an)	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales	+ 0,51	+ 0,31	+ 0,03	- 0,12
Communes urbaines	+ 0,79	+ 0,83	+ 0,79	- 0,58

Sources : I.N.S.E.E.

celui de la ville mais il est encore solidement positif. Pendant les périodes intercensitaires suivantes, alors que la ville maintient le sien au même niveau, celui de la campagne s'effondre. Pourquoi ? La population rurale est victime à la fois d'une détérioration très sensible de sa natalité et du non-abaissement de sa mortalité alors que, au même moment, la natalité se maintient en ville à un haut niveau et la mortalité s'abaisse.

TABLEAU VII

EVOLUTION DES TAUX DE MORTALITE ET DE NATALITE DES POPULATIONS RURALE ET URBAINE (1954-1982)

Taux brut en ‰	1954-1962		1962-1968		1968-1975		1975-1982	
	Mortal.	Natal.	Mortal.	Natal.	Mortal.	Natal.	Mortal.	Natal.
Communes rurales	13,4	18,5	13,1	16,2	13,2	13,4	12,5	11,2
Communes urbaines	11,0	18,9	10,5	18,7	10,0	17,9	9,6	15,4

Sources : I.N.S.E.E.

Entre 1954 et 1962, le taux de natalité de la population est à peu près identique à celui de la ville (entre 18 et 19 ‰) ; c'est le temps fort du baby-boom. Le taux de mortalité, par contre, est supérieur de 2,4 ‰. Car les ruraux sont, en moyenne, plus âgés que les citadins. Entre 1968 et 1975, les écarts se sont beaucoup élargis. La natalité urbaine reste vers 18 ‰, celle des ruraux est tombée vers 13 ‰. La mortalité des citadins est descendue à 10 ‰ quand celle des ruraux s'est maintenue vers 13 ‰. La natalité rurale s'est affaïssée sous l'effet cumulé de l'amenuisement, par l'exode rural, des classes en âge de procréer (entre 20 et 35 ans surtout) et de la diminution de la fécondité qui, depuis 1965, touche les campagnes comme les villes. La ville est, elle aussi, atteinte par l'affaiblissement de la fécondité mais l'installation des ruraux jeunes, en gonflant les classes en âge de procréer, permet de maintenir la natalité. La baisse de la natalité rurale n'est pas compensée, comme en ville, par un abaissement du taux de mortalité. En effet, la baisse que l'on pourrait attendre de l'amélioration de l'hygiène, du suivi médical et de l'alimentation est contrebalancée par le vieillissement de la population.

Victime du cisaillement produit par l'abaissement de la natalité et le maintien de la mortalité, le solde naturel s'affaïsse donc pour devenir proche de zéro entre 1968 et 1975. Heureusement pour la campagne, le solde migratoire s'améliore au même

moment plus vite que ne se détériore son solde naturel. Conséquence, le déficit global se réduit et le rythme de dépopulation passe de $- 0,45 \%$ par an entre 1954 et 1962 à $- 0,12 \%$ entre 1968 et 1975. Mais la combinaison de ces facteurs et leurs implications spatiales donnent à chaque période intercensitaire un parfum particulier.

C. 1954-1962 : Urbanisation sauvage et désertification rurale

Entre 1954 et 1962, on l'a vu, le nombre des ruraux diminue à un rythme rapide : $- 0,45 \%$ par an. Cette baisse touche la quasi-totalité des campagnes. Six arrondissements sur sept voient leur population rurale diminuer ; près de la moitié perdent plus de $0,5 \%$ par an. La débâcle démographique est particulièrement accusée en Bretagne, Basse-Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Limousin, Auvergne, Alpes, Midi-Pyrénées (carte 9). Seuls s'en tirent un peu mieux l'Île-de-France (mais pas tout entière), la Lorraine industrielle et localement l'Alsace, le littoral méditerranéen central et oriental, la Corse (mais les résultats du recensement y sont peu sûrs) et le pourtour de quelques grandes agglomérations (Lille, Caen, Nantes, Bordeaux, Lyon). C'est ici que se localisent les rares arrondissements (1 sur 12) où les gains soient supérieurs à $0,3 \%$ par an.

Dans ces conditions, on comprend que l'évolution dans les communes rurales hors-ZPIU soit catastrophique.

TABLEAU VIII

VARIATION DE LA POPULATION DES COMMUNES RURALES EN-ZPIU ET HORS-ZPIU ENTRE 1954 ET 1982

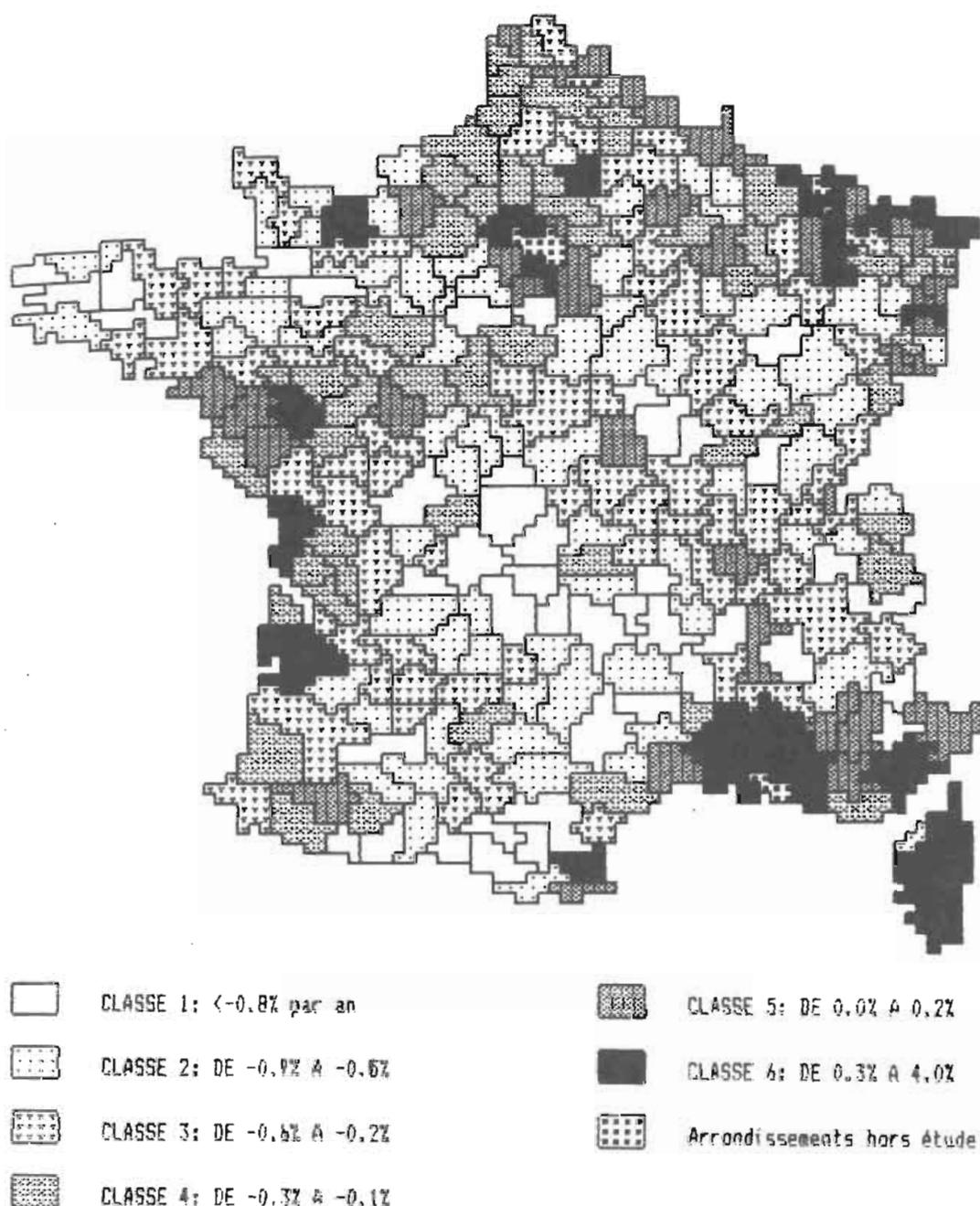
en % par an	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales en ZPIU	+ 0,27	+ 0,57	+ 1,28	+ 1,93
hors ZPIU	- 0,80	- 0,87	- 0,75	+ 0,50
Ensemble des communes rurales	- 0,45	- 0,44	- 0,12	+ 0,86

Sources : I.N.S.E.E.

Les communes rurales profondes perdent chaque année près de 1% de leur population alors que, déjà, les communes urbaines connaissent un léger gain.

Les communes les plus petites sont également les plus touchées (tableau IX). Les communes de moins de 200 habitants perdent chaque année au moins 1% de leur population, ce qui est énorme. Celles de 200 à 1 000 habitants évoluent encore négativement. Seules les communes de plus de 1 000 habitants connaissent une certaine croissance.

Dans cet étiolement généralisé, le bilan naturel commence à avoir sa part. Certes, il est encore nettement positif ($+ 0,5 \%$ par an environ) mais est déjà bien en retrait par rapport à celui de la ville ($+ 0,8 \%$). En outre, dans une partie de l'espace rural, le bilan fléchit sérieusement. Cela se sent déjà dans les communes rurales profondes (tableau X).



Carte 9. — Evolution de la population entre 1954 et 1962.

Dans les communes rurales hors-ZPIU, les plus vieilles, le bilan naturel est en dessous de la moyenne rurale et il n'est plus guère équivalent qu'à la moitié du bilan naturel urbain. Celui des communes urbaines, au contraire, n'est pas très loin du niveau urbain.

Le fléchissement du bilan naturel se sent mieux encore lorsque l'on en fait l'analyse par taille de communes (tableau XI). Dans les communes les plus petites, qui sont aussi les plus vieilles, le bilan naturel s'éloigne de la moyenne. Dans les communes de moins de 50 habitants, il n'est pas très loin de zéro, c'est-à-dire que les naissances y surpassent de peu les décès. La situation s'améliore un peu entre 50 et 100 habitants et elle est ensuite proche de la moyenne.

TABLEAU IX

EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE SELON LA TAILLE DES COMMUNES ENTRE 1954 ET 1982
(en % par an)

Taille des communes rurales	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
moins de 50 hab.	- 2,54	- 2,24	- 2,39	- 2,25
50 - 99	- 1,59	- 1,79	- 1,90	- 0,97
100 - 199	- 1,06	- 1,37	- 1,45	- 0,31
200 - 499	- 0,66	- 0,92	- 0,84	+ 0,36
500 - 999	- 0,24	- 0,38	- 0,06	+ 0,99
1 000 - 1 999	+ 0,21	+ 0,17	+ 0,68	+ 1,34
2 000 ou plus	+ 0,53	+ 0,42	+ 1,08	+ 1,67
Ensemble des communes rurales	- 0,45	- 0,44	- 0,12	+ 0,86

TABLEAU X

EVOLUTION DU BILAN NATUREL DES COMMUNES RURALES EN-ZPIU ET HORS-ZPIU ENTRE 1954 ET 1982

en % par an	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales en ZPIU	+ 0,67	+ 0,54	+ 0,31	+ 0,17
hors ZPIU	+ 0,43	+ 0,20	- 0,13	- 0,28
Ensemble des communes rurales	+ 0,51	+ 0,31	+ 0,03	- 0,12

TABLEAU XI

EVOLUTION DU BILAN NATUREL DE LA POPULATION RURALE
SELON LA TAILLE DES COMMUNES ENTRE 1954 et 1982
(en % par an)

Taille des communes	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
moins de 50 hab.	+ 0,15	- 0,14	- 0,55	- 0,85
50 - 99	+ 0,35	+ 0,10	- 0,33	- 0,54
100 - 199	+ 0,45	+ 0,18	- 0,22	- 0,41
200 - 499	+ 0,50	+ 0,25	- 0,11	- 0,27
500 - 999	+ 0,52	+ 0,33	+ 0,03	- 0,11
1 000 - 1 999	+ 0,54	+ 0,37	+ 0,15	0
2 000 ou plus	+ 0,58	+ 0,44	+ 0,27	+ 0,15
Ensemble des communes rurales	+ 0,51	+ 0,31	+ 0,02	- 0,12

Sources : I.N.S.E.E.

La relative médiocrité du bilan naturel n'est pas due à un tassement de la fécondité. Même si elle n'est plus tout à fait ce qu'elle était juste après la guerre, la fécondité reste nettement plus vigoureuse qu'en ville (indice 1,54 contre 1,21)¹. Et c'est elle qui permet à la population rurale d'avoir une natalité comparable à celle des citadins : les classes de jeunes adultes en âge de procréer ont été entamées par l'émigration mais elles ont, en moyenne, plus d'enfants qu'en ville. Par contre, rien ne vient compenser le poids du vieillissement sur la mortalité rurale. C'est ce qui explique que le taux de mortalité des ruraux soit notablement supérieur à celui des citadins (13,4 ‰ contre 11,0 ‰) et donc que leur bilan naturel soit moins favorable que celui des citadins.

C'est cependant du côté du bilan migratoire qu'il faut chercher, entre 1954 et 1962, la réponse au déclin accéléré de la population rurale. Ce bilan est alors catastrophique : - 1 % par an ! A l'époque, tout se ligue contre l'espace rural. C'est, pour les agriculteurs la pleine période de la mécanisation et de la motorisation : entre 1955 et 1970 le nombre de tracteurs est multiplié par 4 et les agriculteurs qui ne peuvent y accéder se sentent déclassés économiquement, socialement, psychologiquement. C'est le temps de l'ouverture sur le Marché Commun. Le paysan devient agriculteur ; une autre agriculture est en train de naître, qui demande moins de bras, plus de capitaux, plus de moyens techniques. Alors que le rythme de diminution du nombre des exploitations n'avait dépassé qu'exceptionnellement - 0,5 % entre 1942 et 1955, il atteint - 2,5 % par an entre 1955 et 1970 ! C'est toute la population agricole — c'est-à-dire les actifs et leur famille — qui est touchée ; elle se montait à 8 170 000 personnes en 1955, elle n'en compte plus que 5 970 000 en 1970. Les ruraux non agricoles — beaucoup moins nombreux il est vrai — accompagnent le mouvement ; ils sont chassés par l'amenuisement de leur clientèle ou, pour les jeunes, par le manque d'emplois.

Au moment même où l'emploi se réduit à la campagne, la ville n'a jamais été aussi attractive. La France s'industrialise, se tertiarise et c'est la ville qui en profite seule ou presque. Elle offre tant d'emplois, qualifiés ou non, pour les femmes comme pour les hommes, que les ruraux ne suffisent pas et que l'on fait appel à la main-d'œuvre étrangère. De surcroît, la ville garde encore, pour les ruraux, son image positive. Tout un état d'esprit se maintient qui persuade les ruraux qui ne partent pas qu'ils sont des « demeurés » dans tous les sens du terme.

Au total, c'est selon R. Calmès et al., entre 11 et 16 % des ruraux recensés en 1954 qui, selon les régions partent en ville, soit 2 360 000 personnes (11). Les zones à fort exode (environ 2 % par an ou plus) se situent plutôt dans la moitié Est du pays (de la Normandie au Languedoc) et dans le Massif Central ; les départements dépassent même 3 % par an dans la Région parisienne. Dans l'Ouest, le Sud-Ouest, l'Alsace, le

1. Nous avons employé l'indice mis au point par J. Herbin (27), indice qui a l'intérêt, au contraire du taux brut de reproduction habituellement utilisé, d'être disponible par arrondissement. C'est indice met en rapport, « d'une part le nombre de garçons et de filles de 0 à 4 ans révolus, qui fournit la quasi-totalité des naissances survenues pendant les cinq années antérieures à la date d'observation et, d'autre part, les cinq groupes de population féminins, âgés de 20 à 44 ans révolus, qui fournissent la quasi-totalité des mères ayant engendré ces enfants ». Chaque groupe quinquennal est pondéré par un coefficient correspondant à la part approximative qu'il prend dans la fécondité globale. D'où l'indice :

$$10 (M 0 - 4 + F 0 - 4)$$

$$4 (F 20 - 24) + 7 (F 25 - 29) + 5 (F 30 - 34) + 3 (F 35 - 39) + 1 (F 40 - 44)$$

rythme des départs est inférieur à 2 %. Dans les régions les plus urbanisées, les ruraux s'installent de préférence dans leurs villes régionales. Ailleurs, ils quittent plus souvent leur région pour s'en aller principalement vers l'agglomération parisienne.

Les arrivées dans l'espace rural ne sont tout de même pas négligeables. Des retraités regagnent leur région natale. D'autres s'installent dans le Midi méditerranéen et contribuent, en même temps que le tourisme, à faire croître la population sur le littoral et le proche arrière-pays. Ailleurs, c'est une rurbanisation encore discrète qui explique la croissance, modeste le plus souvent, des arrondissements dominés par une grande agglomération. Ici, et c'est surtout vrai dans la Région parisienne, alors que les ruraux s'installent en masse dans les H.L.M. urbaines, certains citadins prennent le chemin inverse, mais en s'arrêtant alors dans la proche périphérie de leur ville. Ces implantations en milieu périurbain sont toutefois d'ampleur encore modeste.

Le tableau XII montre bien que quelque chose est en train de se produire, puisque le bilan migratoire des communes rurales des ZPIU est nettement meilleur que celui

TABLEAU XII

EVOLUTION DU BILAN MIGRATOIRE DES COMMUNES RURALES EN-ZPIU ET HORS-ZPIU ENTRE 1954 ET 1982

en % par an	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
Communes rurales : en ZPIU	- 0,40	+ 0,03	+ 0,97	+ 1,76
hors ZPIU	- 1,23	- 1,07	- 0,63	+ 0,78
Ensemble des communes rurales	- 0,96	- 0,75	- 0,14	+ 0,99

TABLEAU XIII

EVOLUTION DU BILAN MIGRATOIRE DE LA POPULATION RURALE
SELON LA TAILLE DES COMMUNES ENTRE 1954 ET 1982

(en % par an)

Taille des communes	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982
moins de 50 hab.	- 2,69	- 2,10	- 1,84	- 1,40
50 - 99	- 1,93	- 1,89	- 1,57	- 0,42
100 - 199	- 1,51	- 1,55	- 1,23	+ 0,10
200 - 499	- 1,16	- 1,17	- 0,73	+ 0,64
500 - 999	- 0,77	- 0,71	- 0,09	+ 1,10
1 000 - 1 999	- 0,32	- 0,20	+ 0,53	+ 1,34
2 000 ou plus	- 0,04	- 0,02	+ 0,81	+ 1,52
Ensemble des communes rurales	- 0,74	- 0,75	- 0,14	+ 0,99

des communes rurales profondes. Cependant, ce bilan reste fortement négatif et reste donc sans commune mesure avec celui des villes qui dépasse alors + 1 % par an.

A une autre échelle, on sent bien également que rares encore sont, dans l'espace rural, les espaces attractifs. En effet, le bilan migratoire est négatif, quelle que soit la taille des communes (tableau III). Dans les communes de moins de 500 habitants, le déficit migratoire est considérable. Il dépasse 1 % par an au moins et tourne vers 2 % ou plus dans les communes de moins de 100 habitants. Dans les autres communes le bilan est négatif, mais il est tout proche de zéro dans les communes les plus peuplées (2 000 habitants et plus).

D. 1962-1968 : un début d'amélioration mais les contrastes s'accroissent

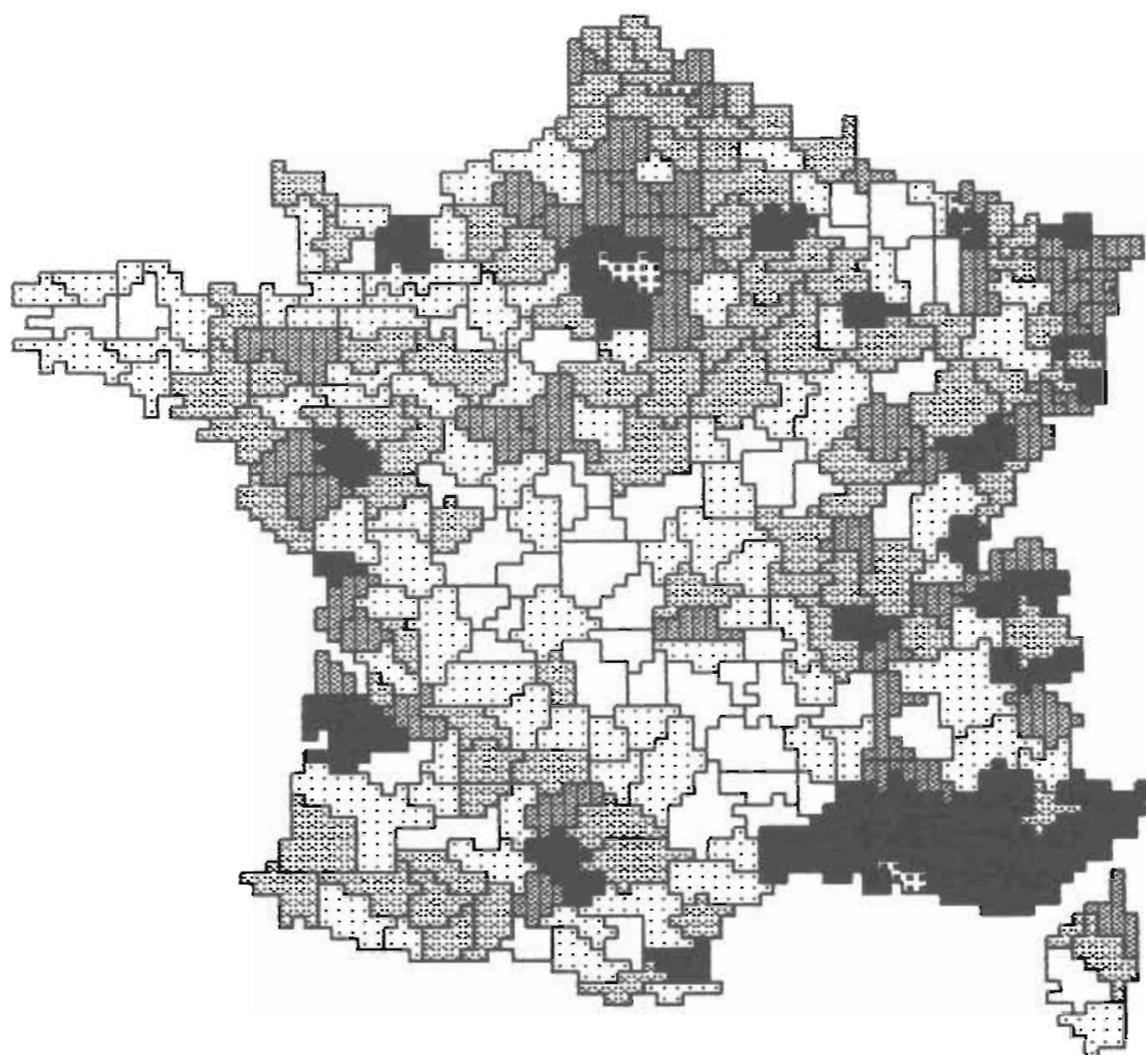
Entre 1962 et 1968, un certain nombre de choses commencent à changer, bien qu'apparemment le rythme du dépeuplement rural soit resté le même (-0,44 % par an). Un arrondissement sur quatre est maintenant en progrès contre un sur sept précédemment ; un arrondissement sur dix a augmenté de plus de 0,4 % par an.

C'est maintenant toute l'Ile-de-France qui progresse ainsi qu'une auréole qui l'entoure au Nord et à l'Est (carte 10). En Lorraine, la situation s'est plutôt dégradée mais l'Alsace est presque partout en augmentation, de même que le Nord-Est de la Franche-Comté. La croissance a gagné la Haute-Savoie, la vallée du Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence. Le rythme d'accroissement s'est accéléré dans la Région Parisienne et surtout dans le Sud-Est, où il dépasse 1,5 % par an dans plusieurs arrondissements. Quelques secteurs, déjà en croissance précédemment, s'élargissent ; c'est le cas vers Bordeaux. Dans quelques autres arrondissements, le plus souvent commandés par une grande agglomération, l'évolution devient positive (Rennes, Clermont-Ferrand, Dijon, Toulouse et deux arrondissements voisins).

Ailleurs, si la situation s'est à peu près maintenue dans l'Ouest, elle s'est plutôt dégradée en Bourgogne, dans le Massif Central, dans le Sud-Ouest et en Corse. Le pourcentage des arrondissements en déclin très rapide (- 1,0 % par an et en dessous) est passé de 10 à 15 %.

Les contrastes spatiaux s'accroissent donc puisqu'il y a à la fois plus d'arrondissements en très forte croissance et plus également en très vif déclin. Cette tendance est confirmée par l'exagération des écarts entre les communes rurales des ZPIU, qui améliorent leur situation (+ 0,6 % par an contre + 0,3 % précédemment), et les autres où elle se dégrade (- 0,9 % contre - 0,8 auparavant). Elle est confirmée également par l'élargissement des écarts entre les mieux placées des communes rurales, qui croissent désormais légèrement (de 1 000 à 2 000 habitants : + 0,2 % par an), et les plus mal placées (moins de 50 habitants : - 2,2 % par an) (tableau IX).

La dégradation de la situation de beaucoup d'arrondissements est due à la péjoration de leur bilan naturel. Pour l'ensemble de la population rurale, le solde naturel s'amenuise (+ 0,3 % par an contre + 0,5 %) et s'écarte désormais fondamentalement de celui des villes qui se maintient (+ 0,8 %). Ce n'est pas encore le résultat de la forte baisse de fécondité qui s'amorce en France en 1965, puisque l'indice de reproduction se maintient bien (1,57 contre 1,54 auparavant). C'est donc le vieillissement,



	CLASSE 1: < -1.0% par an		CLASSE 4: DE 0.0% A 0.4%
	CLASSE 2: DE -1.0% A -0.5%		CLASSE 5: DE 0.5% A 4.6%
	CLASSE 3: DE -0.4% A -0.1%		Arrondissements hors étude

Carte 10. — Evolution de la population entre 1962 et 1968.

causé par l'exode rural des jeunes et les retours en retraite, qui explique à la fois la baisse de la natalité (de 18,5 à 16,2 ‰, alors qu'elle se maintient en ville), le maintien d'une mortalité plus forte qu'en ville (13,1 ‰ contre 10,5 ‰) et donc la diminution du solde naturel. C'est le moindre vieillissement des communes rurales des ZPIU qui justifie leur bilan naturel plus avantageux que celui des autres communes (+ 0,5 ‰ contre + 0,2 ‰). C'est également cela qui explique que le bilan naturel soit d'autant plus médiocre que les communes sont moins peuplées et que, d'ores et déjà, le solde soit négatif dans les communes de moins de 50 habitants, alors qu'il reste bien positif dans celles de plus de 2 000 habitants (+ 0,4 ‰) (tableau XI).

Le solde migratoire s'améliore par rapport à la période 1954-1962 (− 0,75 ‰ par an, contre − 1,0 ‰), tout en restant très négatif. L'écart avec la ville se réduit un peu

puisque le bilan urbain est lui-même légèrement moins positif (+ 1,0 % contre + 1,1 %). Les départs sont donc moins nombreux (2 000 000 personnes) quoiqu'ils touchent la France entière (mais surtout le Massif Central, Midi-Pyrénées, la Bretagne et le Centre-Ouest), à l'exception du Sud-Est méditerranéen et de la périphérie des grandes villes (11). Le rythme de diminution de la population agricole se maintient, mais la masse disponible s'amenuise et donc le nombre de départs se restreint.

Les installations dans l'espace rural, par contre, se font plus nombreuses et portent sur 1 300 000 personnes. Ce sont à la fois des retours de retraités et des arrivées de citadins actifs. Les retraités se retirent un peu partout, mais ils s'installent préférentiellement sur la Côte d'Azur et son arrière-pays, ainsi que dans une vaste auréole de départements qui entoure l'Ile-de-France et qui s'élargit, au Sud, jusqu'au-delà de la Loire (Berry), au Sud-Est, jusqu'à la Nièvre et à l'Yonne (11). Les citadins, eux, sont plus nombreux à s'installer dans la périphérie des villes. Les zones rurales s'élargissent autour des grandes agglomérations et s'esquissent autour des villes plus modestes. Car le mouvement, timidement commencé dans la période précédente, commence à prendre de l'ampleur. L'image de la campagne devient plus positive et les Français sont plus nombreux à pouvoir réaliser leur rêve de posséder une maison individuelle et de vivre dans la chlorophylle... C'est ce qui explique, pour l'essentiel, sauf dans le Midi Méditerranéen, l'extension de la plupart des espaces de croissance démographique et l'accélération de la progression de certains autres. Le bilan migratoire des communes rurales des ZPIU ne devient-il pas, pour la première fois, positif (de bien peu, il est vrai, + 0,03 ‰...) alors qu'il était encore nettement négatif précédemment (- 0,4 ‰).

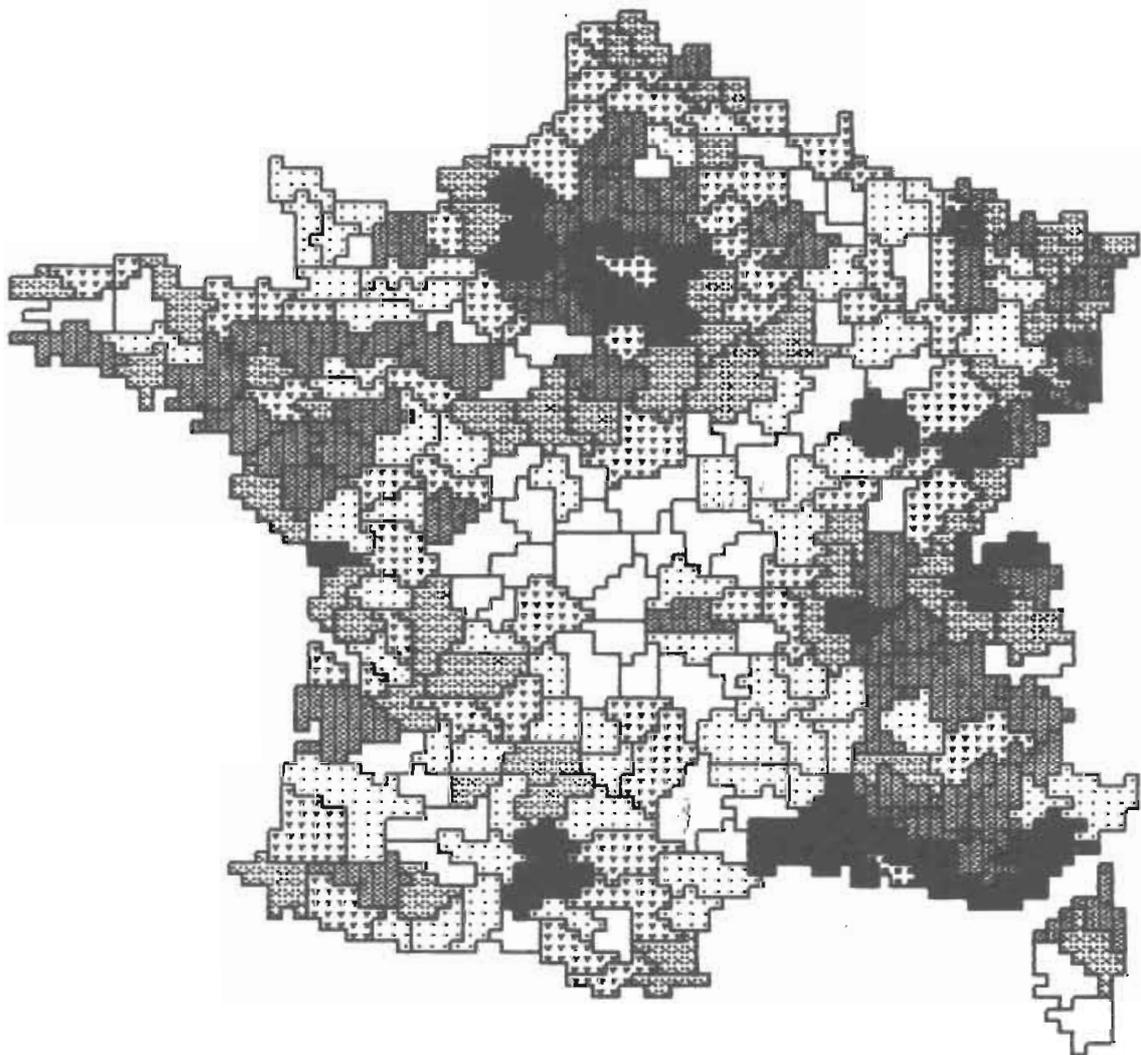
Le bilan migratoire des communes hors-ZPIU, par contre, ne s'améliore guère (- 1,1 % contre - 1,2 %). Celui des communes rurales les plus petites est toujours aussi mauvais ; celles de moins de 500 habitants ont un déficit migratoire supérieur à la moyenne (entre - 2,1 et - 1,2 %) alors que les plus importantes (1 000 habitants et plus) n'ont qu'un solde légèrement négatif. Les petites communes et les communes rurales hors-ZPIU, avec un bilan migratoire presque inchangé et un solde naturel amenuisé, voient donc leur situation se dégrader par rapport aux communes les plus peuplées ou les plus proches des villes. On comprend que les contrastes démographiques se soient exaspérés, entre 1962 et 1968, par rapport à la période précédente.

E. 1968-1975 : déclin stoppé mais les contrastes demeurent

La période 1968-1975 voit surgir un événement nouveau et se confirmer certaines tendances. La nouveauté, c'est que le déclin de la population rurale est, globalement, presque stoppé. La perte n'est plus que de - 0,1 % par an, alors qu'elle se maintenait depuis le début des années cinquante vers - 0,4 %. Comme la progression de la population citadine est fortement freinée (de + 1,8 % à + 1,2 %), l'écart se réduit, tout en restant fort important.

Les espaces en croissance démographique se sont nettement étendus et renforcés par rapport à la période précédente. Plus de 40 % des arrondissements ont connu une évolution positive (contre un quart précédemment) et plus de 1 sur 4 atteint ou dépasse le rythme de + 0,5 % par an, contre 1 sur 10 précédemment. Ces arrondisse-

ments en progrès occupent désormais un ovale de 150 km de longueur autour de Paris, avec des pôles de croissance considérable en Ile-de-France (carte 11). Ils s'étendent sur la presque totalité de Rhône-Alpes et de Provence-Côte d'Azur, avec des scores particulièrement élevés en Languedoc oriental et Provence. Le Sud de la Bretagne est désormais presque entièrement en progression, de même que la Basse-Loire, la Vendée, les Charentes. Dans les autres zones localement en progrès auparavant (Lorraine industrielle, Est de la Franche-Comté), peu de changement. Il en va de même dans les zones précédemment en déclin ; sauf dans le piémont pyrénéen, qui est en progrès, le mieux alterne avec le plus mal.



	CLASSE 1: <-1.0% par an		CLASSE 5: DE 0.5% à 1.4%
	CLASSE 2: DE -1.0% à -0.4%		CLASSE 6: DE 1.5% à 4.6%
	CLASSE 3: DE -0.5% à -0.1%		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: DE 0.0% à 0.4%		

Carte 11. — *Evolution de la population entre 1968 et 1975.*

Dans ces conditions, il est normal que les communes rurales des ZPIU aient, par rapport à 1962-1968, doublé le rythme de leur progression (+ 1,3 % contre + 0,6 % par an), quand les communes hors-ZPIU ne faisaient que légèrement mieux (- 0,75 % contre - 0,9 %). Le score des petites communes (moins de 200 habitants) est plus médiocre qu'avant (entre - 2,4 % et - 1,4 %), celui des moyennes (200 à 1 000 habitants) un peu meilleur (entre - 0,8 % et - 0,1 %), et celui des plus grandes s'est beaucoup amélioré puisqu'elles progressent désormais fortement (entre + 0,7 et + 1,1 %) (tableau IX). Malgré une amélioration d'ensemble, des contrastes se maintiennent donc, ou parfois s'aggravent, entre les différents types d'espace.

Ceci s'explique par la confirmation de tendances précédemment reconnues. Le bilan naturel, encore en recul, est désormais nul, alors qu'il se maintient au même niveau qu'avant en ville (+ 0,8 % par an). C'est maintenant aussi bien la fécondité qui baisse (1,36 contre 1,57 précédemment), que la natalité (13,4 ‰ contre 16,2 ‰ entre 1962 et 1968), du fait du vieillissement qui se poursuit malgré des signes de rajeunissement des populations rurbaines. L'écart entre le taux de natalité de la ville et celui de la campagne est désormais considérable (4,5 points en faveur des villes). Le vieillissement maintient la mortalité au même niveau que précédemment (13,2 ‰) alors que celle-ci baisse encore un peu en ville pour atteindre 10 ‰. Dans les communes rurales des ZPIU, qui sont plus jeunes, le bilan naturel est encore positif (+ 0,3 % par an) quand il ne l'est déjà plus dans les autres (- 0,1 %). De même, il est déjà négatif ou presque nul dans toutes les communes de moins de 1 000 habitants, et à peine positif au-dessus (tableau XI). Dans de vastes portions d'espace rural, les décès sont donc, dès la période 1968-1975, plus nombreux que les naissances.

Heureusement, dans le même temps le bilan migratoire s'est redressé. Il n'est désormais pas loin d'être nul (- 0,1 %), alors qu'il avait été si longtemps très négatif. C'est que les mouvements décelés précédemment s'amplifient, et principalement les installations de citadins dans les espaces périurbains, au point qu'un fait sans précédent se produit : des communes rurales (en l'occurrence celles des ZPIU) ont un bilan migratoire très supérieur à celui des villes prises dans leur ensemble (+ 1 % par an contre + 0,4 %). Comme l'exode rural se ralentit et que les retours de retraités se font plus nombreux, l'espace rural profond lui-même, tout en gardant un bilan largement négatif (- 0,6 %), améliore nettement son score précédent (- 1,1 %). Cela se traduit aussi dans l'évolution du bilan migratoire par taille de communes. L'amélioration est générale dans toutes les catégories. Le solde, qui était auparavant négatif partout, ne l'est plus que pour les communes de moins de 500 habitants. Il est presque équivalent à zéro pour les communes de 500 à 1 000 habitants, et il devient très positif pour celles de plus de 1 000 habitants. On constate cependant que l'écart entre les plus mal placées et les autres se maintient, de même que celui qui sépare les communes rurales en-ZPIU des communes hors-ZPIU (tableaux XII et XIII).

Conclusion

La période de 130 ans qui court de la deuxième moitié du XIX^e siècle au troisième quart du XX^e siècle a été, pour la population rurale française, une période de mutations profondes et souvent difficiles. La population s'est considérablement délestée et

se retrouve, sur de vastes espaces, très éclaircie. C'est que, à peu près constamment, des ruraux ont quitté des campagnes où l'emploi s'amenuisait pour des villes où le travail se multipliait.

Mais, par delà ces constantes, chaque période garde une certaine originalité. La plus proche de nous (1954-1975), voit la continuation d'une tendance ancienne (l'amenuisement du solde naturel par vieillissement et baisse de la fécondité) et l'apparition d'une tendance nouvelle (la diminution du déficit migratoire par arrivée de citadins et de retraités à la campagne). Dans la dernière période intercensale (1968-1975), un équilibre jamais réalisé jusqu'ici est atteint. La population rurale est presque stabilisée et cela parce que le déficit migratoire, désormais faible, est à peu près compensé par un solde naturel maintenant à peine positif. La période suivante voit s'exagérer, au-delà des prévisions, ces tendances, et revenir à un déséquilibre, mais cette fois, complètement inversé.

3. 1975-1982 : exode urbain et attraction rurale

Entre 1975 et 1982, un fait sans précédent depuis plus d'un siècle se produit. La population rurale s'est accrue et elle l'a fait à un rythme qui a étonné les plus optimistes. Que s'est-il donc passé au cours de ces sept années ?

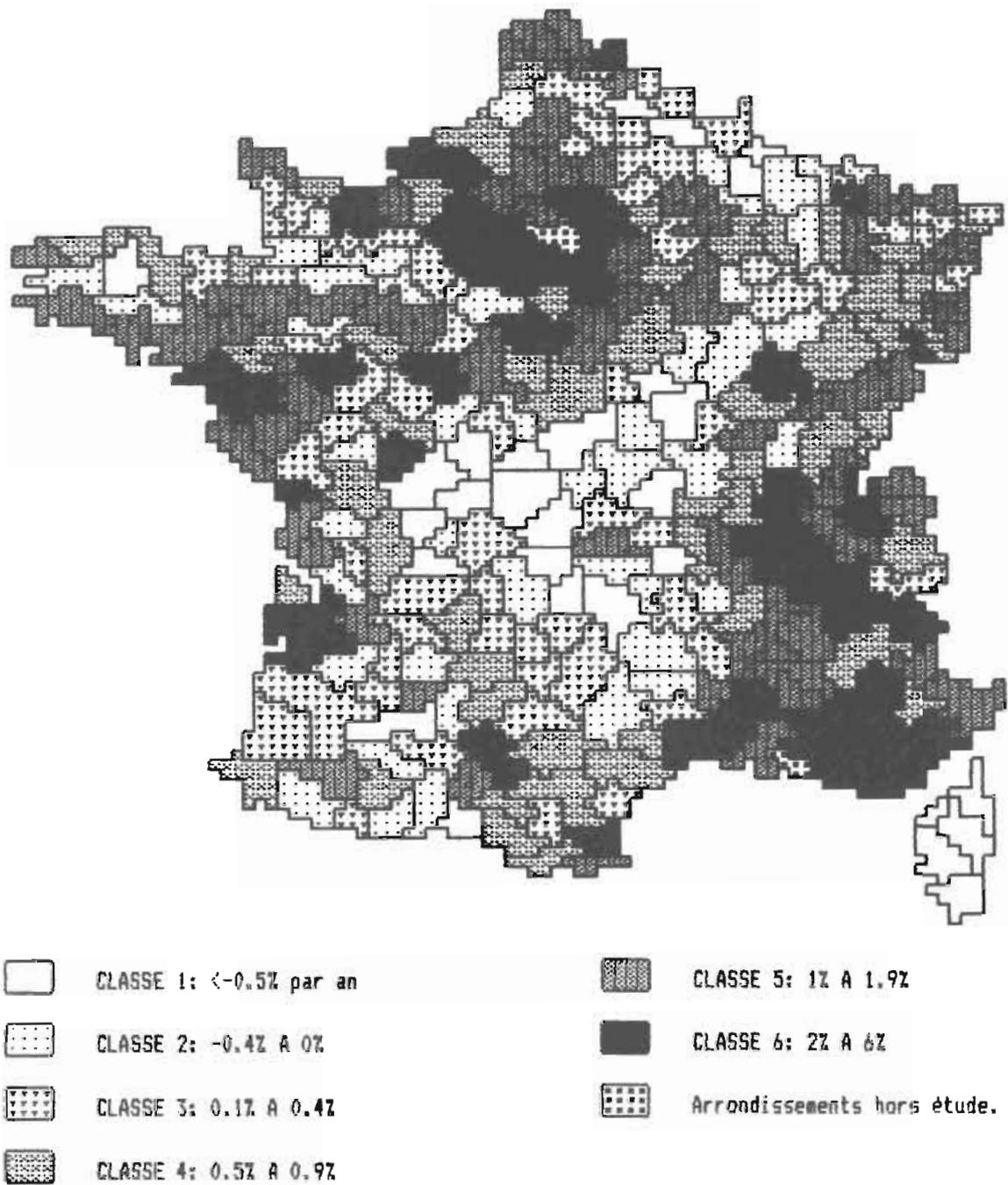
I. Une croissance trois fois supérieure à celle des villes

Alors que la population rurale avait encore légèrement régressé au cours de la période précédente ($- 0,12$ % par an), elle se met à augmenter, entre 1975 et 1982, au rythme incroyable de près de 1 % par an ! Alors que, depuis des décennies, la population rurale diminuait quand celle des villes se multipliait, voilà que le nombre des ruraux augmente trois fois plus vite que celui des citadins ($+ 0,9$ % par an contre $+ 0,3$). Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'il n'est pas dû à la poussée démographique de quelques secteurs limités de l'espace rural.

A. Trois arrondissements sur quatre en augmentation

Dans les trois-quarts des arrondissements, la population des campagnes a augmenté, peu ou prou (carte 12). La hausse dépasse la moyenne ($+ 0,9$ %) à l'Est du Rhône et de la Saône, le long d'une bonne partie des littoraux et dans un rayon de 200 km environ autour de Paris. Les hausses les plus rapides (2 à 6 % par an) se localisent en Provence, en Languedoc oriental, dans la région lyonnaise et grenobloise, en Ile-de-France et dans les arrondissements influencés par de grandes agglomérations (Nantes, Bordeaux, Toulouse, etc.), encore que la présence de celles-ci soit parfois bien discrète comme dans le Nord, en Lorraine et dans le Massif Central. Des régions considérées longtemps comme très critiques connaissent aujourd'hui des hausses fortes (Bretagne littorale, Centre-Ouest) ou même considérables (Alpes du Sud, Provence intérieure).

Les seules zones de déclin démographique qui soient vastes et compactes se situent toujours dans la diagonale du vide et spécialement dans le Massif Central, en Bourgogne et en Champagne-Ardenne. Toutefois, cette diagonale n'est plus massivement un espace en déclin démographique. Elle est fragmentée dans l'Est du Bassin Parisien et, dans le Sud-Ouest, les arrondissement en décroissance sont désormais rares, sauf



Carte 12. — *Evolution de la population entre 1975 et 1982.*

dans les Pyrénées. En dehors de la diagonale du vide, les espaces en difficulté sont moins vastes (Bretagne intérieure, marges armoricaines septentrionales, Lorraine), à l'exception de la Corse qui continue à perdre massivement sa population rurale (2 à 7 % par an selon les arrondissements).

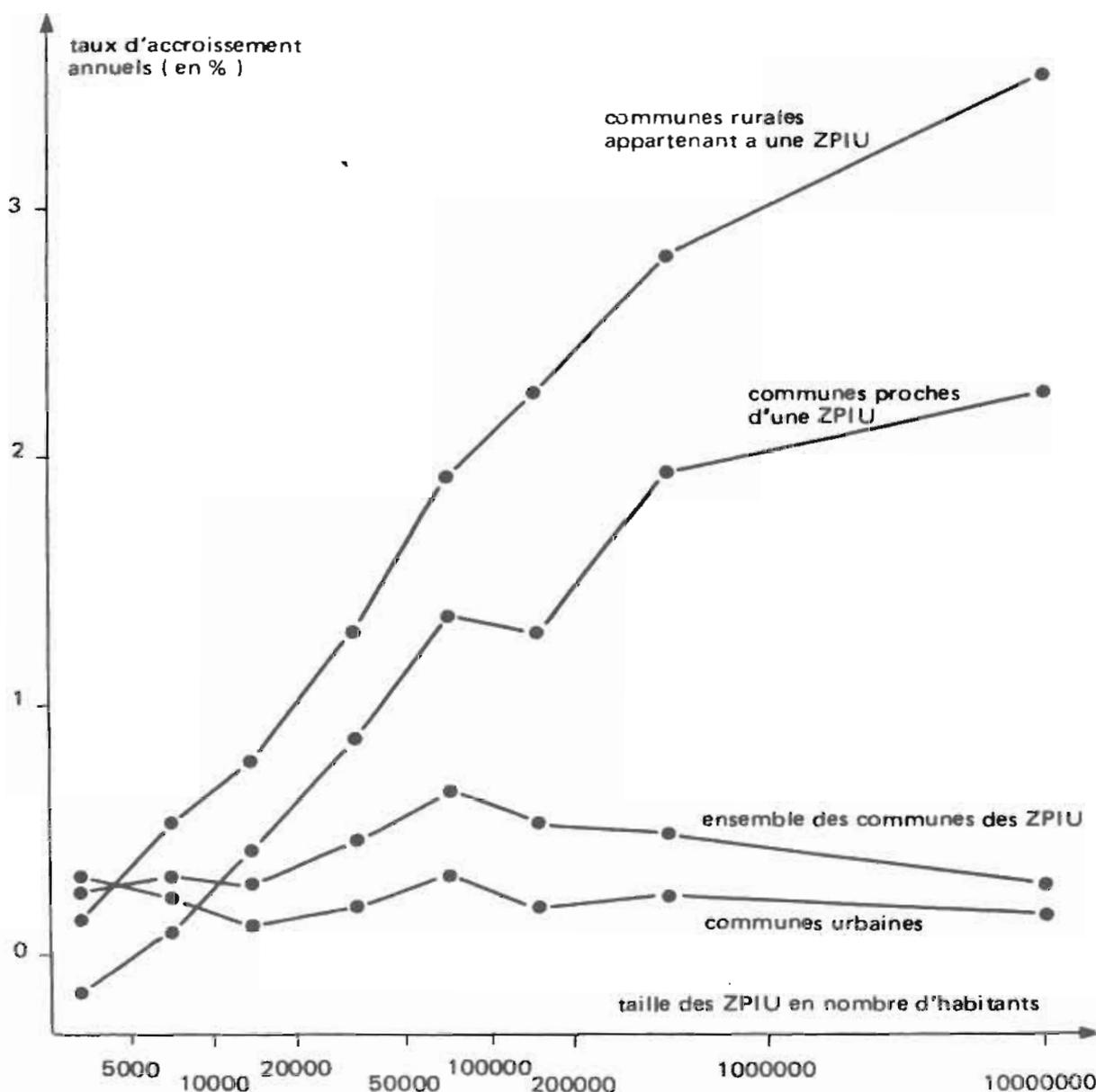
B. Une croissance qui touche même les communes rurales profondes

Comme on s'en doute au vu de l'évolution précédente, ce sont surtout les communes rurales en-ZPIU qui ont profité de la croissance. Les trois-quarts d'entre elles ont

vu leur population s'accroître et la hausse moyenne a été de 1,9 % par an, c'est-à-dire un rythme six fois plus rapide que celui des villes ! La hausse est d'autant plus forte que les communes rurales sont incluses dans des ZPIU de plus grande taille (figure 2).

Dans les communes rurales intégrées aux ZPIU de moins de 20 000 habitants, la croissance est inférieure à la moyenne rurale (+ 0,9 % par an), tout en restant positive. Dans les ZPIU de 20 000 à 100 000 habitants, la hausse est de 1 à 2 % ; elle se situe entre 2 et 3 % dans les autres ZPIU et dépasse même 3 % par an autour de l'agglomération parisienne !

Les communes rurales profondes elles-mêmes améliorent aussi leur position. Alors qu'elles avaient été en constant déclin depuis la dernière guerre, pour la première fois leur évolution démographique globale est positive (+ 0,5 %), et la moitié d'entre elles ont progressé. Ici encore, leur évolution est d'autant meilleure qu'elles sont proches des villes, donc proches des ZPIU. Seules les communes rurales voisines des ZPIU de moins de 5 000 habitants ont subi une baisse de population, d'ailleurs



d'après J. Boudoul, J.P. Faur (INSEE)

Fig. 2. — Evolution démographique des communes urbaines et des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU entre 1975 et 1982.

légère. Dans toutes les autres, l'évolution est positive et la croissance augmente avec la taille des ZPIU voisines. Dès que la ZPIU a plus de 50 000 habitants, la hausse démographique des communes rurales proches dépasse 1 % par an, pour se situer aux alentours de 2 % vers les ZPIU de plus de 200 000 habitants. Parmi les communes rurales les plus éloignées des ZPIU, plus du tiers encore réussissent à avoir une évolution positive. C'est seulement dans les autres que la population continue de diminuer, et parfois très sérieusement, puisque 15 % d'entre elles ont perdu un quart de leurs habitants entre les deux derniers recensements. Il est vrai que beaucoup de ces communes sont de petite taille et pèsent donc peu, comme on va le voir, dans l'évolution générale.

C. Un seuil de dépeuplement descendu à 300 habitants

Entre 1975 et 1982, comme dans les périodes précédentes, l'évolution démographique est d'autant meilleure que la population des communes rurales est plus forte (tableau IX). Alors que les communes de plus de 2 000 habitants ont une croissance deux fois supérieure à la moyenne rurale (+ 1,7 % par an contre + 0,9 %), les communes de moins de 50 habitants continuent de perdre leur population à un rythme ultra-rapide (- 2,2 % par an) et l'amélioration de la situation démographique est remarquablement régulière au fur et à mesure que l'on va des communes de petite taille vers les plus grandes. Mais maintenant le seuil de dépeuplement, c'est-à-dire la limite en dessous de laquelle une commune a toute chance de voir sa population régresser, a considérablement baissé. Il se situe entre 200 et 500 habitants, alors qu'il était précédemment entre 1 000 et 2 000 habitants. Si l'on fait l'hypothèse que les communes en diminution, soit environ la moitié, se trouvent essentiellement parmi les communes les plus petites, et que le seuil de dépeuplement se place vers 300 habitants, ce sont 15 à 20 % seulement des ruraux qui vivent dans des communes en perte de vitesse. Ce qui ramène à de plus justes proportions les considérations hypercatastrophistes sur l'évolution de la population rurale. Mais cela signifie-t-il que la situation démographique soit parfaite? Certainement pas.

II. Un bilan naturel désormais négatif

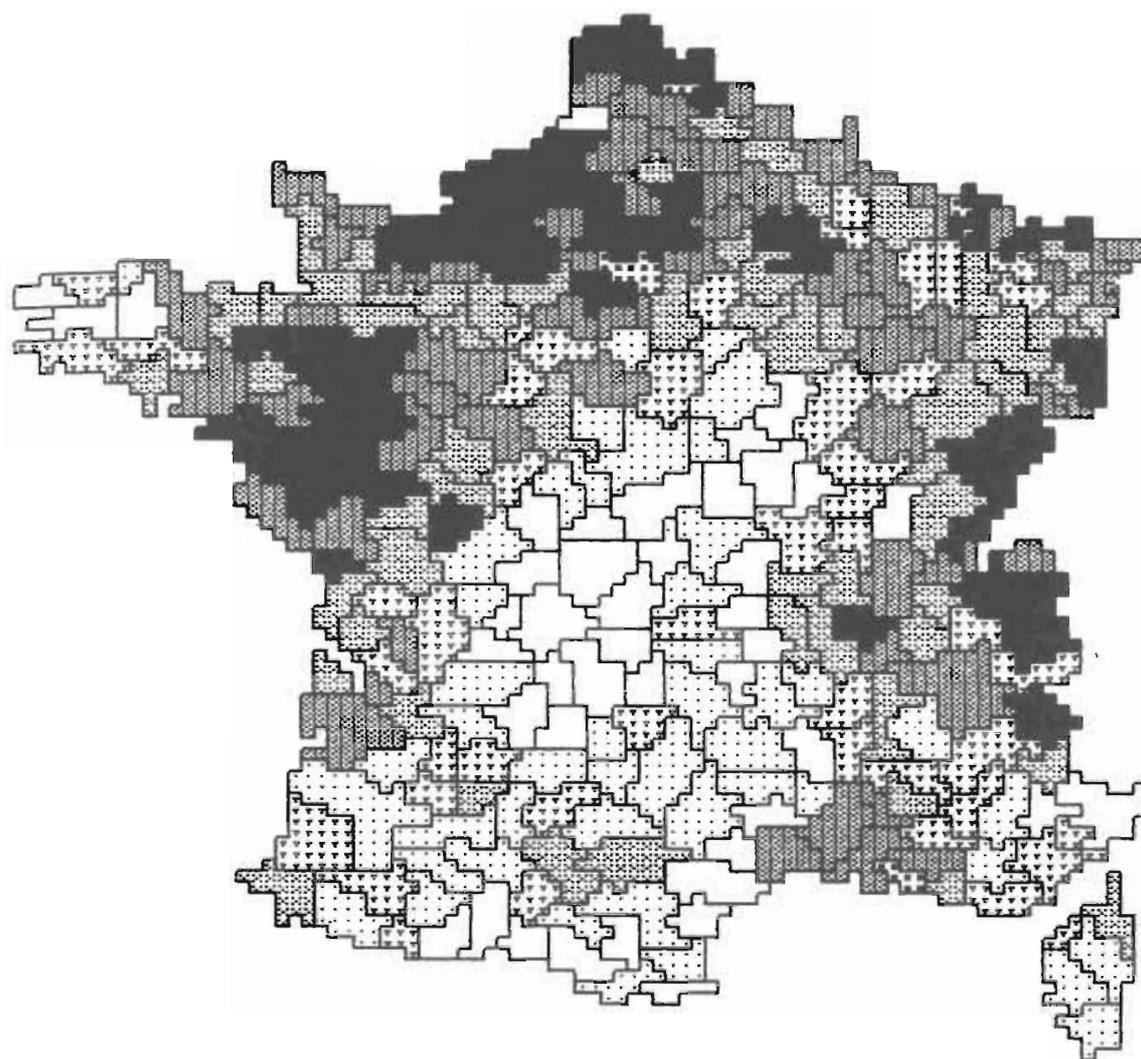
Chacun garde en tête le vieux cliché d'une campagne qui servirait de réservoir d'hommes à la ville, grâce à ses familles nombreuses. Comme bien d'autres, ce cliché est désormais à mettre aux oubliettes.

A. Plus de décès que de naissances

Entre 1975 et 1982, il y a eu à la campagne 122 000 décès de plus que de naissances, c'est-à-dire un mouvement naturel négatif de - 0,1 % par an. L'espace rural est désormais, de ce point de vue, nettement plus mal placé que la ville qui, elle, conserve un bilan naturel nettement positif (+ 0,6 %). La dégradation perçue au cours des périodes antérieures s'est donc confirmée.

Mais ce solde négatif n'est qu'une moyenne qui cache de fortes variations spatiales (carte 13). Deux zones s'opposent nettement. La première, dont le bilan naturel est positif, a la forme d'un croissant qui va de la Vendée à Rhône-Alpes en passant par les Pays de la Loire, la Bretagne orientale, la Normandie, la Picardie, le cœur de l'Île-de-France, le Nord, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace et le Doubs. Mais ce croissant, qui apparaissait déjà précédemment, s'effrite sur les confins bretons-normands, en Champagne-Ardenne, en Lorraine méridionale, en Alsace centrale et en Savoie.

Dans la seconde zone, c'est-à-dire en dehors de ce croissant fertile, seuls quelques arrondissements, généralement plus urbanisés, ont un bilan légèrement positif (Bor-



	CLASSE 1: $< -0.60\%$ par an		CLASSE 5: 0.01% A 0.19%
	CLASSE 2: -0.60% A -0.41%		CLASSE 6: 0.20% A 0.90%
	CLASSE 3: -0.40% A -0.21%		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: -0.20% A 0%		

Carte 13. — Bilan naturel (1975-1982).

deaux, Poitiers, Dijon et les arrondissements centrés sur le Bas-Rhône). Partout ailleurs, le bilan est négatif. Il est même très fortement négatif (en-dessous de $-0,6\%$) sur la bordure Nord et Ouest du Massif Central, sur les Pyrénées centrales, dans le Languedoc oriental, le Roussillon, et dans quelques espaces de moindre taille : Bretagne intérieure et arrondissements de Nice et Digne.

Le bilan naturel varie aussi selon les types de communes que l'on considère. Les communes rurales incluses dans les ZPIU ont un bilan naturel encore légèrement positif ($+0,17\%$ par an) alors que celui des autres communes rurales est négatif ($-0,28\%$).

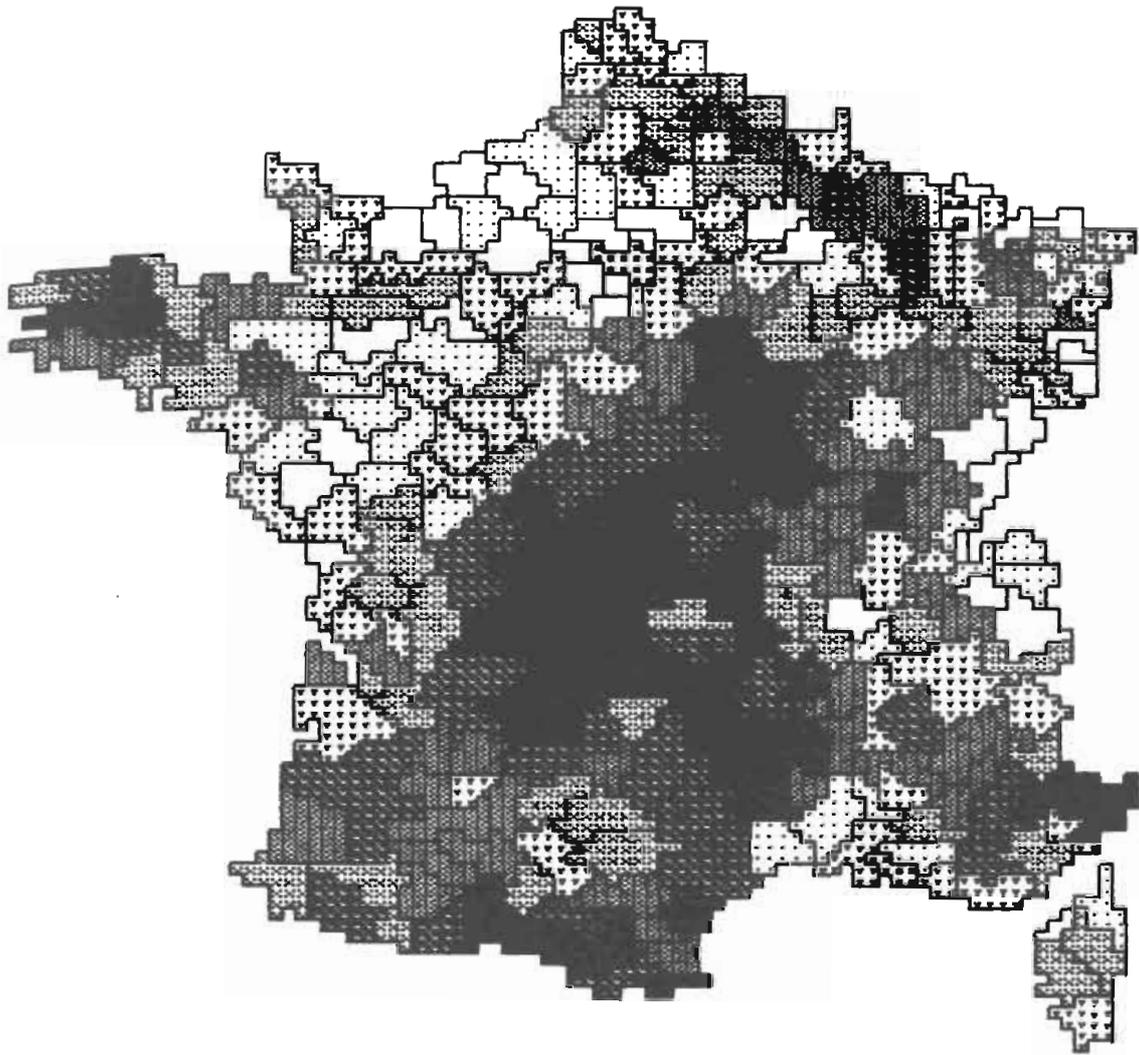
De la même façon, les communes à faible population ont un bilan naturel notoirement plus médiocre que les communes de plus grande taille (tableau XI). Des communes de plus de 2 000 habitants à celles de moins de 50 habitants, on constate une dégradation constante du bilan naturel. Légèrement positif pour les plus grosses communes, nul pour celles de 1 000 à 2 000 habitants, le bilan devient d'abord légèrement négatif puis tombe en dessous de la moyenne rurale dès la catégorie des 200 à 500 habitants, pour atteindre des chiffres catastrophiques entre 50 et 99 habitants ($-0,5\%$ par an) et plus encore en dessous de 50 habitants (près de -1% par an). Si l'on considère que le seuil entre solde positif et solde négatif se trouve vers 1 000 habitants, c'est dans 90 % des communes rurales et dans 60 % de la population que les décès excèdent les naissances. Par rapport à la période précédente (1968-1975), c'est dans toutes les catégories de communes que la situation s'est péjorée.

Cette médiocrité de l'évolution naturelle provient à la fois d'une mortalité supérieure et d'une natalité inférieure à celles des villes.

B. Une mortalité plus forte qu'en ville

Le taux brut de mortalité de la population rurale ($12,5\%$) est désormais très supérieur à celui de la population urbaine ($9,6\%$). Si la mortalité dépasse de près du tiers celle de la ville, ce n'est cependant pas parce que l'on meurt plus tôt à la campagne. La durée moyenne de vie y est peut-être un peu plus élevée, au moins pour les actifs, puisque l'indicateur synthétique de mortalité, calculé par G. Desplanques, est de 84 pour les actifs masculins ruraux contre 88 pour l'ensemble de la France, 87 dans l'agglomération parisienne et 94 dans les villes de moins de 20 000 habitants (18). C'est donc essentiellement parce que la population rurale est nettement plus âgée que celle des villes. Rappelons que, si 12,9 % des citadins ont 65 ans et plus, c'est 16,6 % des ruraux qui ont atteint ou dépassé cet âge. Et donc, qui dit population plus âgée, dit population à plus forte mortalité.

Il n'est donc pas étonnant que la carte de la mortalité (carte 14) ressemble généralement à celle des personnes âgées (carte 7). Au croissant de faible vieillissement qui suit la périphérie de la moitié Nord de la France, correspond un croissant presque identique de faible mortalité, avec les mêmes exceptions (Bretagne intérieure et quelques arrondissements lorrains, comtois et alpins à mortalité plus forte). Dans le Sud, au fort vieillissement d'une bonne partie du Massif Central et du littoral méditerranéen (à l'exception de la partie centrale) répond, le plus souvent, une forte mortalité.



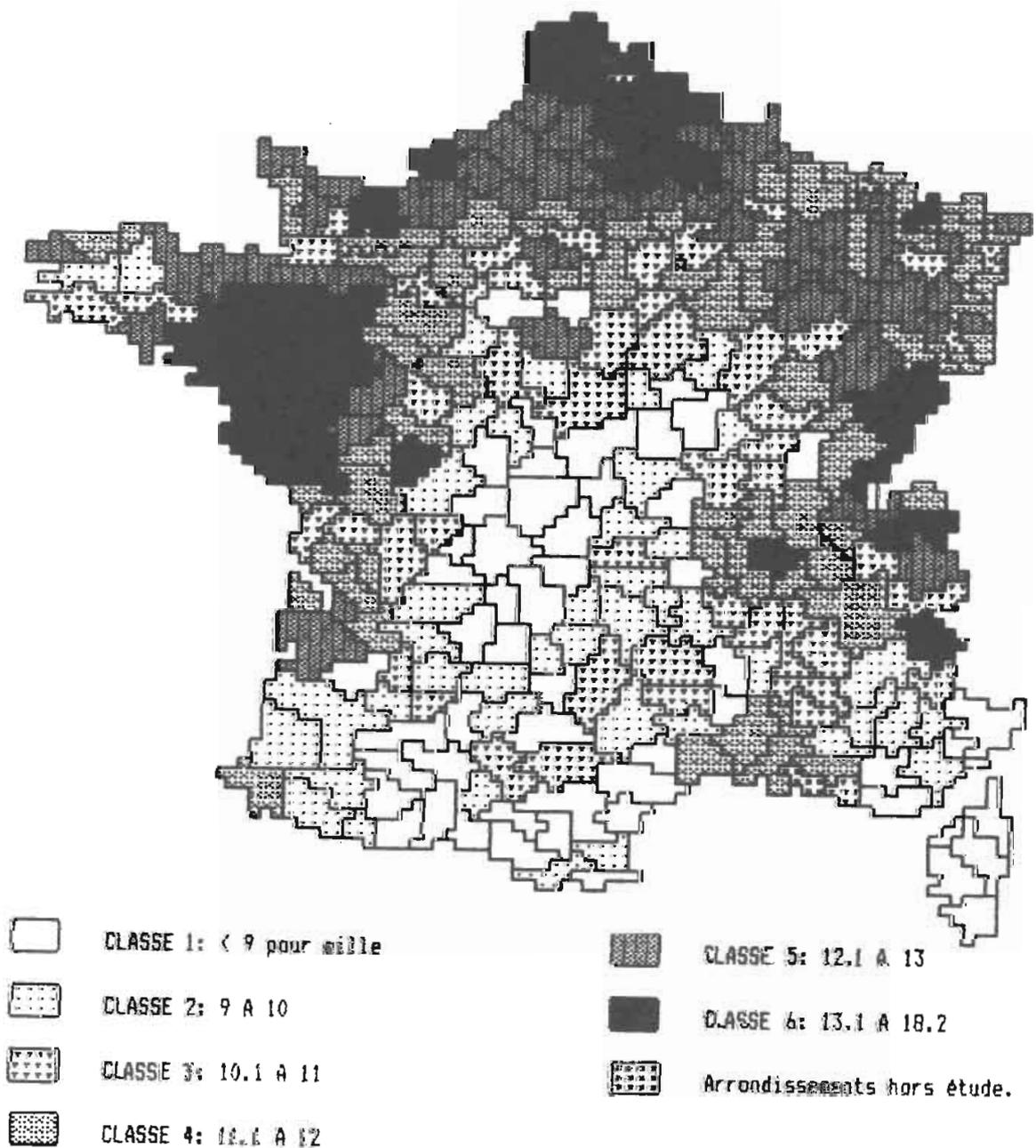
	CLASSE 1: <10 pour mille		CLASSE 5: 13 A 13.9
	CLASSE 2: 10 A 10.9		CLASSE 6: 14 A 14.9
	CLASSE 3: 11 A 11.9		CLASSE 7: 15 A 20.3
	CLASSE 4: 12 A 12.9		Arrondissements hors étude.

Carte 14. — Taux de mortalité (1975-1982).

Cette opposition serait encore plus forte si, dans le croissant Nord, la durée de vie moyenne (donnée indépendante de la structure par âge) n'était généralement inférieure de un à trois ans, à ce qu'elle est dans le Sud. C'est d'ailleurs ce qui explique les quelques divergences qui existent entre la carte de la mortalité et celle des personnes âgées. Par exemple, l'intense vieillissement d'une bonne partie du littoral méditerranéen et de sa périphérie est partiellement compensé par une durée de vie qui est supérieure à la moyenne et qui abaisse donc le taux de mortalité. A l'inverse, le fort taux de mortalité de certains arrondissements bretons est moins dû au vieillissement qu'à une durée moyenne de vie particulièrement faible, due notamment à l'alcoolisme masculin.

C. Une natalité plus faible qu'en ville

Entre 1975 et 1982, le taux de natalité des ruraux atteint 11,2 ‰ contre 15,4 ‰ chez les citadins. C'est évidemment faible, très faible. C'est à relier d'abord à la structure par âge défavorable de la population rurale, et tout particulièrement au déficit en adultes jeunes en âge de procréer. Rappelons que les tranches d'âge de 20 à 34 ans ne forment que 20,5 % de l'ensemble de la population rurale contre, 24,7 % en ville. Rappelons encore que, dans ces mêmes tranches d'âge, un certain déficit en femmes existe (environ 9 femmes pour 10 hommes), ce qui est gênant puisque ce sont les femmes de 20 à 34 ans qui mettent au monde 80 % des enfants qui naissent chaque année.



Carte 15. — Taux de natalité (1975 et 1982).

Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que la carte de la natalité soit un assez fidèle reflet de celle de la structure par âge et, dans une moindre mesure, de celle de l'indice de féminité. Effectivement, la carte de la natalité (carte 15) est généralement le négatif de celle de l'indice de vieillissement (carte 7). Au croissant de faible vieillissement de la France du Nord correspond un croissant de natalité supérieure à la moyenne. C'est l'image bien connue du croissant fertile qui court de la Vendée à Rhône-Alpes et qui vaut pour la population rurale comme pour la population citadine. Dans ce croissant, des pôles de forte natalité (au moins relative, c'est-à-dire supérieure à 13 ‰...) apparaissent sur la Vendée, les Pays de Loire et l'Est de la Bretagne, sur le Nord et l'Aisne, sur le Doubs et la Savoie, zones effectivement particulièrement jeunes. Hors du croissant fertile, les espaces fortement vieillis du Massif Central, du pourtour de la Méditerranée et de la Corse sont généralement des zones de très faible natalité. Par contre, les Pyrénées atlantiques, le Bas-Rhône et ses abords ont une natalité légèrement supérieure, parce que moins vieillis. Les quelques exceptions à la corrélation entre la carte des personnes âgées et celle de la natalité proviennent du fait que la première ne donne pas d'indications sur la place relative des adultes jeunes en âge d'avoir des enfants. Elles tiennent aussi, comme on le verra plus loin, à l'intervention de la fécondité.

On remarquera par ailleurs que, dans le croissant fertile, l'indice de féminité se situe au-dessus de la moyenne, alors qu'il est nettement en dessous dans le Massif Central et ses abords septentrionaux. Il est vrai que le Sud-Ouest, malgré un indice de féminité supérieur à la moyenne, n'a généralement qu'un taux de natalité inférieur à 10 ‰. C'est que, si l'équilibre des sexes est un peu meilleur, par contre, les classes en âge de procréer sont étroites.

Le taux de natalité est donc un assez fidèle reflet de la structure par âge de la population. Ce qui ne signifie pas que son intérêt démographique soit négligeable. C'est même une des données de base pour apprécier l'avenir démographique d'une population. Mais il ne nous renseigne guère sur la fécondité des ruraux puisque celle-ci est oblitérée, dans le taux de natalité, par la structure par âge.

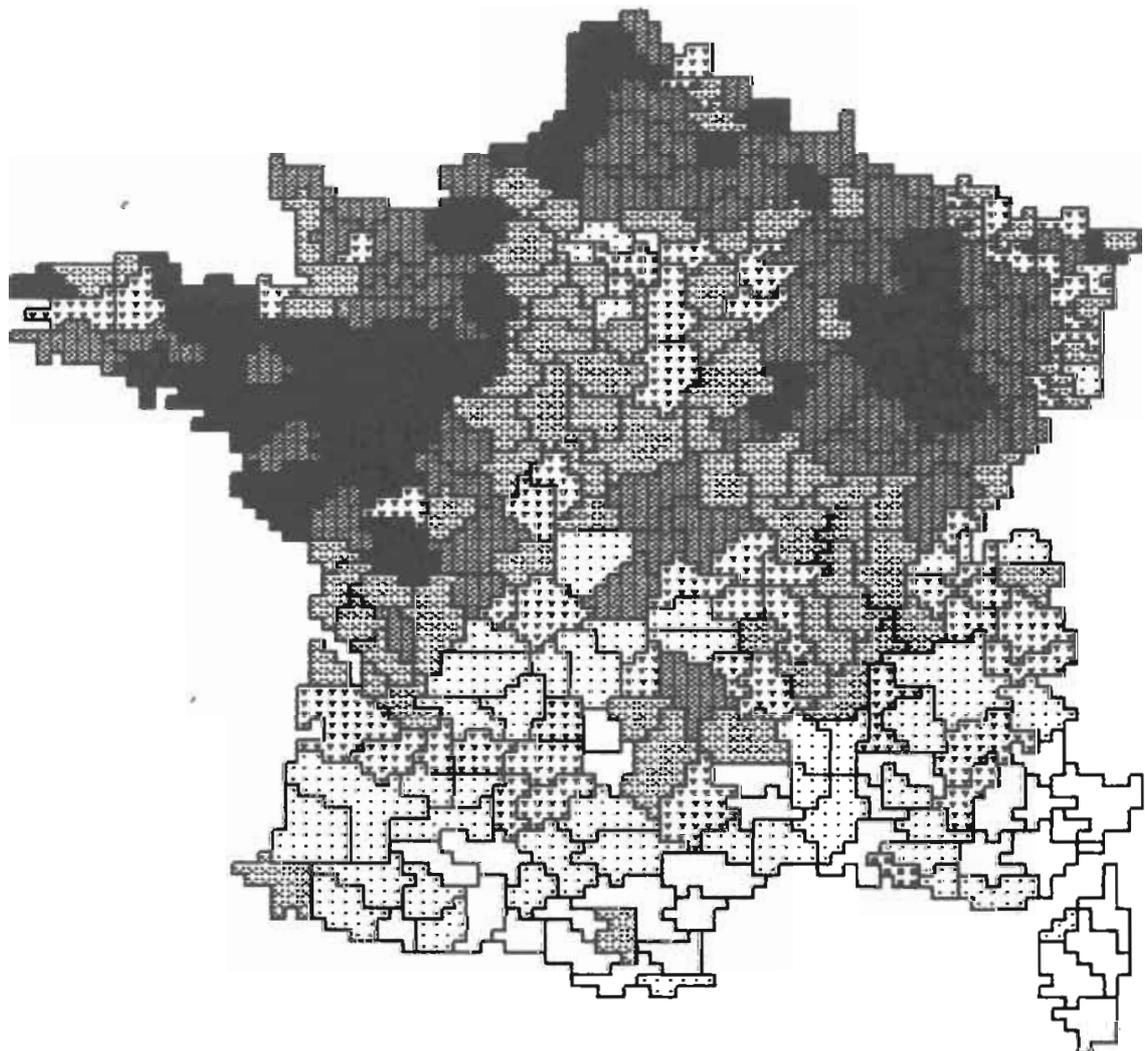
D. Une fécondité qui reste un peu plus élevée qu'en ville

La structure par âge oblitère si bien, dans le taux de natalité, la fécondité réelle de la population qu'elle cache le fait que les femmes rurales ont encore, en moyenne, un peu plus d'enfants que les femmes citadines, bien que la fécondité se soit effondrée, dans un cas comme dans l'autre, depuis la période précédente. L'indice de fécondité (Herbin) des rurales n'est plus que de 0,85 (1,36 entre 1968 et 1975) mais celui des citadines lui reste encore inférieur (0,75).

La carte de la fécondité (carte 16) rappelle, par bien des côtés, celle de la natalité (carte 15). On y reconnaît le croissant fertile, avec sa fécondité généralement élevée (indice supérieur à 1,10), et des taches de très haute fécondité appuyées sur la Vendée, les Pays de Loire, l'Est de la Bretagne, le Nord et la Champagne. La moitié Sud de la France se remarque à sa faible fécondité, notamment dans le Sud-Est, la Corse, les Pyrénées centrales et orientales et leur avant-pays. Cette correspondance n'a rien d'extraordinaire en soi. Une fécondité élevée est le signe de nombreuses naissances

par femme, donc d'une population jeune, si du moins elle n'émigre pas, et d'une natalité forte. Le croissant fertile doit donc généralement son taux de natalité élevé non seulement au fait que les jeunes adultes y sont nombreux, mais également à ce que la fécondité y est souvent plus importante qu'ailleurs. Souvent, mais pas toujours...

En effet, la correspondance entre la carte de la fécondité et celle de la natalité n'est pas parfaite. Dans un vaste espace situé approximativement sur la région du Centre et la Bourgogne, ainsi qu'au Sud du Massif Central, l'indice de fécondité dépasse, et parfois sensiblement, la moyenne, alors que la natalité y est plutôt faible, ou même très faible (souvent moins de 10 ‰). A l'inverse, certaines régions comme les Alpes



	CLASSE 1: <0,86		CLASSE 5: 1,10 A 1,17
	CLASSE 2: 0,86 A 0,94		CLASSE 6: 1,18 A 1,41
	CLASSE 3: 0,95 A 1,01		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: 1,02 A 1,09		

du Nord ou le Bas-Rhône, qui ont un indice de fécondité bas (généralement en dessous de 1,0), ont une natalité située au-dessus de la moyenne. C'est évidemment la structure par âge qui explique ces écarts. Dans le premier cas, les femmes en âge d'avoir des enfants, malgré leur fécondité de bon niveau, ne sont pas suffisamment nombreuses pour donner à l'ensemble de la population une forte natalité. Dans le second cas, c'est au contraire le nombre relativement élevé de ces femmes qui donne des naissances plus nombreuses que la moyenne, malgré une fécondité inférieure.

Reste à savoir, cependant, pourquoi la fécondité de la France rurale du Nord, et particulièrement du croissant fertile, est supérieure à celle du Sud. Selon D. Noin, en France (car la remarque est valable aussi pour les villes) « la fécondité est d'autant plus élevée, en gros, que le niveau d'études est plus faible » (35). La France rurale du Nord est effectivement moins bien scolarisée que celle du Sud, ce qui implique que les pratiques contraceptives y sont moins bien connues, moins bien maîtrisées qu'ailleurs et qu'un état d'esprit plus favorable à la famille s'y est conservé. Mais localement d'autres facteurs ont pu intervenir.

Ce n'est, en effet, pas un hasard si le croissant fertile est en même temps une zone de pratique religieuse plutôt forte (au moins relativement, comme on le verra plus loin) (carte 38) et si les espaces de très forte pratique (Bretagne et Pays de Loire notamment) sont également des régions de très forte fécondité. En somme, dans le croissant fertile se conjuguent à la fois niveau scolaire médiocre et pratique religieuse régulière. Dans la partie Sud qui, elle, conjugue souvent faible pratique et niveau scolaire élevé, on comprend que la fécondité soit le plus souvent médiocre ; quand elle est meilleure (Pyrénées Atlantiques, Sud-Est du Massif Central), on retrouve souvent des pôles de pratique religieuse plus intense.

D'autres facteurs, plus difficiles à cerner, ont pu jouer. On a avancé que « la résistance plus grande du tissu social des villages du Nord-Est, fondée sur la présence de métiers diversifiés et sur la solidité des structures agraires, aurait fait obstacle à la pénétration de comportements nouveaux, telles les pratiques malthusiennes, alors qu'à l'inverse les structures sociales plus lâches des campagnes du Sud-Ouest auraient rendu les populations plus accessibles aux influences externes » (11). Dans le même sens, le statut de fermier, particulièrement répandu dans la France du Nord, serait plus favorable à une descendance nombreuse, que celui de la petite propriété. Dans ce dernier cas « l'incertitude quant à l'avenir et le désir d'assurer la promotion sociale de la génération suivante ont forgé une mentalité favorisant à la fois la dénatalité et l'exode rural » (11). L'Aquitaine d'abord, puis le Centre et le Sud-Est, seraient ainsi devenus le domaine de la petite propriété et du fils unique. Il est certain que si les conditions dans lesquelles se sont développées ces mentalités ne sont plus les mêmes que celles de l'époque où elles se sont mises en place, des comportements demeurent, notamment dans le Sud, où le désir d'assurer une bonne scolarisation des enfants conduit, aujourd'hui comme autrefois, les petits exploitants à en limiter le nombre.

On voit donc la complexité des facteurs qui président à la répartition des niveaux de natalité dans l'espace rural français puisqu'y jouent à la fois la fécondité, qui est liée aux structures socio-culturelles profondes de la population, et la structure par âge qui, elle, dépend à la fois de la fécondité et des mouvements migratoires qui, ici renforcent, et là amenuisent les catégories en âge d'avoir des enfants.

III. La campagne : un espace attractif !

Puisque la population rurale progresse rapidement, alors que les décès y sont plus nombreux que les naissances, c'est donc que la campagne reçoit plus de citadins qu'elle ne laisse partir de ruraux...

A. L'exode rural : c'est fini ?

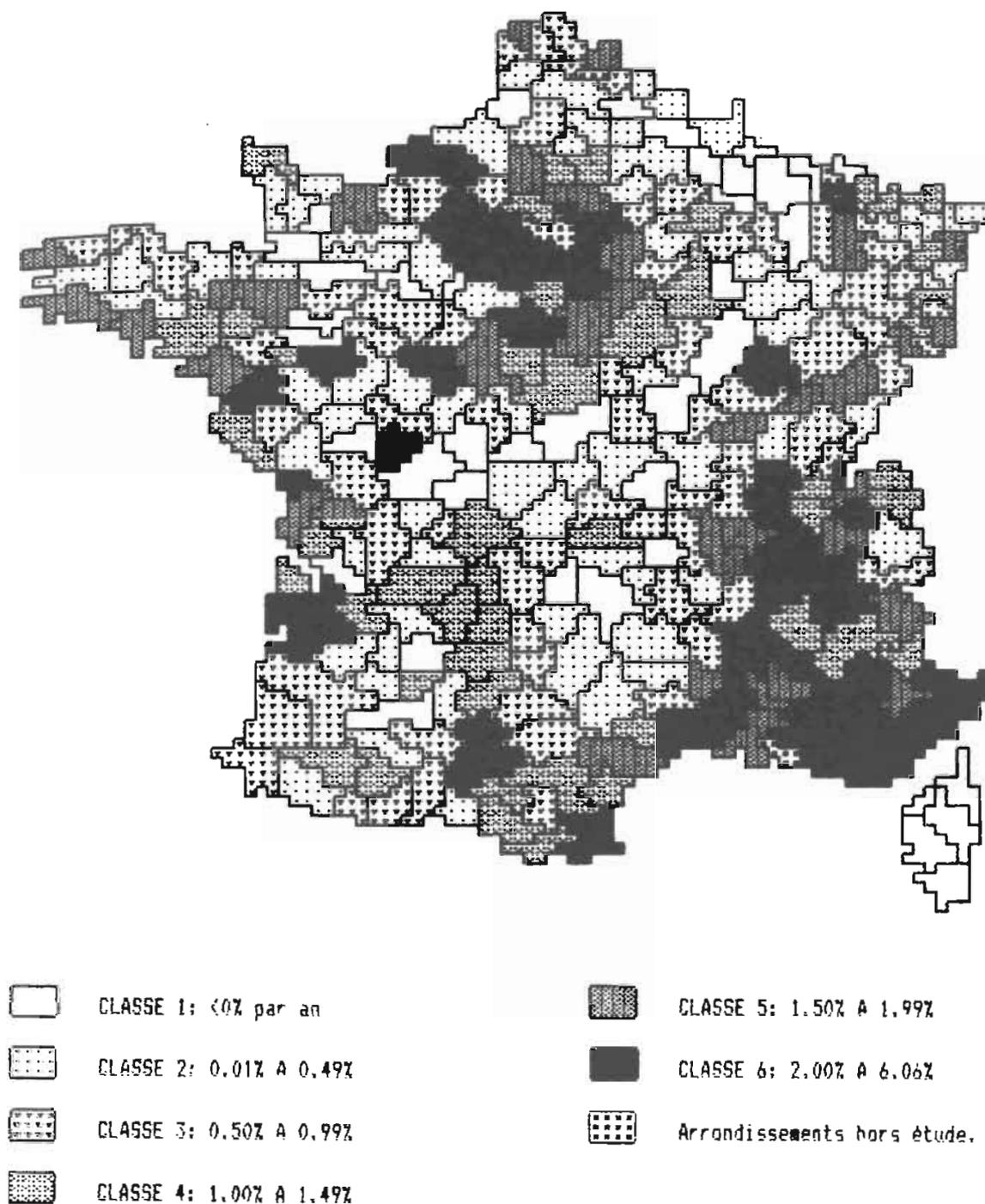
L'exode rural, c'est en effet fini, si l'on considère du moins les choses globalement et si l'on estime qu'il n'y a plus d'exode dès le moment où les arrivées surpassent les départs. Entre 1975 et 1982, les départs de la ville ont dépassé les arrivées de 745 000 personnes, alors qu'à la campagne, au contraire, les arrivées excédaient les départs de près de un million d'unités (967 000 exactement). Du fait de leur bilan migratoire négatif, les villes ont perdu en moyenne environ 0,3 % de leur population par an, alors que les campagnes en ont gagné 1 %. Par rapport à la période précédente le changement est de taille, puisqu'entre 1968 et 1975 le bilan migratoire des villes était encore positif (0,4 % par an) et celui de la population rurale négatif (- 0,14 %).

A l'exode rural succède l'exode urbain. Ce sont les citadins qui quittent maintenant la ville pour s'installer à la campagne. Et il ne s'agit pas, au moins à une certaine échelle, d'un phénomène ponctuel : 85 % des arrondissements ont un solde migratoire positif (carte 17).

En dehors de l'Ile-de-France et de son pourtour, qui forment une large tache sur la moitié Nord de la France, les campagnes les plus attractives (bilan migratoire supérieur à +1 % par an) se situent plutôt sur la périphérie de la moitié Sud de la France : littoral atlantique et méditerranéen, piémont pyrénéen, régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. On y adjoindra la bordure Sud-Ouest du Massif Central, que l'on ne s'attend pas à trouver en si bonne compagnie. La périphérie de la moitié Nord est beaucoup moins attractive ; elle ne l'est guère que dans quelques secteurs très localisés de Franche-Comté, de Lorraine, d'Alsace et du Nord. Dans la Région Parisienne, comme dans la France périphérique méridionale, de vastes espaces ont un bilan migratoire supérieur à + 2 % par an et qui peut monter jusqu'à + 6 % ! On les rencontre surtout en Ile-de-France, dans la vallée du Rhône, en Provence et dans les Alpes maritimes.

Ailleurs, ce sont surtout les arrondissements dont le chef-lieu est une grande agglomération qui bénéficient de bilans migratoires supérieurs à la moyenne (+1 % par an). Mais, ici encore, ce sont les arrondissements rurbanisés de la moitié Sud qui sont les plus dynamiques (Nantes, Angers, Tours, Poitiers, Bordeaux, Toulouse). Dans la moitié Nord, le rôle des grandes agglomérations est plus discret ; c'est particulièrement vrai dans les vieilles régions industrialisées comme le Nord, la Lorraine et Champagne-Ardenne. Ce rôle est plus discret également dans le Massif Central, où les arrondissements de Limoges et Clermont-Ferrand n'apparaissent guère.

Il n'y a désormais plus qu'un arrondissement sur sept à avoir un bilan migratoire négatif. Ces arrondissements s'égrènent le long de la diagonale du vide qui est donc,



Carte 17. — Bilan migratoire (1975-1982).

mais en partie seulement, une diagonale de l'exode rural. Ils occupent massivement la Corse qui bat, de ce point de vue, tous les records du continent¹. Ils se dispersent également dans les marges armoricaines et en Poitou-Charentes.

Les zones intermédiaires, à attractivité faible ou moyenne, forment une sorte d'auréole plus ou moins lointaine autour de la large tache très positive de l'Ile-de-France et de ses bordures. Cette auréole est proche de Paris au Nord-Est, au Nord et à l'Ouest où elle se prolonge jusqu'en Basse-Normandie et en Bretagne septentrionale. Elle est plus éloignée au Sud-Est, où elle fait partie de la diagonale du vide.

1. Entre - 2 % par an et - 6 % dans tous les arrondissements sauf Corse - 1,5 % (résultats provisoires).

Après cette première analyse on a donc bien l'impression que c'est en profondeur que les choses ont changé. On en a la confirmation dans le fait que ce ne sont plus seulement les communes rurales des ZPIU qui attirent, mais aussi certaines communes rurales profondes. En effet, si l'on n'est pas étonné de constater que les communes urbaines ont un bilan migratoire très élevé (+ 1,8 % par an, c'est-à-dire un score que n'atteignaient pas, en moyenne, les villes françaises au meilleur temps de l'urbanisation sauvage !), on l'est plus de découvrir que les communes rurales profondes ont elles aussi un bilan très positif (+ 0,8 % par an), alors que les villes elles-mêmes ont un bilan négatif... Certes, on peut penser, au vu de ce qui a été dit plus haut, que la plupart de ces communes se localisent non loin des ZPIU, mais il suffit d'observer la carte pour constater que bon nombre d'espaces peu urbanisés sont devenus attractifs, même s'ils ne le sont que faiblement. Cela permet d'affirmer que, puisque six ruraux sur dix résident dans les communes en-ZPIU, six ruraux sur dix en moyenne vivent dans des communes extrêmement attractives. Si l'on y ajoute ceux qui résident dans les communes proches de ces ZPIU, cela doit faire environ huit ruraux sur dix qui vivent dans des communes hautement ou moyennement attractives.

Les mêmes conclusions se dégagent de l'analyse du bilan migratoire des communes par catégories de taille (tableau XIII). Du fait de l'amélioration générale qui touche toutes les catégories de communes, quelle que soit leur taille, il faut maintenant descendre au niveau des communes de moins de 100 habitants pour trouver un solde migratoire négatif, et qui ne l'est d'ailleurs que faiblement pour les communes de 50 à 100 habitants. Même si l'on ajoute à ces deux catégories, celle des 100 à 200 habitants, dont le solde n'est que faiblement positif, on constate certes que une commune sur trois est répulsive ou peu attractive mais que seuls 10 % des ruraux vivent dans ces communes. Ce sont donc bien, en moyenne, 80 à 90 % des ruraux qui vivent dans des communes attractives. Cela ne signifie pas que plus personne ne quitte l'espace rural, évidemment.

B. Des ruraux deviennent encore citadins

Des ruraux continuent à venir s'installer en ville, pour des motifs qui ne sont pas fondamentalement différents de ceux des périodes précédentes. Des exploitations disparaissent. La rationalisation de celles qui restent et le remplacement rapide du travail par le capital libèrent de la main-d'œuvre agricole. Des emplois dans l'industrie, le commerce et les services continuent de disparaître dans l'espace rural le plus profond. Les jeunes — les diplômés surtout et les filles à la recherche d'un emploi tertiaire — ont toujours beaucoup de peine à trouver sur place le travail qui leur convient. La ville continue d'exercer une certaine fascination chez les ruraux qui en sont les plus éloignés. Enfin un nombre non négligeable de citadins, après avoir tâté de la campagne, reviennent en ville, suite à des difficultés financières ou pratiques ou psychologiques ou conjugales...

Ce sont ces facteurs qui expliquent que, de partout et tous les jours, des ruraux quittent leur commune pour s'installer en ville. Mais ces départs touchent plus particulièrement les communes rurales les plus profondes qui sont aussi les plus agricoles, les moins industrialisées, les moins touristiques et les plus éloignées des bassins de main-d'œuvre urbains. Les bilans déficitaires ou médiocres de la diagonale du vide,

ceux du pourtour du Bassin Parisien et ceux de la Corse intérieure ne s'expliquent pas autrement. Les départs touchent aussi des campagnes moins profondes. J. C. Belliard et J. D. Boyer ont montré que, en Ile-de-France elle-même, l'exode rural continue vers Paris et qu'il touche surtout les jeunes adultes de 20 à 29 ans (5).

Mais, incontestablement, le mouvement se ralentit. Le rythme de disparition des exploitations passe de $- 2,9 \%$ par an, entre 1970 et 1975, à $- 1,9 \%$ entre 1979 et 1981. L'augmentation de la population permet de maintenir, voire d'augmenter, au moins dans les régions les plus favorisées, les emplois par le commerce et surtout par les services. Lorsque les ruraux trouvent un emploi en ville, ils cherchent, plus qu'avant, à conserver s'ils le peuvent leur résidence à la campagne, quitte à faire de gros sacrifices financiers et à accepter de longs déplacements quotidiens. Plus généralement, ils essaient plus que précédemment de trouver, de créer, de conserver l'emploi qui leur permettra de rester ruraux. D'autant que la crise, en réduisant les offres d'emplois en ville, ne les pousse guère à s'aventurer sur le marché du travail urbain.

C. Mais ce sont surtout des citadins qui deviennent ruraux

Si l'on s'en tient au simple bilan entre les arrivées et les départs, c'est au minimum environ un million de citadins qui sont venus s'installer à la campagne entre 1975 et 1982. Mais comme des ruraux ont, dans la même période, fait le chemin inverse, ce sont 1 500 000 citadins au moins qui ont opté pour une résidence rurale. Pourquoi ?

Dans certains cas, ces citadins sont venus résider à la campagne parce qu'ils y ont trouvé ou créé un emploi dans le commerce, les services (tourisme, administration) ainsi que dans l'artisanat et l'agriculture où se sont réfugiés ceux que l'on a appelés, à tort, les « néo-ruraux », puisqu'ils ne sont pas seuls à être de nouveaux ruraux. Mais ces cas sont limités². L'essentiel des arrivées est le fait de retraités et surtout de citadins qui, tout en conservant leur travail en ville, choisissent une résidence rurale.

Le retour des retraités vers la campagne s'accélère. Entre 1968 et 1975, le nombre des retraités non agricoles originaires d'une autre région (et donc le plus souvent d'origine citadine) avait augmenté de plus de moitié (24). Le mouvement semble se confirmer tout en s'étalant dans l'espace. Le phénomène continue certes à toucher massivement le Midi Méditerranéen et les Alpes, où il renforce le courant d'immigration des actifs. Il se poursuit dans le Sud et le Sud-Est du Bassin Parisien et dans l'Ouest Bourguignon où il a contribué, selon les cas, soit à renforcer un bilan migratoire positif, soit à réduire un déficit persistant. Il semble toucher, plus qu'avant, le littoral atlantique et le Sud-Ouest qu'il aide, notamment sur le rebord du Massif Central, à faire des scores positifs sur son bilan migratoire. Ailleurs, les retours se font préférentiellement dans les périphéries urbaines (communes rurales en-ZPIU ou proches des ZPIU), ainsi que dans les bourgs ou les villages-centres, car les retraités hésitent à s'installer dans des secteurs qui sont trop démunis en commerces et services ou qui en sont trop éloignés.

2. M. Chevalier (15) estime que 100 000 personnes auraient en 10 ans, fait l'expérience du retour à la terre, mais il en serait resté une dizaine de mille selon certains auteurs.

Mais la grosse masse des nouveaux arrivants en milieu rural est formée par les rurbains. Qu'est-ce qui pousse donc les citadins à quitter les villes pour venir s'installer en milieu rural et le plus souvent dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de leur point de départ ? L'explication n'est pas simple et ce n'est, en tout cas, pas seulement la publicité ou la stratégie des constructeurs de pavillons qui expliquent ce processus (4).

Dans l'inconscient collectif des Français flottent, depuis longtemps, deux vieux rêves, celui de la maison familiale et celui de la vie à la campagne. Refoulés à certains moments — par exemple dans le contexte d'urbanisation qui a été celui de la France depuis plus d'un siècle — refoulés surtout dans les couches sociales qui ne pouvaient pas prétendre le réaliser (classes moyennes et populaires des villes), ces rêves ressurgissent dans certains contextes. Ils se mêlent parfois à d'autres, comme celui d'une convivialité rurale qui s'opposerait à l'individualisme urbain.

La résurgence de ces rêves s'explique assez bien dans le contexte actuel. L'urbanisation sauvage des villes françaises, symbolisée dans les médias par les ZUP, les bouillons et les agressions, a contribué à donner de la ville une image très négative. Même si, bien souvent, cette image est imméritée, la ville est maintenant représentée, dans l'inconscient collectif, comme inhumaine, saturée, bruyante, polluée, dangereuse. Dans ces conditions, la campagne est présentée comme l'antidote de la ville. Elle est un refuge de nature (et tout ce qui est naturel est bon...), de silence, de liberté, de sécurité, de convivialité !

L'urbanisation est également symbolisée par les HLM, les tours, les « blocs », sinon les blockhaus... Au bloc, synonyme de « cage à poules », d'entassement, de promiscuité, on oppose la maison individuelle, symbole de liberté, de propriété, d'indépendance, de création personnelle et de prestige social. Ces mythes, que sont ainsi devenus la campagne et le pavillon individuel, ont une résonance profonde. Ils combler, au moins en apparence, deux besoins fondamentaux de l'individu : la sécurité, symbolisée par la clôture, le chien de garde, la propriété, l'éloignement (souvent bien relatif...) du voisin, la tranquillité du lieu, et l'identité, symbolisée par le cachet architectural de la maison (quand il existe...), la pelouse, les fleurs, le jardin, la boîte aux lettres individuelle...

Les rêves ont pu devenir réalité, au moins pour les classes moyennes, avec l'élévation constante du niveau de vie jusqu'au début des années 80. Certains, pour qui le rêve primordial était la maison individuelle, auraient voulu construire en ville, mais la compétition sur le marché foncier urbain s'est faite peu à peu si vive et les prix ont tant monté que beaucoup, parmi les classes moyennes surtout, n'ont pu le faire. Au même moment, la diffusion généralisée de l'automobile a permis aux refoulés du marché urbain et aux fanatiques de la campagne d'avoir accès à un marché périurbain moins tendu, puisque l'offre potentielle y est largement supérieure à la demande. Il restait alors aux promoteurs à accompagner, à accélérer et à faire perdurer le mouvement par leur publicité, par la création de lotissements et de villages, mais non pas à le créer, comme on le dit parfois. La preuve en est que la rurbanisation a démarré, dans beaucoup de villes, avant que les grands investisseurs ne s'intéressent au marché et qu'elle se déclenche, encore aujourd'hui, dans des villes modestes ou même dans des bourgs où la construction reste très largement individuelle. Ce qui montre également que les facteurs de l'exurbanisation tiennent encore aussi du mythe, puisque les

villes de 2 000 à 5 000 habitants, que certains citadins sont en train de quitter, ne sont généralement ni inhumaines, ni saturées, ni bruyantes, ni polluées, ni dangereuses...

Toujours est-il que c'est ce déversement urbain sur les campagnes voisines qui explique, pour l'essentiel, l'ampleur du gonflement récent de la population rurale. Le mouvement d'exurbanisation, qui n'a d'abord touché que les communes rurales des grandes ZPIU (agglomération parisienne puis grandes agglomérations provinciales), a atteint ensuite les ZPIU des villes moyennes, puis celles des petites villes, pour se déverser même dans les campagnes profondes proches des ZPIU. Ce déversement urbain n'a donc pas contribué qu'au renouveau des espaces proprement rurbains, au sens de l'I.N.S.E.E. Il a participé, avec un certain renforcement des commerces, des services et du secteur industriel des bourgs et des villages-centres, au redressement démographique de larges secteurs de l'espace rural profond. Mais l'avenir de l'espace rural est-il pour autant assuré toujours et partout ?

D. Un avenir en demi-teinte pour la population rurale

L'évolution récente de la population rurale présente sans aucun doute de larges aspects positifs. Certains ont été soulignés déjà. C'est l'accroissement sans précédent de la population, accroissement qui touche même un bon nombre de communes réputées profondes et la plupart des communes de plus de 300 habitants. C'est l'attractivité retrouvée de la campagne ; une attractivité qui retient les ruraux qui y sont installés et qui pousse les citadins à venir y résider ; une attractivité qui est le fait de bon nombre de communes réputées profondes et de la plupart des communes de plus de 200 habitants.

Ces mouvements se sont traduits par un certain rajeunissement de la population. Certes, entre 1975 et 1982, les jeunes de moins de 20 ans sont un peu moins nombreux qu'entre 1968 et 1975 (28,9 % contre 30,6 %) mais le pourcentage des jeunes adultes (20 à 34 ans) est passé de 17,8 à 20,5 %, alors que le pourcentage des adultes de 35 à 49 ans baissait de 17,6 % à 16,7 %, et que celui des personnes de 50 ans et plus restait stationnaire (vers 34 %). Cela peut faire espérer un certain ralentissement de la baisse de la natalité d'autant que, pour le moment, la fécondité reste plus élevée à la campagne qu'en ville.

Mais les limites de ce renouveau démographique sont évidentes. C'est le bilan naturel qui pose le plus de problèmes. Cisailé par l'augmentation de la mortalité et la diminution de la natalité, il est désormais devenu négatif sur les deux-tiers de l'espace rural, particulièrement dans les communes rurales profondes et dans les communes de moins de 1 000 habitants, dont le vieillissement accroît la mortalité et réduit la natalité.

Les limites de ce renouveau apparaissent aussi dans le fait que celui-ci touche inégalement l'espace rural. Les communes de petite taille et les communes rurales les plus éloignées des ZPIU sont les plus mal parties. Vieillies, et donc affligées d'une mortalité élevée et d'une natalité faible, peu attractives, et ne pouvant donc combler leur déficit naturel par un bilan migratoire avantageux, elles accumulent les handicaps. Correspondant souvent à des espaces faiblement peuplés, elles ne concernent qu'une faible proportion de la population rurale, mais de vastes espaces qui ne sont tenus que par des populations à la santé démographique chancelante.

La France rurale est donc, d'un point de vue démographique, un puzzle qu'il est possible d'appréhender d'une façon synthétique avec une technique d'analyse multi-variée : l'analyse factorielle.

IV. Le puzzle démographique rural

A. L'analyse factorielle des correspondances : une technique de synthèse

L'analyse factorielle des correspondances va permettre de synthétiser les variables démographiques utilisées jusqu'ici, et cela de deux façons : d'une part en faisant apparaître les facteurs qui organisent ces données, d'autre part en permettant une cartographie synthétique de ces données. Ce type d'analyse est maintenant bien connu. On se contentera d'en dire ici suffisamment pour que soient compris le principe général et l'analyse des résultats³.

Partons d'un exemple concret. Supposons que l'on ait, pour une série d'arrondissements (n arrondissements), un certain nombre de renseignements (p caractères ou indicateurs). Parmi ces caractères, on en retient d'abord trois (le taux de natalité, le taux de mortalité et le bilan naturel) pour étudier, avec les méthodes graphiques classiques (régressions simples par exemple), les relations qu'il y a entre elles. On va d'abord porter, sur un graphique, en abscisse le taux de natalité et en ordonnée le taux de mortalité. Chaque arrondissement va être représenté par un point et l'ensemble va former un nuage de n points dans un espace à deux dimensions. Si l'on veut prendre en compte la troisième variable (le bilan naturel), la situation se complique un peu, mais graphiquement la chose est encore représentable. On va donc avoir un nuage de n points-arrondissements dans un espace à trois dimensions, chaque point étant décrit par les valeurs prises par chacune des trois variables. Mais la prise en compte d'une quatrième caractéristique s'avère graphiquement impossible. C'est cette prise en compte d'un quatrième, d'un cinquième, d'un sixième caractères et d'autres encore que permettent les analyses multi-variées et parmi, celles-ci, l'analyse factorielle des correspondances (AFC).

Pour mieux saisir la démarche, revenons à l'exemple ci-dessus des n arrondissements, décrits par p caractères. Supposons que les n arrondissements soient d'abord décrites par deux caractères : taux de natalité et taux de mortalité. Nous aurons un nuage de n arrondissements qui a toute chance d'avoir une direction privilégiée avec, d'un côté les arrondissements à faible natalité et forte mortalité, de l'autre les arrondissements à forte natalité et à faible mortalité. Si l'on essayait d'interpréter plus à fond ce graphique, on constaterait que les arrondissements à faible natalité et à forte mortalité ont une population généralement âgée, alors que ceux qui ont une forte natalité et une faible mortalité sont des arrondissements à population souvent jeune. Ainsi se profilerait un facteur explicatif qui lie les deux caractères : la structure par âge de la population. En y ajoutant le troisième caractère (le bilan naturel), le facteur resterait évidemment le même. L'allongement du nuage correspond donc à un facteur organisateur qui est la structure par âge.

3. Pour plus de précision, voir par exemple (13, 41).

On conçoit que l'on puisse représenter géométriquement ce facteur structurant par un axe : celui selon lequel l'allongement du nuage est maximum. On dira aussi que, pour cet axe, le moment d'inertie du nuage est le plus faible, puisque la somme des carrés des distances calculées orthogonalement entre les points et l'axe est la plus faible. Ce principe de calcul retrouve la méthode des moindres carrés. Le premier axe ainsi défini passe par le centre de gravité qui constitue l'origine du nouveau système d'axes. En ce point remarquable, on va considérer un second axe perpendiculaire au premier et le faire pivoter jusqu'à ce qu'on lui trouve à son tour une position pour laquelle le moment d'inertie est le plus faible et ainsi de suite jusqu'au quatrième ou cinquième axe, lorsque l'on a pris en compte plus de trois caractères. Au-delà, l'interprétation devient difficile. Aussi, même s'il n'y a pas d'obstacle théorique à poursuivre le calcul jusqu'à p facteurs, on en reste là. La phase suivante consiste à « centrer » les valeurs en calculant les coordonnées des différents points dans le nouveau système d'axes.

L'intérêt de toute l'opération est qu'en partant d'un espace initial à p dimensions, dont chacune était équivalente, nous sommes passés à un nouvel espace structuré en fonction d'axes qui sont classés selon un ordre décroissant. Le poids de chaque axe est exprimé mathématiquement par un pourcentage d'inertie (à ne pas confondre avec le moment d'inertie) ; plus ce pourcentage est fort, plus l'axe est structurant. Autrement dit, si les variables prises en compte n'ont pas de liaisons réciproques, le nuage de points s'inscrit dans un sphéroïde sans direction d'allongement nette ; l'inertie des axes sera faible. Dans ce cas, en effet, un changement de quelques valeurs seulement pourra modifier complètement la position des axes. Par contre, si le nuage s'inscrit dans un ellipsoïde en « dragée aplatie » et aux directions marquées, les inerties seront fortes et la position des axes stable. Nous aurons mis en évidence une structure d'ordre significative au regard du problème étudié.

Toute la procédure que nous venons de décrire nous a aidés à comprendre le principe de construction d'un espace factoriel mais, dans l'hypothèse que nous venons de développer, nous sommes restés dans le système de distance initial dont l'unité de mesure est propre à chaque axe de départ (taux de mortalité, taux de natalité, bilan naturel...) ; l'espace ainsi défini est un espace euclidien. L'inconvénient d'une analyse factorielle ainsi conduite est que, dans le graphe résultant, seuls les individus (les arrondissements) sont mis en position ; il n'est donc pas facile de reconnaître la signification des axes.

Pour résoudre cette difficulté, l'analyse des correspondances utilise un autre type de distance (une autre métrique), celle du chi 2, plus complexe dans sa mise en œuvre, mais plus intéressante dans ses résultats, puisqu'elle permet de projeter dans le même espace, et par conséquent sur le même graphe, individus et caractères. Cette propriété est appelée équivalence distributionnelle.

L'analyse aboutit à la production de graphes orientés selon les différents plans factoriels. A chaque couple d'axes peut correspondre un graphe selon des combinaisons nombreuses : axes 1-2, 1-3, 1-4, 2-3, 2-4, etc. Comme nous l'avons indiqué, on s'intéressera surtout aux premiers plans factoriels puisqu'ils sont les plus informatifs. Sur chaque plan, sont coordonnés à la fois individus et caractères mais, en général, on demande à l'ordinateur une édition séparée, de manière à faciliter l'exploitation des résultats. Celle-ci comporte deux types d'opérations distinctes dans leur finalité, mais très intriquées dans leur relation. La première opération consiste à définir des axes et

à reconnaître une structure ; à cet effet, on utilise surtout les graphes de caractères⁴. La deuxième opération vise à regrouper des individus de profils semblables et donc voisins dans l'espace factoriel. Ce qui conduit à définir des types. A cet effet, des méthodes de classification automatique prolongent l'analyse des correspondances. Elles ne seront pas utilisées ici.

B. Sept types d'espace démographique

L'analyse a porté sur les 308 arrondissements français jusqu'ici pris en compte et sur 15 caractères⁵. Pour chaque caractère on a distingué trois valeurs. Au vu de l'histogramme des fréquences, les arrondissements à faible natalité, par exemple, ont été classés en NATA 1, ceux de natalité moyenne en NATA 2 et ceux de forte natalité en NATA 3. Seul le caractère « personnes âgées » a été divisé en 4 classes.

Une bonne partie des caractères du graphique des axes 1-2 (figure 3) s'organise en une parabole faite de deux croissants imbriqués. Le premier croissant va de valeurs faibles, en haut à gauche, vers des valeurs fortes situées vers le centre droit. Il s'agit d'indicateurs de structure par âge et par sexe (Jeunes, Vieux)⁶ et d'évolution naturelle (bilans naturels 1975-1982, 1968-1975, natalité), en dehors de la mortalité, légèrement décalée. Le deuxième croissant trouve ses valeurs faibles en bas à gauche et ses valeurs fortes en haut à droite. Il s'agit d'indicateurs d'évolution générale (EV 1975-1982, 1968-1975, 1962-1968, 1954-1962), ainsi que de la mortalité et de l'indice de féminité. Cinq autres caractères évoluent tout à fait à part. L'indice de féminité suit d'assez près l'axe 1, avec ses valeurs faibles à gauche et ses valeurs fortes à droite. Les bilans migratoires 1975-1982 et 1968-1975 suivent approximativement les bissectrices des coordonnées, en ayant leurs valeurs faibles en bas à gauche et leurs valeurs fortes en haut à droite ; vu leur position, leur contribution à la formation des axes 1 et 2 est donc faible. Fécondité et taille des ménages occupent une position symétrique à celle des bilans migratoires, mais ces caractères évoluent en sens inverse des précédents et, plus proches de l'axe 2, contribuent donc plus à sa formation.

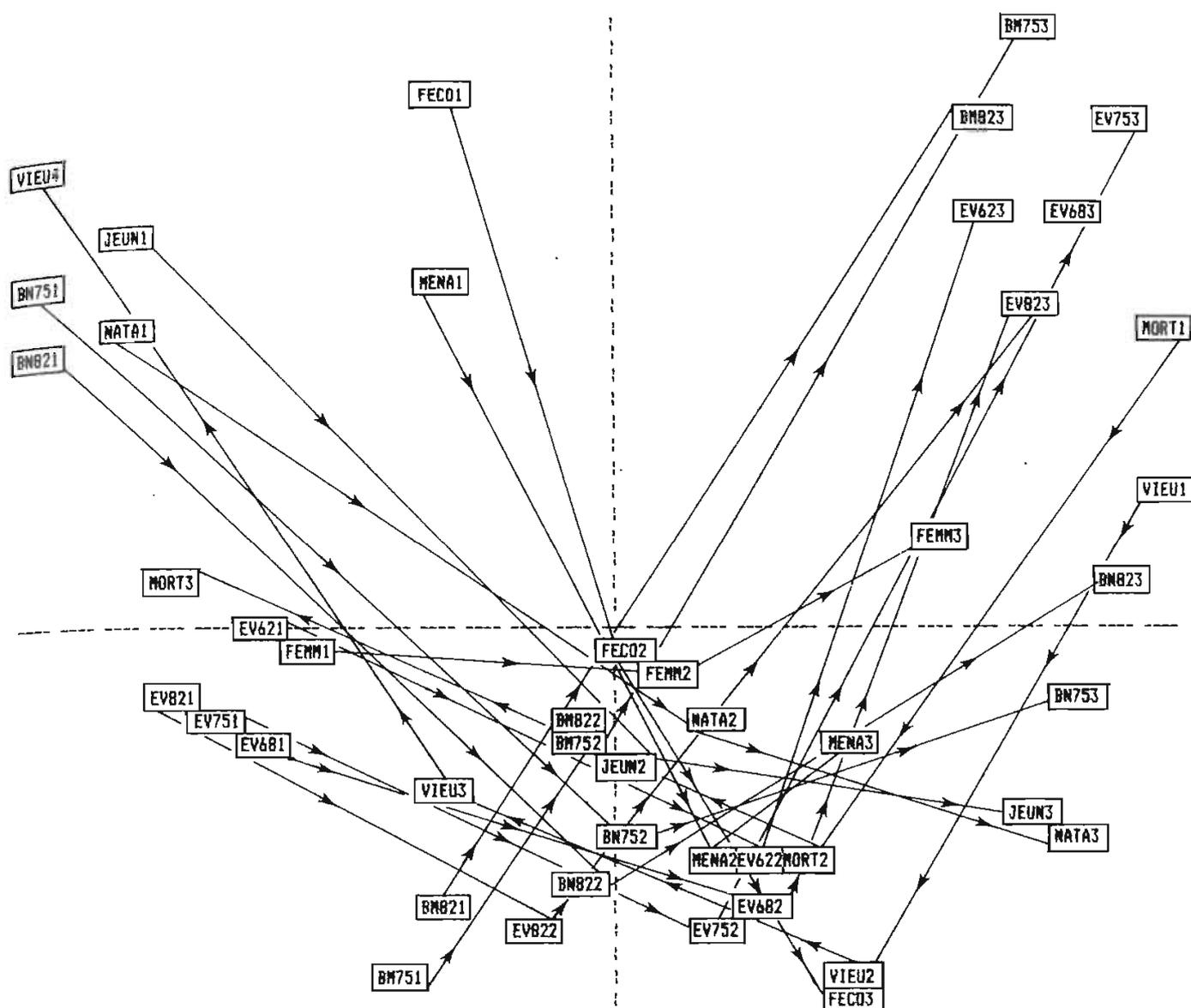
Au total les contributions les plus fortes sur l'axe 1 (inertie 23 %) proviennent surtout de la structure par âge (Jeunes, Vieux) et des indicateurs relatifs à l'évolution naturelle (bilans naturels, natalité, mortalité). De gauche à droite, on a donc, en schématisant, une population de plus en plus jeune et un bilan naturel de plus en plus positif. C'est un axe de dynamisme naturel de la population.

Sur l'axe 2 (inertie 12 %), les contributions les plus fortes proviennent des bilans migratoires 1975-1982 et 1968-1975, de la fécondité. De bas en haut les bilans migratoires augmentent, alors que la fécondité a tendance à diminuer. Ce qui n'est pas illogique puisque les citoyens qui arrivent à la campagne sont moins féconds ; l'axe 2 est donc plutôt un axe de dynamisme migratoire. Comme ces caractères ne suivent pas strictement l'axe 2, ils contribuent aussi un peu à la formation de l'axe 1. Mais la contribution des bilans migratoires est nettement plus

4. Ce traitement fournit d'autres aides à l'interprétation tels que contributions et corrélations des caractères et individus aux axes.

5. Evolution de la population entre 1975-1982 (EV 82), entre 1968-1975 (EV 75), entre 1962-1968 (EV 68) et entre 1954-1962 (EV 62), bilan naturel entre 1975-1982 (BN 82) et entre 1968-1975 (BN 75), taux de natalité entre 1975-1982 (NATA), taux de mortalité entre 1975-1982 (MORT), fécondité entre 1971-1975 (FECO), bilan migratoire entre 1975-1982 (BM 82) et entre 1968-1975 (BM 75), pourcentage de jeunes de 0 à 19 ans (JEUN), pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus (VIEU), indice de féminité (FEMM), taille des ménages (MENA).

6. Le caractère « vieux » évolue en sens contraire mais sa signification est la même : la population est de plus en plus jeune au fur et à mesure que l'on va de la gauche vers la droite.



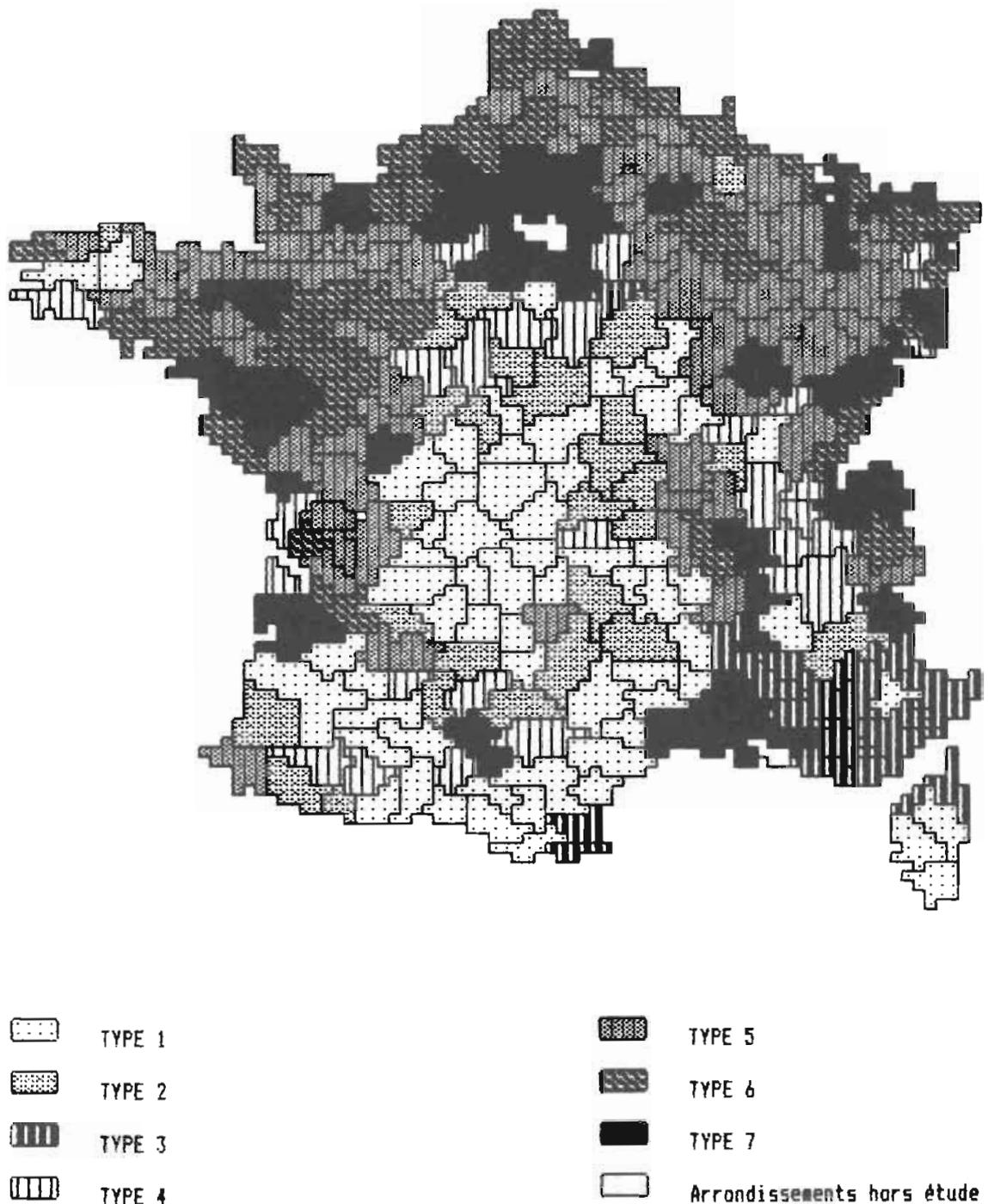
Axe horizontal: 1 (inertie= 23.05 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 12.23 %)
Fichier DEMO80L2.FAC - 46 caracteres

Fig. 3. — Démographie : AFC, graphe des axes 1 et 2.

forte, sur l'axe 1, que celle de la fécondité (ils s'éloignent plus de l'axe 2 et se rapprochent plus de l'axe 1). Ce qui aboutit au fait que l'évolution globale de la population a une tendance positive en allant de la gauche vers la droite, puisque les bilans naturels et les bilans migratoires croissent eux-mêmes dans ce sens. Ces observations vont nous permettre de mieux comprendre la nature des sept types d'arrondissements qui ont été reconnus sur le graphique des axes factoriels 1 et 2⁷.

Sur les sept types (carte 18), cinq (I, II, V, VI, VII) suivent la parabole dont il a été question plus haut. Le type I occupe une large partie du Sud-Ouest, du Massif Central (en remontant jusqu'à la Bourgogne), du Languedoc, de la Corse et la Bretagne intérieure. L'évolution globale de la population y est très inférieure à la moyenne, car ces arrondissements combinent à la fois un bilan naturel très bas (natalité très faible,

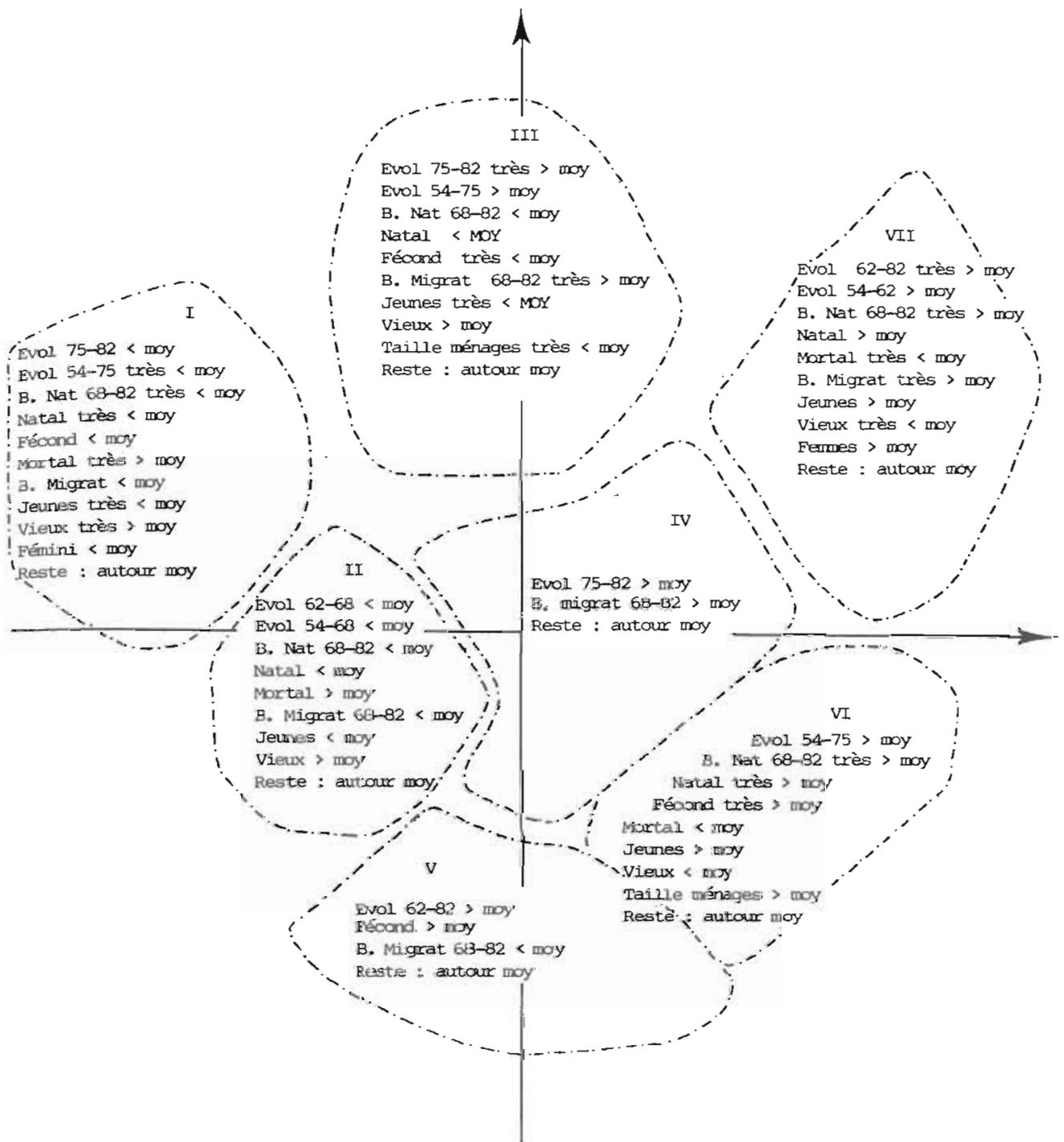
7. Les axes suivants ne seront pas utilisés ici.



Carte 18. — Démographie : projection des types.

mortalité très élevée) et un bilan migratoire en dessous de la moyenne. La médiocrité du bilan naturel provient à la fois du fort vieillissement de la population et d'un manque de jeunes femmes : indice de féminité mauvais). Ce sont, évidemment, les populations rurales les plus mal parties.

Le type II comble les vides que le type précédent laissait dans le Massif Central et le Sud-Ouest mais il occupe aussi une bonne partie de la région du Centre. L'évolution générale y est moins mauvaise que précédemment car le bilan naturel, comme le bilan migratoire, y sont un peu meilleurs. La population y est, en effet, moins âgée et la fécondité plus élevée.



Le type V est un type moyen, qui est particulièrement répandu dans le croissant fertile mais qui se retrouve surtout en Poitou-Charentes, Bretagne septentrionale, Basse-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne orientale, Lorraine et Franche-Comté. La plupart des caractères sont dans la moyenne française, à cela près que la fécondité s'y situe au-dessus, le bilan migratoire en dessous et que l'évolution est, en général, un peu supérieure à la moyenne.

Le type VI est généralement, lui-aussi, situé dans le croissant fertile mais il est plus étroitement localisé que le précédent. Les taches les plus vastes occupent les Pays de la Loire et le Morbihan, la Haute-Normandie, une frange d'arrondissements collés à

la frontière du Nord et quelques autres en Lorraine septentrionale, en Alsace, en Franche-Comté et en Savoie. On arrive dans des secteurs en bonne santé démographique. Leur bilan naturel est très élevé, car la population est à la fois jeune et féconde, leur bilan migratoire moyen et donc leur évolution globale se tient au-dessus de la moyenne.

Le type VII correspond le plus souvent aux arrondissements les plus rurbanisés ou les plus industrialisés, c'est-à-dire à ceux qui sont sous l'influence des grandes agglomérations : Paris, Lille, Reims, Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Nord de la Franche-Comté, Dijon, Savoie, vallée du Rhône, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, La Rochelle, Loire-Atlantique, Rennes, Caen... Quelques arrondissements de ce type manquent à l'appel (Limoges, Clermont-Ferrand...) mais, pour la plupart, c'est qu'ils se trouvent dans les types suivants. Ce type a donc connu une évolution globale de sa population extrêmement favorable, surtout depuis 1962. Cette excellente santé démographique, il la doit à la fois à un bilan naturel très supérieur à la moyenne et à un bilan migratoire très positif. On connaît les raisons de l'attractivité de ces arrondissements. Le solde très positif du bilan naturel provient de la jeunesse de la population, qui donne une natalité supérieure à la moyenne (malgré une fécondité médiocre) et une mortalité très inférieure à la moyenne. Il est dû également à un pourcentage de jeunes femmes sensiblement plus élevé que celui des autres types.

Le type III se trouve en position moyenne sur l'axe 1 mais en position haute sur l'axe 2, c'est-à-dire qu'il est marqué d'un côté par une fécondité très basse, une structure par âge défavorable (très peu de jeunes et beaucoup de personnes âgées), donc un bilan naturel négatif, de l'autre par un bilan migratoire très au-dessus de la moyenne. On a donc affaire à des régions attractives, mais vers qui viennent plutôt des personnes âgées. La très petite taille des ménages en apporte une confirmation. On ne s'étonne donc pas de ce que la zone de prédilection de ce type soit la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et quelques zones voisines (Ardèche, Drôme, Corse septentrionale) auxquelles on ajoutera le Roussillon et l'arrondissement de Sens.

Le type IV est, par définition, puisqu'il se trouve au centre du graphique, un type moyen. Mais, comme il est légèrement décalé vers la droite et vers le haut, il se trouve avoir une évolution récente (1975-1982) au-dessus de la moyenne, parce que son bilan migratoire est plutôt favorable depuis 1968. Font notamment partie de ce type, certains arrondissements situés au Sud de l'Île-de-France qui reçoivent de nombreux retraités parisiens. Ailleurs ce type est bien représenté dans la région Rhône-Alpes, et le long du littoral atlantique, où joue aussi le retour des retraités. C'est dans le Sud-Ouest et en Alsace que se localisent les quelques autres arrondissements de ce type.

Conclusion

Il faut donc faire une révision déchirante de ce que, depuis des décennies, on savait sur la population rurale. Non, cette population n'est pas condamnée à un déclin irréversible ; elle devance maintenant, et de très loin, la population citadine par sa croissance et par son attractivité. Non, elle n'est plus ce réservoir d'hommes qui alimentait

la croissance urbaine. Non, elle ne forme pas un bloc homogène et les situations locales sont plus contrastées que jamais. Selon que l'on se trouve dans une commune de telle ou telle taille, de tel ou tel type (rurbaine ou pas), de telle ou telle région, le bilan naturel, le bilan migratoire et donc l'évolution globale se nuancent à l'infini. Des communes en pleine croissance et en plein rajeunissement côtoient des communes en pleine débâcle démographique. De ce point de vue aussi, l'espace rural est bien un patchwork.

4. Des campagnes sous-équipées ?

Dire que les campagnes sont moins bien équipées que les villes en commerces et services est un truisme. Du fait des plus faibles densités de population à desservir, les équipements ruraux sont en moyenne plus rares, de plus faible niveau et de moindre qualité qu'en ville ; et donc les distances qu'ont à franchir les ruraux pour y avoir accès sont généralement plus grandes. Mais cela n'est vrai qu'en moyenne, car l'accessibilité aux commerces et services est extrêmement inégale et une bonne partie de la population rurale a un accès relativement aisé aux équipements dont elle a couramment besoin.

I. Un certain sous-équipement mais qui est loin d'être généralisé

A. Le handicap rural

Comme le montre le tableau XIV, les ruraux sont, en moyenne, toujours plus éloignés que les citadins des différents commerces et services qu'ils utilisent. Les distances à parcourir restent toutefois courtes pour un certain nombre de commerces de base, généralement bien implantés en milieu rural. Elles n'excèdent pas deux kilomètres pour l'alimentation générale, la boulangerie, la boucherie-charcuterie, le point de vente de carburant et le garage. C'est plus qu'en ville, évidemment, encore que les 0 km attribués aux citadins ressortent d'une convention statistique qui ne prend pas en compte les déplacements intracommunaux¹.

Le handicap de la distance apparaît un peu plus lourd pour des commerces et services à portée légèrement plus forte, mais dont les ruraux n'ont heureusement pas besoin quotidiennement... Il faut faire, en moyenne, quatre kilomètres pour trouver, à la campagne, médecin généraliste, infirmière et pharmacien, alors que le citadin en dispose sur place. Le désavantage s'alourdit pour des équipements à moyenne portée, mais auxquels on fait appel moins souvent. C'est cinq à huit kilomètres que le rural doit parcourir pour trouver coiffeur, dentiste, collège, magasin d'électroménager ou de chaussures, alors que, une fois encore, ces communes ou services se trouvent presque toujours sur place en ville. Pour tout ce qui nécessite une clientèle plus large

1. Lorsqu'un équipement existe dans une commune, la distance à cet équipement est considérée comme nulle.

encore, les ruraux — ou le prestataire de service — ont, cette fois, de 9 à 15 kilomètres à faire. Ce n'est pas très gênant pour le magasin de vêtements ou la librairie-papeterie, auxquels on fait rarement appel ; ça l'est un peu plus pour le vétérinaire ou le super-marché auquel de nombreux ruraux ont pris l'habitude d'aller faire leurs courses hebdomadaires.

Au handicap de la distance, il faut ajouter celui des prix, généralement plus élevés à la campagne (au moins pour les produits vendus dans le commerce) et celui de la variété, de la qualité, de la fraîcheur, souvent plus médiocres qu'en ville.

Si l'on en revient à la distance aux commerces et services, il convient tout de même de souligner que les statistiques utilisées (celles de l'Inventaire communal) ne rendent qu'imparfaitement compte du problème et tendent à exagérer les disparités entre villes et campagnes.

TABLEAU XIV

DISTANCE AUX COMMERCES ET SERVICES SELON LE TYPE DE COMMUNE (1980)

Distance à (en km)	Communes rurales	Communes urbaines	Communes rurales hors ZPIU	Communes rurales en ZPIU	Communes (1)	
					de plaines	de montagne
Alimentation générale	1,2	0	1,6	0,7	0,3	0,8
Boulangerie	1,4	0	1,8	0,8	0,3	1,4
Boucherie, charcuterie	2	0	3	1,4	0,5	2
Supermarché, hypermarché	15	1,4	17	11	5	17
Magasin de vêtements	10	0,5	11	8	3	8
Magasin de chaussures	8	0,5	9	7	2	7
Magasin d'électroménager, radio, TV	6	0,3	7	5	1,7	6
Droguerie, quincaillerie	7	0,3	8	5	1,8	6
Librairie, papeterie	9	0,3	10	6	2	7
Point de vente de carburant	1,8	0	2	1,4	0,4	1,8
Réparation auto	2	0	3	1,3	0,5	2
Coiffeur hommes	5	0,1	6	3	1,2	5
Collège public	8	0,5	9	7	2	7
Vétérinaire	9	1,8	9	8	3	11
Médecin généraliste	4	0	5	2	0,9	3
Pharmacien	4	0	5	3	1	4
Dentiste	7	0,1	8	5	1,7	6
Infirmière	4	0	5	3	1	4

1. Communes à la fois rurales et urbaines.

Sources : Inventaire communal

B. Un handicap à nuancer

Première nuance, et qui est de taille, les statistiques de l'Inventaire communal ne prennent en compte que les commerces fixes, à l'exception des tournées de commerçants. Or ces tournées sont fort nombreuses en milieu rural. Le boulanger passe généralement au moins trois fois par semaine et souvent quatre à six fois. L'épicier et le boucher un peu moins souvent, c'est-à-dire de une à trois fois par semaine (10). Très rares sont les communes non équipées en commerces fixes qui ne soient pas irriguées par les tournées de commerçants des villages voisins et on voit couramment des commerçants fixes concurrencés, dans leur propre commune, par des tournées. Même si celles-ci ne sont pas toujours très commodes, ni très avantageuses pour l'utilisateur, elles ont le mérite d'exister et d'irriguer la quasi-totalité de l'espace rural privé de commerces fixes en produits alimentaires de base.

Pour les produits et les services dont on n'a pas besoin quotidiennement, certains ruraux se déplacent donc. Mais ils sont moins nombreux qu'on ne le pense — nous y viendrons — et l'accès aux équipements leur est facilité par l'existence d'un dense réseau de routes départementales et communales, l'un des plus denses et des mieux entretenus du monde. Quand on saura, par ailleurs, que plus des trois-quarts des ménages ruraux disposent d'une voiture (plus qu'en ville désormais) et que ceux qui n'en sont pas dotés peuvent utiliser la mobylette ou prendre l'autobus (des lignes quotidiennes d'autocars passent dans la moitié des communes), on ne peut plus se représenter le rural comme quelqu'un qui serait coupé du monde. Sans compter que les quelques kilomètres qu'il a à parcourir se font, au moins en grande partie, en rase campagne, et non dans des artères urbaines saturées...

Le deuxième correctif à apporter aux moyennes statistiques, c'est que les situations sont extrêmement variées selon les types de communes rurales auxquels on a affaire. Premier exemple : les communes rurales hors-ZPIU sont toujours plus éloignées des services et des commerces que celles qui appartiennent à une ZPIU (tableau XIV). Ce n'est pas étonnant puisque les communes rurales en-ZPIU bénéficient à la fois des équipements urbains voisins et de leur propre taille : étant en moyenne deux fois plus peuplées que les autres, elles ont plus de chances d'être mieux équipées, même si la concurrence urbaine a tendance à élever le seuil de maintien et de création des commerces et des services. Mais les conséquences ne sont pas négligeables : si l'on se souvient que dans les communes rurales en-ZPIU résident 60 % de la population rurale, on en conclura que six ruraux sur dix sont à 7 ou 800 m en moyenne d'une épicerie et d'une boulangerie, à 1 400 m d'une boucherie et d'un garage, à 2 km d'un médecin, à 3 km d'une infirmière, d'un pharmacien ou d'un coiffeur, à 5 km d'un dentiste, d'une droguerie ou d'un magasin d'électro-ménager, alors que le supermarché lui-même n'est qu'à une dizaine de kilomètres... Ce qui relativise donc bien l'isolement que l'on prête trop souvent à tous les ruraux.

Le deuxième exemple de la variété des situations rurales, en ce qui concerne commerces et services, est lié à la taille des communes. En effet, en schématisant, on peut dire que plus une commune est peuplée, plus elle a de chances d'avoir des équipements nombreux, de haut niveau et de qualité. C'est ce que l'on va constater en comparant, par taille de communes, la distance aux équipements. (Tableau XV).

Quel que soit le type d'équipement, la distance décroît toujours régulièrement des communes les moins peuplées vers les plus peuplées. Pour trouver les commerces de base (alimentation générale, boulangerie, boucherie-charcuterie, point de vente de carburant et garage), les habitants des communes de moins de 50 habitants ont 7 à 9 km à faire, quand ceux des communes de plus de 2 000 habitants trouvent tout sur place. Au niveau suivant (médecin généraliste, infirmière, pharmacien), les premiers ont 10 à 14 km à parcourir quand les autres disposent du service sur place ou presque (300 m au plus). Au niveau supérieur (coiffeur, dentiste, magasin d'électro-ménager ou de chaussures, collège), les distances sont de 12 à 17 km dans un cas, contre un bon kilomètre dans l'autre, à l'exception du magasin de chaussures et du collège qui sont un peu plus lointains (respectivement 3 et 6 km). Pour les équipements les plus élevés dans la hiérarchie, les habitants des plus petites communes ont, pour les atteindre, de 11 à 16 km de plus que ceux des bourgs de 2 000 habitants. A titre indicatif², si l'on fait la moyenne des distances d'accès aux différents services, quand la personne qui réside dans une commune de moins de 50 habitants doit faire 13 km, celle d'une commune de plus de 2 000 habitants, n'en fait que deux. Si l'on se rappelle que 6 ruraux sur 10 vivent dans des communes de plus de 500 habitants et 4 sur 10 dans

TABLEAU XV

DISTANCE AUX COMMERCES ET SERVICES SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1980)

Distance à (en km)	Population des communes						
	< 50	50-99	100-199	200-499	500-999	1 000-2 000	> 2 000
Alimentation générale	8	7	5	2	0,5	0	0
Boulangerie	7	6	5	3	0,8	0,1	0
Boucherie, charcuterie	9	7	6	5	1,8	0,3	0
Super-Hypermarché	25	21	19	16	15	14	11
Magasin de vêtements	19	16	14	13	11	7	3
Magasin de chaussures	17	14	12	10	9	6	3
Magasin d'électro-ménager, radio, TV	15	12	10	9	7	3	1,1
Droguerie, quincaillerie	15	12	10	9	7	4	2
Librairie, papeterie	17	14	12	11	9	6	3
Point de vente de carburant	8	7	5	3	1,3	0,3	0
Réparation auto	9	7	6	4	1,6	0,2	0
Coiffeur hommes	12	10	8	7	5	2	0,7
Collège public	14	11	10	9	8	7	6
Vétérinaire	17	13	11	10	9	8	6
Médecin généraliste	10	8	7	6	4	0,8	0
Infirmier(e)	11	9	7	6	5	1,8	0,3
Dentiste	14	12	10	9	8	4	1,3
Pharmacien	11	9	8	7	5	1,5	0

Sources : Inventaire communal

2. Pour avoir une idée plus précise, il faudrait pouvoir pondérer par la fréquence d'utilisation des différents services.

des communes de plus de 1 000, on en conclut, ici encore, que la majeure partie des ruraux vit dans des communes où elle trouve la plupart des commerces et des services dont elle a couramment besoin.

En somme, selon qu'il habite une commune de telle ou telle taille ou de tel ou tel type, le rural a une facilité d'accès aux commerces et aux services plus ou moins grande. En simplifiant, on peut dire qu'il existe cinq types de situation qu'il convient d'analyser maintenant.

II. Communes démunies : les communes sans commerce, ni service

Le premier type de situation, le plus simple mais le plus difficile à vivre, est celui des communes qui n'offrent aucun service et commerce ou qui, à la limite, en ont un ou deux, mais parmi les plus bas dans la hiérarchie : le bureau de tabac ou le point de vente du quotidien ou l'école ou le café ou l'office religieux. Certains artisans y habitent parfois (le maçon, le menuisier notamment), mais on n'a pas affaire à eux tous les jours... Les habitants utilisent donc les équipements commerciaux de communes voisines ou s'approvisionnent, pour leurs besoins alimentaires, auprès des commerçants qui assurent des tournées.

80 à 90 % des communes de moins de 100 habitants, sont dans ce cas. Par exemple, si 1 sur 4 a réussi à maintenir le café, seule 1 sur 7 a une école primaire, et celle-ci est 8 fois sur 10 à classe unique ; les classes enfantines ou maternelles sont quasiment absentes. 40 à 60 % des communes de 100 à 200 habitants peuvent également être considérées comme démunies. Au-dessus de cette taille, les communes de ce type sont beaucoup plus rares. Au total, si l'on s'en tient au nombre de communes intéressées, c'est un chiffre considérable : environ 7 000, soit un peu plus de 20 % de l'ensemble. Les espaces où ces communes démunies sont nombreuses, se situent dans le quart Nord-Est de la France, région de petites communes comme on le sait, ainsi que dans le Sud-Ouest et les Alpes ; c'est là que se localisent la trentaine de départements où plus d'une commune sur cinq est dépourvue de commerces élémentaires (11). Cependant, si l'on tient compte du nombre des habitants qui habitent ces communes démunies, ce n'est plus qu'une infime partie des ruraux qui est concernée (un peu plus de 5 %), ce qui relativise, ici encore, le problème social posé par ces communes démunies.

III. Communes mal munies : le tiercé des villages-centres incomplets

Au-dessus du niveau des communes complètement démunies, ou presque, de commerces et de services, viennent des communes encore mal munies, mais qui disposent des trois équipements les plus courants dans l'espace rural français : l'école, le café et l'église, sans compter le bureau de tabac et le point de vente du quotidien, qui ne font souvent qu'un avec le café. Parfois ces communes disposent d'un ou deux commerces ou services de niveau supérieur (une épicerie, un artisan, par exemple). En reprenant la terminologie de A. Robert (43), nous les appellerons villages-centres incomplets, même si le terme ne s'applique vraiment bien qu'aux pays d'habitat groupé.

A. 27 000 écoles primaires !

Le service le plus fréquent, dans l'espace rural, reste l'école primaire. En 1980, malgré de nombreuses fermetures, on compte encore 27 120 écoles primaires (dont 10 % privées), ce qui signifie que 85 % des communes ont conservé leur école ; chiffre impressionnant quand on songe que plus du tiers des communes ont moins de 200 habitants. On nuancera cependant cet optimisme en constatant que l'école primaire rurale souffre de deux handicaps sérieux. Le premier tient à ce que 35 % des écoles existantes sont à classe unique, ce que la plupart des spécialistes (pas tous toutefois) considèrent comme une infériorité pédagogique grave. Le plus sérieux, peut-être, se situe au niveau de la période préscolaire. En 1980, 44 % des communes avaient un enseignement préscolaire, ce qui peut paraître honorable. En réalité, cet enseignement est beaucoup plus souvent donné dans des classes enfantines que dans des classes maternelles. Or, l'efficacité des classes enfantines, intégrées aux classes primaires, est moindre que celle des maternelles, car l'instituteur n'est pas spécialisé, il est moins disponible et ses interventions sont plus fractionnées. Cette médiocrité de la préscolarisation est gênante dans la mesure où c'est entre trois et six ans que l'enfant est le plus réceptif et donc que la maternelle peut développer ses possibilités d'observation, lui permettre d'améliorer et d'enrichir son langage, d'exercer son adresse et lui apprendre à vivre en société.

Ces handicaps frappent plutôt les ruraux des communes démunies, dont il a été question plus haut, et déjà beaucoup moins ceux des villages-centres incomplets.

TABLEAU XVI
COMMERCE ET SERVICES DU NIVEAU VILLAGE-CENTRE INCOMPLET,
SELON LA TAILLE ET LE TYPE DE COMMUNE (1980)

Type de service ou de commerce	% de communes possédant le service ou le commerce								
	Moyenne	0-99	100-199	200-499	500-999	1 000-1 999	> 2 000	Hors ZPIU	En ZPIU
Ecole primaire	85	16	62	95	100	100	100	80	100
Classe unique	35	83	79	36	8	8	10	42	19
Maternelle ou classe enfantine	44	2	9	47	90	100	100	36	70
Bureau de tabac	67	15	45	76	94	99	100	64	77
Café	74	25	54	84	98	100	100	70	86
Point de vente d'un quotidien	59	9	33	76	90	99	100	57	68
Office religieux hebdomadaire	63	21	43	67	89	98	100	59	76
Ministre du culte résidant	31	2	8	26	58	86	96	27	43

Sources : Inventaire commercial

Comme on l'a vu, l'école primaire est rare dans les communes de moins de 100 habitants et, si elle est présente dans deux communes de 100 à 200 habitants sur trois, le pourcentage de classes uniques ne descend guère (environ 80 %) et les classes maternelles et enfantines n'augmentent que de bien peu (moins de 10 % des communes en disposent). Mais ces manques très sérieux concernent moins de 10 % de la population rurale.

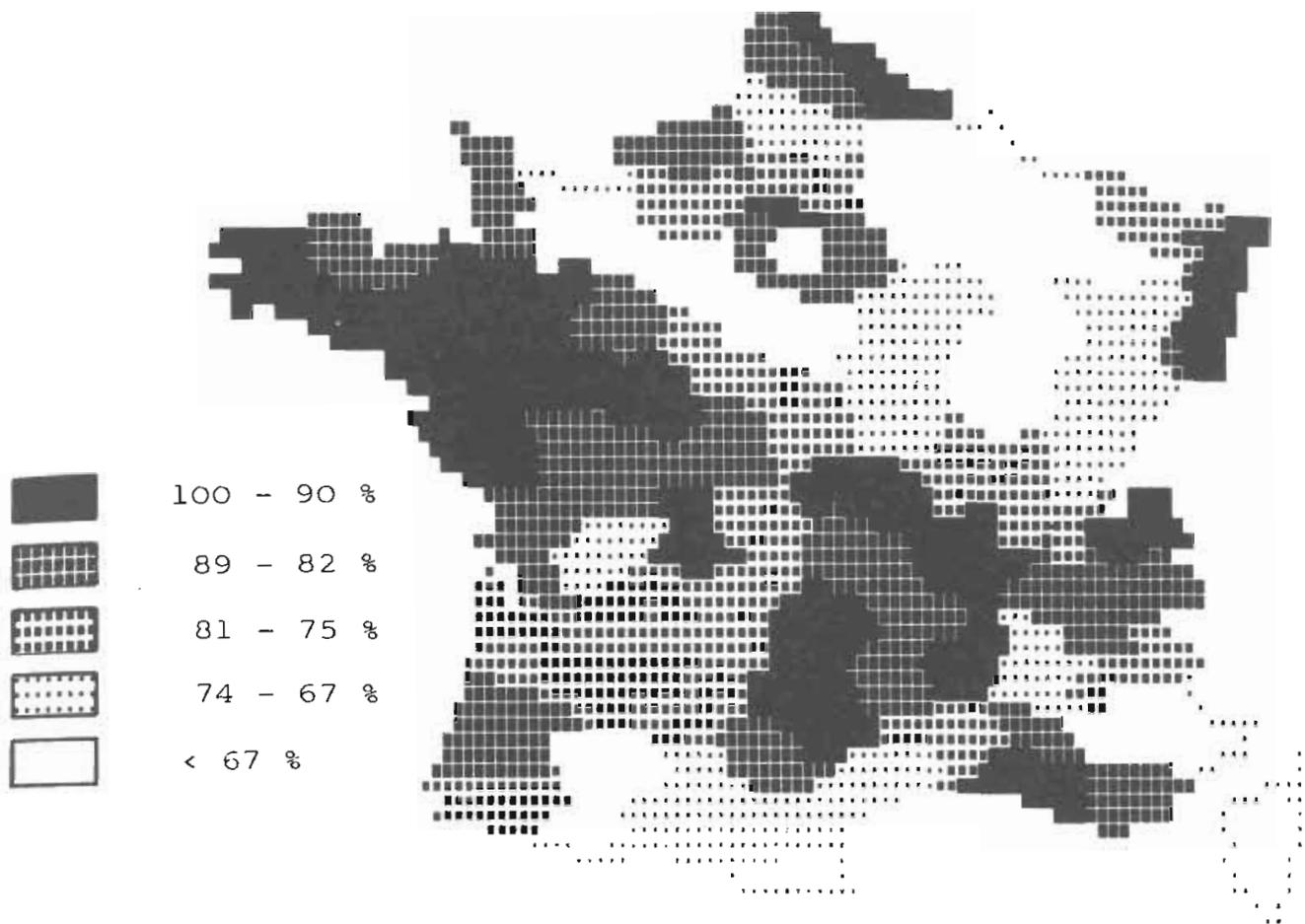
Dès que l'on arrive à la tranche de communes suivantes (200 à 500 habitants), un seuil est franchi³. Ici, la quasi-totalité, 95 % des communes, ont leur école primaire. Celle-ci n'est plus qu'une fois sur trois à classe unique, et une fois sur deux existe une classe maternelle. C'est donc dans cette catégorie que, du point de vue de l'école primaire, se situent les villages-centres incomplets. Au-dessus de 500 habitants, les communes ont toutes au moins une école primaire, presque toujours une classe maternelle ou enfantine et très rarement (une fois sur dix) des classes uniques ; on passe déjà à un niveau un peu supérieur.

Puisque les seuils d'apparition et de généralisation des écoles primaires sont très liés à la taille des communes, la répartition spatiale de ce service est elle-même influencée par ce facteur. On reconnaît, sur la carte 19, l'opposition entre une France du Sud (ligne Cherbourg-Genève), mieux équipée, parce que les communes y sont plus vastes donc généralement plus peuplées, et une France du Nord moins bien dotée, tout cela avec les exceptions déjà signalées : Sud-Aquitaine, Alpes du Sud (moins bien équipées que la France du Sud parce que les communes y sont moins peuplées), Région Parisienne, Seine-Maritime, Nord, Alsace-Lorraine, mieux loties que la France du Nord.

Cependant, la corrélation entre taille des communes et équipements n'est pas parfaite. Certains départements ont plus d'écoles que ne le laisserait prévoir la structure de leur population communale, d'autres moins. Pour rendre compte du phénomène, l'I.N.S.E.E. a calculé un indicateur de spécificité : s'il est supérieur à 1, le département est mieux équipé que prévu, s'il est inférieur à 1, il l'est moins (9). On constate ainsi qu'une certaine compensation se fait, en ce sens que, dans les régions de petites communes, les écoles sont plus nombreuses que ne le ferait attendre leur taille (indicateur supérieur à 1), alors qu'ailleurs elles sont relativement moins nombreuses (indicateur inférieur à 1). Mais ce n'est qu'une tendance générale : le Sud-Est, le Sud et l'Est du Bassin Parisien combinent faibles pourcentages de communes équipées et faibles indices de spécificité, alors que le Sud du Massif Central allie forts pourcentages de communes équipées et forts indices de spécificité.

La répartition des classes uniques est, elle, plus complexe encore (carte 20). L'opposition Nord-Sud, visible sur la carte de l'école primaire, disparaît. En effet, les régions du Sud, à communes généralement bien équipées en école primaire, se séparent ici très nettement en deux ensembles. Dans la partie Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine sauf Pyrénées), c'est-à-dire là où les communes

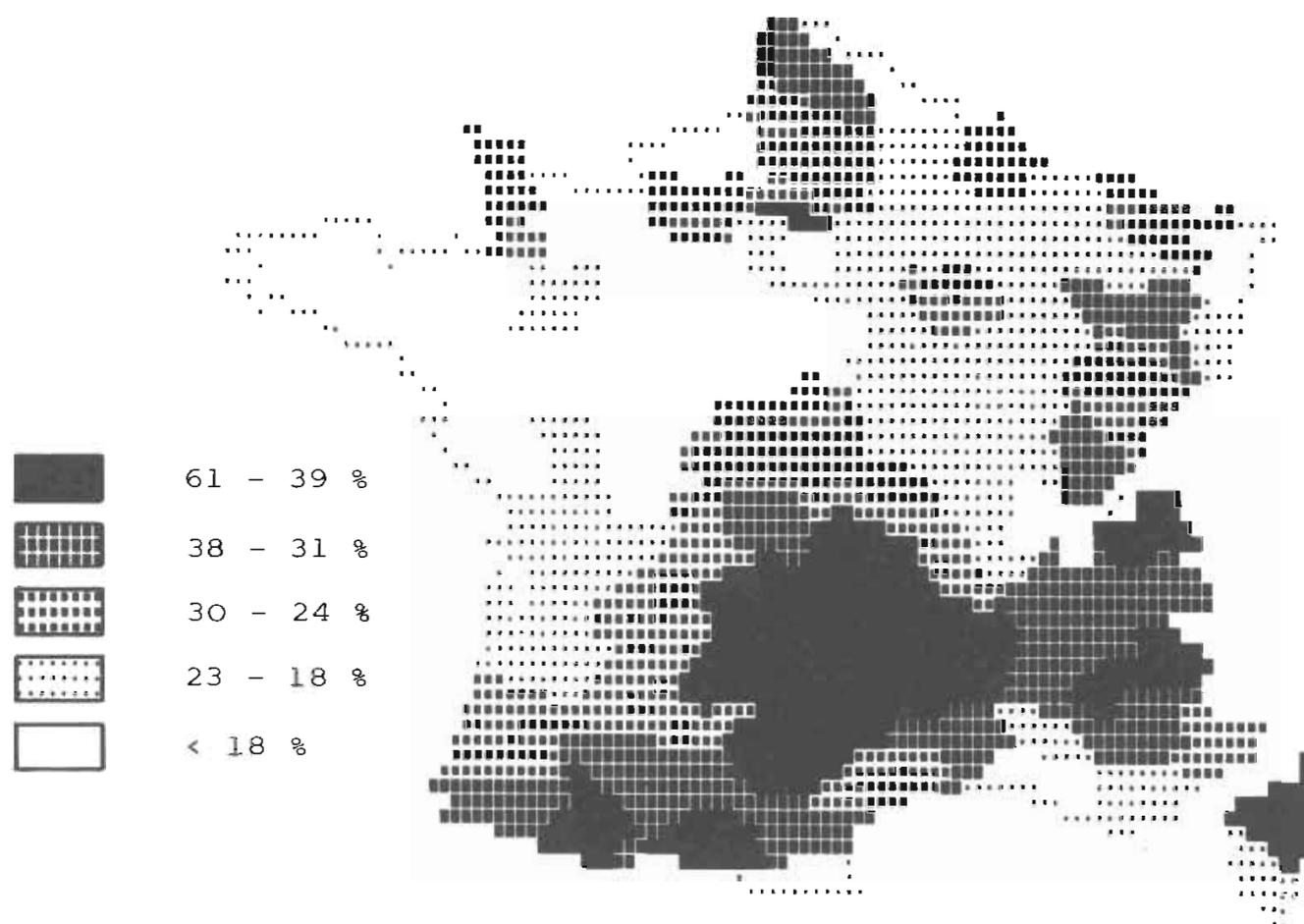
3. Les indications de seuil données ici et plus loin sont approximatives. A. Calmes et *al.* ont montré la forte variabilité, d'une région à l'autre, des seuils d'apparition et de généralisation de certains commerces de base, et ceci doit être vrai aussi pour les services. Selon ces auteurs, les variations de ces seuils sont la « résultante complexe de la densité de population, de la forme et du maillage des trames communales et du degré d'urbanisation » (10).



d'après Inventaire Communal (cartographie), INSEE

Carte 19. — *Ecole primaire (publ. ou priv.) : pourcentage de communes équipées (1980).*

sont les plus peuplées, les classes uniques sont rares ; dans la partie Sud et Est de cette moitié méridionale de la France (à l'exception du littoral méditerranéen), c'est-à-dire là où les communes sont moins peuplées, on a un bon équipement en écoles primaires (aux exceptions près déjà signalées) mais ces écoles primaires sont, très souvent, des classes uniques. La moitié Nord combine curieusement à la fois équipement en école primaire médiocre (sauf exceptions signalées) et pourcentage relativement faible de classes uniques. Est-ce que les regroupements des écoles des villages du Nord auraient été plus efficaces que les regroupements des communes d'habitat plus dispersé du Sud ? Enfin, dernière curiosité par rapport à la répartition des écoles primaires, l'indice de spécificité est plus élevé dans les départements aux classes uniques nombreuses que dans les autres, c'est-à-dire qu'elles ont plus de classes uniques que leur taille ne le laisserait attendre.



d'après Inventaire Communal (cartographie), INSEE

Carte 20. — *Ecole classe unique (publique) : pourcentage de communes équipées (1980).*

B. 23 650 cafés !

Après l'école primaire, le service le plus commun est le café... La France rurale est, de ce point de vue, richement dotée puisque l'on n'y compte pas moins de 23 650 cafés, ce qui signifie que trois communes sur quatre ont le leur. La répartition, en fonction de la taille des communes, est assez semblable à celle de l'école (tableau XVI). Rare encore dans les communes de moins de 100 habitants (mais tout de même plus fréquent que l'école : 25 % des communes contre 16 %), présent dans la moitié de celles de 100 à 200 habitants, le café se généralise vraiment, lui aussi, à partir de la catégorie des 200 à 500 habitants (84 % des communes) dont il est bien un commerce type. On a certes beaucoup brocardé le village français où, à côté de l'église, de la mairie et du monument aux morts, prend place inévitablement le bistrot. On remarquera toutefois que le café tient lieu souvent de bureau de tabac (70 % des communes rurales en sont dotées), de point de vente du quotidien local ou régional (59 % des communes ont un point de vente). On s'avisera aussi de ce que, si le café est bien un lieu où l'on consomme — et où l'on abuse parfois — de l'alcool, il est un lieu éminemment social. C'est un lieu de rencontre, d'échange. Et, pour s'en convaincre il faut lire les pages — encore actuelles — que E. Morin consacrait aux « buvettes » de Plodemet « lieux pri-

vilégiés des communications humaines » (38). La fermeture d'un café est ressentie, au même titre que celle de l'école et du presbytère, comme une amputation de la vie sociale locale. Et l'on a vu des municipalités intervenir directement pour éviter la disparition du café.

C. Beaucoup d'églises mais moins d'offices !

Après le café, l'église, jamais très loin — au moins dans la France des villages — ne serait-ce que pour favoriser le rituel apéritif d'après messe... En effet, 63 % des communes rurales ont un office religieux hebdomadaire. Ce qui est à la fois beaucoup, vu la taille des communes, et peu par rapport à la situation de l'après-guerre, époque où rares étaient les communes où l'on ne pouvait entendre la messe du dimanche.

Les seuils d'apparition et de généralisation de l'office religieux hebdomadaire sont légèrement plus élevés que ceux de l'école et du café, sans qu'il y ait une différence fondamentale (tableau XVI). En dessous de 100 habitants, une commune sur cinq seulement a son office ; entre 100 et 200, quatre sur dix, et ce n'est qu'à partir de la catégorie des 200-500 habitants que, dans les deux-tiers des communes, on peut entendre l'office chaque semaine.

Cela ne signifie pas, toutefois, que chaque commune qui a son culte hebdomadaire a aussi son curé ou son pasteur. La diminution considérable des vocations a obligé l'Eglise à des regroupements sacerdotaux drastiques. Désormais, seules 31 % des communes ont un ministre du culte résidant, ce qui implique que chacun d'eux a la charge de trois à quatre communes en moyenne. En conséquence, rares sont aujourd'hui les petites communes à avoir sur place un ministre du culte : moins de une sur dix, pour celles qui ne dépassent pas 200 habitants, et encore une sur quatre seulement entre 200 et 500 habitants. C'est au-dessus de 500 habitants que la majorité des communes ont le leur et ce n'est qu'à partir de 1 000 habitants que la plupart en sont dotées (tableau XVI).

Dans les communes de 200 à 500 habitants, que l'on peut considérer comme caractéristiques du niveau des villages-centres incomplets, apparaissent évidemment déjà d'autres commerces et services. Le maçon et le menuisier sont installés dans la moitié environ des communes de ce type et la ligne quotidienne d'autocars en dessert à peu près la même proportion. Mais les autres artisans (plâtriers-peintres, plombiers, installateurs de chauffage central, électriciens, garagistes) et certains autres services (bureau de poste ou agence postale) n'existent que dans un cinquième à un tiers de ces communes (tableau XVII). L'épicier est déjà présent dans 6 communes sur 10, mais le boulanger et le boucher ne le sont que dans 20 à 30 % de ces communes et seules 20 % ont simultanément ces trois commerces. Cela signifie donc que ces commerces, et les services dont il a été question plus haut, sont plutôt représentatifs du niveau suivant.

IV. Les villages-centres complets

Les villages-centres que l'on peut considérer comme complets possèdent, à la différence des précédents, à la fois les commerces alimentaires de base, certains services d'usage courant et un certain nombre d'autres utilisés moins fréquemment. Pour fixer les idées, le village-centre complet est particulièrement bien représenté dans les communes de 500 à 1 000 habitants. C'est ce qu'indique le tableau XVII.

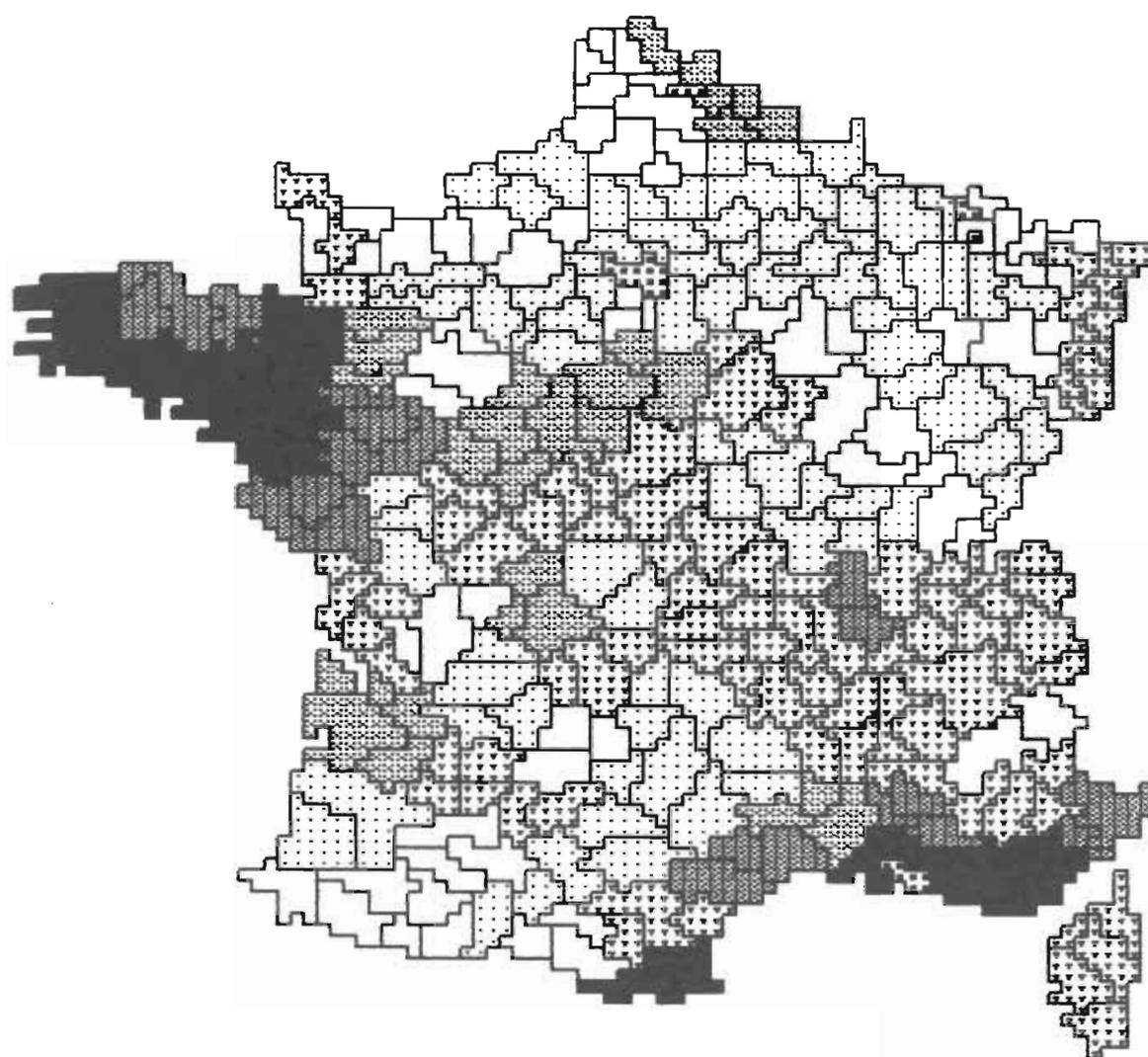
Les commerces alimentaires sont très représentatifs du village-centre complet. L'épicerie, la boulangerie ou la boucherie sont présentes dans les trois-quarts de ces communes, et elles le sont simultanément dans les deux-tiers d'entre elles, alors qu'elles ne l'étaient que dans 20 % des cas dans le niveau des villages-centres incomplets. Comme ces villages-centres, et les bourgs de niveau supérieur qui disposent aussi de ces commerces, représentent une bonne partie de la population rurale, c'est donc environ les deux-tiers de cette population qui dispose sur place, et simultanément, des trois commerces alimentaires de base.

TABLEAU XVII

COMMERCES ET SERVICES, DE NIVEAU VILLAGE-CENTRE COMPLET,
SELON LA TAILLE ET LE TYPE DE COMMUNE (1980)

	% de communes possédant le service								
	Moyenne	0-99	100-199	200-499	500-999	1 000-1 999	> 2 000	Hors ZPIU	En ZPIU
Alimentation générale	38	6	25	59	89	98	99	50	66
Boulangerie	36	1	7	31	74	95	99	32	50
Boucherie	29	1	3	19	72	92	98	24	43
Simultanément pain-viande-épicerie	30	—	3	20	67	96	99	25	47
Maçonnerie	55	16	32	57	82	94	100	52	64
Plâtrerie, peinture	36	7	14	30	61	90	98	31	51
Menuiserie, charpente	48	9	23	49	77	93	98	46	55
Plomberie, couverture	38	6	16	34	67	91	97	35	50
Installation chauffage central	30	3	10	24	55	84	96	26	44
Electricité générale	28	3	8	21	50	82	97	26	39
Vente de carburant	39	3	11	36	72	93	99	36	48
Réparation auto	36	3	9	30	68	94	99	31	49
Réparation machines agricoles	32	4	13	30	54	69	80	32	30
Bureau de poste ou agence postale	36	3	8	31	70	93	98	33	46
Ligne quotidienne d'autocars	49	22	34	49	68	83	100	43	68

Sources : Inventaire communal



Carte 21. — Population ayant sur place : pain-épicerie-viande (1980).

Bien évidemment, tous les ruraux ne sont pas, de ce point de vue, mis sur le même pied. Sur la carte 21, on reconnaît que, dans la moitié Sud, aux communes plus vastes et en moyenne plus peuplées, le pourcentage de population desservie est en moyenne meilleur qu'au Nord, bien que de larges espaces mal desservis trouent la carte dans le Massif Central et le Sud-Ouest, ainsi que dans les Alpes du Sud, c'est-à-dire là où l'hémorragie démographique a été particulièrement douloureuse. Au Nord, outre le

fait que les communes sont de plus petite taille, la concurrence urbaine semble jouer un certain rôle et gêner le maintien ou freiner le développement — au moins dans un premier temps — des commerces alimentaires. L'analyse factorielle des structures spatiales de l'espace rural (voir plus loin) montre bien que ce n'est pas dans les espaces rurbanisés, les plus concurrencés par les commerces urbains, que la présence simultanée de l'épicier, du boulanger et du boucher est la plus habituelle.

On notera cependant que l'opposition entre France du Nord et France du Sud est, en partie au moins, due à un biais statistique. Un exemple le fera comprendre. Soit une vaste commune bretonne qui abrite en son centre quatre ou cinq commerces de base et qui comprend en outre quelques hameaux distribués sur l'ensemble du territoire. Cette commune sera considérée, par l'I.N.S.E.E., comme ayant une distance à ces différents services égale à zéro. Les déplacements des acheteurs, de leur hameau vers le centre de services, ne sont pas pris en compte, même s'ils portent sur deux ou trois kilomètres. Soit un espace identique en Lorraine, mais découpé en quatre ou cinq petites communes dont une seule possède les services de base. A celle-ci, on comptera une distance zéro aux services, mais à toutes les autres on attribuera une distance de quelques kilomètres que l'on n'aura pas comptabilisée aux Bretons...

Le village-centre complet est également le niveau privilégié des artisans. On trouve, certes, parfois le maçon et le menuisier au niveau inférieur, nous l'avons vu, mais c'est à partir du village-centre que la plupart des artisans dont on a habituellement besoin sont présents dans plus de la moitié des communes et souvent dans les deux-tiers. C'est le cas du plâtrier-peintre, du plombier, de l'électricien, du garagiste, du réparateur de machines agricoles, du chauffagiste... (tableau XVII) qui n'existaient que dans moins du tiers des communes au niveau précédent. Le village-centre se caractérise aussi, dans 70 % des cas environ, par l'existence d'un bureau de poste ou d'une agence postale (non ouverte en permanence) et par l'arrêt quotidien d'un autocar.

Certains villages-centres se haussent déjà le col en accueillant des équipements de niveau supérieur. Ils sont entre 10 et 25 % à avoir points de vente de poisson ou de fuel, magasin de vêtements ou mercerie, magasin d'électroménager, droguerie, librairie ou guichet de banque, pharmacien, infirmière ou vétérinaire. En dehors du médecin, dont la présence est plus fréquente (dans environ un tiers des villages-centres), on est loin des chiffres qui sont atteints dans le niveau supérieur, celui des bourgs.

V. Les bourgs

Le niveau des bourgs se situe préférentiellement dans les communes de plus de 1 000 habitants. Le nombre des communes de ce type est limité (11 % du total), mais elles abritent, à elles seules, près de 40 % de la population rurale.

On y rencontre évidemment, mais cette fois dans la quasi-totalité des communes (généralement plus de 90 %), les commerces et les services des villages-centres (tableau XVII). Mais on en rencontre d'autres qui sont plus particulièrement représentatifs de ce niveau des bourgs. Le tableau XVIII en donne une idée.

On ne trouve à ce niveau que peu de magasins alimentaires : point de vente de poisson, qui n'est d'ailleurs vraiment bien représenté qu'au-delà de 2 000 habitants, et pâtisserie, laiterie-crèmerie qui sont encore plus rares. C'est donc le niveau préférentiel des magasins non-alimentaires avec, dans l'ordre de fréquence : librairie et magasin de vêtements (40 à 70 % des communes de ce type), point de vente de fuel et mercerie (50 à 75 %), magasin d'électroménager-radio-TV et droguerie-quincaillerie (60 à 90 %). Sont également fréquents à ce niveau la bonneterie, les magasins de chaussures, de meubles, de sport et pêche...

En dehors des artisans déjà recensés à propos des villages-centres et qui existent évidemment ici (plâtrier, plombier, etc.), seul le coiffeur est caractéristique du niveau bourg : de 65 à 90 % des communes, selon la taille, en ont un, le coiffeur pour dames étant toutefois un peu plus fréquent que son collègue pour hommes...

Alors que les professions médicales étaient plutôt rares dans les villages-centres, elles fleurissent dans les bourgs. Tous ceux-ci ont un médecin ; l'immense majorité ont infirmière et pharmacien (environ 70 % pour les communes de 1 000 à 2 000 habitants, et près de 100 % pour les autres), 40 à 80 % ont un dentiste, un masseur-kinésithérapeute ou un ambulancier... Le vétérinaire est plus rare, ce qui peut étonner : seule une commune de 1 000 à 2 000 habitants, sur cinq, et quatre de plus de 2 000 habitants sur dix en ont un sur place.

TABLEAU XVIII

COMMERCES ET SERVICES DE NIVEAU BOURG, SELON LA TAILLE ET LE TYPE DE COMMUNE (1980)

Type de service	% de communes possédant le service								
	Moyenne	0-99	100-199	200-499	500-999	1 000-2 000	> 2 000	Hors ZPIU	En ZPIU
Vente de poisson	10	1	1	6	17	40	61	8	17
Magasin de vêtement	8	—	—	2	11	42	68	6	12
Mercerie	11	—	1	4	18	52	75	8	17
Magasin d'électroménager, radio, TV	14	—	1	5	24	61	87	11	20
Droguerie, quincaillerie	12	—	—	4	23	61	83	10	19
Librairie, papeterie	7	—	—	1	9	40	66	5	13
Point de vente de fuel	15	1	3	10	27	53	76	14	21
Coiffeur (hommes)	15	—	1	5	28	67	89	12	23
Guichet de banque	9	—	—	3	13	45	80	6	17
Notaire	7	—	—	1	11	35	58	6	10
Vétérinaire	4	—	—	1	5	21	38	3	5
Médecin	25	—	1	4	37	100	100	18	47
Infirmier(e)	16	1	3	8	26	68	93	12	29
Dentiste	6	—	—	—	6	41	81	4	13
Pharmacien	11	—	—	2	17	68	99	8	21
Gare de voyageurs	7	1	2	5	11	20	26	4	14

Sources : Inventaire communal

Quant aux autres services, les plus courants dans ces bourgs, en dehors de ceux du niveau précédent, sont la banque (45 à 80 % des communes selon la taille), le notaire (35 à 60 %) et la gare de voyageurs (20 à 25 %).

La répartition spatiale de ces services ne diffère généralement pas beaucoup de celle du niveau inférieur, puisque l'on y retrouve l'opposition Nord-Sud déjà décrite. Les cartes dressées par l'I.N.S.E.E. donnent cependant quelques nuances supplémentaires (9). Celle des librairies-papeteries indique un manque en Bretagne et dans les Pays de Loire, alors que la Région parisienne et Champagne-Ardenne en ont plus que la population moyenne de leurs communes ne le laisserait attendre. La carte des vétérinaires laisse de vastes blancs dans le Midi méditerranéen, où l'élevage est rare. Celle des notaires souligne une surreprésentation de la profession en Basse-Normandie et au Sud-Est de Paris : pays de chicane ?

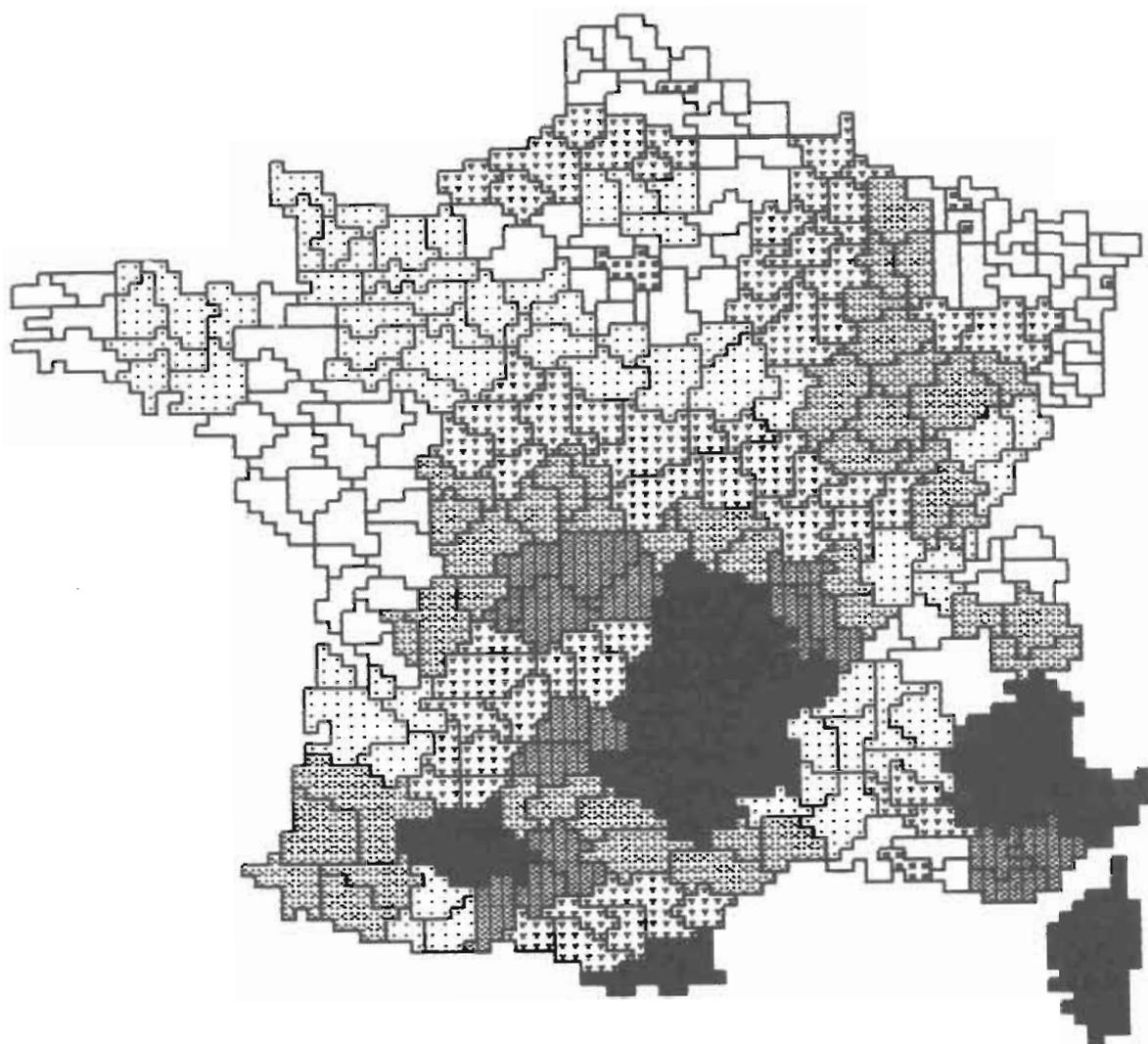
Parmi ces points forts de l'espace rural que sont les bourgs, il est à la rigueur possible de distinguer deux sous-niveaux : celui des bourgs incomplets et celui des bourgs complets. Le premier n'offre pas l'ensemble des services habituels du niveau bourg. La poissonnerie, le magasin de vêtements, la librairie, le guichet de banque, le notaire, le vétérinaire, le dentiste, le collège y manquent plus souvent que dans le bourg complet où la quasi-totalité de ces services sont rassemblés. Les bourgs complets se trouvent plus souvent dans la catégorie des communes de plus de 2 000 habitants que dans les autres mais, en pays d'habitat groupé, ils sont nombreux à n'avoir qu'entre 1 000 et 2 000 habitants.

VI. Une structure spatiale contrastée

A. Le recours à la ville

Pour les services de niveau supérieur, la campagne fait évidemment appel à la ville car ceux-ci n'existent que très exceptionnellement dans les communes rurales. Par exemple, il existe bien un certain nombre de collèges ruraux, mais beaucoup de jeunes sont scolarisés dans les collèges urbains et font, pour cela, une vingtaine de kilomètres par jour, en moyenne. A plus forte raison, le médecin spécialiste est-il rarement installé en milieu rural : moins de 1 % des communes en ont un, et la plupart sont en zone urbaine.

Il en est de même pour les hyper et supermarchés : les rares communes rurales qui en sont dotées (1 %) sont, pour la plupart, localisées en milieu périurbain. Dans les autres communes, les ruraux ont recours aux grandes surfaces citadines dont on sait qu'ils sont éloignés en moyenne d'une quinzaine de kilomètres. Encore n'est-ce qu'une moyenne, car la carte 22 fait apparaître de fortes disparités entre ruraux. Au nord de la ligne Le Havre - Marseille, c'est-à-dire dans la France urbanisée et industrialisée, les distances au « SUMA » sont généralement inférieures à la moyenne, à l'exception toutefois des Alpes du sud, de la Corse et, dans une moindre mesure, d'une bande qui va en s'élargissant de la Lorraine occidentale à la Bourgogne et à la Franche-Comté. Au Sud de cette ligne, les distances sont généralement supérieures à 15 km, à une exception près, mais elle est de taille : la Bretagne et le Centre-Ouest beaucoup mieux munis.



Carte 22. — Distance au supermarché le plus proche (1980).

La France du vide humain est aussi une France vide de supermarchés et, finalement, les ruraux pour qui la ville est la plus accessible, c'est-à-dire ceux de la moitié Est de la France (en dehors de la diagonale du vide) et ceux des périphéries urbaines, sont doublement avantagés. Ils peuvent trouver en ville, à la fois les commerces et les services de niveau supérieur qui n'existent pas à la campagne et ceux qui existent dans leur village mais dont ils estiment qu'ils sont moins attractifs par leurs prix, par leur qualité, par leur variété que leurs homologues citadins.

Ils sont avantagés également, rappelons-le, par la taille de leur commune qui permet à celle-ci, lorsque la concurrence ne joue que peu ou pas, d'être mieux équipée que les autres. Les tableaux précédents (XVI, XVII, XVIII) nous en ont donné de nombreux exemples. C'est ainsi que toutes les communes rurales en-ZPIU ont une école primaire (contre 80 % de celles qui sont hors-ZPIU) et seulement 19 % une classe unique (contre 42 %). Ces mêmes communes sont mieux équipées en artisans et en médecins, elles sont mieux reliées par les lignes d'autocars et de trains.

La présence de la ville contribue donc à modifier la structure du réseau de commerces et de services. Mais on sait que ce n'est pas le seul facteur. La taille des communes intervient elle aussi, de même que la densité de population et l'orientation économique régionale : l'existence de résidences secondaires tend, quoi qu'on en dise, à maintenir sur place des commerçants et des artisans. L'histoire et l'environnement ont également leur mot à dire. Par exemple, d'anciennes régions peuplées ont gardé, malgré l'exode rural, un réseau de commerces et de services un peu plus serré que leur population actuelle ne le ferait attendre. Autre exemple, les communes de montagne sont généralement trois à quatre fois plus éloignées des équipements que celles de la plaine (tableau XIV). L'analyse factorielle va nous permettre, ici encore, une approche synthétique du problème.

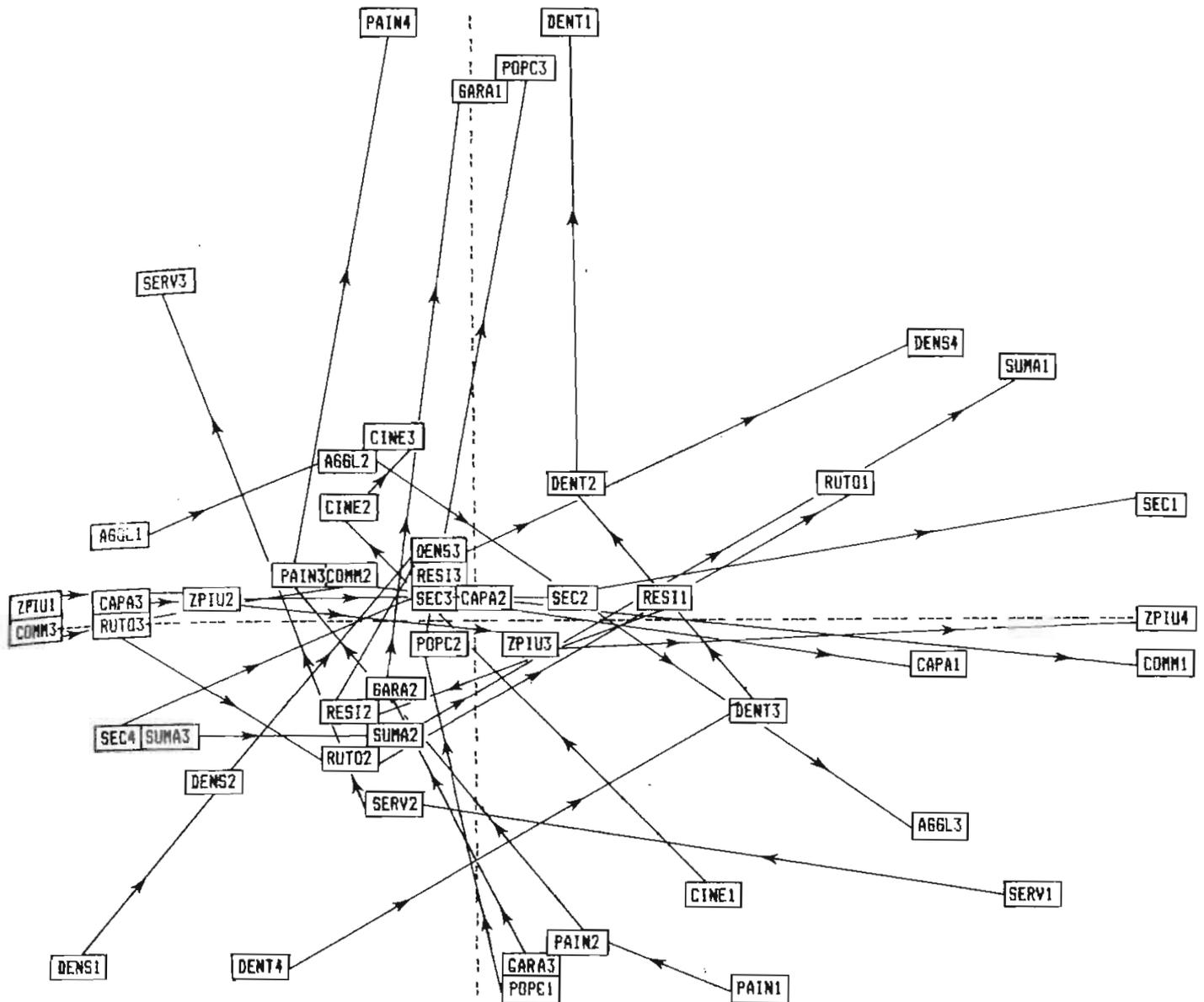
B. Deux facteurs d'organisation : distance à la ville et distance aux commerces et services locaux

Quinze variables ont été prises en compte. Six décrivent l'accessibilité des ruraux à divers types de commerces et de services essentiels (SERV)⁴, le pourcentage de population ayant sur place pain-épicerie-viande (PAIN), la distance au garage (GARA), au dentiste (DENT) et au suma (SUMA) les plus proches, le nombre de cinémas par commune (CINE). Les autres sont relatives à des phénomènes susceptibles d'expliquer l'organisation spatiale de ces équipements⁵.

Le graphe factoriel (figure 4) se structure, à quelques exceptions près, assez simplement. Une première série de variables contribue nettement à la formation de l'axe 1 (inertie 13 %). Ce sont notamment celles qui décrivent, plus ou moins directement, la distance à la ville : actifs travaillant dans leur commune (COMM) ou dans leur ZPIU de résidence (qui varient évidemment en sens inverse), poids des ruraux dans la population totale (RUTO), résidences secondaires (SEC) et capacité d'accueil touristique (CAPA), car résidents secondaires et touristes évitent les zones périurbaines.

4. Population des communes équipées simultanément d'une boulangerie, d'une boucherie et d'une épicerie (ou d'un supermarché), d'un café ou d'un restaurant, d'une droguerie ou d'une quincaillerie, d'un point de vente d'un quotidien, d'un bureau de tabac, d'un bureau de poste ou d'une agence postale.

5. Il s'agit de : densité de population (DENS), poids des ruraux dans la population totale (RUTO), population moyenne des communes (POPC), population agglomérée (AGGL), pourcentage d'actifs travaillant dans leur commune de résidence (COMM), pourcentage d'actifs travaillant dans leur ZPIU de résidence (ZPIU), pourcentage de personnes résidant, en 1975, dans le même canton qu'en 1968 (RESI), capacité d'accueil/population municipale (CAPA), pourcentage de résidences secondaires (SEC).



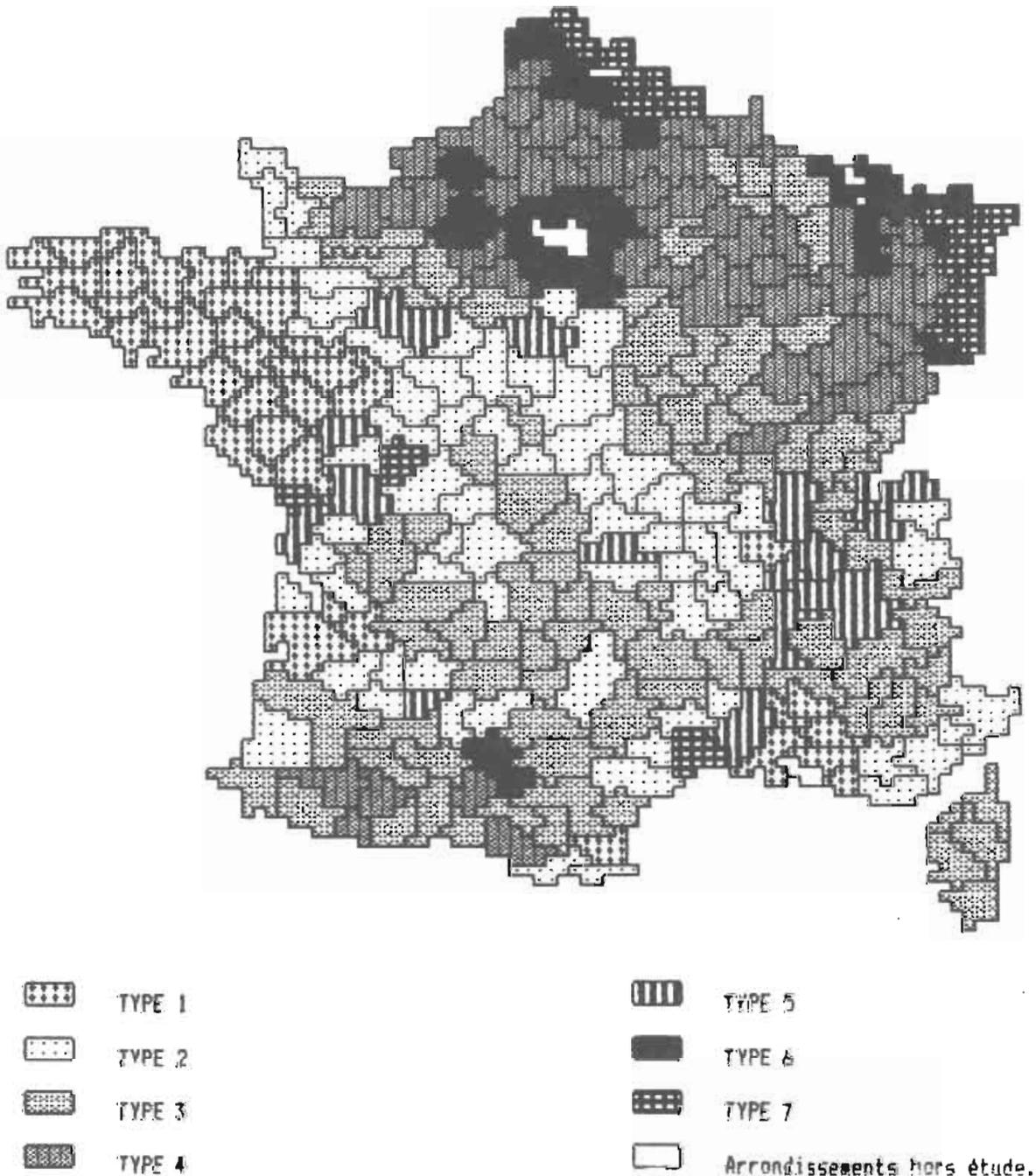
Axe horizontal: 1 (inertie= 13.24 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 11.31 %)
 Fichier STSPBQL2.FAC - 50 caracteres

Fig. 4. — Structures spatiales, AFC, graphe des axes 1 et 2.

On a donc, sur la gauche du graphique, des variables décrivant des espaces ruraux plutôt profonds, alors que sur la droite les espaces sont généralement plus proches des villes et même franchement périurbains. Le fait que la population soit de plus en plus agglomérée au fur et à mesure que l'on va vers la droite n'étonne pas, puisque c'est là que l'on va trouver la France urbanisée du Nord et de l'Est, qui est aussi la France des villages.

Le long de cet axe 1, que l'on appellera axe de distance à la ville, s'allongent logiquement, dans un sens la variable qui décrit le service que les ruraux vont chercher à peu près totalement en ville (SUMA)⁶ et dans l'autre celle qui a rapport aux services que les ruraux trouvent plutôt sur place (SERV : existence dans la commune des services essentiels). Mais cette dernière variable influence déjà beaucoup le second axe.

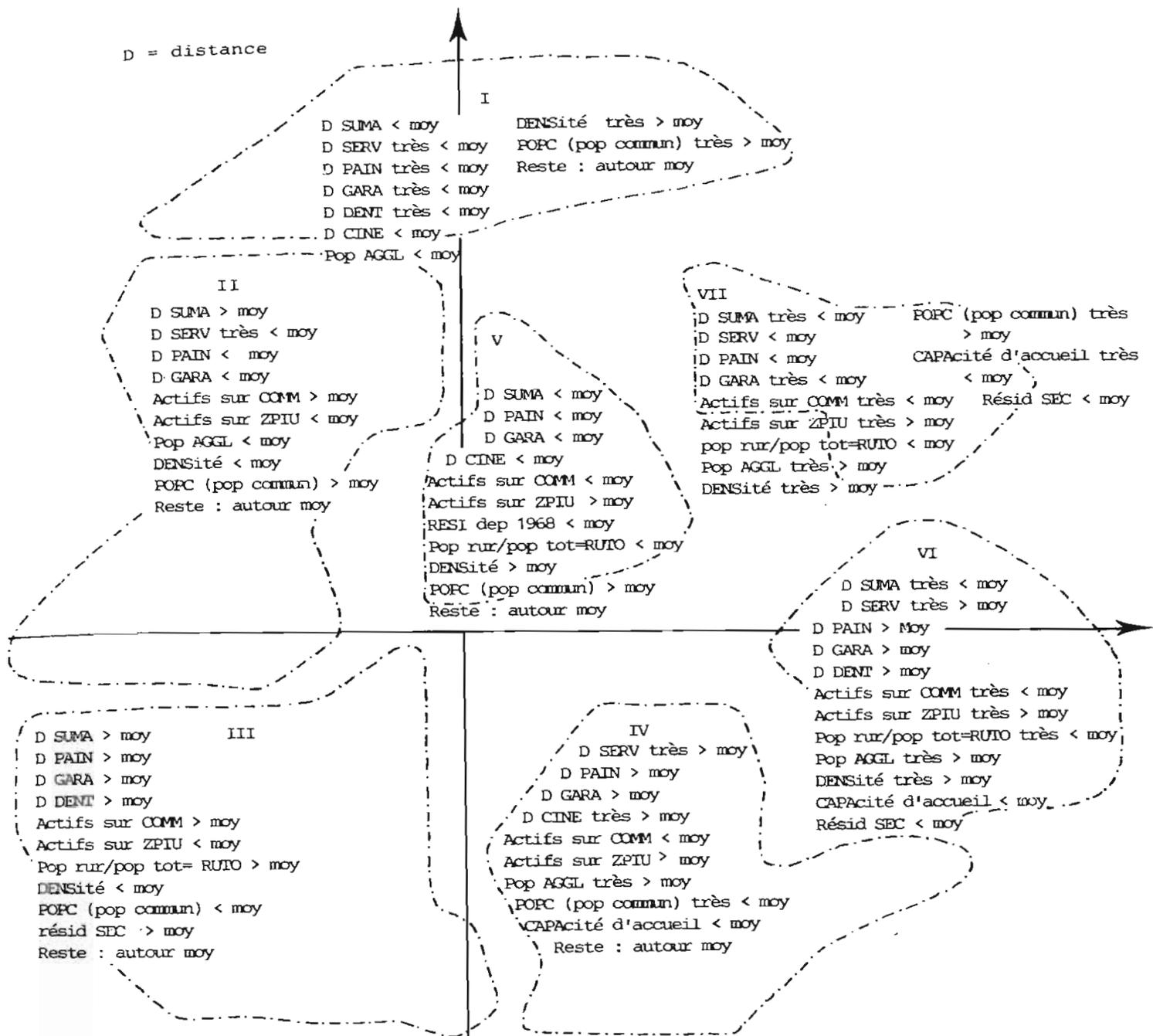
6. SUMA 1 signifie que la distance au SUMA est courte, SUMA 3 qu'elle est longue. Même remarque pour GARA 1 et DENT 1. Au contraire SERV 1, PAIN 1, signifient que le pourcentage de population desservi sur place par ces commerces et services est faible, SERV 3, PAIN 4 que ce pourcentage est élevé.



Carte 23. — Structures spatiales : projection des types.

Le long de l'axe 2 (inertie 11 %) s'organisent en effet des variables qui décrivent une distance par rapport aux commerces et services proprement ruraux, cette distance étant minimale en haut et maximale en bas. En effet, se situent en haut PAIN 4 (fort pourcentage de population desservi sur place en pain-épicerie-viande), GARA 1 et DENT 1 (faible distance au garage et au dentiste), alors que l'on trouve leur opposé au bas du graphique. Fonctionnent également dans le même sens un équipement comme le cinéma et, dans une moindre mesure, l'ensemble « services essentiels » qui, on l'a vu, participe également à la formation du premier axe puisque certains de ces services locaux sont concurrencés par ceux de la ville et donc faiblement représentés dans les zones périurbaines. La signification de cet axe de distance aux services locaux est renforcée par celle de la variable POPC (population moyenne des communes) : celle-ci en effet diminue du haut vers le bas, ce qui confirme ce que l'on sait par ailleurs, à savoir que, en général, plus une commune est peuplée et plus elle a de chances de dis-

LEGENDE DE LA CARTE 23



poser de nombreux commerces et services. La densité de population est à mi-chemin des deux axes : elle prend ses valeurs faibles en bas et à gauche du graphique (on est à la fois loin des villes et dans les zones à communes de faible taille) et ses valeurs fortes en haut et à droite, c'est-à-dire à la fois du côté des communes urbaines (deux fois plus peuplées que les autres) et des communes de grande taille.

C. Sept types de structuration de l'espace

Le graphique factoriel des points-arrondissements, permet de reconnaître, en fonction des quinze variables utilisées, sept types d'arrondissements qui, projetés sur la carte, se structurent en espaces généralement massifs (carte 23).

Les types qui se trouvent le plus à gauche sur le graphique (type II et III) recouvrent une large partie de l'espace français et notamment les deux-tiers Sud (au Sud d'une ligne Caen-Genève) à l'exception de la Bretagne et des Pays de la Loire, d'un certain nombre d'arrondissements de la région lyonnaise et grenobloise, de la vallée du Rhône et du grand Delta, ainsi que de quelques arrondissements isolés, souvent fortement rurbanisés. Ces types ne sont pas sans rappeler les type I et II de l'analyse démographique, types qui, rappelons-le, avaient un bilan naturel, un bilan migratoire, une évolution globale médiocres ou plus que médiocres et une structure par âge particulièrement vieillie.

Les deux types sont donc tous les deux installés sur des campagnes profondes. Cela se traduit par une distance au SUMA, par un nombre d'actifs travaillant sur place (des agriculteurs certainement), par un pourcentage de ruraux dans la population totale et par une importance des résidences secondaires généralement supérieurs à la moyenne ; par contre, la densité est inférieure à la moyenne.

Cependant, les structures spatiales du type II, installé dans la partie haute du graphique, sont meilleures que celles du type III. La distance aux services locaux essentiels (dont la trilogie pain-épicerie-viande) et au garage est inférieure à la moyenne, alors qu'elle est supérieure dans le type III qui ajoute encore le handicap d'une forte distance au cabinet dentaire.

Dans les espaces occupés par ces deux types, le type III recouvre donc tout particulièrement la diagonale du vide, ainsi que les Alpes et la Corse, alors que le type II se localise plutôt sur les marges armoricaines, le Sud de la Région parisienne et le pourtour de la Méditerranée, en dehors du Bas-Rhône et de ses bordures.

Les types I, V et IV sont vers le milieu du graphique par rapport à l'axe 1. Leur distance à la ville, et donc les différentes variables qui organisent cet axe, sont en position moyenne, quoique l'influence citadine se fasse un peu plus sentir dans les types V et IV qui sont un peu décalés vers la droite (actifs travaillant sur place plus rares, mobilité plus forte que dans le type I).

Par contre, ces types sont extrêmement décalés le long de l'axe 2. Le type I, très haut sur cet axe, se caractérise donc par des distances aux commerces et services très inférieures à la moyenne, ce qui est dû notamment à la forte densité de la population et à une population communale très supérieure à la moyenne. Ce type est spécifique de la Bretagne et des Pays de Loire. Il se rencontre aussi, mais sur des espaces beaucoup plus restreints, dans le Bas-Rhône, la région bordelaise et l'arrondissement de Perpignan.

Dans le type V, les distances aux commerces et services sont un peu plus longues que dans le type précédent, mais elles sont en-dessous de la moyenne. Ici encore, la densité est supérieure à la moyenne, de même que la population communale. Ce type V n'est vraiment bien représenté que dans la région Rhône-Alpes. Ailleurs il n'apparaît que dans des arrondissements dispersés, mais souvent déjà bien influencés par une ville (Nîmes, Le Mans, Orléans, Clermont-Ferrand).

Dans le type IV, les distances aux commerces et services sont supérieures ou très supérieures à la moyenne. C'est que, si la population est généralement très agglomérée,

rée, la taille des communes est très inférieure à la moyenne⁷. La relative proximité de la ville donne toutefois une distance au SUMA à peu près moyenne. Ce type est particulièrement bien représenté dans le tiers Nord de la France (ligne Caen-Genève), en dehors des espaces urbanisés ou industrialisés. Ailleurs, on ne le rencontre guère que dans quelques arrondissements des Pyrénées ou de leur piémont.

Les type VI et VII, tout à fait décentrés vers la droite, sont donc représentatifs des espaces très rurbanisés. Le poids des ruraux est très faible dans la population totale. Les actifs travaillant sur place sont rares. La population agglomérée, la densité et la population moyenne des communes sont très élevées. La capacité d'accueil et les résidences secondaires y sont évidemment en dessous de la moyenne. Dans ces conditions, les SUMA sont très proches mais la position par rapport à l'axe 2 différencie les deux types. Dans le type VI, qui est très largement dans la partie basse du graphique, la distance aux autres commerces que le SUMA, et aux services, est au-dessus de la moyenne (pain-épicerie-viande, garage, dentiste) ou même très au-dessus (services essentiels). Ce type VI est spécifique à l'Île-de-France, au Pas-de-Calais, à la Moselle et à la Meurthe-et-Moselle et à l'arrondissement de Toulouse.

Le type VII, quant à lui, est beaucoup plus favorisé puisque toutes les distances aux commerces et services sont en dessous de la moyenne (services essentiels, pain-épicerie-viande) ou très en dessous (garage). Ce type est bien représenté dans le département du Nord, en Alsace, et dans quelques arrondissements isolés (Montpellier, la Rochelle, Poitiers).

Conclusion

Qu'il y ait donc un sous-équipement des campagnes, c'est certain. Mais on en a trop souvent exagéré l'ampleur et on a étendu à l'ensemble de l'espace rural ce qui n'est vrai que pour la partie la moins densément peuplée et la plus éclatée en communes minuscules. Si l'on raisonne en termes de population, et non pas d'espace, on constate que les deux-tiers des ruraux (surtout ceux qui habitent les communes de plus de 500 habitants et les ZPIU) disposent sur place de la plupart des commerces d'usage quotidien et quatre sur dix des commerces et services du niveau bourg. Les autres sont plus défavorisés, mais très rares, en définitive, sont ceux qui ne trouvent pas sur place l'un ou l'autre des commerces de base, ne serait-ce qu'auprès des commerçants en tournée.

Pour tout ce qu'ils n'ont pas sur place, les ruraux sont effectivement obligés de se déplacer, mais c'est généralement pour des produits ou des services qui ne nécessitent pas un accès quotidien, ni même hebdomadaire. Aussi bien, la plupart des ménages sont-ils motorisés et si les autres (dont certaines personnes âgées) sont moins avantagés, ils sont tout de même deux sur trois à habiter des communes desservies par une ligne quotidienne de cars. Ce qui ne veut pas dire que les situations difficiles n'existent pas et qu'elles ne méritent pas des solutions...

7. Rappelons que si les distances intracommunales aux commerces et services étaient prises en compte, l'opposition serait certainement moins forte entre le type I, à la population dispersée, et le type IV, à la population groupée.

5. Des ruraux sous-développés ?

Les ruraux ont la réputation d'être plus riches qu'ils ne le disent et moins pauvres qu'ils ne le paraissent. Qu'en est-il exactement ? Sont-ils vraiment plus pauvres que les citadins ? Si oui, pourquoi ? Et comment s'en tirent-ils avec le revenu dont ils disposent ? Telles sont les questions, bien difficiles, auxquelles il faut tenter de répondre.

I. Des revenus plus faibles que ceux des citadins : pourquoi ?

A. Des revenus inférieurs d'un cinquième à ceux des citadins

En ce qui concerne le revenu, la position des communes rurales par rapport aux autres catégories de communes, est selon l'I.N.S.E.E., la suivante.

TABLEAU XIX

REVENU ANNUEL MOYEN DES MENAGES SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1979)

	Indice
Communes rurales	80
Petites villes (1)	90
Villes moyennes (1)	93
Grandes villes (1)	97
Banlieue parisienne	132
Paris	107
Moyenne française	100

1. Petites villes : unités urbaines de moins de 20 000 hab.
Villes moyennes : unités urbaines de 20 000 à 100 000 hab.
Grandes villes : unités urbaines de plus de 100 000 hab., agglomération parisienne exclue.

Le revenu des ruraux est inférieur de 20 % à la moyenne française. Il est un peu plus faible que celui des citadins de province : 10 à 17 % selon les catégories, ce qui n'est pas énorme. Par contre, il est très largement décroché de celui des Parisiens : le revenu du banlieusard parisien est supérieur des deux-tiers à celui du rural. En somme le revenu des ruraux est assez proche de celui des habitants des villes de province ; c'est seulement par rapport à la Région Parisienne qu'il peut apparaître

comme sous-développé. Le problème est donc moins un problème spécifiquement rural qu'un problème d'équilibre entre Paris et la province. Quelles sont les raisons de ces décalages entre les revenus ?

B. Moins de catégories aisées à la campagne qu'en ville

En dehors des professions indépendantes, qui sont aussi nombreuses à la campagne qu'en ville, les catégories socio-professionnelles dont les revenus sont au-dessus (professions intermédiaires) ou très au-dessus (cadres supérieurs) de la moyenne, sont beaucoup plus représentées dans la population urbaine que dans la population rurale. Les cadres supérieurs y sont trois fois plus nombreux et les professions intermédiaires presque deux fois. Même dans les professions indépendantes, il faudrait y regarder de plus près. Celles qui disposent des plus hauts revenus sont plus souvent urbaines que rurales : les professions libérales, les chefs d'entreprises, les gros commerçants sont au moins deux fois plus nombreux en ville qu'à la campagne (tableau XX).

Les catégories à revenu un peu inférieur à la moyenne (exploitants agricoles, employés, ouvriers) sont, si on les additionne, présentes à peu près de la même façon à la ville et à la campagne, avec un poids tout de même légèrement supérieur dans cette dernière (49 % contre 51 %).

Les catégories à bas revenu (ouvriers agricoles, retraités) sont, elles, beaucoup plus représentées à la campagne (31 % contre 23 %). Donc, plus de citadins dans les catégories à haut revenu, plus de ruraux dans les catégories à bas revenus, voilà qui explique une bonne partie du décalage entre ville et campagne. Cependant, d'autres facteurs, plus complexes, jouent également leur rôle.

TABLEAU XX

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS LES COMMUNES RURALES ET URBAINES (1982)
ET REVENU DISPONIBLE (1980)

	Communes rurales	Communes urbaines	R disponible en 1980 (2)
Professions indépendantes (1)	7,0 %	6,7 %	191 700
Cadres supérieurs	2,3	6,6	185 100
Professions intermédiaires	9,1	14,4	118 700
Exploitants agricoles	14,7	1,1	93 600
Employés	13,2	23,1	93 500
Ouvriers	22,6	25,0	90 900
Ouvriers agricoles	2,3	0,5	79 300
Retraités	28,8	22,6	70 600
TOTAL	100,0	100,0	100 000 F Moy.

(D'après G. Michel)

1. On a ajouté à la catégorie « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » de l'I.N.S.E.E., les professions libérales.
2. Revenu disponible = rémunérations directes + prestations familiales et vieillesse — impôts sur le revenu et taxe d'habitation.

C. A catégorie égale, les revenus sont inférieurs à la campagne

Dans une même catégorie sociale, le revenu est, en effet, moins élevé en moyenne pour un rural que pour un citadin, comme le fait voir le tableau XXI.

Dans toutes les catégories, les citadins disposent constamment de revenus plus élevés que les ruraux. Le décalage est relativement faible (entre 8 et 16 %) pour les salariés (cadres, employés, ouvriers). Il atteint 27 à 35 % dans les professions indépendantes. Il est considérable chez les retraités (plus de 50 %).

L'écart n'est généralement pas très sensible avec les villes de moins de 100 000 habitants (environ 10 %), sauf pour les professions indépendantes et les retraités. Avec les grandes villes, l'écart ne grandit guère pour ce qui est des salariés (sauf les salariés agricoles), mais il s'approfondit chez les non-salariés (sauf les professions indépendantes) et les retraités : un exploitant et un salarié agricole d'une grande ville (il y en a) disposent d'un revenu supérieur des deux-tiers au moins à ceux de leurs collègues installés à la campagne ! Et l'écart entre les retraités est à peu près du même ordre. L'éventail s'élargit encore lorsque l'on compare la campagne à l'agglomération parisienne. Les écarts sont de l'ordre du tiers pour les cadres et les employés, de la moitié pour les ouvriers et du double environ pour les professions indépendantes et les retraités. Qu'est-ce qui peut expliquer de tels décalages ?

Prenons d'abord le cas des exploitants agricoles. Pour ceux qui sont installés en ville (ils sont 250 000, soit 17 % de la profession), le prix élevé de la terre, la forte concurrence sur la main-d'œuvre, l'accessibilité à un large marché, les poussent à intensifier leur production et à se spécialiser (dans les cultures maraîchères notamment), ce qui amène généralement un surcroît de revenu. Les ouvriers agricoles, qui sont d'ailleurs relativement nombreux (1 pour 2,5 exploitations, contre 1 pour 6,3 à la campagne) bénéficient de ces orientations, de la tension qui règne sur le marché urbain de la main-d'œuvre et peut-être aussi d'une qualification supérieure.

TABLEAU XXI

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET REVENUS SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1975)

CSP du chef de ménage	Communes rurales	Commune de résidence			
		Communes urbaines	Villes < 100 000 h	Villes > 100 000 h	Agglomération Parisienne
Exploitants agricoles	100	127	109	173	—
Salariés agricoles	100	127	118	164	—
Professions indépendantes	100	135	137	138	188
Cadres supérieurs	100	108	101	110	131
Cadres moyens	100	112	106	116	136
Employés	100	112	111	114	130
Ouvriers	100	116	111	120	148
Retraités	100	153	147	179	210

Source : C.E.R.C.

Pour les autres catégories d'actifs, plusieurs facteurs jouent **concurrentement**. Les entreprises urbaines, qu'elles soient industrielles, commerciales ou même artisanales sont en moyenne de plus grande taille à la ville qu'à la campagne. Elles distribuent donc à leurs patrons, comme à leurs employés, des revenus supérieurs à ceux qu'octroient leurs homologues rurales, puisque l'on sait que, en moyenne, une entreprise paie d'autant mieux qu'elle est plus importante. On sait également que les industries citadines sont généralement plus dynamiques que celles qui sont implantées en milieu rural ; elles peuvent donc distribuer des salaires plus élevés. Enfin, le niveau scolaire plus faible et la qualification professionnelle un peu moins élevée des ruraux appellent des rémunérations plus modestes.

TABLEAU XXII

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES RURAUX ET DES CITADINS
DE 17 ANS ET PLUS NON SCOLAIRES (1975)

	Ruraux	Citadins
Aucun diplôme déclaré	85,4	77,3
CAP	11,1	14,6
Brevet commercial et professionnel	1,3	3,0
Diplôme égal ou supérieur au bac technique	2,2	5,1
	100,0 %	100,0 %

Sources : I.N.S.E.E.

Sept points d'écart en défaveur des ruraux pour la possession d'un Diplôme d'Enseignement professionnel : même si l'éventail a dû se resserrer depuis, cela doit jouer sur les rémunérations. D'autant que c'est aux niveaux les plus élevés que les retards sont les plus forts : les ruraux sont deux fois moins nombreux à avoir au moins un Brevet que les citadins.

Pour les retraités, l'explication est plus simple. Une bonne partie de ceux-ci sont des retraités agricoles, à faible revenu généralement. Les retraités non agricoles sont ou des gens qui ont travaillé précédemment à la campagne — et leurs revenus sont médiocres — ou des citadins revenus pour la retraite dans leur village. Ces derniers sont souvent également des personnes de condition modeste (ouvriers, employés) qui se retirent à la campagne aussi bien pour y trouver la tranquillité que pour pouvoir y vivre à moindre frais. Les retraités de condition plus aisée restent plutôt en ville (où la vie culturelle est plus variée) ou s'installent sur la Côte d'Azur...

Les revenus des ruraux sont donc un peu moins élevés que ceux des citadins. Mais si la vie est moins chère à la campagne, ceci rattrape peut-être cela.

II. La vie est-elle moins chère à la campagne ?

A. Les produits sont généralement plus chers, mais on va faire ses courses en ville et on auto-consomme

Distribués par des points de vente exigus et éloignés des centres d'approvisionnement, les produits sont vendus relativement cher, à la campagne, même si le petit commerçant rural se contente parfois de marges inférieures à celles de son collègue citadin. C'est d'ailleurs ce que ressentent la plupart des ruraux qui, tout en appréciant la présence de commerçants sur place, leur reprochent de vendre trop cher. C'est vrai des produits alimentaires comme des produits manufacturés (TV, appareils électroménagers) pour lesquels le commerçant rural, qui achète par petite quantité, ne peut bénéficier d'escompte qu'il pourrait éventuellement répercuter à l'acheteur. C'est vrai aussi pour d'autres produits ; par exemple, les pompistes ruraux font rarement sur le carburant, les rabais consentis en ville.

Mais les ruraux sont maintenant massivement motorisés (77 % des ménages ont une voiture). Beaucoup vont faire leurs courses dans les grandes surfaces citadines. C'est évident pour les rurbains (soit 60 % des ruraux) qui, souvent, ne font plus qu'occasionnellement leurs courses sur place, mais vont à l'hypermarché ou près de leur lieu de travail. L'habitude se prend aussi dans les campagnes plus profondes, malgré l'éloignement. Dans le Doubs, département dont la rurbanisation se situe dans la moyenne française, 28 % des ruraux seulement achètent tous les produits alimentaires sur place, aux commerçants du village ou à ceux qui font des tournées (14). Un sur deux s'approvisionne à la fois sur place et ailleurs. Le quart restant ne s'adresse au commerçant local que très exceptionnellement, ou jamais. Malgré les frais de transport, qui ne sont d'ailleurs à prendre en compte que s'il y a déplacement spécial, l'opération reste bénéficiaire pour les ruraux.

L'autoconsommation, c'est-à-dire la production domestique de légumes, fruits, lapins, volailles et éventuellement de bois (pour les régions à forêts communales et à affouage) n'est pas négligeable et donne aux ruraux l'avantage d'une consommation à bas prix. Elle représente aujourd'hui 16 % de l'alimentation des ménages ruraux, alors qu'elle est négligeable en ville. Chez les agriculteurs cette proportion monte à 30 % alors qu'elle est de 11 % chez les ménages non agricoles. Cette autoconsommation a jusqu'ici sans cesse diminué en valeur relative : de 50 % de la consommation alimentaire en 1956, elle est passée à 38 % en 1965 et 33 % en 1974. Mais comme, entre temps, la consommation alimentaire globale a augmenté, cette diminution relative cache une régression beaucoup moins forte en valeur absolue. En outre la crise, le retour à la mode du jardinage et de l'agriculture à temps partiel, la multiplication des congélateurs qui permet un stockage commode des produits, donnent à l'autoconsommation un certain avenir. Plus de la moitié des ménages ruraux, c'est-à-dire deux à trois fois plus que les ménages citadins (tableau XXIV), n'ont-ils pas un congélateur ? Dans le département du Doubs, 90 % des ménages n'ont-ils pas un jardin potager, 50 % n'élèvent-ils pas lapins et volailles et 60 % n'utilisent-ils pas le bois d'affouage coupé en forêt par un membre de la famille ? (14)

Si l'on considère donc que le quart du budget des ruraux est consacré à leur alimentation, l'autoconsommation, qui représente le septième de leur consommation alimentaire, leur permet d'économiser l'équivalent de 4 % de leur budget. Ce qui ramène l'écart des niveaux de vie entre ruraux et citadins de 20 à 16 %.

B. Les services sont généralement moins chers

Le coût des services est difficile à apprécier. On peut tout de même penser que les coûts de réparation (automobile, appareils électro-ménagers, maison) sont facturés par les artisans locaux à des tarifs horaires inférieurs à ceux que pratiquent leurs collègues citadins. Pour certains services (au sens large du terme), les chiffres donnent effectivement un net avantage à la campagne. C'est le cas pour les loyers et les achats d'appartements (tableau XXIII).

Les loyers sont de 40 % à 50 % plus chers dans les villes de province qu'à la campagne et deux à trois fois plus élevés dans la Région Parisienne. Les loyers urbains dépassent donc de 80 % ceux de la campagne. Les écarts sont moins forts pour les achats d'appartement. Ils sont négligeables entre communes rurales et villes petites et moyennes. Ils deviennent considérables avec les autres villes pour les logements de première main (+ 65 à + 80 %) et avec la Région Parisienne pour les logements d'occasion puisque ceux-ci y sont deux fois plus chers qu'à la campagne. Le coût de l'achat d'un appartement est finalement de 30 % (logement de première main) à 45 % (logement d'occasion) plus faible à la campagne qu'en ville.

Le poids de ces écarts sera mieux apprécié lorsque l'on saura que 13 % du budget des ménages sont consacrés à l'appartement (dépenses d'énergie exclues), que 18 % des ruraux sont locataires (46 % en ville) et 26 % accédants à la propriété (22 % en ville). C'est donc environ 45 % des ruraux qui font, par rapport aux citadins, une économie de 30 à 80 % sur leurs dépenses de logement selon qu'ils sont locataires, acheteurs de logements neufs ou de logements d'occasion. Ce qui fait, sur l'ensemble de leur budget, environ 4 % d'économisé par rapport aux citadins. Les autres, ceux qui ont déjà payé leur logement, sont beaucoup plus nombreux à la campagne (56 %) qu'en ville (32 %). Ils n'ont donc que les dépenses d'entretien à assumer et avec des

TABLEAU XXIII

COUT DES LOYERS ET DES ACHATS D'APPARTEMENT SELON LE TYPE DE COMMUNE (1978)

Type de commune	Indice des loyers	Prix d'achat au m ²	
		Logement neuf	Logement d'occasion
Communes rurales	100	2 030	1 560
Villes petites et moyennes	140	2 070	1 600
Grandes villes	155	3 310	1 850
Agglomération parisienne	240	3 640	3 260
Moyenne urbaine	180	2 670 F	2 240 F

Source : C.E.R.C.

coûts moins élevés qu'en ville. La différence est donc sensible ici encore. On peut donc estimer qu'au total, vu le coût plus faible des loyers et des achats, et vu le plus grand nombre de propriétaires non accédants, les ruraux dépensent environ moitié moins pour se loger que les citadins, soit une économie d'environ 6 % sur leur budget total. Ajoutés aux 4 % laissés par l'autoconsommation, l'écart entre ruraux et citadins se ramène à 10 % environ.

Finalement, si l'on considère que les ruraux, par obligation, se déplacent plus que les citadins (15 000 km par an en voiture, contre 13 000) et qu'une partie au moins d'entre eux achètent sur place des produits un peu plus chers qu'en ville, on peut estimer que leur niveau de vie se situe à 12 % environ en dessous de celui du citadin moyen.

Cet écart, comment se traduit-il dans l'équipement de leur logement et de leur ménage ?

III. Equipements : parité avec la ville ?

Pour certains équipements, généralement les moins coûteux ou les plus indispensables, les ruraux sont à parité avec les citadins. Pour d'autres, ce n'est pas encore le cas.

A. Les équipements du ménage sont désormais aussi bons qu'en ville

Il y a une dizaine d'années encore, l'équipement des ménages ruraux était notablement inférieur à celui des ménages citadins. Aujourd'hui, il est tout aussi bon, et parfois supérieur, à une exception près.

TABLEAU XXIV
EQUIPEMENT DES MENAGES (EN %) SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1982)

	Communes rurales	Petites villes	Villes moyennes	Grandes villes	Agglomération parisienne
Automobile	77	74	75	71	64
Télévision	91	93	93	91	88
Dont TV couleur	46	58	60	63	59
Réfrigérateur	96	96	97	96	95
Lave-linge	86	85	84	80	72
Lave-vaisselle	20	20	19	19	21
Congélateur	53	33	27	21	14

Sources : I.N.S.E.E.

Les ruraux ne sont désormais un peu en retrait sur les citadins que pour la télévision couleur, relativement coûteuse, mais le rattrapage se fait rapidement. Pour tous les autres équipements, les ruraux sont aussi bien munis. C'est le cas pour la télévision, le réfrigérateur et même le lave-vaisselle, pour lequel les citadins ont eu longtemps un avantage.

Les ruraux sont maintenant mieux équipés que les citadins en lave-linge (les citadins des grandes villes utilisent volontiers les laveries automatiques), en congélateurs (deux fois plus) et en voitures ! Quel retournement par rapport à la situation d'il y a un quart de siècle !

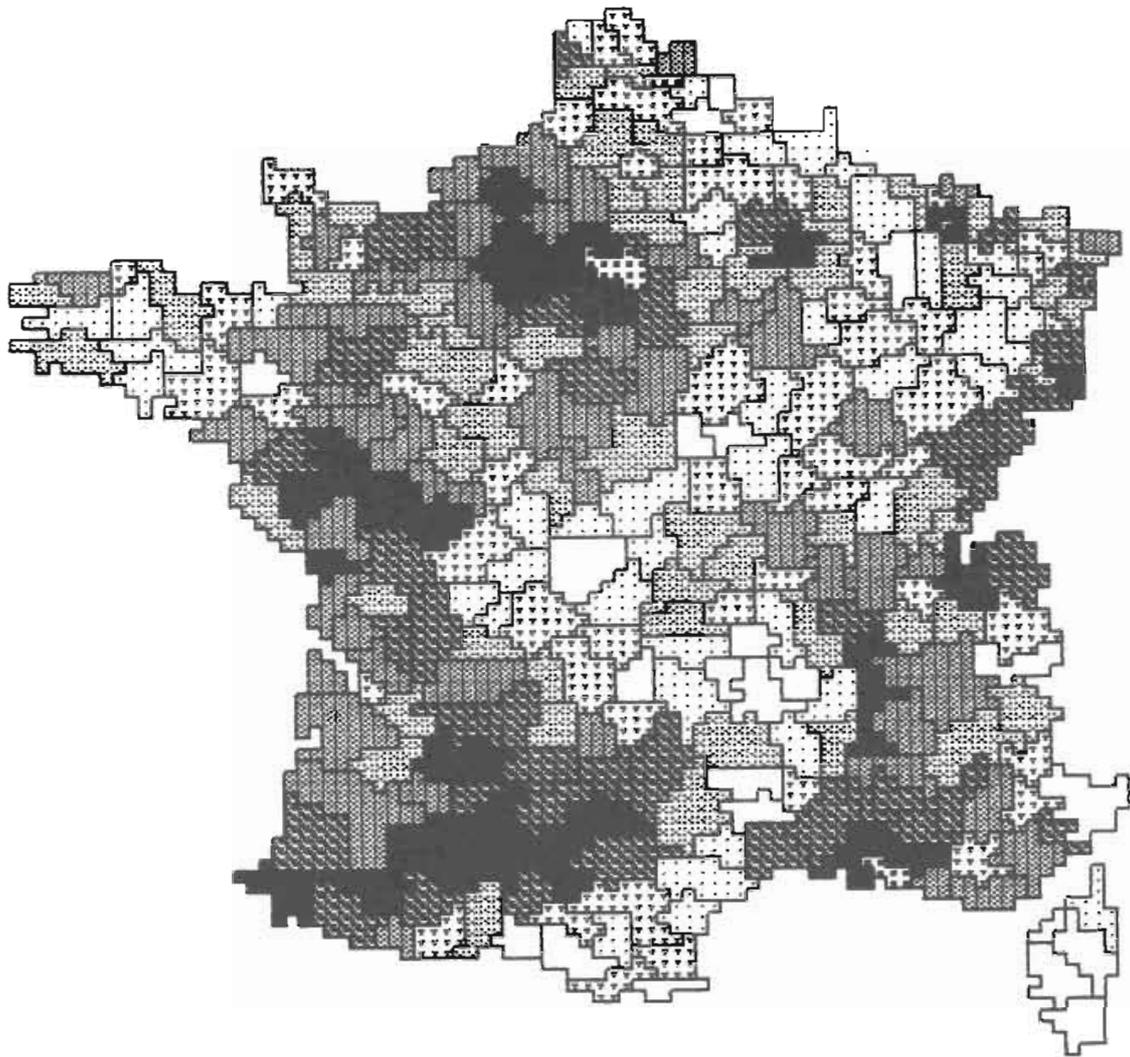
Mais les ruraux n'ont pas partout atteint le même niveau d'équipement. L'automobile, par exemple, est plus répandue dans les zones rurbaines car les migrations quotidiennes vers la ville obligent les ménages à se doter d'une, sinon de deux voitures, quand on le peut (carte 24). La Région Parisienne, la Haute-Normandie, la Lorraine industrielle, l'Alsace, l'Est de la Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc oriental et les Pays de la Loire entrent dans cette catégorie. La diagonale du vide, la Bretagne occidentale, la Corse, restées plus agricoles, sont relativement moins motorisées, mais le Sud-Ouest, pour des raisons difficiles à cerner, l'est plus qu'on ne l'attendrait.

B. La quasi-totalité des logements ont l'eau sur l'évier

Au recensement de 1982, 98 % des logements avaient l'eau sur l'évier. Seule une commune sur cent n'avait pas de réseau d'adduction d'eau lors de l'Inventaire communal en 1980 (tableau XXV).

On peut dire que, en moyenne, la campagne est désormais à égalité avec la ville. Les faiblesses les plus sensibles sont le fait des communes de moins de 100 habitants (8 % de leurs logements n'ont pas l'eau sur l'évier) et d'une frange occidentale de la France (carte 25).

En effet, à l'Ouest d'une ligne joignant le Nord à l'Ariège, avec un débordement sur le Massif Central, il n'était pas rare, en 1975, que près d'un logement sur dix n'ait pas encore l'eau sur l'évier. Malgré les progrès réalisés depuis, cette opposition doit s'être maintenue. Certains facteurs l'expliquent en bonne partie. Dans la moitié la moins bien équipée, on reconnaît, au moins partiellement, la France de l'Ouest et du Sud-Ouest, restée plus agricole, moins urbanisée, où donc la pauvreté des finances communales a ralenti la mise en place des équipements. On y reconnaît aussi la France de l'habitat dispersé, un habitat qui alourdit le coût des équipements et donc en ralentit le rythme de réalisation. Mais, localement, les situations ne se ramènent pas toujours à ce schéma simple. La région du Nord, pourtant industrialisée, urbanisée, dont l'habitat est plutôt groupé et qui, de surcroît, est densément peuplée, n'est que médiocrement raccordée aux réseaux d'eau et d'égout. La frange Est et Sud-Est du Bassin Parisien est dans le même cas, même lorsque son habitat est relativement groupé. A l'inverse, dans la partie Ouest, les arrondissements les plus rurbanisés ont tendance à être mieux raccordés, sans que ce soit une règle générale (cas de Bordeaux par exemple).



	CLASSE 1: < 56.4%		CLASSE 5: 65.4% A 68.3%
	CLASSE 2: 56.4% A 59.3%		CLASSE 6: 68.4% A 71.3%
	CLASSE 3: 59.4% A 62.3%		CLASSE 7: 71.4% A 80.2%
	CLASSE 4: 62.4% A 65.3%		Arrondissements hors étude.

Carte 24. — *Ménages disposant d'une automobile (1975).*

C. Mais la moitié des logements sont antérieurs à 1914

Outre le fait que la concurrence sur le marché du logement est plus faible à la campagne, l'une des raisons des différences de prix entre la ville et la campagne, pour les loyers et les achats de logements d'occasion, se trouve dans l'ancienneté du parc des logements ruraux (tableau XXVI).

TABLEAU XXV
RESEAU D'EAU, ASSAINISSEMENT ET COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
SELON LA TAILLE ET LE TYPE DE COMMUNE (1980)

Type d'équipement	Communes rurales									
	Moyenne	0-99 hab.	100-199	200-499	500-999	1 000-2 000	> 2 000	Hors ZPIU	En ZPIU	Comm. urbaines
Adduction d'eau										
• Réseau (1)	99	96	98	99	100	100	100	98	100	100
• Logement non desservis (2)	4	8	4	4	3	3	4	4	2	1
• Approvisionnement insuffisant (1)	8	9	8	7	7	9	7	8	7	6
Assainissement des eaux usées										
• Réseau (1)	43	29	29	38	58	80	88	34	62	91
• Logement non desservis (2)	62	74	75	72	63	48	51	69	49	11
• Traitement des eaux (1)	22	6	8	16	36	62	79	17	37	72
Ordures ménagères										
• Dépôt (1)	51	44	46	51	57	60	61	53	45	37
• Collecte (1)	79	50	66	83	96	100	100	74	96	100
• Logement non desservis par collecte (2)	17	53	34	21	14	10	12	24	5	1

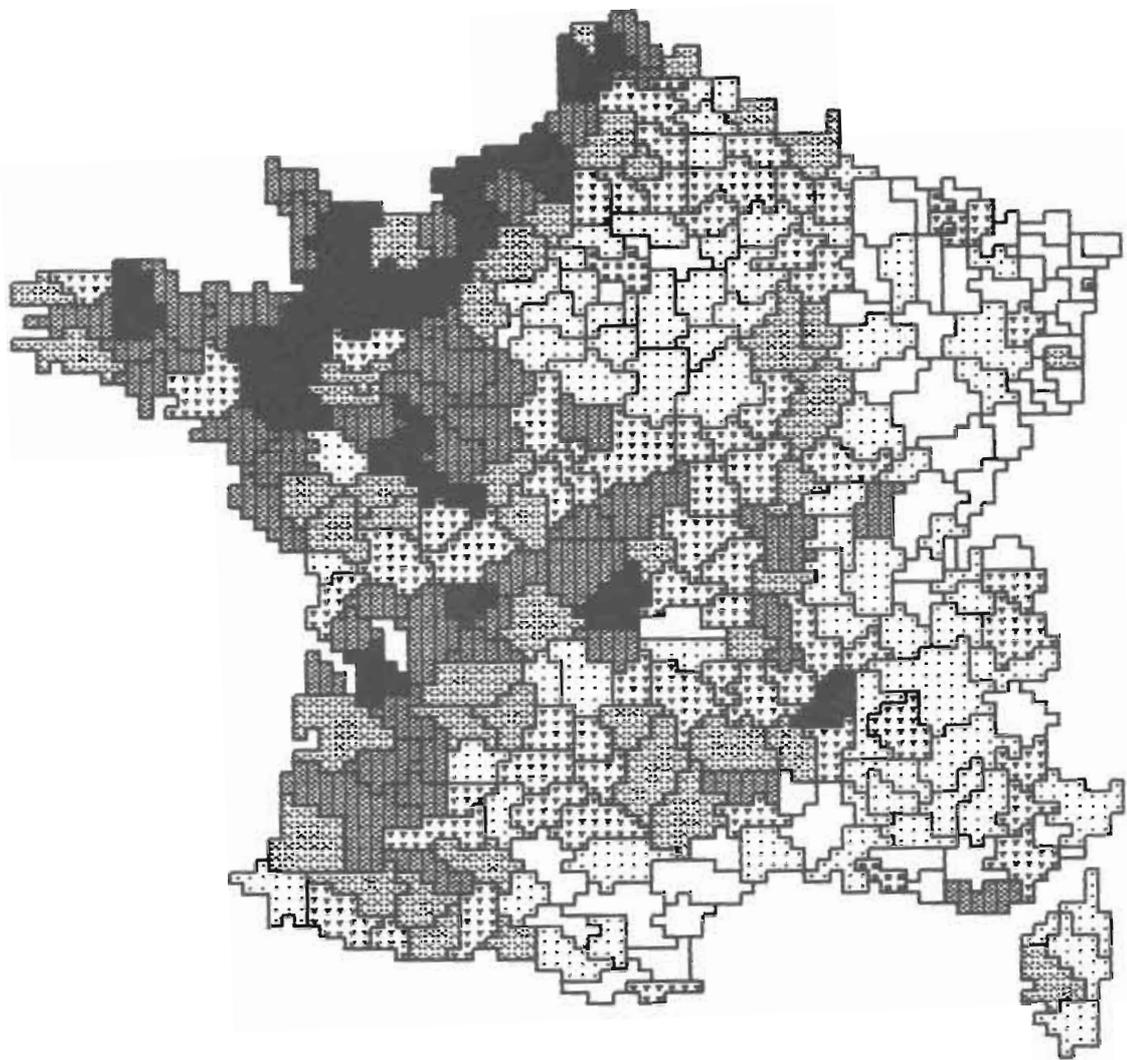
Sources : Inventaire communal

1. % des communes disposant de l'équipement
2. % des logements non desservis

TABLEAU XXVI
DATE D'ACHEVEMENT DES IMMEUBLES EN RESIDENCE PRINCIPALE
DANS LES COMMUNES RURALES ET URBAINES (1982)

Logements construits :	Communes rurales	Communes urbaines
Avant 1871	30,3	8,7
1871 à 1914	19,1	14,3
1915 à 1948	9,4	16,1
1949 à 1967	11,3	27,8
1968 à 1974	11,6	18,3
1975 à 1982	18,3	14,8
TOTAL	100,0 %	100,0

Sources : I.N.S.E.E.



Carte 25. — Logements sans eau (1975).

Un tiers environ des logements ruraux sont plus que centenaires, contre moins de un sur dix en ville et la moitié ont été achevés avant la Première Guerre mondiale (un quart en ville). Un quart ont été terminés entre 1949 et 1974, alors que près de la moitié l'ont été dans le même temps en ville.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Mais on notera que la situation est en train de se retourner de façon spectaculaire : entre 1975 et 1982, on a construit relativement plus

de logements en zone rurale qu'en zone urbaine, alors que, dans les périodes précédentes, on en construisait deux fois moins. On remarquera également que certains des logements anciens sont rénovés, surtout dans les espaces périurbains. On n'en connaît pas le chiffre précis mais dans le Doubs, par exemple, la moitié des maisons anciennes ont été plus ou moins rénovées.

Enfin, la situation est fort variée selon les régions (carte 26). Dans toutes les zones précocement et profondément touchées par l'exode rural (diagonale du vide, Normandie, partie orientale des Pays de Loire), plus de la moitié et souvent plus des deux-tiers des logements ont plus de 60 ans. D'autres régions ont, au contraire, un parc de logements récents, c'est-à-dire construits entre 1962 et 1975, qui atteint entre 20 et 50 % du total (carte 27). Ce sont des espaces qui ont bénéficié soit d'un bilan naturel élevé soit, plus souvent, d'un bilan migratoire favorable, dû à la rurbanisation, à l'arrivée de retraités ou au développement du tourisme. Outre le pourtour des grandes agglomérations (notamment de Paris), c'est l'ensemble du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse), les extrémités occidentale et orientale du Languedoc-Roussillon, le piémont pyrénéen, la Bretagne et l'Ouest des pays de la Loire qui ont vu leur parc de logements se rajeunir le plus vite. Le cas de la Bretagne, où le vieillissement immobilier était singulièrement accusé au sortir de la guerre, est particulièrement démonstratif.

On mettra à part une large bande qui suit la frontière Nord du pays et ne dispose, généralement, ni de beaucoup de logements anciens, ni de beaucoup de logements récents. Il s'agit de zones très touchées par la guerre de 1914-1918 et où donc une bonne partie du parc a été reconstruit entre les deux guerres.

D. Le confort des logements est encore un peu plus faible qu'en ville

La relative vétusté des logements ruraux induit encore un certain retard dans leur équipement (tableau XXVII).

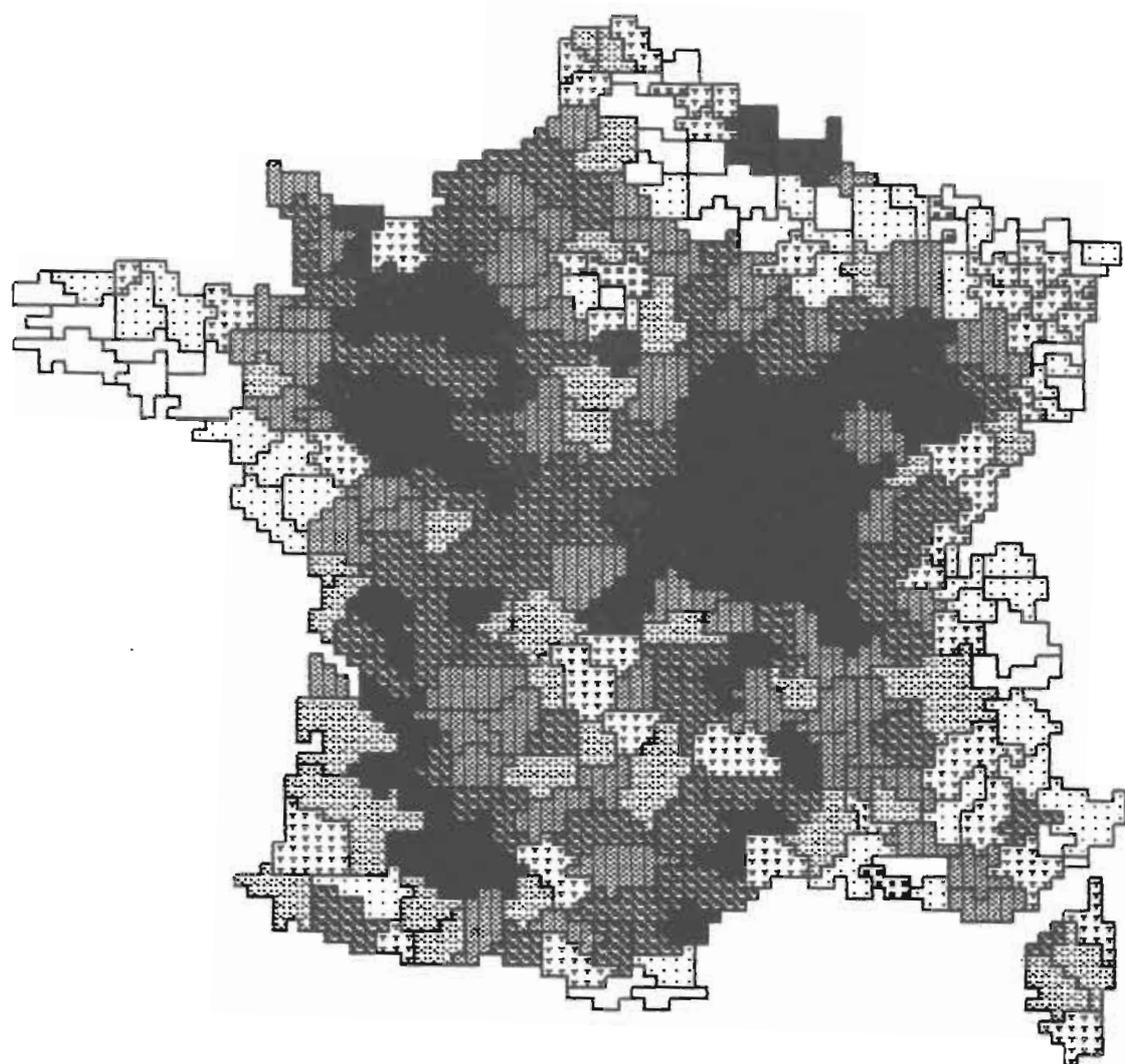
Le décalage entre campagne et ville est relativement réduit en ce qui concerne l'équipement en salle de bain et WC dans le logement : environ les trois-quarts des

TABLEAU XXVII
EQUIPEMENT DE LA MAISON (RESIDENCES PRINCIPALES)
DANS LES COMMUNES RURALES ET URBAINES (1982)

Type d'équipement	Communes rurales	Communes urbaines
Baignoire ou douche	76	88
Chauffage central	50	73
WC dans le logement	77	88
Tout le confort (1)	46	68

Sources : I.N.S.E.E.

1. Logements ayant à la fois baignoire ou douche, WC intérieurs et chauffage central.

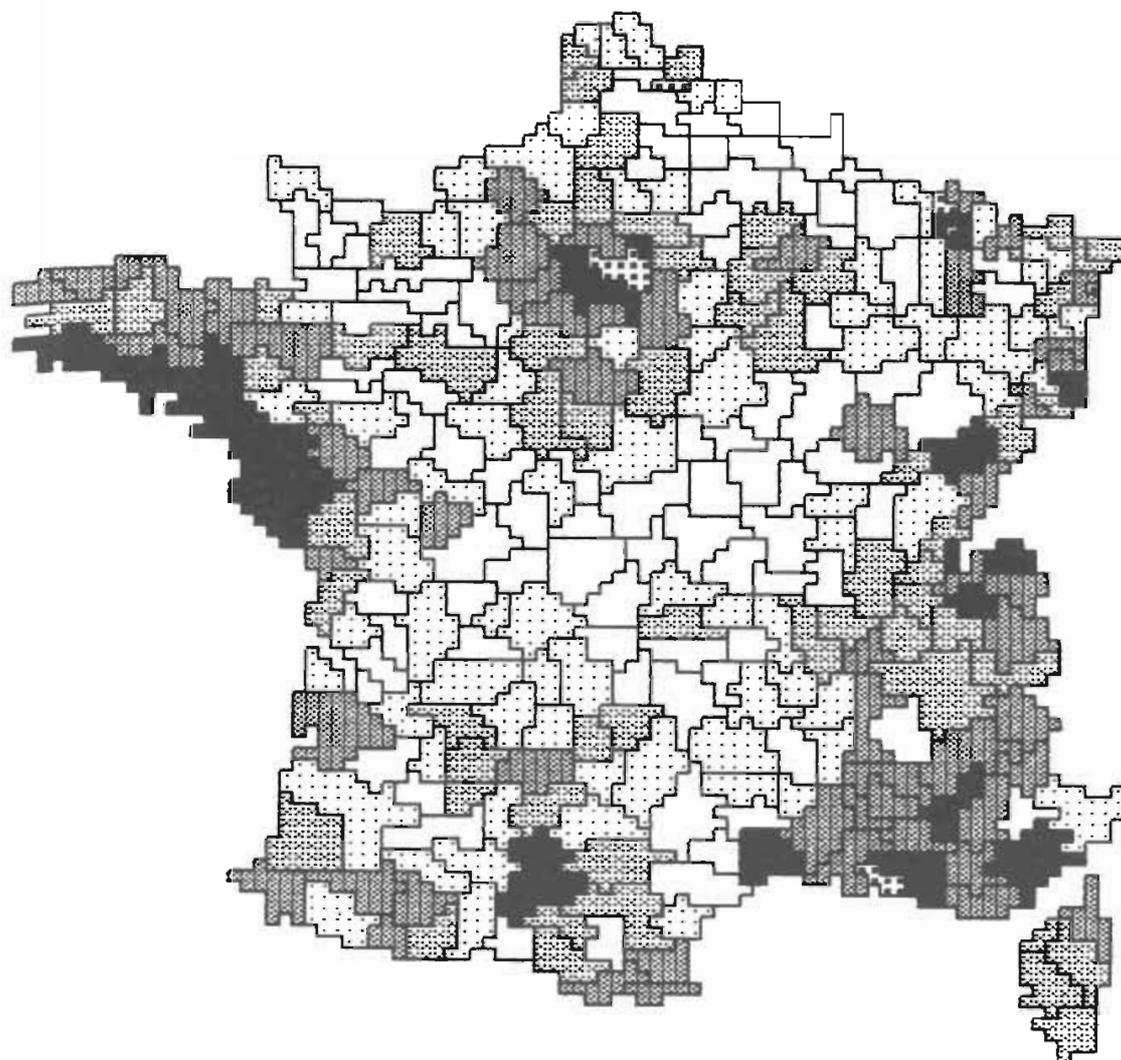


	CLASSE 1: < 42.1%		CLASSE 5: DE 62.1% A 67.0%
	CLASSE 2: DE 42.1% A 52.0%		CLASSE 6: DE 67.1% A 72.0%
	CLASSE 3: DE 52.1% A 57.0%		CLASSE 7: DE 72.1% A 86.0%
	CLASSE 4: DE 57.1% A 62.0%		Arrondissements hors étude.

Carte 26. — *Logements construits avant 1914.*

logements ruraux en sont dotés contre neuf sur dix en ville. L'écart est plus net pour les équipements les plus coûteux : le chauffage central n'existe que dans un logement sur deux à la campagne contre trois sur quatre en ville. Il l'est également lorsque l'on prend en compte l'ensemble des éléments de confort : moins de la moitié des logements ruraux peuvent être considérés comme confortables (les deux-tiers en ville).

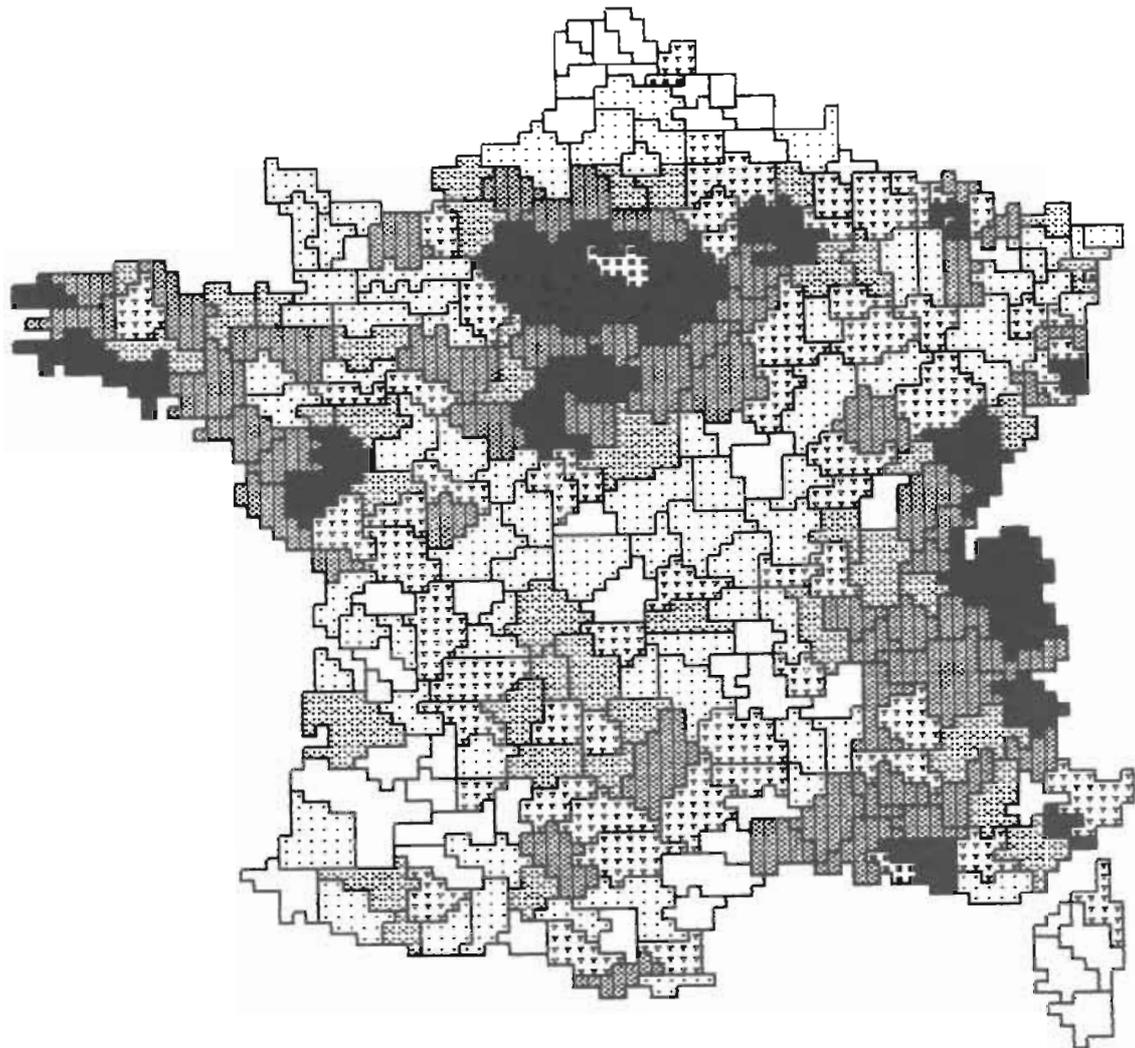
Mais certaines régions sont beaucoup mieux dotées que d'autres (carte 28). On y reconnaît, évidemment, celles dont les logements sont les plus récents (carte 27) : Ile-



	CLASSE 1: < 15.6%		CLASSE 4: DE 23.6% A 31.5%
	CLASSE 2: DE 15.6% A 19.5%		CLASSE 5: DE 31.6% A 49.2%
	CLASSE 3: DE 19.6% A 23.5%		Arrondissements hors étude.

Carte 27. — Logements construits entre 1962 et 1975.

de-France et périphérie, Bretagne, Sud-Est et localement le Nord-Est. En Corse, malgré bon nombre de logements construits entre 1962 et 1975, le parc reste en moyenne peu confortable, peut-être parce que le chauffage central, qui fait partie des éléments de confort, est moins nécessaire qu'ailleurs. Au contraire, dans l'Est du Massif Central, malgré un parc de logements plutôt ancien, le pourcentage de logements confortables dépasse la moyenne. Est-ce le fait de rénovations de logements anciens plus nombreuses qu'ailleurs ?



	CLASSE 1: < 18.1%		CLASSE 5: 30.1% A 38.0%
	CLASSE 2: 18.1% A 22.0%		CLASSE 6: 38.1% A 62.6%
	CLASSE 3: 22.1% A 26.0%		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: 26.1% A 30.0%		

Carte 28. — *Logements confortables (1975).*

E. La situation est médiocre pour l'assainissement et la collecte des ordures

On ne s'est préoccupé que tardivement, en milieu rural, de l'assainissement et de la collecte des ordures. Des solutions individuelles (médiocres) peuvent y être trouvées plus facilement qu'en ville et l'éclatement de l'habitat ne facilite pas la mise en œuvre de moyens collectifs. Le retard reste donc patent.

C'est ainsi que quatre communes rurales sur dix ont un réseau d'assainissement des eaux usées contre neuf communes urbaines sur dix (tableau 25). Six logements sur dix ne sont pas raccordés, contre un seulement sur dix en ville. Le traitement des eaux usées reste l'exception : deux communes sur dix, contre sept sur dix en ville. La taille des communes et leur appartenance à une ZPIU ont ici une importance décisive. Les communes de moins de 200 habitants sont particulièrement mal desservies : moins d'une commune sur trois dispose d'un réseau, les trois-quarts des logements ne sont pas raccordés et le traitement des eaux est rarissime. La situation n'est que légèrement meilleure pour les deux catégories supérieures (200 à 500 habitants et 500 à 1 000 habitants) puisque les deux-tiers des logements restent non desservis. Ce n'est qu'à partir d'une population de 1 000 habitants que la situation bascule : huit communes sur dix au moins ont un réseau, six sur dix au moins pratiquent le traitement des eaux usées et la moitié des logements sont raccordés. Ce qui reste tout de même loin de la situation des villes, puisque neuf sur dix d'entre elles disposent d'un réseau, sept sur dix d'un traitement des eaux et qu'elles n'ont plus que 11 % des logements non desservis.

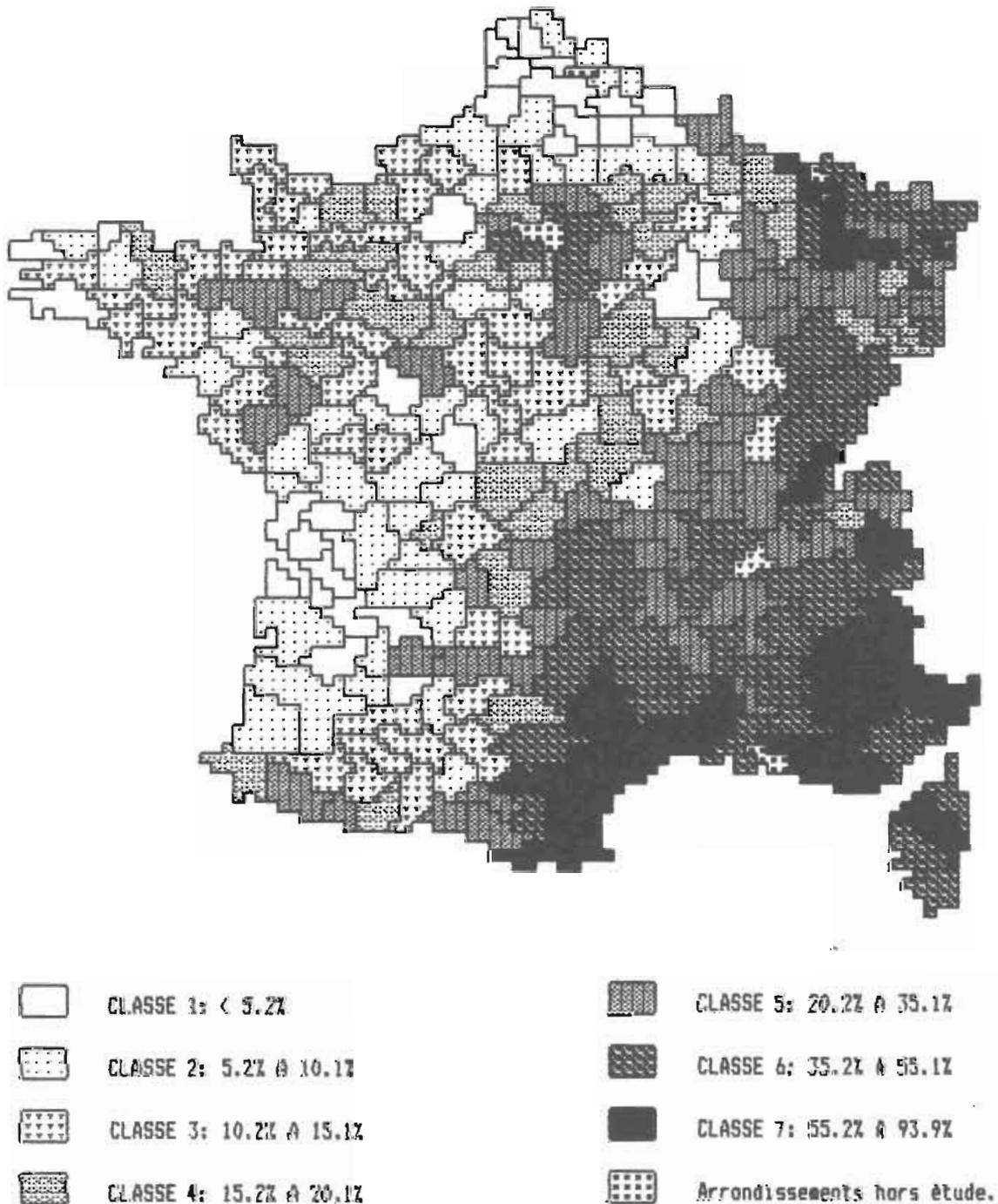
Entre les communes rurales des ZPIU et les autres, l'avantage va très nettement aux premières. Dans ces communes qui sont plus peuplées, qui poussent très vite et où les habitants et les élus ont plus conscience qu'il s'agit là de travaux nécessaires, les réseaux sont deux fois plus nombreux, le traitement des eaux deux fois plus fréquent, et le pourcentage des logements non desservis inférieur de un tiers à celui des communes rurales profondes.

Spatialement (carte 29), enfin, la situation n'est pas très différente de celle qui a été décrite à propos des logements sans eau. A quelques exceptions près, les arrondissements où le pourcentage de logements sans eau est élevé sont aussi des arrondissements dont les logements sont rarement raccordés à l'égout. Dans la moitié Est de la France, en dehors de la partie orientale et méridionale du Bassin Parisien, plus du tiers des logements sont raccordés à l'égout contre moins de 10 % à l'Ouest, où pourtant la Bretagne occidentale et une bonne partie du Massif Central sont mieux pourvus qu'on ne pouvait le prévoir.

La situation est apparemment meilleure pour la collecte des ordures ménagères (tableau 25). Huit communes sur dix organisent une collecte et un logement sur six seulement n'est pas desservi. Mais les manques restent sérieux dans les petites communes en dessous de 200 habitants : un tiers à la moitié n'organisent pas de collecte et une même proportion de ménages n'est pas desservie. En outre, ce ramassage est exceptionnellement quotidien (généralement 1 à 2 fois par semaine) et, dans de nombreuses communes (38 %), la collecte est, en hiver, rare (une fois par quinzaine) ou nulle. Enfin, la moitié des communes rurales n'ont pas de dépôts d'ordures. Quand ceux-ci existent, il s'agit, dans la majorité des cas, de décharges brutes (emplacement réservé sans organisation particulière) plutôt que de décharges contrôlées. Rares encore sont les communes qui pratiquent, en accord avec d'autres, l'incinération des ordures.

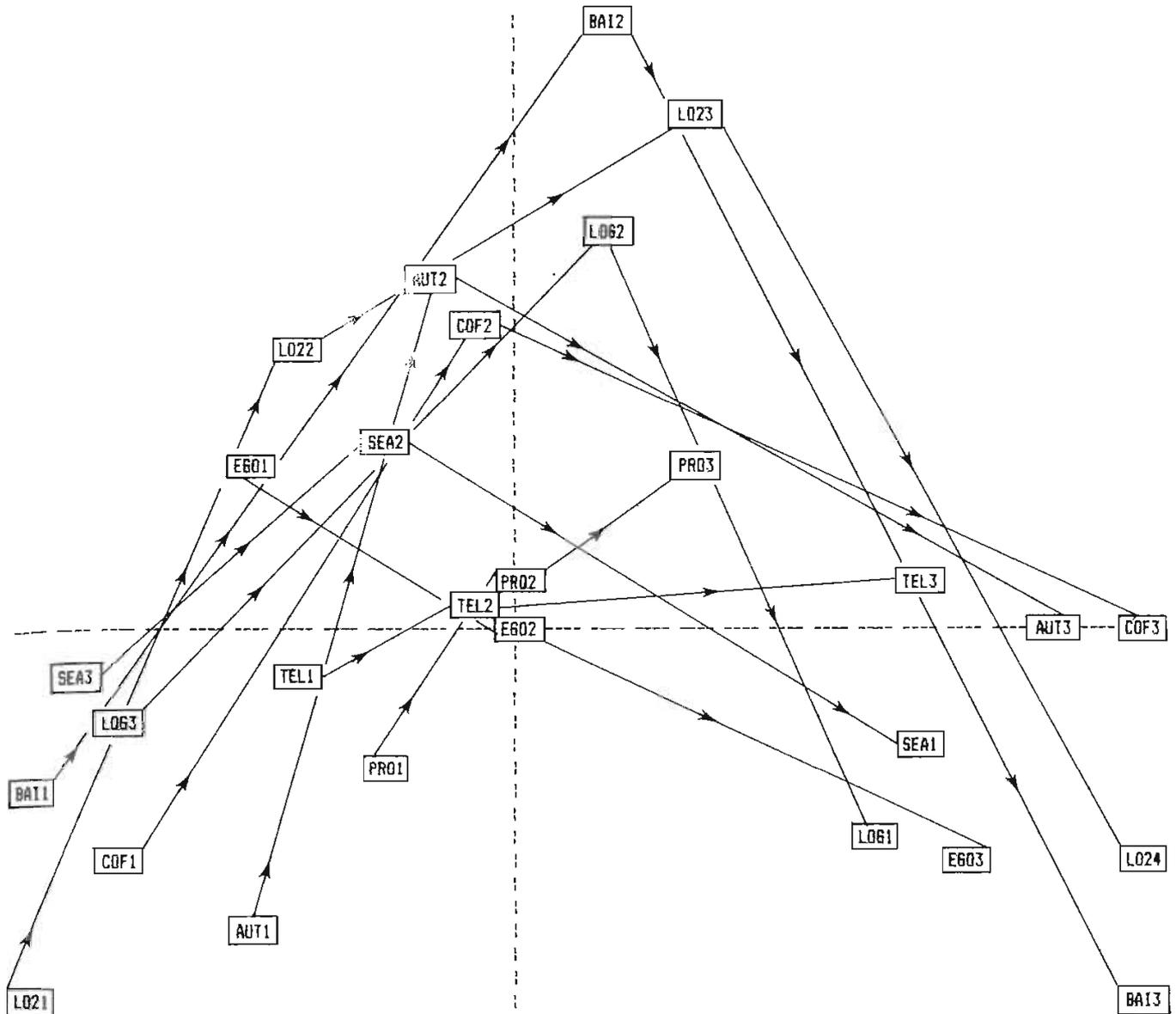
IV. Equipements : les disparités spatiales

A plusieurs reprises, nous avons noté que des disparités existaient à l'intérieur du monde rural. L'analyse factorielle va nous permettre, à nouveau, d'en avoir une idée synthétique, à partir de neuf descripteurs¹.



Carte 29. — Logements raccordés à l'égout (1975).

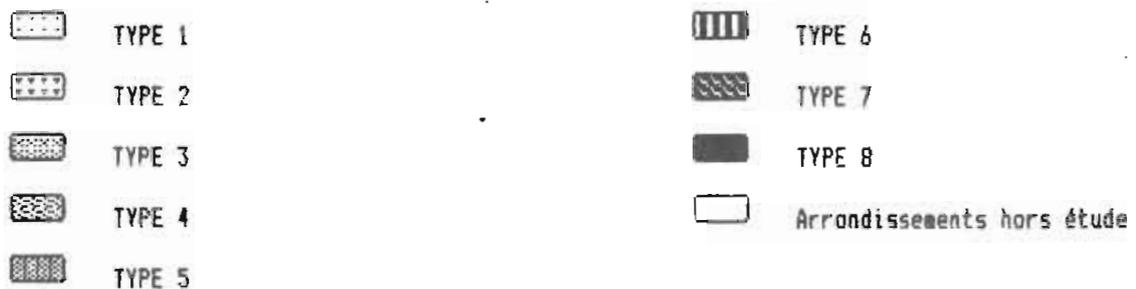
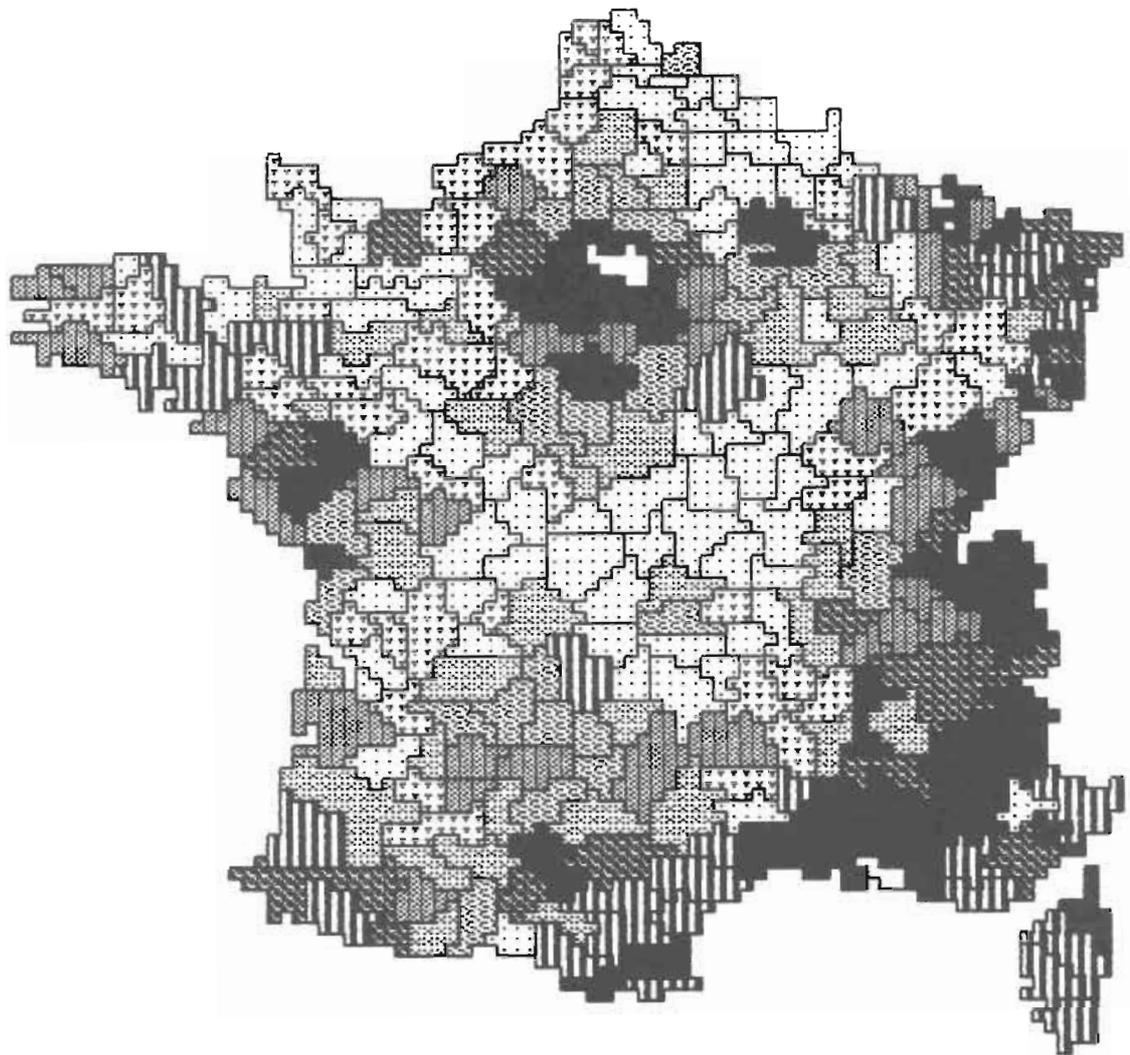
1. Ont été retenus : Logements confortables, selon les critères I.N.S.E.E. (COF), logements avec baignoire ou douche (BAI), logements raccordés à l'égout (ECO), logements sans eau (SEA), logements construits avant 1914 (LOC), logements construits entre 1962 et 1975 (LO 2), ménages propriétaires de leur logement (PELO), logements équipés du téléphone (TEL), ménages disposant d'une automobile (AUT), le tout au recensement de 1975.



Axe horizontal: 1 (inertie= 19.43 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 9.36 %)
Fichier NIVIB012.FAC - 28 caracteres

Fig. 5. — *Équipement des logements et des ménages, AFC, graphe des axes 1 et 2.*

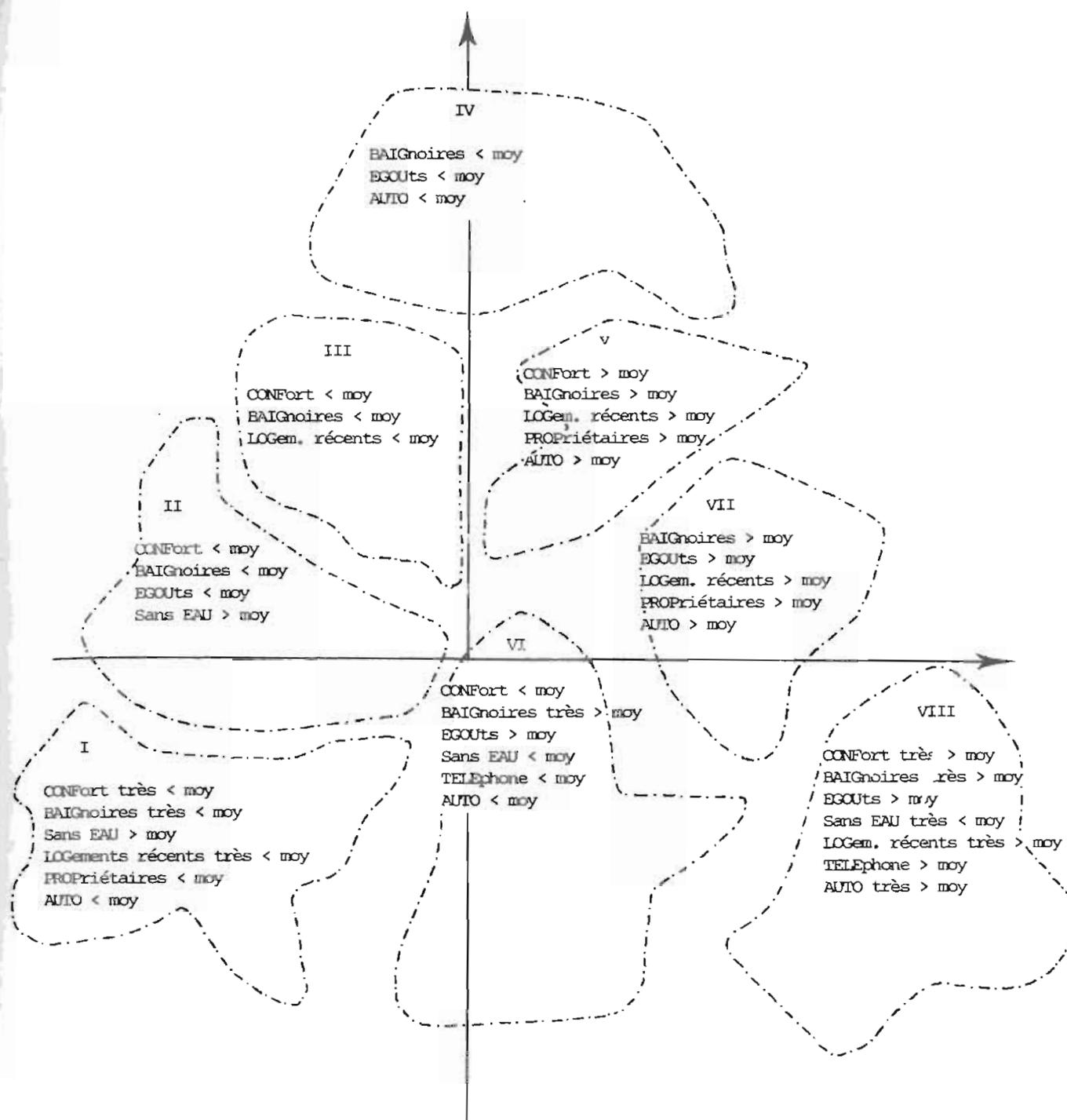
Le graphe des axes 1-2 (figure 5) s'organise très simplement, à trois exceptions près. Six variables forment un triangle ayant sa pointe vers le haut. En bas à gauche, les valeurs de ces variables indiquent un faible niveau d'équipement : confort faible, logements avec une baignoire peu nombreux, logements sans eau fréquents, logements d'avant 1914 nombreux, logements d'entre 1962-1975 rares, peu d'automobiles. En haut du graphique, les valeurs de ces caractères sont moyennes. En bas et à droite, elles décrivent un niveau d'équipement élevé. Deux autres variables passent en bissectrices. L'une (égouts) va de haut en bas et sa valeur forte vient se positionner en bas et à droite, vers les valeurs indiquant déjà un bon niveau d'équipement. L'autre (propriété du logement) va de bas en haut, sans s'éloigner, il est vrai, beaucoup du centre. La dernière (téléphone) suit d'assez près l'axe 1, en progressant de gauche à droite ; elle vient, elle aussi, prendre ses valeurs fortes vers la zone déjà caractérisée par un bon niveau d'équipement. Les trois variables qui ne s'inscrivent pas dans la figure triangulaire ont donc tout de même tendance, comme les autres, à progresser le long de l'axe 1 qui est donc bien un axe d'équipement. L'axe 2, plus difficile à définir, oppose les extrêmes (valeurs fortes et valeurs faibles) en bas, aux moyennes en haut.



Carte 30. — *Équipement des logements et des ménages : projection des types.*

Les types reconnus sur le graphique des points-arrondissements s'organisent en une parabole à l'exception du type VI (carte 30). Le niveau d'équipement augmente du type I vers le type IV, en allant vers le haut, puis du type IV vers le type VIII, en descendant. Les petites perturbations proviennent évidemment des variables qui ne suivent pas elles-mêmes la parabole. Par exemple, le type II qui, en moyenne, est un peu mieux équipé que le type I, l'est un peu moins en ce qui concerne le raccordement à l'égout. Dans le type VI, qui se trouve en position intermédiaire, certains éléments de confort sont au-dessus de la moyenne (baignoire, égout, eau), par contre d'autres sont en dessous (téléphone, automobile et parfois chauffage central).

LEGENDE DE LA CARTE 30



Si l'on met, pour le moment, le type VI à part, on constate que les régions les plus mal équipées (types I et II) forment une sorte d'auréole sur le pourtour du Bassin Parisien et une bonne partie du Massif Central (carte 30). Les régions moyennement équipées (types III, IV et V) entourent l'Ile-de-France, suivent le littoral atlantique, occupent le Sud-Ouest et une bande qui va des Alpes au Jura. Les zones les mieux équipées (types VII et VIII) sont l'Ile-de-France, la Lorraine, l'Alsace, les Alpes, le Bas-Rhône et ses bordures, ainsi que quelques arrondissements périurbains (Reims, Nantes, Toulouse, Perpignan, Besançon). Le type VI suit particulièrement le littoral méditerranéen où les logements sont bien équipés en baignoire, mais où manque sou-

vent le chauffage central ; ce qui empêche de classer ces logements comme confortables. Ailleurs c'est le téléphone ou l'automobile qui sont moins courants et qui empêchent ces arrondissements d'être classés en type VIII.

Conclusion

Le revenu des ruraux est donc inférieur à celui des citadins. Mais peut-on parler vraiment de sous-développement ? Non. D'abord parce que les écarts avec les villes — Région Parisienne exclue — et particulièrement avec les villes petites ou moyennes, n'est pas considérable. Ensuite parce que, grâce à un rattrapage rapide, les ruraux sont, sur beaucoup de points, aussi bien équipés que les citadins. Enfin, parce que les économies faites grâce à l'autoconsommation et à des prix de services moins élevés qu'en ville, réduisent de moitié environ l'écart avec les centres urbains.

Ce léger retard matériel est moins inquiétant que le décalage culturel qui existe encore entre ville et campagne.

6. Des ruraux attardés ?

Donner, à travers les statistiques habituellement disponibles, une idée de la vie sociale et culturelle des ruraux et la comparer, autant que possible, à celle des citadins, telle est l'optique choisie ici. On n'en attendra donc qu'une vision partielle d'un problème immense.

I. La famille et la maison : des valeurs sûres

Chez les ruraux, la famille reste-t-elle une cellule sociale essentielle pour l'individu ? Garde-t-elle une charge affective plus forte qu'en ville ? Quelques indices, plus ou moins sûrs il est vrai, permettent de le penser.

A. Des indices de la solidité de la famille

La fréquence du divorce est un premier indice. En milieu urbain, le pourcentage des divorcés est plus de deux fois supérieur à celui du milieu rural (3,05 % de la population totale contre 1,37 % en 1982) et, plus généralement, le taux de divorce, en France, est d'autant plus élevé que le taux d'urbanisation est plus fort. Conséquence plus ou moins directe, les ménages monoparentaux, issus le plus souvent d'un divorce, sont plus rares à la campagne qu'en ville (2,6 % des ménages contre 4,9 %), surtout ceux qui comprennent femme plus enfants (3 sur 4 à la campagne, contre près de 9 sur 10 en ville).

Deuxième indice, la cohabitation juvénile (celle de deux célibataires de moins de 35 ans), qui se généralise en France, ne fait encore que de très timides avancées à la campagne. En 1981, 2 % seulement des couples ruraux étaient dans ce cas contre 8 % des couples citadins (hors agglomération parisienne) et 17 % des couples parisiens ! Même si la relative rareté du divorce et de la cohabitation à la campagne peuvent tenir à des valeurs religieuses plus profondément vécues et à un contrôle social plus strict de la part de la famille et de la communauté locale, on peut aussi l'attribuer à un attachement plus fort aux valeurs familiales traditionnelles.

Troisième indice, la cohabitation parents-enfants et éventuellement oncle, tante et cousins, reste plus fréquente à la campagne qu'en ville. En 1975, alors que 19 % des ménages ruraux de plus de trois personnes comprenaient au moins une personne en dehors du couple et des enfants, la proportion tombait à 12 % en ville. La famille fonctionne donc, plus souvent qu'en ville, comme une sorte de sécurité sociale pour les vieux parents.

Quatrième indice, les relations de la famille conjugale avec la parentèle (oncles, tantes, neveux, cousins) restent, semble-t-il, plus suivies qu'en ville. Dans le Doubs, par exemple, plus de la moitié des ruraux voient l'un ou l'autre de leurs parents proches au moins une fois par semaine et un gros quart au moins une fois par mois. Il est bien connu que, chez les agriculteurs, on se donne plus volontiers un coup de main entre parents qu'entre voisins et, même dans l'entraide structurée (CUMA, GAEC)¹, on se retrouve plus souvent entre parents qu'entre voisins ou amis.

Faut-il enfin porter à l'actif de l'attachement à la famille, le fait que la fécondité soit encore un peu plus élevée à la campagne ? C'est possible, mais pas certain. Le poids des valeurs religieuses ou, tout simplement, une moins bonne maîtrise des moyens contraceptifs doivent jouer un rôle. Aussi bien, le différentiel de fécondité entre ville et campagne est-il en train de disparaître. Au recensement de 1982, 10,2 % des familles rurales avaient au moins trois enfants de 0 à 16 ans (contre 8,7 % en ville) mais le nombre moyen d'enfants de ce même âge, par ménage, était déjà presque semblable (0,90 à la campagne, 0,89 en ville).

Cet attachement à la famille varie spatialement, dans la mesure évidemment où les indicateurs que nous utilisons sont pertinents. Il semble un peu moins vif dans les communes rurales en-ZPIU que dans les autres, puisque les divorcés y forment 1,44 % de la population contre 1,25 % ailleurs et que les ménages monoparentaux y sont moins rares (2,78 % contre 2,37 %). Si la fécondité est un indice adéquat, on aurait un sens plus aigu de la famille dans le croissant fertile...

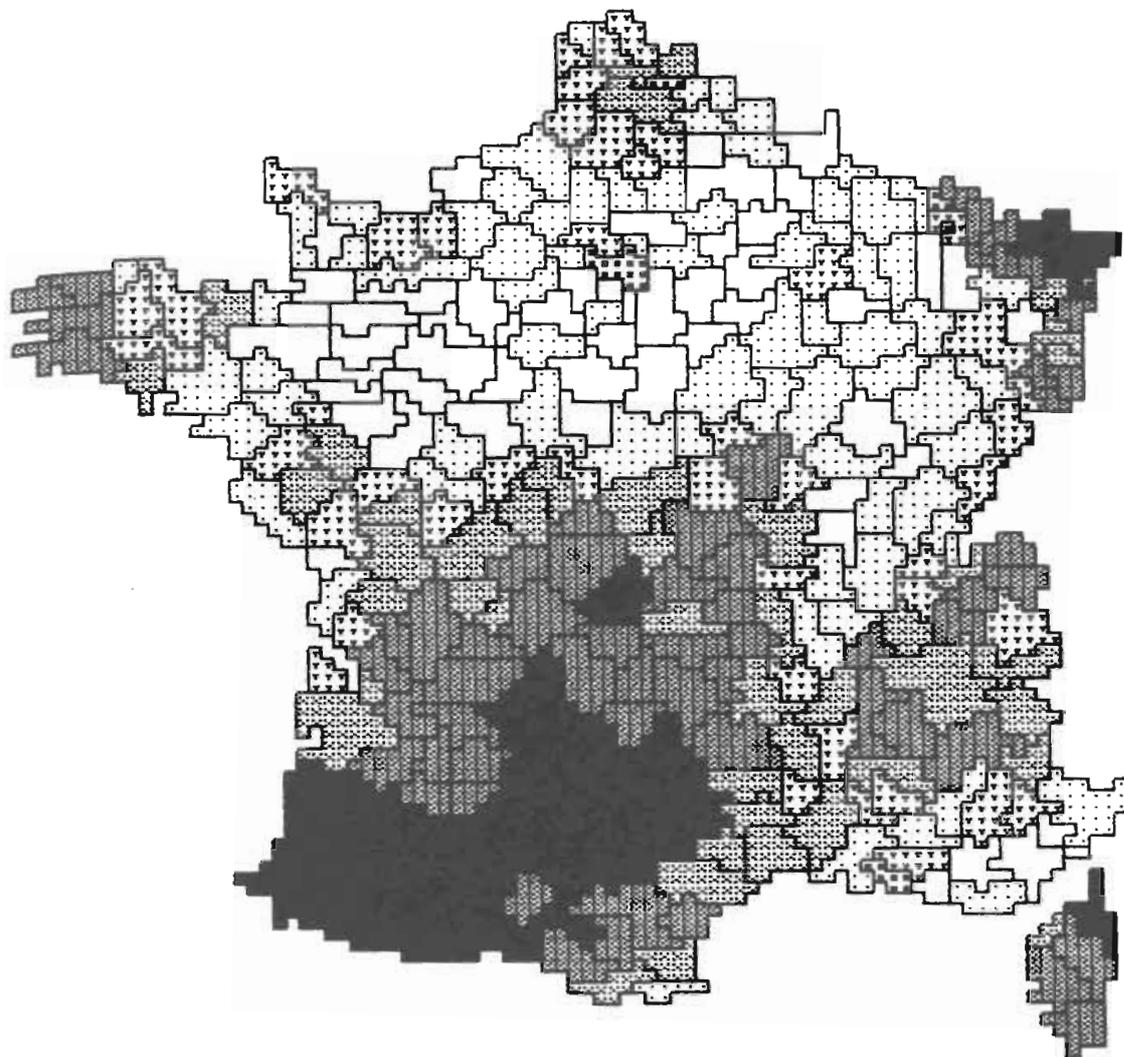
Par contre, si l'on fait la carte des ménages polynucléaires, c'est-à-dire des ménages qui incluent deux couples mariés (généralement parents et enfants) ou éventuellement oncle, tante ou neveu célibataires ou veufs, on obtient un quasi-négatif de la fécondité (carte 31). Il s'agit donc ici d'un tout autre sens de la famille, venu d'un très lointain héritage puisque, selon H. Le Bras et E. Todd, ce type de ménage « correspond, en gros, mais pas exactement, aux régions de la Gaule les plus romanisées et remonte, au Nord, jusqu'à la Loire, largement au-delà des régions traditionnellement considérées comme occitanes » (34). On remarquera tout de même que les ménages multiples sont bien rares en Provence, mais peut-être est-ce l'immigration de ménages nucléaires (retraités surtout) qui y abaisse le pourcentage ?

Le cas de la Bretagne occidentale et d'une partie du Nord et de l'Alsace-Lorraine est à mettre à part. Se conjuguent là, à la fois une fécondité forte ou moyenne (et donc des enfants nombreux) et des types de ménage polynucléaires venus, eux aussi, d'un lointain passé puisque H. Le Bras et E. Todd y reconnaissent des antécédents celtes (Bretagne), francs (Nord) et germaniques (Alsace-Lorraine).

B. La famille fait corps avec la maison

Dans le cœur des ruraux, famille et maison se confondent. C'est que chaque famille, ou presque, a sa maison. En effet, sur les 4 915 500 ménages que compte l'espace rural en 1982, 90 % sont logés dans des immeubles d'un seul logement. Et ce

1. CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.



Carte 31. — *Ménages multiples (1975).*

n'est pas du tout comme on pourrait le croire, un privilège d'agriculteurs : 15 % seulement des logements ruraux sont maintenant des fermes. La maison individuelle est le logement habituel des non agriculteurs, comme des agriculteurs, et des ruraux « profonds », comme des rurbains (Tableau XXVIII). Comme on peut s'y attendre, il y a relativement plus de fermes dans les communes hors-ZPIU (encore qu'elles ne comptent plus que pour un quart des logements), que dans les communes rurbaines

mais, au total, le pourcentage de logements individuels est presque équivalent dans les deux cas (92 % pour les premières, 89 % pour les secondes). Plus de la moitié de ménages qui n'habitent pas des logements individuels résident dans des immeubles de deux logements. Ne restent que 4 % des ruraux à habiter des immeubles de plus de deux logements, soit moins de 191 000 ménages, contre 7 867 000 en ville. Car, avec la ville, le fossé est profond : 42 % seulement des citadins habitent une maison individuelle, moins de 5 % un immeuble à deux logements et 54 % un immeuble de plus de deux logements (37 % dans des immeubles de plus de 10 logements, contre 0,7 % à la campagne).

Dans cet espace restreint qu'est la maison, se superposent et s'entrecroisent de multiples espaces spécialisés. La maison est espace de travail pour l'agriculteur, le commerçant, l'artisan, le médecin ou le notaire, la femme au foyer, les enfants scolarisés lorsqu'ils y travaillent le soir. Elle est espace de loisirs lorsqu'on s'y installe pour regarder la télé, lire le journal, écouter des disques, jouer aux cartes etc. Elle est espace de repos. Elle est espace de relations lorsque l'on reçoit ses parents, ses voisins, ses amis. Elle est un espace d'intimité où chaque m² a sa résonance affective. Comme la maison est aussi, nous l'avons vu précédemment, un espace symbole d'identité et de sécurité, elle est pour les ruraux un espace social fondamental. Attaché à sa maison, le rural l'est aussi à l'espace un peu plus vaste dans lequel il vit habituellement : la commune.

TABLEAU XXVIII
TYPES DE LOGEMENT SELON LE TYPE DE COMMUNE (1982)

Type de logement	Communes rurales (ensemble)	Communes rurales hors-ZPIU	Communes rurales en-ZPIU	Villes
Immeuble d'une seul logement				
• Ferme	14,8	24,3	8,4	0,8
• Maison individuelle	73,0	65,2	78,2	39,7
• Autre	2,5	2,6	2,5	1,3
Total partiel	90,3	92,1	89,1	41,8
Immeuble de deux logements				
• Immeuble d'habitation	4,3	3,3	4,9	4,2
• Autre	1,5	2,0	1,2	0,4
Immeuble de 3 à 4 logements	1,9	1,4	2,2	5,1
Immeuble de 5 à 9 logements	1,3	0,7	1,6	11,7
Immeuble de 10 à 19 logements	0,4	0,2	0,6	18,4
Immeuble de 20 logements et plus	0,3	0,3	0,4	18,4
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : I.N.S.E.E.

II. Les ruraux : encore enracinés mais cela change

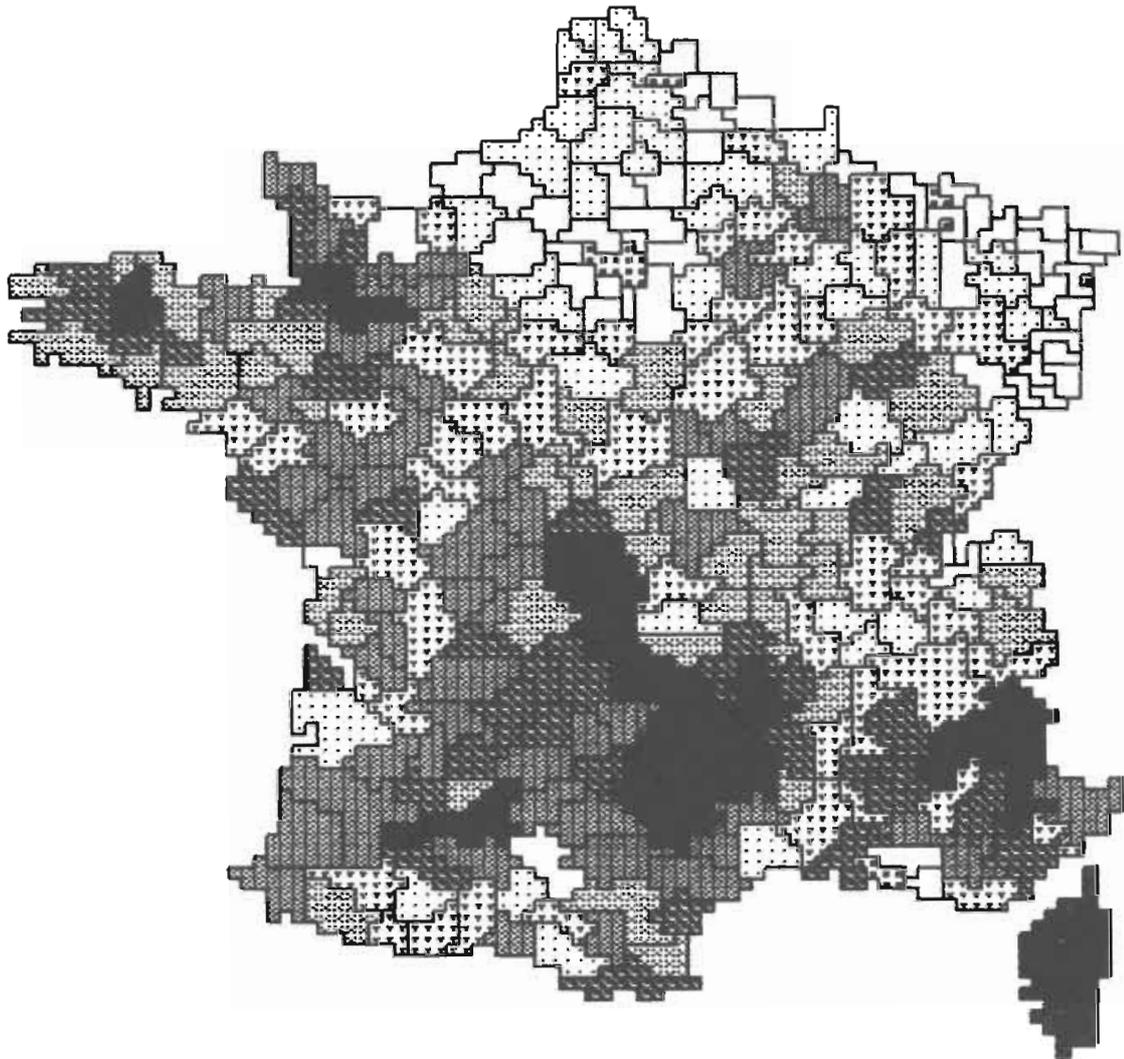
A. L'enracinement dans la commune

Les ruraux sont généralement très attachés à la commune dans laquelle ils vivent. Cela se traduit par une certaine fierté que l'on a d'y habiter. Dans le département du Doubs, pour près de trois ruraux sur quatre, leur commune vaut mieux que ses voisines ; on aime dire qu'ici on est plus sympathique, plus accueillant, plus riche, mieux équipé qu'à côté... Pour se persuader de ce que chacun reste attaché à sa commune, il suffit de constater l'échec des efforts faits pour les fusionner. Entre 1968 et 1975, 1316 communes seulement ont été supprimées après fusion et, entre 1975 et 1979, il y a eu autant de communes rétablies (26) que de supprimées (27), malgré l'émiettement communal qui a déjà été souligné.

Ce profond sentiment d'appartenance tient à ce qu'une grande partie des ruraux vit depuis longtemps, et souvent depuis toujours, dans la même commune. Dans le département du Doubs, 46 % des gens sont nés dans la commune où ils résident actuellement. Mais les choses changent, et changent vite. En 1982, 30 % des ruraux étaient arrivés dans leur commune depuis 1975, soit à peu près le même pourcentage qu'en ville (31 %). Et ce changement ne touche pas que les communes périurbaines puisque, même dans les communes hors-ZPIU, 25 % des gens s'étaient établis dans la commune depuis 7 ans ou moins. Dans les communes en-ZPIU, la mobilité est désormais plus forte qu'en ville (34 % des habitants sont installés depuis 1975).

La commune reste aussi pour un certain nombre de ruraux, malgré l'évolution actuelle, le lieu de leur travail. C'est le cas pour les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les professions libérales, les écoliers. Ça l'est aussi pour les employés de bureau ou de commerce qui travaillent sur place et pour les ouvriers qui sont occupés par les usines et les ateliers locaux. En 1975, 59 % des actifs ruraux travaillaient dans leur commune de résidence, c'est-à-dire un chiffre supérieur à celui des villes (54 %). Il est vrai que les situations régionales sont contrastées (carte 32). Au Sud d'une ligne Cherbourg-Grenoble, les ruraux sont souvent plus de 60 % à travailler sur place, à l'exception des arrondissements rurbanisés (Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Clermont-Ferrand, Lyon, Montpellier, Marseille). Dans la partie Nord, il n'y a guère que la moitié des actifs, et souvent moins, qui ont un emploi sur place, sauf dans l'Est et le Sud du Bassin Parisien restés plus agricoles. On reconnaît ici l'opposition classique entre France urbaine et industrialisée du Nord, où les migrations quotidiennes sont courantes, et France du Sud restée plus agricole ou localement plus touristique, où les mouvements pendulaires sont plus rares.

L'attachement à la commune tient aussi à ce que celle-ci reste un espace fortement socialisé. C'est un paysage familier sur lequel des générations ont défriché, semé, construit. C'est un clocher, une place, un monument aux morts, une école, une mairie dont on connaît le maire et les conseillers municipaux. C'est éventuellement une épicerie, une boulangerie, un café, un stade. C'est une vie associative, plus ou moins dynamique il est vrai, symbolisée par la société de chasse ou de pêche, l'association sportive, le comité des fêtes (six communes sur dix en ont un) et le club du troisième âge. Tout cela donne lieu à déplacements, à rencontres, à contacts dans les magasins,



	CLASSE 1: < 45.7%		CLASSE 5: DE 65.7% A 70.6%
	CLASSE 2: DE 45.7% A 55.6%		CLASSE 6: DE 70.7% A 75.6%
	CLASSE 3: DE 55.7% A 60.6%		CLASSE 7: DE 75.7% A 91.0%
	CLASSE 4: DE 60.7% A 65.6%		Arrondissements hors étude.

Carte 32. — Personnes travaillant dans leur commune de résidence (1975).

au café, à l'église, à l'école, dans la rue, et contribue donc à créer une collectivité locale vécue. Le village, c'est donc aussi des contacts, un réseau de relations, éventuellement d'amitié. Dans le Doubs, par exemple, plus de la moitié des ruraux ont leurs amis dans le village où ils résident et environ le même nombre discutent au moins une fois par jour avec les gens de leur village.

Mais il ne faut tout de même pas exagérer l'intensité des relations villageoises et sacrifier au mythe de la convivialité rurale. La sociabilité rurale est plus souvent obligée que choisie. On dit bonjour aux gens que l'on rencontre, on discute avec son voisin parfois parce que l'on ne peut guère faire autrement, car le refus d'accepter ce

code social serait ressenti non pas comme une marque de neutralité, comme en ville, mais comme un signe d'hostilité. Les relations vraiment amicales, impliquant par exemple sorties communes, invitations réciproques, sont plus rares qu'on ne le croit, parce que ce type d'échange est plutôt réservé à la famille.

Par ailleurs, cette sociabilité varie certainement selon les régions ou les types de société locale. Dans les communes rurales, la sociabilité traditionnelle se conserve souvent dans le vieux village, alors qu'elle est remplacée, dans les lotissements, par une sociabilité plus urbaine où le bonjour n'est plus obligatoire, où les relations sont plus choisies que subies. C'est également parmi les nouveaux arrivants que se ressent le besoin d'une nouvelle vie associative, plus dynamique, plus ouverte, plus culturelle parfois, que la vie associative traditionnelle.

Enfin, cette sociabilité n'a vraiment une profondeur, une complexité et une autonomie véritable qu'à partir d'un certain seuil de population, variable suivant les régions, selon le degré de dispersion de la population sur le territoire communal et, naturellement, selon la taille de la commune. En dessous du niveau du village-centre, la rareté des commerces, des services et des équipements socio-culturels et sportifs, le manque de variété dans la structure par âge et dans les catégories socio-professionnelles ne laissent généralement pas à la commune une suffisante autonomie pour créer une vie sociale très attractive. Ce qui ne veut pas dire que les communes situées en dessous de ce niveau soient condamnées à la mort lente. Il n'y a pas de seuil fatal. Mais les communes trop petites voient une partie de leur vie sociale dépendre, par la force des choses, des communes voisines et donc s'organiser à un niveau spatial plus vaste.

B. L'extension des espaces sociaux : cantons et pays

On assiste actuellement à la mise en place ou au renforcement ou à la redécouverte d'espaces sociaux aux dimensions plus amples, mais aux contours souvent mal dessinés et au contenu encore vague. Ce dépassement des limites communales, qui existait déjà précédemment puisque les ruraux ne se sont jamais complètement repliés sur leur village ou leur hameau, a pris une ampleur nouvelle depuis les années soixante. La démocratisation de l'automobile a permis d'aller chercher rapidement ailleurs ce qu'on ne trouve pas chez soi, que ce soit des produits, des services ou des loisirs. L'exode rural a contraint à supprimer, à regrouper certains services et commerces, et donc à sortir de sa commune pour y avoir accès. Certains agriculteurs ont abandonné la profession, sans quitter leur commune, mais en allant travailler dans les entreprises des communes voisines, et principalement des communes urbaines ; d'où un élargissement des espaces de travail.

Ainsi se sont organisés des espaces nouveaux, à base pluricommunale, qui sont encore mal perçus, sauf lorsqu'ils prennent forme dans un moule administratif. On peut y reconnaître des espaces de chalandise, qui s'agencent autour des villages-centres, des bourgs et des villes, et des espaces de services, qui ne se moulent pas forcément sur le même modèle, et dont certains se matérialisent quotidiennement : le ramassage scolaire, par exemple, fait converger vers les bourgs ou les villes, les collégiens de 92 % des communes rurales françaises.

L'accès au travail contribue aussi à structurer l'espace social des ruraux. Quatre actifs sur dix travaillent en effet en dehors de leur commune de résidence. Ils font chaque jour un trajet d'une cinquantaine de minutes au total, ce qui les situe entre les Parisiens, qui y passent une heure cinq, et les citadins provinciaux (40'). Près des deux-tiers utilisent leur voiture, seuls ou en alternance avec des amis ; les autres prennent les autobus d'entreprises ou le train autour des grandes villes ou la mobylette pour les déplacements les plus courts. Cette structuration de l'espace par le travail est forte dans la France industrialisée et urbanisée, c'est-à-dire là où nous avons vu, plus haut, que le travail sur place était le plus rare (carte 32).

Au niveau collectif, cette fois, les communes sont appelées à se concerter pour harmoniser l'utilisation de certains équipements et à collaborer pour en créer de nouveaux (terrains de jeux, piscine, assainissement, collecte des ordures ménagères). La multiplication des SIVOM³, des Contrats de Pays⁴, des PAR⁵, des OPAH⁶, etc. est le signe de ce désir de créer, entre communes voisines, des liaisons nécessitées par l'insuffisance de leur assiette spatiale et démographique. La carte 33 indique que le territoire rural est désormais largement couvert, en dehors de la Normandie et de la Région Parisienne, par ces organismes intercommunaux.

Ces espaces sociaux pluricommunaux, de taille et de nature diverses, s'emboîtent mal les uns dans les autres. L'aire de chalandise ne correspond pas forcément au SIVOM, qui lui-même ne s'harmonise pas avec l'espace de travail. Au milieu de cet enchevêtrement, il est cependant possible de distinguer deux types d'emboîtement.

Le premier a la taille de quelques communes. Il correspond approximativement, au moins dans les régions de petites communes, à la zone d'influence d'un village-centre. C'est dans cet espace que l'on se déplace pour ses achats quotidiens, que les enfants vont à l'école, que le curé rayonne sur ses ouailles dispersées, que l'on coopère éventuellement entre communes pour la création et la maintenance de tel ou tel équipement, ou que l'on s'est entendu pour faire une association sportive intercommunale. C'est un espace que chacun connaît bien pour le parcourir souvent. C'est un espace où l'on a, en dehors de sa commune, des parents, des amis. C'est encore un niveau d'intimité spatiale et sociale. Il n'existe pas de nom spécifique pour cet espace. Il correspond parfois au canton, quoique ce cadre soit souvent trop vaste, surtout dans la France des petits villages. On l'appelle parfois secteur et on le désigne par le nom de son village-centre.

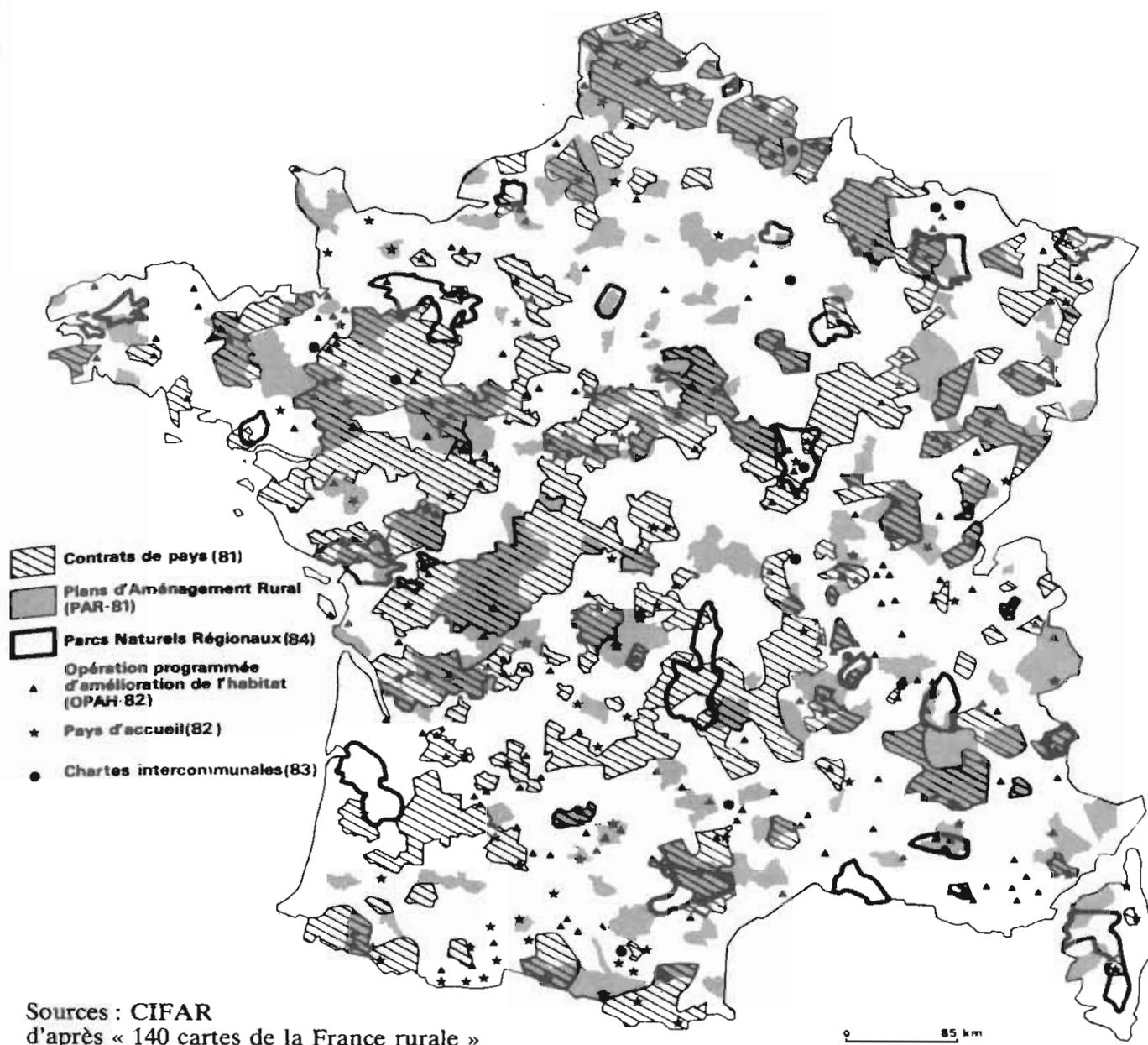
A cet échelon, l'enracinement des ruraux est encore profond : en 1982, 78 % des ruraux résidaient dans le même canton qu'au précédent recensement, alors que ce n'était plus le cas que de 67 % des citadins. Mais la rurbanisation et l'héliotropisme ambiant contribuent à diversifier la carte de l'enracinement (carte 34). L'enracinement est faible dans les espaces à forte immigration, soit que les nouveaux arrivants

3. SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.

4. Contrat de Pays : contrat passé entre un groupement de communes, qui s'engage à réaliser un programme, et l'Etat (ou un Etablissement Public Régional) qui apporte un financement.

5. PAR : Plan d'Aménagement Rural

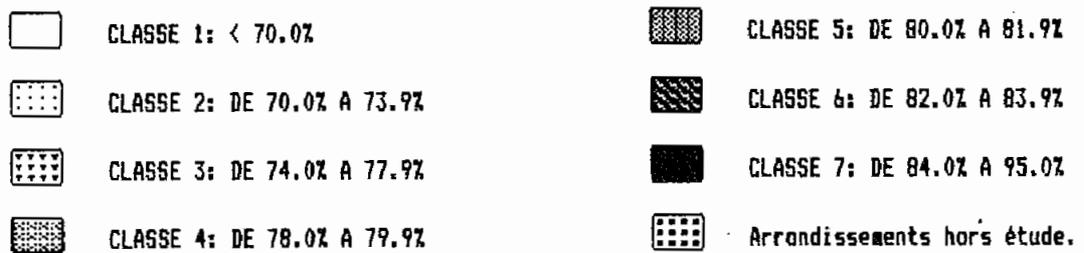
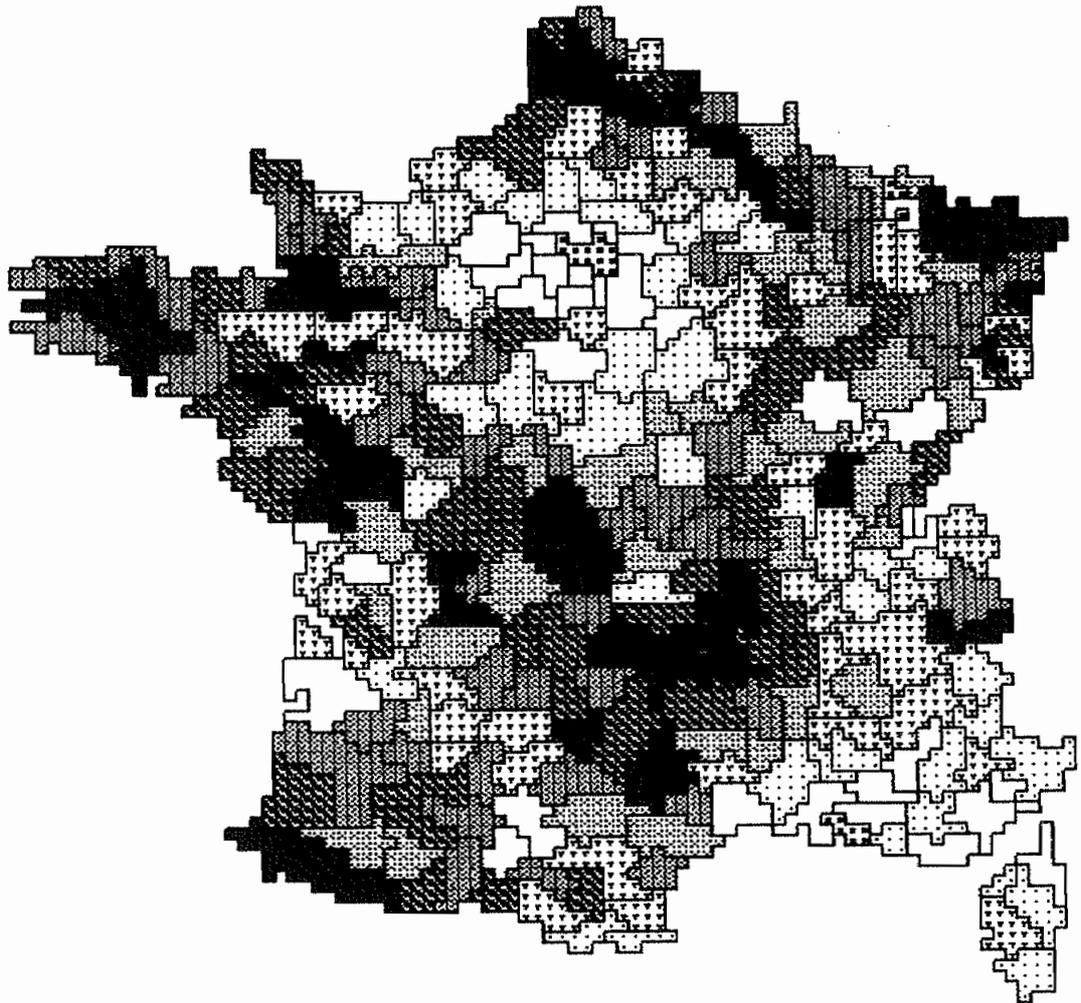
6. OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : convention passée entre l'Etat et un groupement de communes pour financer des réhabilitations de logement.



Carte 33. — *La collaboration intercommunale.*

viennent d'une ville proche (Paris, grandes villes), soit qu'ils arrivent de toute la France comme en Provence-Côte d'Azur, Corse et Rhône-Alpes. On remarquera tout de même que, dans le Nord et dans l'Est, l'enracinement reste profond car l'exode urbain a été limité.

A l'échelon supérieur, apparaît ce que la géographie classique avait appelé le pays, terme remis à la mode avec la mise en place des contrats de pays. Il s'agit d'une entité plus large (plusieurs cantons généralement) et à laquelle l'histoire, l'environnement, le rayonnement d'un bourg ou une volonté d'aménagement ont pu donner une certaine unité. Sauf dans certaines régions comme la Bretagne, où des villes, petites ou moyennes, ont structuré de longue date un espace périphérique, la conscience d'appartenance au pays est faible ou nulle et son espace est peu socialisé.



Carte 34. — *Personnes vivant en 1975 dans le même canton qu'en 1968.*

Les ruraux nous sont donc apparus, jusqu'ici, comme plus repliés peut-être que les citadins sur des valeurs sûres et traditionnelles comme la famille, la maison, l'espace social. Sont-ils également en retrait sur les citadins dans leur façon de consommer et dans leur façon de dépenser ? -

III. Une consommation plus modérée et moins variée qu'en ville

A. Une consommation de produits plus traditionnelle

Les ruraux consomment généralement moins de produits et des produits plus traditionnels que les citadins. C'est vrai d'abord pour la consommation alimentaire. Les ruraux consomment trois fois moins d'eaux minérales que les Parisiens, 50 à 100 % de moins de viande de bœuf et de cheval, de poisson, de soda, de yaourts (28). Par contre, ils consomment de 30 à 50 % de plus de lait frais, de chocolat, de pommes de terre, de sucre, de 50 à 65 % de plus de porc, de charcuterie, de lapin.

L'alimentation rurale est basée sur les céréales (pain, pâtes), sur le lait, les œufs, le porc, le lapin, la charcuterie simple (jambon, saucisse, pâté) et elle s'appuie sur des stocks d'épicerie (chocolat en tablette, café en grain, sucre, huile) ou des conserves domestiques (confitures, fruits, légumes) pour lesquelles le congélateur est de plus en plus utilisé. Les denrées brutes l'emportent donc sur les produits transformés et les denrées conservées et stockées sur les denrées fraîches. La variété des produits est plus périodique qu'en ville où, grâce à une distribution diversifiée, les cycles saisonniers sont beaucoup moins sensibles.

Cette consommation alimentaire reste plus proche des habitudes paysannes et régionales traditionnelles qu'en ville, quoiqu'elle soit plus variée dans les espaces périurbains où les achats en ville sont plus faciles, où les catégories socio-professionnelles sont plus diversifiées et les revenus plus élevés. Elle se différencie, dans une certaine mesure, en fonction des productions régionales traditionnelles. On mange plus de bœuf, de triperie, d'abats en Ile-de-France, plus de poissons et fruits de mer en Bretagne, plus de volailles et de lapins dans le Sud-Ouest, plus de mouton et de lait condensé dans le Midi, plus de viande de veau, de pâté, de saucisse, de gibier et de fromage dans le Centre-Est, plus de porc, de charcuterie, de lait frais et de crème dans l'Est, plus de cheval, de jambon et de graisses (beurre, saindoux, margarine) dans le Nord... (28)

Grâce à ce type de consommation un peu plus traditionnel, les ruraux dépensent moins que les citadins pour leur nourriture. En 1979, les dépenses alimentaires se montaient à 13 000 F par ménage rural contre 14 400 à 14 900 F dans les villes de province et 16 400 en banlieue parisienne. La consommation des biens non alimentaires est également moins forte et moins variée qu'en ville. L'I.N.S.E.E. nous en donne plusieurs exemples. Les ruraux dépensent 8,7 % de leur budget pour leur habillement quand les citadins de province y laissent entre 10 et 11 % du leur, et les Parisiens plus de 12 %. Ils consacrent de 50 à 100 % de moins que les Parisiens pour l'achat et l'entretien de leurs chaussures... Ils se restreignent également sur les produits de beauté et l'hygiène, sur les cigarettes, les fleurs... Moins sollicités que les citadins par la publicité, moins soumis à la mode, ayant moins le souci du paraître, ils font sur les articles de luxe et de demi-luxe de sérieuses économies.

B. Les ruraux partent moins en vacances que les citadins

La faiblesse des taux de départ en vacances reste, encore aujourd'hui, un des signes les plus évidents de la ruralité (tableau XXIX). Le taux de départ augmente régulièrement avec l'urbanisation : les ruraux partent nettement moins que la moyenne (20 points en-dessous), les citadins des villes non parisiennes sont un peu en-dessous ou un peu au-dessus de la moyenne, les habitants de la Région Parisienne nettement au-dessus. Les Parisiens sont donc deux fois plus nombreux à partir que les ruraux ! Le nombre de jours de vacances augmente presque dans la même proportion : 21 jours pour les ruraux, 42 pour les Parisiens. Les ruraux sont donc moins nombreux à partir que les citadins et ils partent pour beaucoup moins longtemps.

Les vacances d'hiver sont encore plus discriminantes que celles d'été. Alors qu'à la belle saison, les Parisiens sont relativement deux fois plus nombreux à partir que les ruraux, en hiver, ils le sont presque quatre fois plus. Un rural sur huit seulement part en hiver, contre un Parisien sur deux ! Par contre, alors que le nombre de jours de départ croît en été avec l'urbanisation, il est sensiblement le même partout en hiver (environ deux semaines dont une dizaine en montagne).

Finalement les ruraux ne consacrent que 1,5 % de leur budget aux vacances, alors que les citadins de province y passent entre 2,2 % et 2,8 %, les banlieusards parisiens 3,9 % et les Parisiens 5,7 %. En valeur absolue, les écarts sont considérables : en 1979, les ménages ruraux ont dépensé 900 F par ménage pour leurs vacances, les citadins de province entre 1 450 F et 1 900 F, les banlieusards 3 400 F et les Parisiens 4 500 F !

TABLEAU XXIX

Taux de départ en vacances selon la taille des communes (1982)

	Ensemble de l'année 1982		Hiver 1981-82		Dont sports d'hiver		Eté 1982	
	Taux de départ ¹	Nbre de jours	Taux de départ	Nbre de jours	Taux de départ	Nbre de jours	Taux de départ	Nbre de jours
Communes rurales	38	21	13	13	5	9	35	18
Petites villes	51	25	22	14	7	10	47	20
Villes moyennes	62	27	24	13	8	9	58	24
Grandes villes	65	31	27	15	9	10	61	26
Banlieue parisienne	82	37	41	14	14	10	80	30
Ville de Paris	86	42	48	17	17	11	83	33
Ensemble	58 %	30	25 %	14	8 %	10	55 %	25

Sources : I.N.S.E.E.

1. Taux de départ : proportion de personnes qui sont parties au moins une fois pendant une période donnée.

Pourquoi les ruraux partent-ils moins en vacances ? Pour des raisons d'économie, certainement, et ce, aussi bien chez les ruraux autochtones, dont les revenus sont généralement médiocres, que chez les néoruraux, qui sont le plus souvent des accédants à la propriété et qui économisent sur leurs vacances pour rembourser leurs emprunts. Pour des raisons professionnelles aussi ; il n'est pas facile de s'absenter longtemps quand on est agriculteur (et surtout éleveur), ni même quand on est commerçant rural, car la clientèle n'apprécierait guère que son épicier ou son boulanger mette la clé sous la porte pendant un mois...

Il y a d'autres raisons, plus prosaïques. Partir un mois en été, quand on fait du jardin, ce n'est pas la meilleure façon de faire de belles récoltes... et l'on sait que les ruraux jardinent énormément ! Quand on élève lapins ou volailles, ce n'est pas facile non plus de s'absenter trop longtemps. On peut aussi penser que les ruraux éprouvent moins le besoin de partir que les citadins. Non pas tant parce que, vivant à la campagne, ils ont moins besoin de repos, que parce qu'ils sont moins soumis à la mode, à la pression des médias, au souci de prestige social qui pousse à partir et, si possible, à aller plus loin et plus longtemps que son voisin. Mais la croissance des départs en vacances, surtout dans les communes rurbaines, montre bien que cette pression se fait plus forte et que, pour cette consommation comme pour d'autres, les ruraux vont suivre le chemin des citadins, s'ils en ont les moyens.

En attendant, les ruraux économisent sur les vacances comme ils le font sur les produits alimentaires ou sur les produits et objets de luxe ou de demi-luxe. Ce qui grignote encore quelques pourcentages supplémentaires de l'écart qui les sépare des citadins. Ils économisent enfin, à la fois pour des raisons financières et pour d'autres plus profondes, sur les consommations socio-culturelles.

C. Les activités culturelles et les loisirs des ruraux sont moins variés et moins coûteux qu'en ville

En 1979, les ruraux ont consacré à la culture et aux loisirs 6,7 % de leur budget, soit 4 020 F. La même année, les citadins des petites villes y ont engagé 7,6 % de leur budget (5 020 F), ceux des autres villes de province entre 8,2 et 8,5 % (entre 5 500 et 5 700 F), ceux de l'agglomération parisienne entre 8,0 et 8,7 % (environ 6 900 F). La faiblesse des dépenses rurales en matière de loisirs et de culture correspond, dans une certaine mesure, à une consommation différente.

Pour toutes les pratiques culturelles recensées dans le tableau XXX, les ruraux sont généralement très en dessous de la moyenne. Un sur dix seulement lit plus de 20 livres par an, un sur neuf lit régulièrement une revue d'actualité. Un sur vingt est allé au concert classique ou au théâtre, et un sur huit au cinéma dans l'année précédant l'enquête. Un sur quatre ou cinq a visité un musée, un monument historique et est allé chez un antiquaire ou à une foire à la brocante, au cours de la même période. C'est peu si on compare toutes ces pratiques culturelles à celle des Parisiens. Ceux-ci lisent deux ou trois fois plus que les ruraux et vont deux à trois fois plus souvent visiter les antiquaires, les musées, les monuments. Ils vont surtout sept à huit fois plus souvent au concert classique et au théâtre ! Par contre, l'écart avec les petites villes est parfois nul ou presque (concert, théâtre, lecture de revue d'actualité) et, le plus sou-

vent, faible (5 à 7 points en général). Le décalage ne commence à être vraiment sensible qu'à partir du niveau des grandes villes provinciales.

Pour d'autres types de loisirs, culturels ou non, l'écart entre ruraux et citadins est également sérieux, même parfois avec ceux des petites villes (tableau XXXI).

TABLEAU XXX

LES PRATIQUES CULTURELLES SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1981)

	Lecture de plus de 20 livres	Concert classique		Théâtre	Revue d'actualité	Antiquaire Foire à la Brocante	Cinéma	Musée	Monument historique
	(1)	(1)(2)(3)	(1)(2)	(4)	(1)	(1)(5)	(1)(2)	(1)(2)	
Communes rurales	17	4	5	11	21	12	20	25	
Petites villes	22	4	5	12	28	17	26	30	
Villes moyennes	24	6	7	9	27	20	28	32	
Grandes villes	29	8	11	13	33	25	33	35	
Banlieue paris.	30	13	23	20	34	38	44	40	
Ville de Paris	46	27	40	22	42	61	56	40	
Ensemble	26	8	10	13	28	23	30	32	

Sources : Données sociales (I.N.S.E.E.)

1. Au cours des douze derniers mois.
2. Au moins une fois.
3. Concert de « grande musique » joué par des professionnels.
4. Régulièrement.
5. Plus de dix fois.

TABLEAU XXXI

UTILISATION DE CERTAINS APPAREILS SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1981)

	Magnétophone (1)	Electrophone ou chaine HIFI (1)	Appareil photo (1)	Instrument de musique (1)
Communes rurales	24	36	38	9
Petites villes	36	51	46	14
Villes moyennes	42	61	47	11
Grandes villes	45	62	51	12
Banlieue parisienne	57	70	56	24
Ville de Paris	54	68	52	23
Ensemble	39	54	47	13

Sources : Données sociales (I.N.S.E.E.)

1. Souvent ou de temps en temps, au cours des douze derniers mois.

Un rural sur dix environ joue d'un instrument de musique, un sur quatre possède un magnétophone, un gros tiers un électrophone ou une chaîne Hifi et quatre sur dix environ un appareil photo. Dans l'agglomération parisienne les gens sont deux fois plus nombreux, ou parfois plus, à utiliser magnétophone, électrophone et chaîne Hifi ou à jouer d'un instrument de musique ; il n'y a guère que pour l'appareil photo que l'écart est plus faible. Par rapport aux données précédentes, le décalage entre campagne et petites villes est plus ample, car celles-ci atteignent des scores peu différents de ceux des villes moyennes ou grandes.

Pour ce qui est des autres loisirs, en dehors de la fréquentation des bals publics... qui attirent plus les ruraux (34 % y sont allés au moins une fois en un an) que les citadins provinciaux (26 à 28 %) et surtout que les Parisiens (19 %), la coupure se fait plutôt entre provinciaux et Parisiens. Par exemple, 18 % des ruraux sont allés au moins une fois à un match en un an, c'est-à-dire un peu moins que les citadins provinciaux (20 à 24 %) mais plus que les Parisiens (10 %).

En définitive, cependant, si l'on prend en compte toutes les sorties du soir (y compris les sorties plus ou moins culturelles) les résultats s'organisent à nouveau selon un axe d'urbanisation. Ce sont les ruraux qui sortent le moins : 53 % sortent au moins deux ou trois fois par mois. Viennent ensuite les citadins provinciaux (64 à 67 %), puis les banlieusards parisiens (71 %) et les Parisiens (86 %).

Les ruraux se rattrapent, si l'on peut dire, dans des loisirs plus familiaux et moins coûteux. Ce sont des téléspectateurs assidus. 83 % regardent la télévision au moins un jour sur deux. C'est environ la moyenne française (82 %), soit un peu moins que les citadins des villes petites et moyennes, mais plus que les banlieusards parisiens (75 %) et surtout beaucoup plus que les Parisiens (56 %). Mais c'est surtout la lecture régulière d'un quotidien (le quotidien local ou régional) qui caractérise particulièrement le rural : 54 % des ruraux lisent tous les jours un quotidien, contre 47 à 49 % des citadins provinciaux, 37 % des Parisiens et 22 % des banlieusards. Ils lisent surtout les quotidiens régionaux ou locaux et leurs rubriques préférées sont les nouvelles locales (les avis de décès notamment...), les faits divers régionaux et les nouvelles sportives, plutôt que les rubriques politiques, économiques ou culturelles. Chacun y passe en moyenne trois-quarts d'heure par jour.

D. Les ruraux sont moins sportifs que les citadins

Les ruraux s'adonnent moins, et moins régulièrement, à un sport que les citadins (tableau XXXII). Moins de un rural sur trois pratique régulièrement un sport, contre un citadin sur deux. L'écart est relativement faible pour les sports collectifs, que les ruraux pratiquent plus volontiers que les sports individuels. Entre communes rurales et villes petites ou moyennes notamment, la marge pour les sports collectifs, est étroite (1 à 5 %) ; elle s'élargit sensiblement avec les grandes villes et l'agglomération parisienne, où la pratique des sports d'équipe est presque deux fois plus courante qu'à la campagne. L'écart se creuse pour l'éducation physique, la gymnastique et le jogging, où la pratique citadine est de 50 à 100 % plus élevée (à l'exception des petites villes toutefois), et plus encore pour les sports individuels (athlétisme, équitation,

judo, natation, tennis, ski, alpinisme, voile, etc.). Les Parisiens, par exemple, pratiquent presque trois fois plus ces genres de sport que les ruraux. On ajoutera que les ruraux semblent pratiquer le sport moins régulièrement que les citadins.

TABLEAU XXXII

PRATIQUE SPORTIVE SELON LA TAILLE DES COMMUNES (1982)

	Ed. Phys. Gymnast. Jogging	Sports in- dividuels	Sports col- lectifs	Total	Ensemble (1)		
					Réguliè- rement	De temps en temps	En vacances
Communes rurales	24	18	11	30	16	12	2
Petites villes	29	25	12	40	25	12	3
Villes moyennes	37	30	16	45	25	18	2
Grandes villes	41	40	21	55	30	22	3
Agglomération paris.	46	49	19	63	38	22	3
Ensemble	35	32	16	46	26	17	3

Sources : Données sociales (I.N.S.E.E.)

1. Au cours des 12 derniers mois, ont pratiqué la gymnastique ou un (ou plusieurs) sport (individuel ou collectif). Ce profil a une échelle différente des trois précédents.

Deux questions se posent maintenant. La différence de revenus explique-t-elle les écarts de consommation entre citadins et ruraux ? Y-a-t-il des différences régionales sensibles dans cette consommation ?

E. Les disparités régionales sont difficiles à cerner

L'intensité des consommations socio-culturelles varie certainement d'une région à l'autre et d'un type d'espace à l'autre, mais les données dont nous disposons ne nous permettent pas toujours d'en avoir une idée précise.

Du point de vue des équipements, on a des certitudes grâce à l'Inventaire communal. Première certitude, et ce n'est pas surprenant, les communes sont d'autant mieux équipées qu'elles sont plus importantes (tableau XXXI). Les communes de moins de 200 habitants sont très mal équipées. Moins d'une sur dix dispose des équipements recensés dans le tableau. Entre 200 et 500 habitants, une commune sur trois possède terrain de grands jeux (football, rugby) ou de petits jeux (volley, basket, hand-ball) ; les autres équipements restent rares ou rarissimes. Entre 500 et 1 000 habitants, les terrains de petits jeux sont présents dans la moitié des communes et ceux de grands jeux dans 70 % ; les autres équipements n'existent que dans une commune sur dix, au mieux, à l'exception du tennis (16 %) et de la bibliothèque (21 %). Ce n'est vraiment qu'au-dessus de 1 000 habitants que les communes commencent à être bien équipées. Au-dessus de 2 000 habitants, elles ne sont plus très loin des villes, qu'elles dépassent parfois (plus de terrains de jeux, plus de tennis).

Les communes rurales des ZPIU, quant à elles, ont un double avantage. Elles sont d'abord mieux équipées, à la fois parce qu'elles sont plus peuplées et parce que les nouveaux ruraux y poussent les maires à les mieux doter. Elles sont donc généralement deux à trois fois plus nombreuses à posséder des équipements que les communes rurales profondes. Leurs habitants peuvent également profiter des équipements urbains.

L'approche régionale du problème est plus difficile. Si l'on calcule le nombre d'équipements par commune, on a tendance à retrouver la carte de la population moyenne des communes... puisque, comme on l'a vu, la taille est un facteur discriminant. C'est ce qui se passe, en partie au moins, pour la carte des communes dotées d'un cinéma rural (carte 35)⁷ qui ressemble beaucoup à celle de la population moyenne des communes (carte 3). On y retrouve l'opposition entre le Nord et le Sud (avec les exceptions habituelles) ; un Nord moins bien équipé (généralement moins de 5 %) du fait de la petitesse de ses communes et un Sud mieux doté : souvent plus de 9 % et localement plus de 19 % (littoral méditerranéen, Rhône, Savoie). Mais il existe quelques anomalies, comme celle des marges armoricaines ou du Nord où les communes sont peuplées mais les cinémas rares ou, en sens contraire, les Alpes et le Sud-Est du Massif Central où les communes sont peu peuplées et les cinémas nombreux.

La carte des associations sportives (non présentée ici) se calque mieux encore sur celle de la population moyenne des communes. Par contre, celle du nombre d'habitants par association sportive (carte 36) donne une image complexe, surtout si on la compare à la précédente. Dans le Nord de la France (ligne Cherbourg-Genève), où

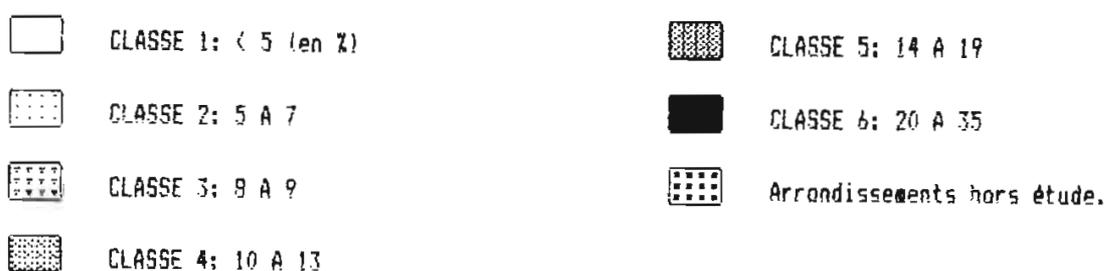
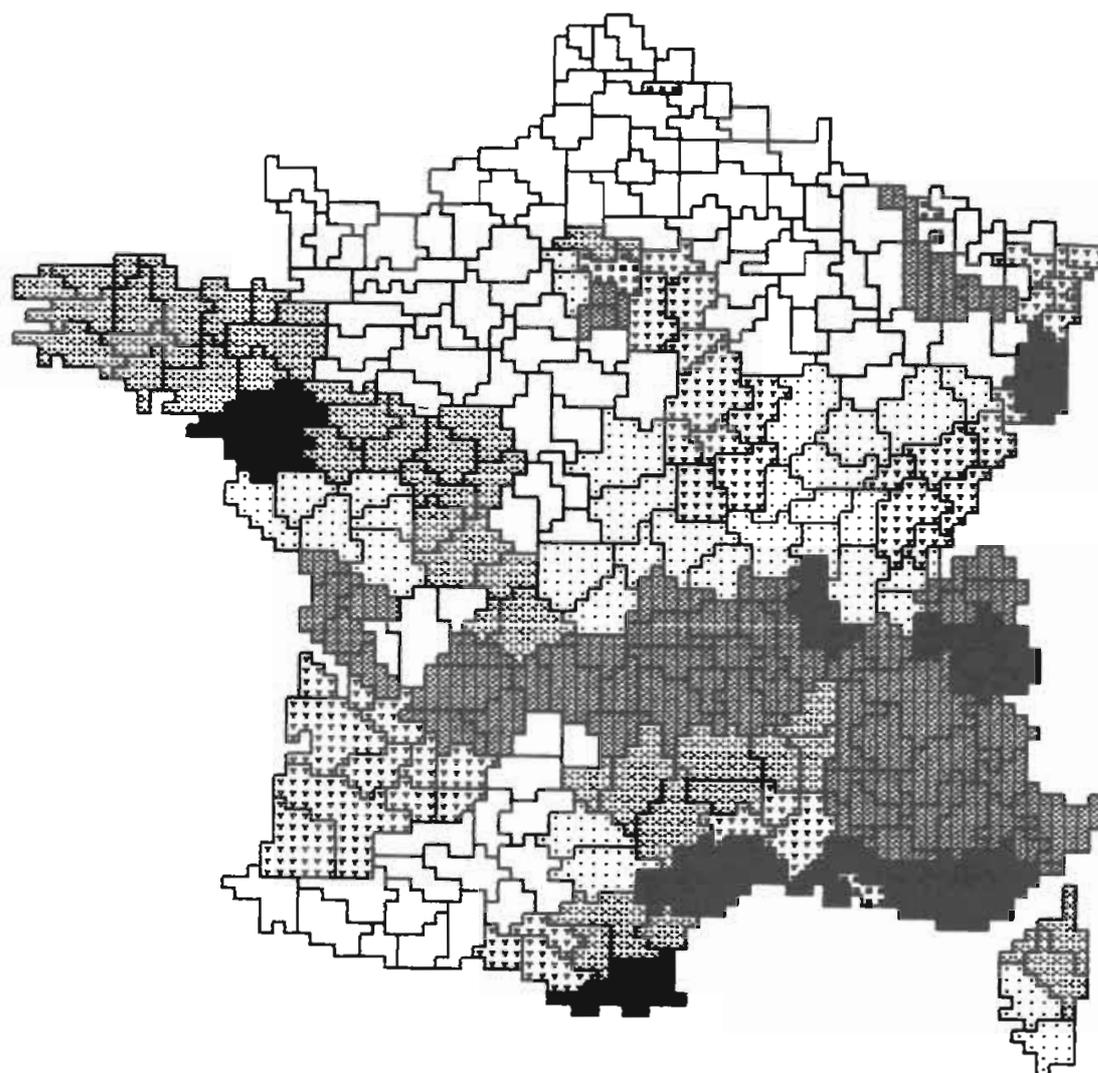
TABLEAU XXXIII

EQUIPEMENTS DE SPORTS, CULTURE ET LOISIRS SELON LA TAILLE ET LE TYPE DE COMMUNES (1980)

	Type de communes										
	< 100 hab.	100-199	200-499	500-999	1000-2000	> 2000	Communes rurales	Communes rurales hors-ZPIU	Communes rurales en-ZPIU	Communes urbaines	
Piscine, plage, baignade aménagée	0,9	1,8	3,0	7,4	18,8	38,0	5,3	4,7	6,9	52,5	
Installation sportive couverte	0,1	0,5	1,7	6,5	24,4	45,5	4,9	3,2	10,0	59,0	
Terrain de foot, rugby	1,6	8,3	31,2	70,8	92,1	100,0	36,0	30,3	53,8	85,4	
Terrain volley, basket, hand-ball	3,0	10,6	27,7	48,5	68,3	79,1	28,9	24,5	42,9	75,2	
Tennis	0,7	1,7	5,5	15,8	37,7	79,1	9,7	7,7	16,1	58,9	
Salle de spectacle	0,4	0,7	1,7	5,6	13,2	25,4	3,5	2,7	5,8	27,5	
Ecole de musique	—	0,3	2,1	10,3	28,3	39,0	5,9	3,7	12,7	52,1	
Bibliothèque	2,9	6,2	12,2	21,2	38,3	52,1	14,4	12,0	22,2	61,8	
Centre culturel	0,3	0,3	0,7	1,8	5,0	8,7	1,3	0,8	2,7	20,9	

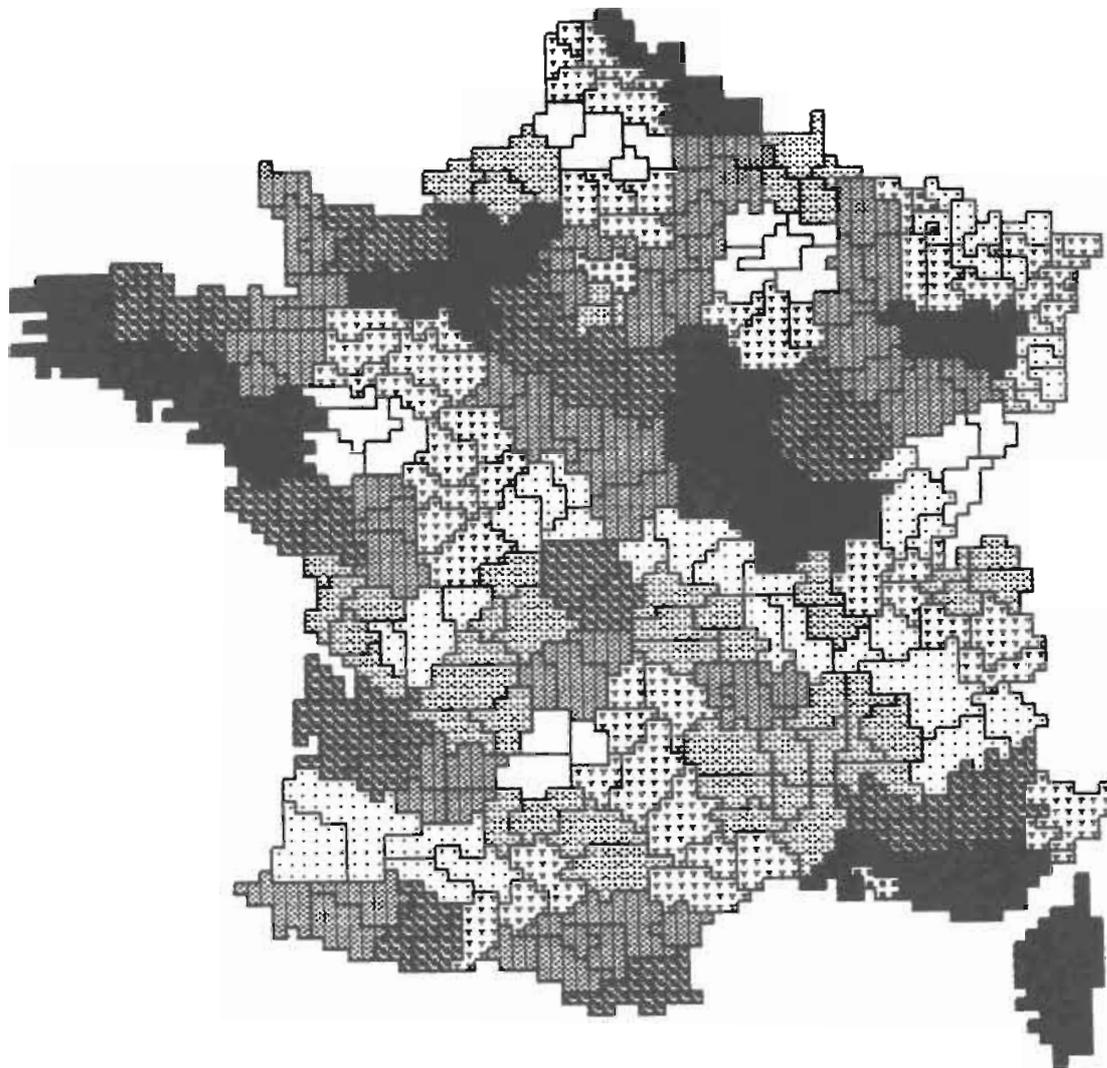
Source : Inventaire communal

7. Cinéma régulier ou occasionnel ou ciné-club.



Carte 35. — Communes dotées d'un cinéma (1980).

les communes ayant une association sportive sont relativement peu nombreuses, les associations sont également plutôt rares par rapport au nombre d'habitants (souvent plus de 1 000 habitants par association). Ce qui pourrait donc bien impliquer une vie sportive rurale moins active. Mais il y a des exceptions : la Somme, la Marne, la Lorraine et l'Alsace, une partie de la Franche-Comté. Dans le Sud, où les communes dotées d'une association sportive sont plus fréquentes, le nombre d'habitants par association est plus faible (souvent moins de 1 000 habitants). Ce qui peut faire conclure à une vie sportive rurale plus intense mais avec des exceptions de taille : Bretagne, Provence-Côte-d'Azur, Corse. Mais ces conclusions seraient plus sûres si nous possédions des données sur le nombre de licenciés en milieu rural...



	CLASSE 1: <800 hab		CLASSE 5: 1100 A 1199 hab
	CLASSE 2: 800 A 899 hab		CLASSE 6: 1200 A 1299 hab
	CLASSE 3: 900 A 999 hab		CLASSE 7: 1300 A 1916 hab
	CLASSE 4: 1000 A 1099 hab		Arrondissements hors étude.

Carte 36. — Nombre d'habitants par association sportive (1980).

Quant à la question de savoir quels sont les facteurs qui expliquent la moindre consommation socio-culturelle des ruraux, il n'est pas facile non plus d'y répondre.

F. Mais les écarts de consommation avec les citadins ne sont pas qu'une question de revenu

Incontestablement, les ruraux sont limités, dans leur consommation, par la modestie de leurs revenus. C'est, en bonne partie, ce qui leur fait éviter les consommations alimentaires sophistiquées, ce qui les retient de partir plus souvent et plus longtemps

en vacances, en particulier en hiver, et de sortir le soir plus fréquemment. C'est ce qui modère leurs achats de magnétophones, de chaînes Hifi, etc. Ces économies leur permettent, avec d'autres, de boucler un budget plus étroit que celui des citadins. Mais on sent bien qu'il y a d'autres raisons, puisque certaines activités peu coûteuses (lecture, pratique de certains sports ou de certains instruments) sont un peu boudées par les ruraux.

Faut-il incriminer les équipements ? Dans certains cas, oui. L'accès au livre est plus difficile à la campagne. La librairie est, en moyenne à 9 km et les bibliothèques sont rares : une commune sur sept seulement en a une (contre près des deux-tiers des villes). Les théâtres et les salles de concerts sont en ville : seules 3 % des communes rurales ont une salle de spectacle (en ville 28 %) et les séances que l'on y donne sont rares et souvent médiocres. Les écoles de musique sont peu fréquentes (6 % des communes rurales en ont une contre 52 % des villes) et les centres culturels encore moins (1 % contre 21 % en ville). Les monuments historiques, les musées, les antiquaires... sont, pour la plupart, en ville. Et pour avoir accès à tout ce qui n'est pas à la campagne, il faut aller en ville, donc se déplacer, donc dépenser.

Les équipements de sports collectifs sont souvent insuffisants. Les terrains de football et de rugby sont nombreux : 36 % des communes ont le leur, dont 80 % des communes de plus de 500 habitants, ce qui fait que les deux-tiers de la population sont desservis. Mais leur état laisse plus qu'à désirer et les vestiaires-douches sont rares... Les terrains de petits jeux (volley, basket, handball) sont moins fréquents encore que les autres (29 % des communes, une moitié des habitants desservis), alors qu'ils seraient souvent mieux adaptés aux moyens et aux effectifs des communes rurales. Les installations sportives couvertes sont évidemment rarissimes (5 % des communes rurales contre 59 % des villes) et les piscines ou plages aménagées tout autant (5 % contre 52 %). Les équipements de sports individuels sont encore plus insuffisants. Une commune sur dix seulement dispose d'un terrain de tennis contre 59 % des villes.

Cependant ces explications sont insuffisantes puisque certaines activités, qui ne nécessitent pas d'équipement spécialisé, sont boudées par les ruraux. Le jogging en est le meilleur exemple : les citadins galopent au milieu des voitures, alors que les ruraux ne courent guère par prés et par bois... Et si on prend la lecture, on se rend bien compte que sa pratique ne dépend pas que du nombre de bibliothèques et de la distance aux librairies. Il y a donc autre chose, et c'est le niveau scolaire des ruraux.

TABLEAU XXXIV

NIVEAU SCOLAIRE DES RURAUX ET DES CITADINS
(17 ANS ET PLUS, NON SCOLAIRES) EN 1975

Niveau scolaire	Ruraux	Citadins
Aucun diplôme déclaré	50,7	40,5
Certificat d'Etudes primaires	38,6	37,9
B.E.P.C.	6,3	11,5
Baccalauréat	2,7	5,0
Diplôme supérieur au bac	1,7	5,1
Total	100,0 %	100,0 %

Sources : I.N.S.E.E.

Malgré le rattrapage dû à l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (en 1959) et à l'augmentation du nombre des jeunes qui poursuivent leurs études au delà de 16 ans, un écart entre le niveau scolaire des ruraux et celui des citadins demeure. Si l'on exclut les jeunes en cours de scolarité (obligatoire ou non), on constate en effet qu'en 1975, la moitié des ruraux n'avait obtenu aucun diplôme, contre quatre citadins sur cinq. Plus on s'élève dans la hiérarchie des diplômes, plus les citadins distancent les ruraux. Les premiers sont relativement deux fois plus nombreux à avoir le BEPC que les seconds et ils le sont trois fois plus à être titulaires d'un diplôme supérieur au Baccalauréat.

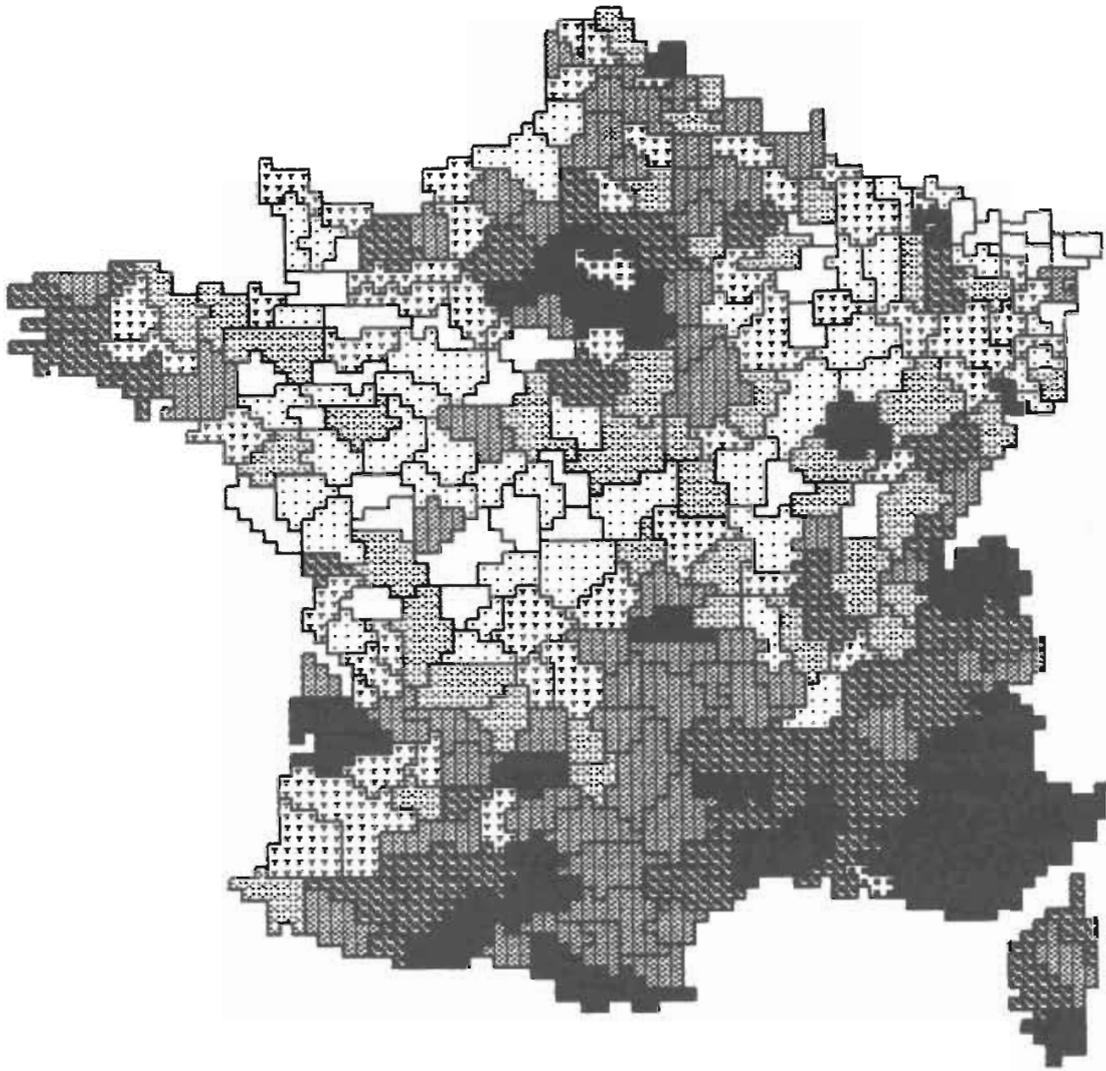
Cette situation n'est évidemment pas due à une médiocrité intellectuelle généralisée des ruraux. Elle tient à des facteurs dont il a déjà été question (préscolarisation plus médiocre, classes uniques plus nombreuses) et à un certain nombre d'autres : changements d'instituteurs fréquents, appartenance à des catégories socio-professionnelles (ouvriers, agriculteurs) défavorisées vis-à-vis de l'école.

Cette situation d'infériorité scolaire se sent dès le début de l'école primaire. V. Geyh a étudié le cas de 630 élèves répartis en trois écoles urbaines et quatre écoles rurales, dont trois à classe unique (situées dans des espaces ruraux plutôt profonds) et une à plusieurs classes, mais sans maternelle (implantée en milieu rurbain) (14). Dès le cours préparatoire, la proportion des retardés était de 20 % en ville (ou certaines écoles recrutent pourtant en milieu ouvrier) contre 31 % à la campagne. A la sortie du Cours Moyen 2^e année, les ruraux conservaient leur retard : alors que 30 % des citadins allaient en sixième I, la meilleure⁸, 24 % des ruraux y entraient et, alors que 31 % des premiers passaient en sixième II, 43 % des seconds y étaient orientés.

Dans le premier cycle des collèges, le handicap semble se retrouver. Selon V. Geyh, à la fin de la sixième 24 % des ruraux redoublaient, contre 15 % des citadins. Par ailleurs, actuellement encore, les élèves scolarisés dans les collèges ruraux sont désavantagés par rapport à leurs camarades citadins, sinon sur la qualité de l'enseignement mais au moins dans l'éventail de leur choix. Par exemple, sur les 85 collèges français (sur 4 700) qui n'offrent qu'une seule option en quatrième, la quasi-totalité sont ruraux ; alors que 7 % seulement des établissements urbains n'offrent qu'une ou deux options, c'est le cas de 28 % des ruraux.

A l'intérieur même du monde rural, des inégalités spatiales appréciables se maintiennent (carte 37). Le Sud de la France (au Sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg) est nettement mieux scolarisé que le Nord puisque la proportion des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au BEPC dépasse généralement la moyenne (10,7 %). Au Nord, on est généralement en dessous, et même parfois fort en dessous de la moyenne, à l'exception des zones périurbaines (notamment de la Région Parisienne et d'un halo qui l'entoure), de la Picardie, de la Franche-Comté, de la Bretagne occidentale et méridionale. Il s'agit d'une opposition qui n'est pas propre au monde rural et qui se retrouve en ville. Peut-être trouvons-nous là des raisons au fait que la France du Sud semble plus sportive que celle du Nord, puisque l'on sait que la pratique spor-

8. Il y a alors trois niveaux, en sixième, auxquels on accède selon ses résultats à l'école primaire.



Carte 3.7. Titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au B.E.P.C.

tive s'intensifie au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale, à l'exception des cadres moyens qui pratiquent plus que les cadres supérieurs et les professions libérales...

Cette conclusion est peut-être aventurée; par contre, ce qui ne l'est pas, c'est d'affirmer que le décalage qui existe entre le niveau scolaire des ruraux et celui des citadins contribue, avec la structure professionnelle qu'elle recoupe en partie, à expliquer certains des écarts socio-culturels que nous avons relevés plus haut: faible nombre des lecteurs de livres, faible fréquentation des musées, monuments, antiquaires, moindre usage du magnétophone, de l'électrophone, de l'appareil photo, pratique moins fréquente d'un instrument de musique ou des sports individuels.

Ce décalage socio-culturel se traduit-il d'une façon ou d'une autre dans les opinions des ruraux ?

IV. Des valeurs plus conservatrices qu'en ville

Les opinions des ruraux sont-elles sensiblement différentes de celles des citadins ? Le monde rural est-il lui-même un tout homogène ou laisse-t-il apparaître des disparités spatiales appréciables ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

A. On va encore plus à la messe à la campagne qu'en ville

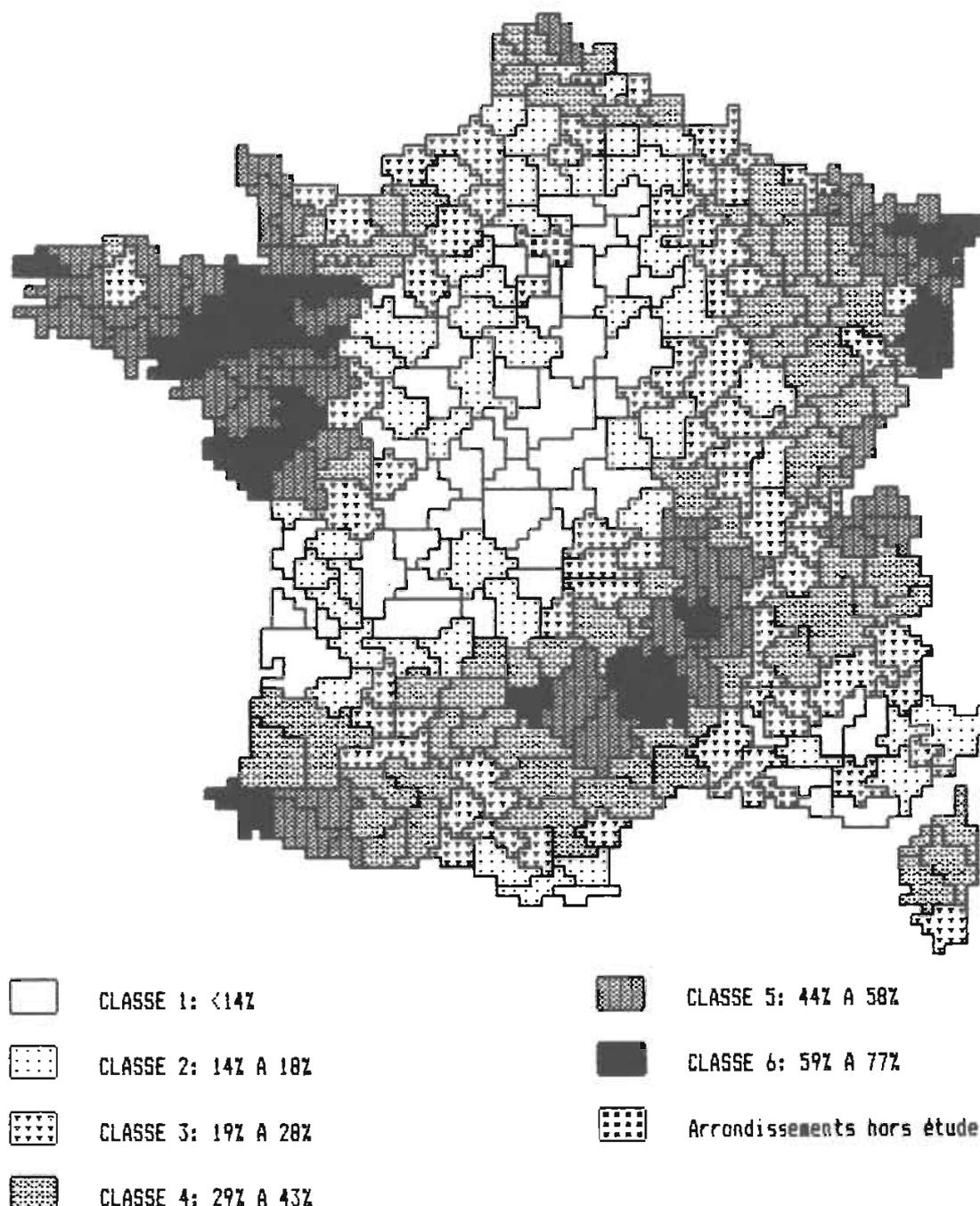
Comme les cœurs sont difficiles à sonder, c'est à travers la pratique religieuse que seront appréciées les opinions des ruraux sur ce point. Que la pratique religieuse des ruraux soit, en moyenne, plus fréquente que celle des citadins, c'est certain. Par contre, chiffrer cette différence est plus délicat, car les données que nous possédons sont divergentes.

Selon F. A. Isambert et J. P. Terrenoire (31), entre 1954 et 1962, 32 % des catholiques étaient des messalisants⁹, c'est-à-dire qu'ils assistaient habituellement à la messe le dimanche ou qu'ils y auraient assisté, s'ils n'avaient été empêchés par la maladie ou pour des raisons d'ordre familial et professionnel. A la même époque, et selon les mêmes sources, 16 % des catholiques citadins étaient des messalisants. Ce qui donne une moyenne française de 22 %, un peu inférieure tout de même à celle que l'on donne habituellement pour cette période (25 à 26 %).

Depuis, la pratique a incontestablement baissé. Mais moins peut-être qu'on ne l'a dit et que les sondages ne le montrent car, après avoir surestimé les pratiquants avant 1965, il semble bien qu'ils les aient sous-estimés depuis... On peut estimer qu'aujourd'hui 20 à 25 % des ruraux sont des messalisants contre 10 à 15 % des citadins. L'écart a donc diminué, mais il reste appréciable.

L'ouvrage de F. A. Isambert et J. P. Terrenoire permet, par contre, de se faire une bonne idée des disparités géographiques du phénomène car, si la pratique a diminué depuis les années soixante, les écarts régionaux semblent s'être maintenus (carte 38). Le pourcentage des messalisants est alors très supérieur à la moyenne (44 % et plus) dans cinq grands blocs. Les trois plus importants sont le grand Ouest (Bretagne, à l'exception des arrondissements de Guingamp et Lannion, Manche, Pays de la Loire, sauf la Sarthe et l'arrondissement de Bressuire), le Sud et l'Est du Massif Central (Aveyron, Lozère et tout ou partie de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône), l'Alsace et une partie de la Lorraine (Moselle et arrondisse-

9. Les auteurs ne donnent pas de moyenne nationale. Celle-ci a été calculée à partir de données départementales ou urbaines. L'immense majorité des ruraux est alors catholique puisque 91 % des Français étaient baptisés.



Carte 38. — *Messalisants (1954-1962)*.

ment de Lunéville). Deux sont plus secondaires : les Pyrénées Atlantiques et l'arrondissement d'Argelès-Gazost, la Haute-Savoie. Deux poches plus réduites se localisent dans le Nord (Dunkerque) et le Doubs (Pontarlier).

Un halo de pratique égale ou supérieure à la moyenne (29 à 43 %) unit l'ensemble des blocs du Sud et de l'Est. Il va des Landes et des Hautes Pyrénées à l'Alsace et à la Lorraine, en prenant en écharpe le Sud et l'Est du Massif Central, les Alpes du Nord, la Franche-Comté et le Sud-Est de Champagne-Ardenne. Cette longue écharpe de pratique religieuse soutenue n'est coupée que par les espaces de pratique plus modérée des vallées de la Garonne, du Rhône et de la Saône. Un autre halo, centré sur la région du Nord mais coupé par quelques espaces faibles, entoure la région de forte

pratique de Dunkerque. Par contre, dans le grand Ouest, peu ou pas de halo (sauf en Basse Normandie). Ici, on passe souvent de zones très messalisantes à des espaces de faible pratique, sans transition. Le meilleur exemple en est l'arrondissement de Mayenne (68 % de messalisants) qui voisine avec celui de Mamers (11 %). Enfin, en dehors de ces blocs et de leurs marges, la Corse apparaît, dans ses deux-tiers Nord, comme un espace de pratique moyenne ou un peu supérieure à la moyenne.

Entre le bloc Ouest et la longue écharpe du Sud et de l'Est, s'allonge une diagonale de faible ou de très faible pratique. De la Picardie à Champagne-Ardenne, elle mène au Nord de l'Aquitaine par la Haute Normandie, l'Ile-de-France, la Bourgogne, le Centre, la Sarthe, Poitou-Charentes, le Limousin et la moitié Nord de l'Auvergne. Les espaces quasi déchristianisés (moins de 14 % de messalisants) jalonnent surtout l'Ile-de-France et le Limousin. L'autre zone de faible pratique s'étend sur l'ensemble de la Provence-Côte d'Azur et sur une bonne partie du Languedoc-Roussillon (bordure du Massif Central exceptée).

Cette géographie de la pratique religieuse n'est pas propre au monde rural. Mais c'est peut-être là que les disparités sont les plus nettes car, en ville, la déchristianisation porte sur une population déjà moins pratiquante et a tendance à gommer les écarts. Cette géographie n'est pas nouvelle non plus. Le bloc de l'Ouest était formé dès le XIX^e siècle au moins et la déchristianisation de la diagonale est si ancienne que l'on a pu se demander si certaines régions ont jamais vraiment été christianisées en profondeur.

Peut-on, de cette répartition de la pratique religieuse, tirer des conclusions de type socio-économique. Peut-être, mais ce n'est pas simple. Il faut écarter tout de suite l'idée que le conservatisme religieux irait de pair avec le conservatisme économique. C'est peut-être même plutôt le contraire qui serait vrai. On sait combien un mouvement comme la J.A.C. a dynamisé, directement ou par le truchement du C.N.J.A.¹⁰, des régions comme la Bretagne et les Pays de la Loire, alors que des régions déchristianisées comme le Limousin ou même le Midi viticole s'accrochaient à leurs structures agricoles traditionnelles.

Par contre, il est certain que les retombées démographiques n'ont pas été négligeables, au moins jusqu'ici. Nous avons vu, plus haut, comment l'existence du croissant fertile trouvait une de ses sources dans une pratique religieuse plus intense que la moyenne. Il n'est pas interdit de penser non plus que la religion a contribué, avec la langue, à cimenter les sociétés bretonne, alsacienne et lorraine et à maintenir plus longtemps sur place une population pourtant dense. Mais, plus démonstratif encore, est le lien profond qui demeure entre pratique religieuse et opinions politiques.

B. On vote un peu plus à droite qu'en ville

Du point de vue politique, les ruraux apparaissent également comme un peu plus conservateurs que les citadins. Aux élections législatives de 1978, selon un sondage de

10. J.A.C. : Jeunesses Agricoles Chrésiennes.
C.N.J.A. : Centre National des Jeunes Agriculteurs.

la SOFRES cité par H. de Farcy (22), les votes s'étaient répartis au premier tour de la façon suivante¹¹.

TABLEAU XXXV
VOTES RURAUX ET VOTES URBAINS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1978

	Communes rurales	Communes urbaines
Extrême gauche	3,5	3,1
Parti communiste	18,4	21,3
Socialiste, divers gauche	27,8	27,6
U.D.F	22,0	22,8
R.P.R	24,4	22,0
Divers majorité et droite	3,9	3,2
Total	100,0	100,0

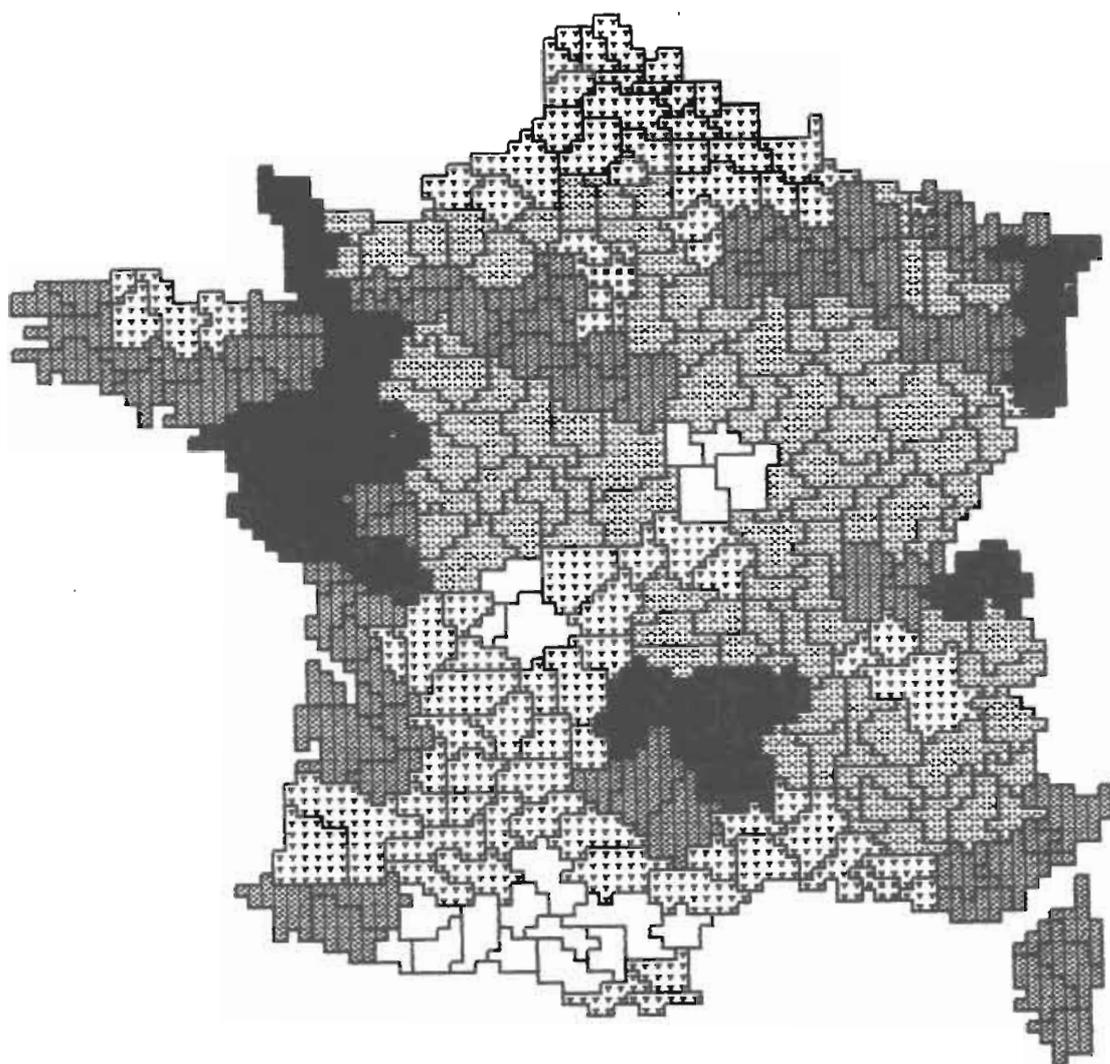
Au total, la gauche obtient 49,7 % des voix rurales contre 52,0 % des voix urbaines. L'écart avec la ville n'est pas énorme et H. de Farcy notait que l'écart avait tendance à diminuer par rapport aux élections de 1973. Cet écart s'est, semble-t-il, encore amenuisé en 1981, car la poussée de la gauche a été plus forte dans les campagnes que dans les villes. Va-t-on vers une égalisation des tempéraments politiques entre la ville et la campagne ou même vers une inversion, puisque la poussée à droite est sensible dans les grandes villes ?

Les changements profonds que subit la structure sociale du monde rural, et notamment le développement du salariat, pourraient le faire penser. Mais on doit être prudent en la matière, car il n'existe pas de relation simple entre l'évolution des structures socio-économiques et celle des opinions politiques. Le fait, par exemple, qu'il y ait de plus en plus de salariés à la campagne ne signifie pas forcément qu'il y aura de plus en plus de vote à gauche. Les cadres moyens ou supérieurs, qui forment le gros des arrivants, sont loin de voter tous à gauche... et les ceintures urbaines blanchissent parfois plus qu'elles ne rougissent !

La raison en est que les opinions politiques d'un individu ne sont pas liées seulement à son statut social, à son âge et à son sexe. Elles le sont aussi à ses antécédents familiaux, et notamment aux valeurs religieuses qu'il a pu en conserver. Entre la carte des messalisants et celle des votes à droite aux présidentielles de 1981¹² la correspondance n'est pas totale mais elle est nette (carte 39). Les cinq blocs de forte pratique religieuse signalés plus haut ont tous voté, sauf la Loire, à plus de 50 % à droite, et même à plus de 55 % pour les noyaux durs de ces blocs. Ceci confirme bien l'affirmation de H. Le Bras et E. Todd, pour qui « le noyau dur et sérieux de la droite française c'est le catholicisme », et nos propres conclusions, puisque les catholiques ruraux du Doubs qui pratiquent régulièrement votent trois fois plus souvent à droite qu'à gauche.

11. Les résultats des communes urbaines ont été calculés à partir des données France entière.

12. Résultats France entière, traités à l'échelon du département et non de l'arrondissement comme dans les autres cartes. (25)



Carte 39. — *Votes à droite aux présidentielles de 1981.*

En dehors des blocs de forte pratique, toutefois, les choses sont moins simples. La longue écharpe de pratique moyenne qui réunit les blocs du Sud et de l'Est a voté généralement moins à droite, comme on peut s'y attendre. Mais le Sud-Ouest, en dehors de la région bordelaise et des Pyrénées atlantiques, a voté à moins de 44 % pour la droite, de même que la région du Nord, où les messalisants étaient pourtant assez nombreux.

Dans la France peu pratiquante, les choses sont moins simples encore. S'il y a bien correspondance, au Sud, entre faible pratique et vote à gauche, elle n'existe plus guère dans la partie Nord, et notamment dans l'Ile-de-France et sa bordure Sud, où l'on a voté à plus de 50 % à droite. De même le Var, les Alpes Maritimes, bien que déchristianisés, ont voté à droite.

En somme, aux régions de vote « ethnographique » (celui des cinq blocs pour la droite, et d'une partie du Sud-Ouest pour la gauche) où « le vote n'est pas affaire d'opinion individuelle mais de coutume sociale » (34), s'opposent d'autres régions où le vote tient plus au statut social. La forte proportion d'ouvriers, dans le Nord, pousse cette région assez pratiquante à voter à gauche. En sens contraire, l'important pourcentage de classes aisées dans la Région Parisienne et la Côte d'Azur incite ces régions à voter à droite.

Tout cela montre combien la géographie des mentalités est difficile à manier. Essayons d'en donner une synthèse avec une nouvelle analyse factorielle.

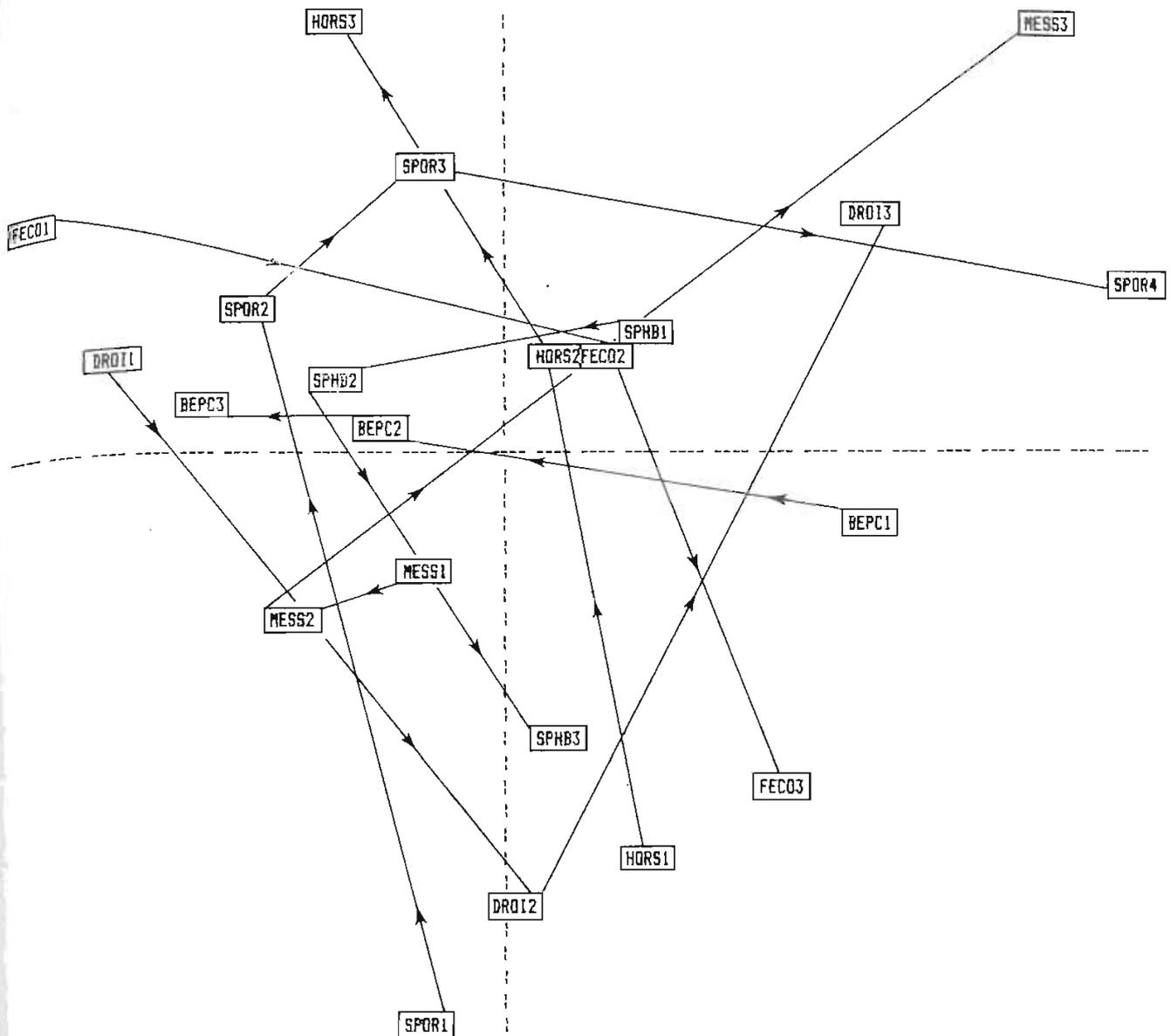
V. Géographie des mentalités : un essai de synthèse

Pour donner une idée synthétique des mentalités, sept descripteurs ont été retenus¹³. Le graphe des axes 1 et 2 (figure 6) est fort complexe, ce qui indique que les critères retenus ont chacun leur originalité. L'un des descripteurs suit d'assez près l'axe 1 et contribue donc fortement à sa formation, c'est le niveau scolaire (BEPC) qui diminue de la gauche vers la droite. Deux autres en font autant, mais en s'éloignant plus de l'axe 1. C'est, d'une part, le pourcentage de messalisants (MESS), qui trouve ses valeurs faibles ou moyennes à gauche et ses valeurs fortes en haut à droite. C'est, d'autre part, la fécondité (FECO) qui prend ses valeurs faibles à gauche et ses valeurs fortes au bas. Le vote à droite (DROI), enfin, évolue dans le même sens, puisqu'il a ses valeurs faibles à gauche et ses valeurs fortes à droite mais, ici, ce sont les valeurs moyennes qui se décalent au bas.

En somme, le long de cet axe 1 (inertie 15,2 %), on va d'un complexe fait de votes à droite rares, de messalisants peu nombreux, de niveau scolaire élevé et de fécondité faible, situé à gauche, vers un complexe opposé situé à droite, mais plus éclaté, formé de votes à droite et de messalisants nombreux, de niveau scolaire faible et de fécondité forte. Ce qui confirme un certain nombre de nos hypothèses sur les corrélations fécondité - niveau scolaire et votes à droite - messalisants. On peut donc faire de cet axe 1, un axe de conservatisme, croissant de la gauche vers la droite.

Les trois autres descripteurs suivent plutôt l'axe 2. Il s'agit des ménages multiples (HORS), dont le pourcentage augmente de bas en haut, et des deux variables relatives au sport. Le nombre des habitants par association sportive (SPHB) augmente du haut vers le bas (où il y a donc relativement moins d'associations), alors que le pourcentage d'associations par commune (SPOR) augmente en sens inverse, au moins jusqu'à un certain niveau, puisque les valeurs les plus fortes (SPOR 4) influencent fortement l'axe 1. On peut faire l'hypothèse, aventureuse peut-être, que l'axe 2 est un axe de vie familiale et collective. Aux ménages multiples et à la vie sportive (et collective ?) active du haut du graphique s'opposeraient les ménages nucléaires et la vie sportive (et collective ?) moins intense du bas du graphique...

13. Personnes ayant le BEPC ou plus, Ménages multiples (HORS = personnes en dehors du couple et de ses enfants), Fécondité (FECO), Habitants par association sportive (SPHB), Associations sportives par commune (SPOR), Vote à droite (DROI), Messalisants (MESS).

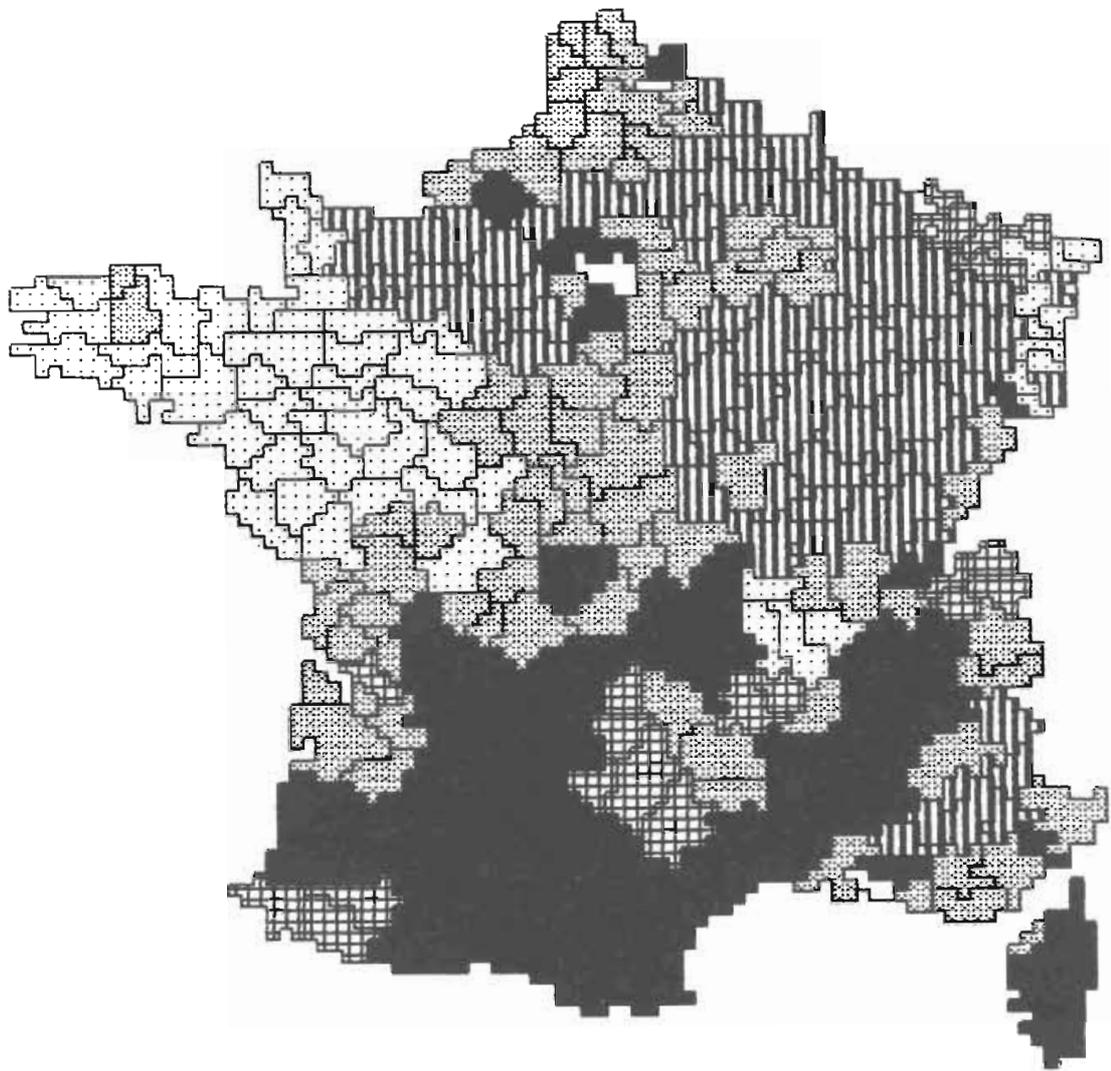


Axe horizontal: 1 (inertie= 15.25 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 12.65 %)
Fichier MENTBOL2.FAC - 22 caracteres

Fig. 6. — Mentalités, AFC, graphe des axes 1 et 2.

La carte 40 qui en résulte est troublante, pour autant que peut l'être une carte... La France se coupe en deux, à hauteur d'une ligne Caen-Genève. Dans la partie Nord, si l'on exclut le type III qui est un type moyen, c'est le type II qui domine. Ce type est fortement caractérisé par la prédominance de la famille nucléaire, par une certaine pauvreté de la vie collective et par une fécondité au-dessus de la moyenne. Seules l'Alsace et la Lorraine appartiennent à d'autres types que les II et III.

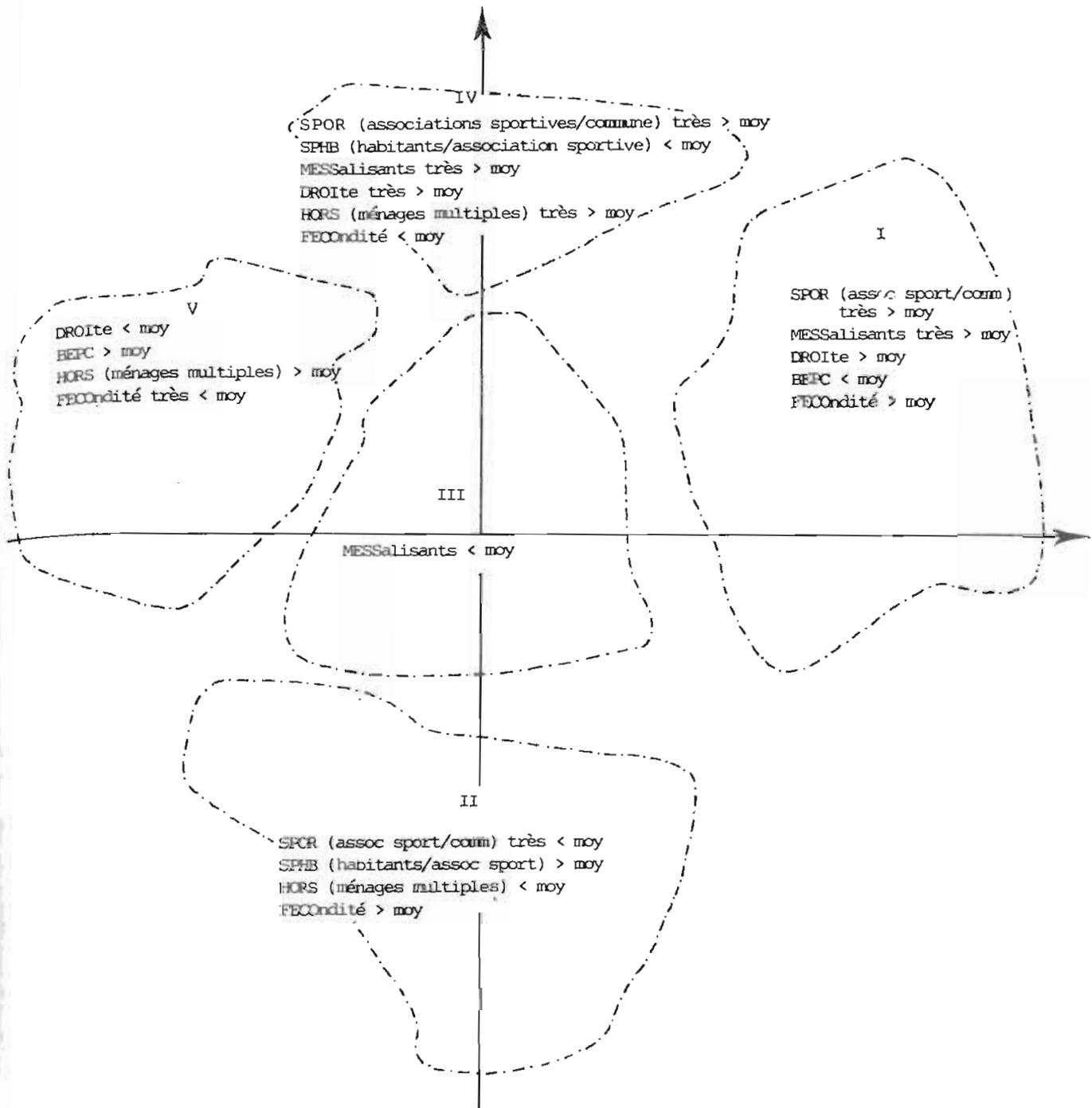
Dans la partie Sud, si l'on exclut ici encore le type moyen III, deux blocs s'opposent : la Bretagne et les marges armoricaines d'une part, le reste de la zone d'autre part. Ces deux blocs ont bien en commun d'avoir de nombreux ménages multiples mais, pour tout le reste, ils s'opposent, et surtout les types I et V. L'Ouest va à la messe, quand le Sud-Ouest et une partie du Sud-Est n'y vont pas. L'Ouest vote à droite, quand le Sud vote à gauche. Le niveau scolaire est faible à l'Ouest, quand il



Carte 40. — *Mentalités : projection des types.*

est élevé au Sud. La fécondité est forte à l'Ouest, quand elle est faible au Sud... Le type IV, lui aussi représenté surtout au Sud (en dehors de la Haute-Savoie et du Nord de la Lorraine), combine les type I et V. Il a, du premier, un certain conservatisme (pratique religieuse fréquente, vote à droite). Il a, du second, beaucoup de ménages multiples et une fécondité inférieure à la moyenne.

Carte troublante, disions-nous. Ne semble-t-elle pas faire apparaître ce qu'il y a de plus profond et de plus ancien dans l'organisation de l'espace français : une Bretagne et ses marges, un Pays Basque, une Corse, une Alsace-Lorraine et, pourquoi pas, une Occitanie ?



Conclusion

Des ruraux attardés ? Ce serait par trop simplifier la réalité que de conclure par une confirmation abrupte. Parler de retard à propos de l'ensemble des aspects socio-culturels qui ont été abordés ici impliquerait notamment que l'on est plus attardé lorsque l'on va à la messe que lorsque l'on reste au lit le dimanche matin, lorsque l'on vote à droite que lorsque l'on donne sa voix à la gauche, lorsque l'on est attaché à sa famille, à sa maison, à son village que lorsque l'on y tient moins... Ce qui sous-entendrait des jugements sur le fond qui seraient loin de faire l'unanimité ! Pour toutes ces valeurs, on se contentera donc de dire que les ruraux ont, pour le moment, un tempérament plus conservateur que celui des citadins et que cela n'implique pas obligatoirement

ment, pour l'avenir, une évolution lente vers un moindre conservatisme. L'attachement à la famille, à la maison, au village reste solide, si même il ne se renforce pas. Au plan politique, il n'est pas évident non plus que les ruraux glissent vers la gauche, car deux processus contradictoires semblent jouer : une certaine poussée à gauche des ruraux autochtones et une arrivée de citoyens plutôt droitiers... Bien difficile, donc, de dire ce que sera l'avenir.

Par contre, on peut estimer — c'est encore un jugement de valeur, mais qui ralliera plus facilement une majorité — qu'il y a retard lorsque la scolarisation est moins bonne, les satisfactions culturelles moins variées, les activités physiques plus rares et même la consommation de certains produits moins diversifiée. En ce sens, on peut donc dire qu'il y a un certain retard chez les ruraux. Retard qui leur permet certes d'équilibrer leur budget, en leur évitant certaines dépenses, mais retard dommageable à eux-mêmes et à leurs enfants, et retard qui sera plus long à réduire que celui de l'équipement des logements par exemple...

7. Les ouvriers : des « ruraux moyens » ?

Commencer l'analyse des catégories sociales rurales par l'étude du monde ouvrier peut paraître provocant. C'est quand on pense à ville que l'on pense à « ouvrier » ! Le monde rural n'est-il pas surtout celui des agriculteurs ?

I. Un rural sur trois est ouvrier

Non, le monde rural n'est plus seulement celui des agriculteurs. C'est un monde diversifié, presque aussi hétérogène que celui de la ville, un monde où les ouvriers sont, et de loin, la catégorie la plus nombreuse (tableau XXXVI).

Un rural sur trois est ouvrier de l'industrie, alors que moins de un sur quatre est maintenant agriculteur. Ces derniers ne sont pas loin d'être rattrapés par les employés qui forment près de un cinquième des actifs ruraux. Les professions intermédiaires¹ (un rural sur huit) et les artisans-commerçants (un sur dix) forment égale-

TABLEAU XXXVI

LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS LES COMMUNES RURALES ET URBAINES (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Communes rurales	Communes urbaines
Agriculteurs exploitants	20,6	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	9,7	7,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	3,3	9,7
Professions intermédiaires	12,8	18,6
Employés	18,6	29,8
Ouvriers de l'industrie	32,7	32,4
Ouvriers agricoles	2,3	0,6
	100,0	100,0

Source : I.N.S.E.E.

1. Elles comprennent, selon la nouvelle catégorisation de l'I.N.S.E.E., les instituteurs, les techniciens, les contremaîtres et agents de maîtrise, le clergé et les cadres moyens de la fonction publique, des bureaux administratifs et commerciaux des entreprises, de la santé et du travail social.

ment des catégories non négligeables. Seuls les cadres et professions libérales sont encore peu représentés. Les ruraux ne forment donc plus un monde social monolithique, à dominante agricole.

La ressemblance avec les structures sociales urbaines est désormais frappante. La place de la population ouvrière est à peu près semblable dans les deux cas. Celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise n'est pas fondamentalement différente non plus, quoique cette catégorie soit un peu plus forte à la campagne. Pour les professions intermédiaires l'écart commence à se creuser, mais il n'est vraiment fort que pour les agriculteurs et les employés. En ce qui concerne les premiers, leur pourcentage est évidemment très faible en ville. On remarquera toutefois que ces 1,4 % d'agriculteurs citadins forment un total de 247 000 personnes et représentent l'équivalent du cinquième des agriculteurs ruraux. Pour ce qui est des employés, les écarts entre villes et campagnes sont nets (près de 30 % en ville, moins de 20 % dans les communes rurales). Les cadres supérieurs et les professions intellectuelles sont, eux, trois fois plus nombreux en ville qu'à la campagne, mais ils portent sur de faibles pourcentages. En somme, si l'on estime que les employés sont à la ville ce que les agriculteurs sont à la campagne, les structures socio-professionnelles de l'une sont assez proches de celles de l'autre...

De même que l'on imagine volontiers un monde rural dominé par les agriculteurs, on a tendance à croire que le profil de l'ouvrier rural est très particulier. Ce n'est plus tout à fait vrai.

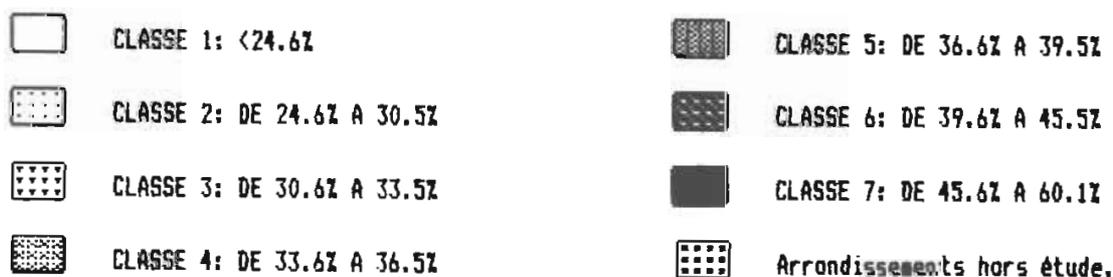
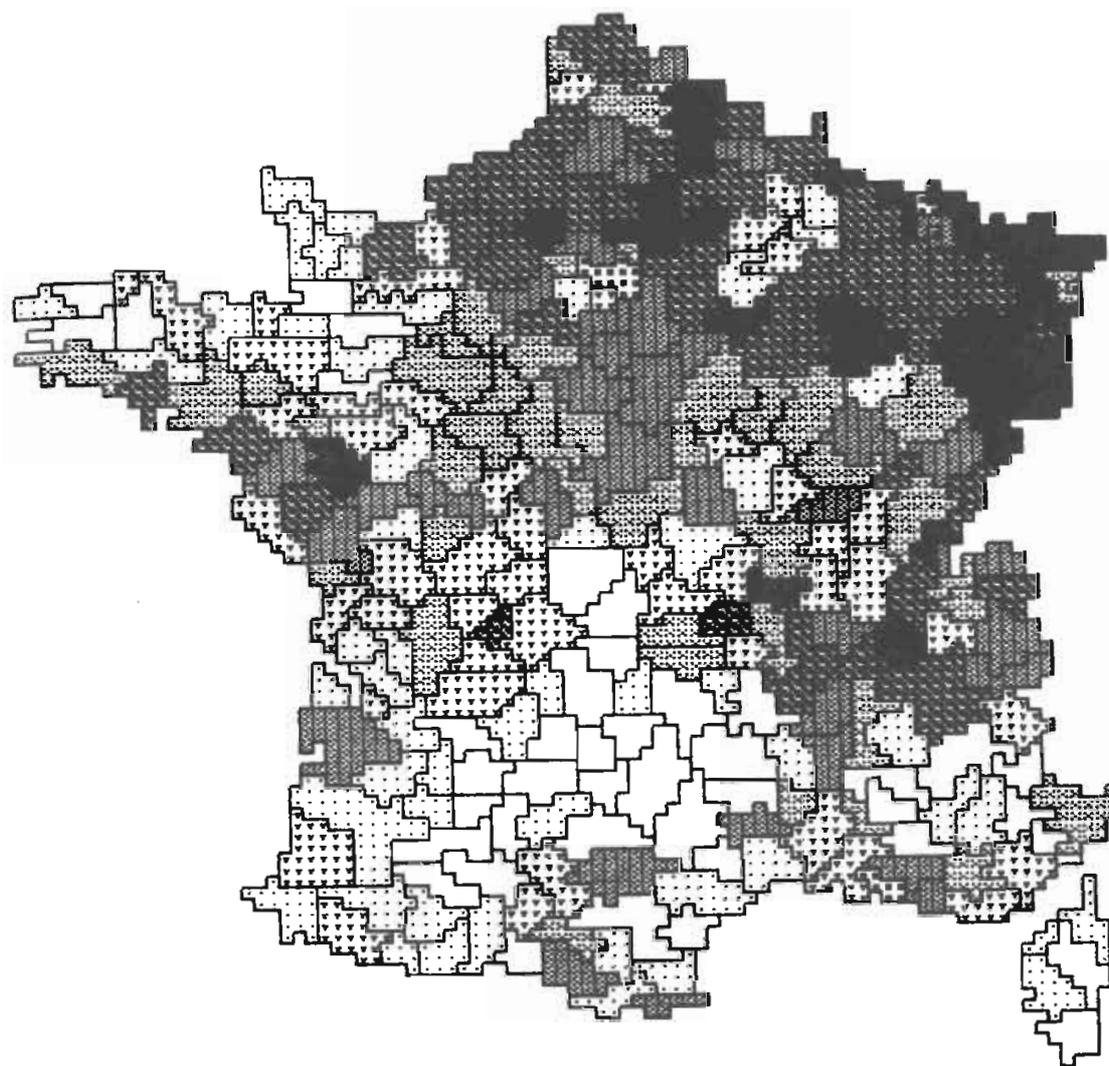
II. Les ouvriers ruraux : une catégorie diversifiée

1 885 000 ouvriers d'industrie² résident en milieu rural, soit environ un quart du total des ouvriers français. Ils ne sont pas répartis d'une façon régulière sur l'ensemble de l'espace rural.

A. Une répartition inégale

Selon que l'on étudie la répartition des ouvriers en pourcentage des actifs ruraux ou en effectifs, la carte est assez différente. Si l'on prend en compte la place des ouvriers dans l'ensemble de la population active (carte 41), on retrouve une opposition bien connue. C'est à l'Est d'une ligne Le Havre-Marseille que se situent généralement les pourcentages de population ouvrière supérieurs à la moyenne (33 %). A l'Est de cette ligne, toutefois, des zones plus claires apparaissent sur la carte. Elles sont particulièrement nettes dans les Alpes du Sud et en Corse. Elles sont encore visibles en Bourgogne, dans le département de la Marne et au cœur de l'Île-de-France. Par contre, dans les Vosges, l'Alsace, le Nord de la Lorraine, l'arrondissement de Chaumont et la vallée de l'Oise, la présence ouvrière est particulièrement forte (plus de 45 %).

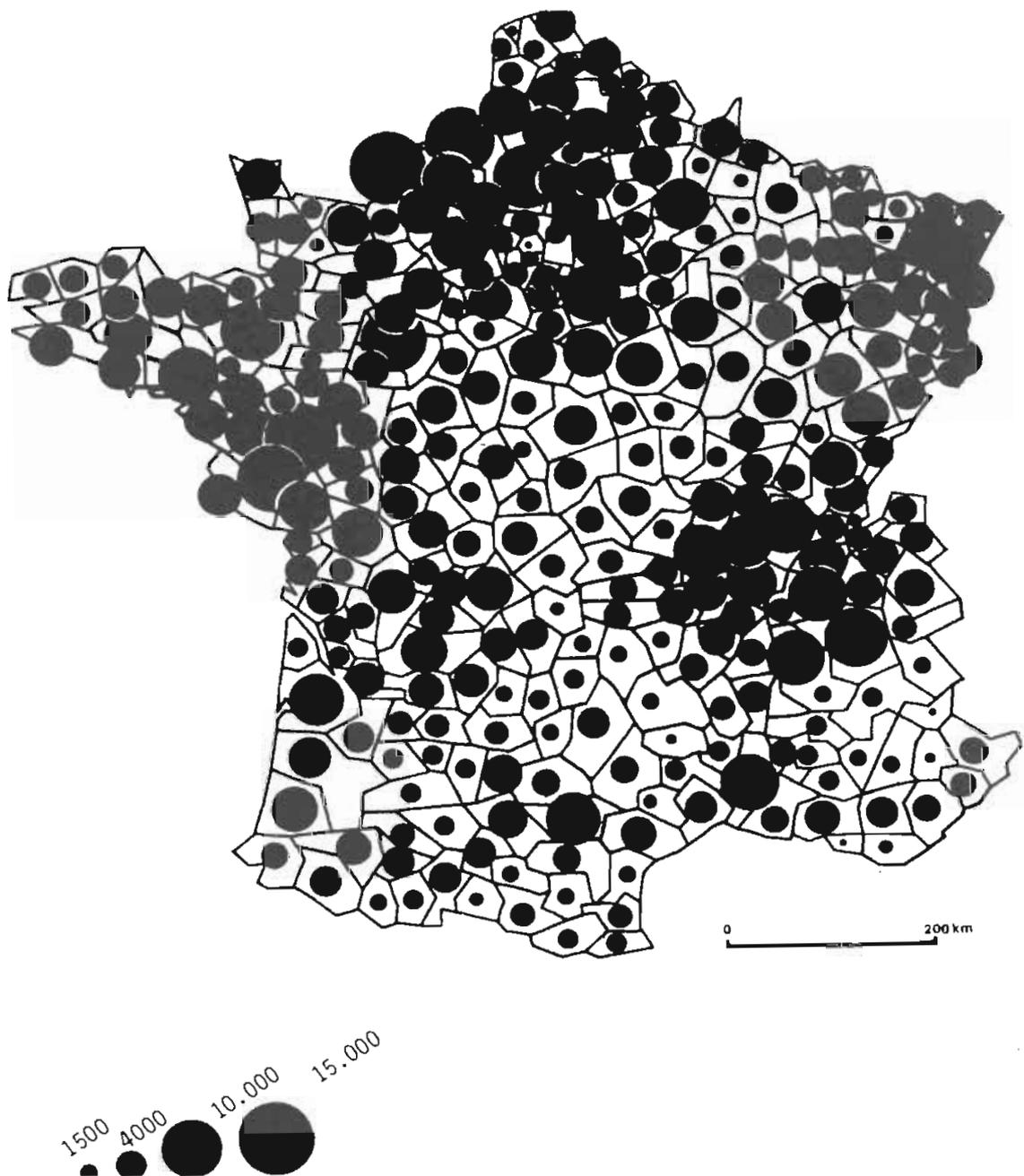
2. Les ouvriers agricoles seront traités avec les agriculteurs.



Carte 41. — Ouvriers : pourcentage des actifs (1975).

A l'Ouest de cette ligne, les pourcentages de main-d'œuvre ouvrière sont souvent nettement en dessous de la moyenne, avec quelques exceptions plus ou moins importantes cependant : côte méridionale de la Bretagne et espaces périurbains de Toulouse, Bordeaux, Perpignan, Caen. Les espaces particulièrement peu ouvriers (moins de 25 %) se localisent en Bretagne septentrionale, en Basse-Normandie, dans le Sud et le Sud-Ouest du Massif Central, en Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Cependant, cette carte donne une idée un peu biaisée de la répartition réelle des ouvriers dans l'espace rural. Si l'on regarde les effectifs ouvriers, la distribution est sensiblement différente (carte 42). Comme le note J. P. Fruit « dans la région Rhône-Alpes, en Franche-Comté, en Lorraine et en Alsace, à la périphérie de l'Ile-



Carte 42. — *Ouvriers : effectifs (1975).*

de-France, dans le Nord et dans le Choletais, on compte à la fois beaucoup d'emplois industriels et un degré de spécialisation élevé (c'est-à-dire un fort pourcentage d'ouvriers). En revanche, le Barrois et l'Aube, hautement spécialisés, comptent en réalité peu d'emplois effectifs, en raison de leurs faibles densités générales. Inversement, les régions de l'Ouest densément peuplées, de la Basse Normandie et du Maine jusqu'aux Charentes (y compris la Bretagne), associent de nombreux emplois industriels à un degré de spécialisation très faible dans le secteur secondaire » (23). C'est ainsi que la Bretagne et ses marges, considérée, si l'on en croit la carte 41, comme un espace médiocrement ouvrier, est en réalité la deuxième région rurale française, avec 166 000 ouvriers, derrière la région du Nord et le Nord du Bassin Parisien (254 000), et devant les départements du Nord-Est (145 000) et des départements isolés comme la Gironde, la Loire et l'Isère qui comptent un peu moins de 100 000 ouvriers (24). Finalement, au vu des effectifs, les vides véritables se localisent surtout le long de la diagonale du vide et dans les Alpes du Sud, à l'exclusion du littoral.

B. Des emplois très variés

On imagine trop souvent que l'ouvrier rural est confiné dans les seuls emplois que lui offrirait les industries considérées traditionnellement comme rurales, telles que l'agro-alimentaire, la fonderie et le travail du bois, du textile, du cuir et du papier carton... On a souvent tort, comme on va le voir, en comparant les activités économiques des ouvriers ruraux et celles des citadins. (Tableau XXXVII).

TABLEAU XXXVII

ACTIVITE ECONOMIQUE DES OUVRIERS RURAUX ET URBAINS (1982) (1)

Activité économique	Communes rurales	Communes urbaines
Industries agricoles et alimentaires	10,7	7,1
• Industries de la viande et du lait	5,4	2,1
• Autres industries agricoles et alimentaires	5,3	5,0
Production et distribution d'énergie	1,7	3,2
Industries des biens intermédiaires	22,0	21,2
• Prod. min., métaux, demi-prod.	3,1	3,6
• Prod. mat. de construc. et min. div.	4,1	2,3
• Verre, chimie de base, text. synth.	2,8	2,9
• Fonderie, trav. des métaux	6,6	7,4
• Ind. du papier et du carton	1,9	1,8
• Ind. du caoutchouc, mat. plast.	3,5	3,2
Industrie des biens d'équipement	18,9	24,6
• Construction mécanique	6,3	7,0
• Constr. mat. électr., électro-mén.	5,0	6,8
• Constr. auto., nav. aéron., armem.	7,6	10,8
Industrie des biens de consommation	21,2	19,5
• Parachimie et ind. pharmac.	1,2	1,9
• Ind. du textile et l'habill.	8,0	8,7
• Ind. du cuir et de la chauss.	2,6	1,5
• Ind. du bois et de l'ameublement	8,1	4,6
• Imprimerie, presse, édition	1,2	2,8
Bâtiment, génie civil et agricole	25,5	24,2
Total	100,0	100,0

Source : I.N.S.E.E.

I. Ouvriers recensés au lieu de résidence et non au lieu de travail. Il n'est pas tenu compte ici des travailleurs de l'industrie non ouvriers.

Les écarts entre les activités économiques des ouvriers ruraux et celles des citadins ne sont, le plus souvent, pas considérables. Les décalages les plus sensibles ne sont pas toujours là où on les attend. Ils existent bien dans les industries agro-alimentaires mais seulement pour les industries de la viande et du lait qui, plus proches du producteur, sont plus éclatées et donc plus présentes dans l'espace rural. Mais les autres industries agricoles sont, en valeur relative, aussi bien représentées en ville qu'à la

campagne et, si l'on comparait les effectifs, on constaterait que les ouvriers de l'agro-alimentaire sont presque deux fois plus nombreux en ville qu'à la campagne. Ces industries ne sont donc pas fondamentalement rurales.

Les écarts entre ville et campagne sont appréciables aussi pour les ouvriers des industries de biens d'équipements. Mais, ici encore, la différence joue plus sur la construction automobile, navale, aéronautique et l'armement, plutôt rassemblés en grosses entreprises urbaines, que sur la construction de matériel électrique et électroménager ou sur la construction mécanique. On sait comment Moulinex ou Seb, et d'autres, ont implanté des établissements dans d'authentiques zones rurales.

Pour le reste, les écarts sont presque négligeables. Cela n'étonne guère pour les ouvriers travaillant dans les industries de biens intermédiaires. La plupart de ces industries sont considérées comme spécifiquement rurales, encore qu'elles soient tout aussi bien représentées chez les citadins que chez les ruraux. Cela ne surprend pas non plus pour les ouvriers des industries de consommation dont la plupart sont considérées comme traditionnellement rurales. Mais on constate tout de même que l'écart est dû, pour l'essentiel, à l'industrie du bois, de l'ameublement, du cuir et de la chaussure, plus qu'à celle du textile, par exemple. Plus étonnant est le cas du bâtiment, du génie civil et agricole, que l'on considère comme surreprésentés dans l'espace rural, alors qu'en fait leur poids est à peu près équivalent en ville et à la campagne. Finalement, il n'y a guère qu'un bon tiers des ruraux à travailler dans les secteurs considérés comme spécifiquement ruraux, si l'on exclut le bâtiment et le génie civil.

Le niveau de qualification des ouvriers n'est pas non plus ce que l'on croit. Tous ne sont pas OS ou manœuvres.

C. Des ouvriers presque aussi qualifiés et aussi jeunes que les citadins

Le niveau de qualification des ouvriers, sans être aussi élevé qu'en ville, n'est pas très loin de celui des citadins (tableau XXXVIII).

Un peu plus de la moitié des ouvriers ruraux (52,3 %) sont considérés comme qualifiés par l'I.N.S.E.E., contre 55,8 % des citadins. Les écarts d'une catégorie à l'autre ne sont sensibles vraiment que pour les ouvriers non qualifiés de l'industrie, dont le pourcentage dépasse de 5 points celui des citadins. Pour les autres, le décalage est faible et, dans l'artisanat, les ouvriers non qualifiés sont même un peu moins nombreux qu'en ville. Dans l'espace rural, l'écart entre les communes urbaines et les autres est faible (53 % d'ouvriers qualifiés contre 50 %), ce qui signifierait que la qualification dans les industries implantées à la campagne, celles où travaillent plutôt les ruraux « profonds », n'est pas très loin de celle des villes, où travaillent plutôt les urbains.

Comme en ville, l'écart entre la qualification des hommes et celle des femmes est immense. Alors que 61 % des hommes sont qualifiés (communes urbaines 64 %), 21 % seulement des femmes le sont (24 % en ville).

TABLEAU XXXVIII

NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS RURAUX ET URBAINS (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Communes rurales	Communes urbaines
Ouvriers qualifiés de type professionnel	20,7	21,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	19,2	20,6
Chauffeurs	8,1	7,4
Ouvriers qualifiés manut., magas., transports	4,3	6,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	35,2	30,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	12,5	13,8
Total	100,0	100,0

Source : I.N.S.E.E.

La structure par âge n'est pas très éloignée de celle de la ville (tableau XXXIX).

Contrairement à l'idée que l'on se fait traditionnellement de l'ouvrier rural, celui-ci est tout aussi jeune, et même un peu plus jeune, que l'ouvrier citadin : 53,1 % des ouvriers ruraux ont moins de 35 ans contre 50,4 % des ouvriers citadins et 27,6 % ont plus de 45 ans contre 29 % en ville. La rurbanisation, qui a déversé un certain nombre de jeunes ménages ouvriers sur la campagne, a évidemment contribué à rajeunir cette catégorie.

Pourquoi ce décalage entre ce que l'on attend des emplois des ouvriers ruraux et ce qu'ils sont en réalité ? C'est tout simplement qu'une partie seulement des ouvriers

TABLEAU XXXIX

STRUCTURE PAR AGE SELON LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (1982)

C.S.P.	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	> 55 ans
Agriculteurs exploitants	6	14	16	32	32
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3	22	28	26	21
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2	30	38	19	11
Professions intermédiaires	8	38	30	16	8
Employés	24	34	20	15	7
Ouvriers	22	31	19	19	9
Moyenne rurale	16	28	21	21	14
Moyenne urbaine	16	30	23	20	11
Ouvriers citadins	20	31	20	20	9

Source : I.N.S.E.E.

résidant à la campagne y travaillent. Les autres trouvent un emploi en ville et ont donc des métiers de type urbain. C'est d'abord aux industries installées à la campagne que nous allons nous intéresser.

III. L'industrie rurale emploie deux ouvriers ruraux sur trois

Les entreprises industrielles (bâtiment compris) installées en milieu rural employaient, en 1975, 1 286 000 personnes. Elles fournissaient donc du travail à deux ouvriers ruraux sur trois, au moins en théorie, car il faut tenir compte de ce qu'un certain nombre de citadins viennent travailler dans des entreprises périurbaines.

A. C'est la moitié Est de la France rurale qui, elle aussi, est industrialisée

Le tableau XL, emprunté à J. P. Fruit, indique que les industries ne sont pas réparties au hasard dans l'espace rural français.

La majeure partie des industries rurales se localisent à l'Est d'une ligne Le Havre-Montpellier. C'est là que se situent six des sept zones industrielles rurales les plus vastes : Alpes du Nord-Jura, Vosges, Barrois-plateau de Langres, périphérie de l'Ile-de-France, Centre-Est du Massif Central, Sud Ardèche-Gard. C'est encore là que se trouvent sept des onze noyaux isolés : Béthune-Lille, Ardennes, Briey-Thionville, Le Havre, Aix-en-Provence, Draguignan et Grasse. Dans la partie Ouest, au contraire, une zone étendue seulement (Choletais et Vendée) et quatre noyaux isolés.

Il faudrait ajouter à ce tableau les industries de la plaine alsacienne et celles du Bocage normand, les industries agro-alimentaires de l'Ouest, et des industries variées, dispersées sur l'ensemble du territoire (mais là encore préférentiellement dans la moitié Est) autour des grandes agglomérations, le long des grands axes de communications ou dans des localisations dues au hasard des créations individuelles.

Parmi les branches industrielles, on retrouve celles que l'on considère traditionnellement comme rurales : bois, cuir, textile, papier, verre, première transformation des métaux, extraction, industries agro-alimentaires. Elles sont, au moins pour certaines, assez bien réparties sur l'ensemble du territoire et, généralement, de faible niveau technologique.

Mais la moitié orientale de la France rurale accueille d'autres industries d'un niveau technologique plus relevé. Certaines sont relativement anciennes (horlogerie, décolletage, mécanique, industries liées à l'hydroélectricité), d'autres sont beaucoup plus récentes et liées, dans certains cas, à la déconcentration parisienne (automobile, électronique). Le cas est encore rare à l'Ouest (Moulinex dans le Bocage normand, Leroy-Somer en Poitou-Charentes), malgré le glissement actuel des industries vers cette partie de la France.

TABLEAU XL
LES ESPACES RURAUX INDUSTRIALISES

Types d'espaces	Industries caractéristiques
ZONES ETENDUES Alpes du Nord, Jura	Industries liées à l'hydro-électricité (Alpes) Décolletage, horlogerie (Arve) Travail des matières plastiques (Jura) Industries du bois (Jura-Alpes) Textile (Bas Dauphiné) Mécanique, métaux (Jura, Bas Dauphiné)
Vosges	Textile, bois, ameublement, verrerie
Barrois, plateau de Langres	Première transformation des métaux, fonderie, coutellerie, mécanique
Périphérie de l'Ile-de-France	Matériaux de construction (Beauvaisis) Textile, habillement (Aube) Agro-alimentaire (Péronne) Industries diverses liées à la déconcentration parisienne, diffusion périurbaine
Choletais, Vendée	Cuir, chaussures, habillement
Centre-Est du Massif Central	Coutellerie, plâterie (Thiers) Papeterie (Ambert) Mécanique (Ambert, Yssingeaux) Textile (Roanne, Yssingeaux)
Sud Ardèche, Nîmes, Alès, Le Vigan	Textile, habillement Industries extractives (Alès), eaux minérales Industries diverses de diffusion périurbaine
NOYAUX ISOLÉS Béthune - Lille	Mines, textile, agro-alimentaire, périurbain
Ardennes	Première transformation des métaux, textile
Briey - Thionville	Mines de fer, industries nouvelles de reconversion
Le Havre	Zone industrialo-portuaire, automobile
Segré	Industries extractives, cuir, industries diverses
Rochechouart - Nontron	Cuir, chaussures
Castres	Peaux, cuir, textile
Foix	Industries extractives, électro-métallurgie, textile
Céret	Industries extractives, textile, habillement
Aix-en-Provence, Draguignan	Industries extractives (bauxite)
Grasse	Electronique (IBM, Thomson)

d'après J.-P. Fruit

B. L'industrie rurale : une longue et difficile histoire

Comment se fait-il que la majeure partie des industries rurales et la partie la plus avancée (au moins jusqu'à présent) soient localisées dans la moitié orientale de la France, c'est-à-dire là où la France urbaine est, elle aussi, industrialisée ?

Car, comme le notent A. Calmès *et al.* « cela ne va pas du tout de soi : la coexistence de villes très industrielles dans un milieu rural très agricole est une possibilité théorique très concevable, et on peut se demander pourquoi elle n'a pas été réalisée » (11). Toujours est-il qu'en France, comme l'ont montré les mêmes auteurs, le degré de corrélation entre le pourcentage des ouvriers dans la population rurale active des départements et celle de l'ensemble des ouvriers dans la population active de l'ensemble du département est de + 0,93. Ce qui implique que ce sont les mêmes facteurs qui ont contribué, au moins dans bon nombre de cas, à industrialiser à la fois l'espace rural et l'espace urbain.

Mais des facteurs spécifiques à l'espace rural ont joué également. Comme le dit J. P. Fruit, « les campagnes industrialisées sont, pour l'essentiel, des espaces où la proto-industrie a résisté au mouvement de concentration consécutif à la révolution industrielle, au prix d'une modification éventuelle des fabrications. Ce qui signifie que les industries les plus spécifiques sont souvent anciennes (séculaires ou multiséculaires) et qu'elles se sont créées à une époque où l'existence de matières premières (produits alimentaires, cuir, bois, fibres textiles, minerais, pierre, etc.) et la recherche d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché, étaient des facteurs de localisation essentiels » (23). Un écrémage s'est produit avec la révolution industrielle, qui s'est poursuivie pendant la première moitié du xx^e siècle. Les industries les mieux adaptées, ou celles qui ont su se convertir, ont résisté et ont donc formé le soubassement de l'industrie rurale.

Mais à ce vieux fond, les cent dernières années ont ajouté des industries dont la localisation s'est moulée, jusque dans les années récentes, sur celle de l'industrie urbaine, c'est-à-dire qu'elle s'est faite surtout dans la moitié Est. La fin du xix^e siècle a vu apparaître les industries liées à l'utilisation de l'électricité. Depuis s'est ajoutée une nouvelle industrie, implantée plutôt d'abord dans la France urbanisée et industrialisée mais, qui depuis vingt ans, glisse plus vers l'Ouest. Il s'agit d'industries urbaines qui se déconcentrent vers la périphérie des villes ou le long des axes de communication ou dans des bourgs qui aussi offrent terrains et main-d'œuvre à bon marché. Il s'agit d'industries rurales nées au hasard des initiatives individuelles, dont certaines se développent et essaient dans des bourgs ou même des villages (SEB en Côte d'Or, Leroy-Somer en Poitou-Charentes, Moulinex dans le Bocage normand, Eram en Maine-et-Loire).

Mais l'évolution récente de l'industrie rurale est inquiétante. Entre 1962 et 1975, le nombre d'emplois au km² dans le secteur secondaire est passé de 2,85 à 2,75 (39). Les industries les plus menacées sont celles qui sont allées chercher à la campagne, depuis longtemps ou récemment, une main-d'œuvre à bas salaires. Souvent, leurs fabrications se trouvent directement en concurrence avec les entreprises de pays européens à plus bas niveau de vie que le nôtre ou des pays en voie de développement. C'est le cas du textile, de la confection, de la chaussure, de l'horlogerie ou même de l'électronique. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de ce que le chômage ouvrier rural

soit un peu au-dessus de la moyenne française, puisqu'il se situait vers 10 % des actifs en 1982 (9 % en ville). Il y a quelque chance pour que le chômage réel soit supérieur encore. C'est que « ses formes cachées y sont plus répandues (pluri-activité, bricolage) » (39) et que, dès avant la crise, un certain nombre de femmes auraient volontiers travaillé mais ne trouvaient pas d'emplois.

Dans le secteur secondaire, le bâtiment mérite une place à part. Ce secteur est d'abord beaucoup plus régulièrement réparti — car les entreprises ne peuvent, au moins dans les conditions qui sont celles de la campagne, s'éloigner trop de leur clientèle — sans toutefois que sa répartition soit calquée sur celle de la densité de population. R. Calmès et al. notent que le taux de desserte dépend de la concurrence des autres branches industrielles, du rôle des entreprises implantées dans les villes et de la demande de travaux (11). Le taux de desserte très élevé du Midi s'explique par la forte demande et l'absence de concurrence de la part des villes. Malgré la concurrence des villes, cette fois, le taux de desserte est élevé dans la Région Parisienne et dans tout le Sud du Bassin Parisien car la demande est forte, du fait de la rurbanisation et de la multiplication des résidences secondaires. La concurrence des villes et l'existence d'autres activités réduisent le taux de desserte dans les autres régions industrielles. Ce taux de desserte est encore plus restreint dans les espaces restés très agricoles et là où les résidences secondaires sont encore rares (Aquitaine, Sud du Massif Central).

C. Un ouvrier rural sur trois travaille en ville

Les ouvriers ruraux qui ne trouvent pas sur place un emploi, soit un sur trois, vont quotidiennement travailler en ville. Ils sont évidemment nombreux dans la moitié Est de la France, autour des villes et des grandes zones industrielles (Nord, Lorraine, Alsace, Nord de la Franche-Comté, Rhône-Alpes, Région Parisienne, Bas-Rhône). Dans la moitié Ouest, ces migrations quotidiennes sont plus rares. Elles intéressent les grandes agglomérations mais souvent avec moins d'intensité qu'à l'Est, car celles-ci sont moins industrialisées.

La structure des emplois offerts par la ville étant plus variée que celle de la campagne, les emplois occupés par les ruraux qui travaillent en ville sont eux-mêmes plus différenciés et d'un niveau de qualification un plus élevé. C'est ce qui contribue à faire que la structure des emplois occupés par l'ensemble des ouvriers résidant en milieu rural n'est pas fondamentalement différente de celle des ouvriers citadins.

IV. L'ouvrier : un rural moyen, sauf par ses opinions

Paradoxalement, le « rural moyen » ce n'est plus l'agriculteur, qui apparaît de plus en plus, au moins par le nombre, comme un « marginal » à la campagne, mais l'ouvrier. Prenons quelques exemples.

A. Un niveau de vie moyen

Le niveau de vie des différentes catégories sociales du monde rural n'est pas connu en détail, mais nous l'avons estimé en recoupant les tableaux XIX et XX (tableau XLI). Moyen, l'ouvrier rural l'est bien par son revenu (78 400 F pour 77 815 en moyenne rurale française) et par sa position parmi les diverses catégories socio-professionnelles. Il se situe au-dessus des agriculteurs-exploitants, des ouvriers agricoles et des retraités mais en dessous des cadres supérieurs, des professions indépendantes, des professions intermédiaires et des employés. Moyen, il l'est aussi par son niveau de confort (tableau XLII).

Globalement, le niveau de confort des logements ouvriers tourne autour de la moyenne puisque 49 % des ménages ouvriers disposent de tout le confort (ménages ruraux : 46 %). Dans le détail, le logement ouvrier est équipé comme la moyenne rurale pour le chauffage central et l'eau chaude ; il est un peu au-dessus pour la salle de bain et les sanitaires, car il est un peu plus récent que la moyenne (52 % contre 42 % datent d'après 1948). Par contre, l'ouvrier est plus rarement propriétaire de son logement, tout en étant plus souvent accédant : quatre ouvriers sur dix sont accédants alors que trois ruraux sur dix le sont.

Le niveau de confort des ménages s'écarte également peu de la moyenne. L'ouvrier est un peu plus mal équipé en téléphone (64 % contre 72 %), mais il est plus souvent motorisé (87 % ont une voiture contre 75 % en moyenne). Ces comparaisons ne doivent cependant pas nous faire oublier les faits bruts : près de neuf ménages ouvriers sur dix ont une voiture, huit sur dix disposent d'une salle de bains, deux sur trois sont propriétaires de leur logement et ont le téléphone, la moitié habite dans des logements récents, dotés de tout le confort.

Le niveau d'autoconsommation doit être, lui aussi, assez proche de la moyenne. On ne possède pas d'enquête détaillée, par catégorie sociale, pour l'ensemble des ruraux mais, dans le Doubs par exemple, le tableau XLIII indique que les ouvriers

TABLEAU XLI

REVENU DISPONIBLE PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégorie socio-professionnelle	Revenu disponible en 1980
Agriculteurs exploitants	73 700
Professions indépendantes	142 000
Cadres supérieurs	171 400
Professions intermédiaires	106 000
Employés	83 500
Ouvriers	78 400
Ouvriers agricoles	62 400
Retraités	46 100
Moyenne	77 815

se trouvent en position moyenne, entre les agriculteurs et les retraités, qui autoconsomment beaucoup, et les employés et professions indépendantes, qui le font moins. Par certains côtés (jardinage, élevages domestiques), ils s'éloignent notablement des employés qui, pourtant, leur ressemblent beaucoup par le niveau de vie. Ce qui semble indiquer que l'ouvrier reste plus proche de ses racines rurales que les cols blancs du secteur tertiaire, employés compris. C'est effectivement ce qu'indiquent les données du recensement de 1982.

TABLEAU XLII

NIVEAU DE CONFORT PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (1982)

	Agricul. exploit.	Artisans, Comm. Chefs ent.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. interméd.	Employés	Ouvriers	Retraités	Moyenne
Logement achevé								
• avant 1871	42	23	18	16	21	23	40	30
• entre 1871-1948	33	27	17	18	24	25	34	28
• depuis 1948	25	50	65	66	55	52	26	42
Eau dans le logement	82	94	99	97	91	85	71	82
Baignoire ou douche	71	91	98	96	87	82	60	76
dont baignoire	47	73	89	81	67	62	36	55
Chauffage central	40	68	85	75	62	52	37	50
WC dans le logement	68	89	97	94	87	82	67	77
Tout le confort	37	64	83	73	59	49	32	46
Téléphone	81	89	92	85	71	64	68	72
Une seule voiture	61	64	40	55	61	61	42	53
Deux voitures ou plus	28	29	58	42	26	26	6	22
Propriétaire de leur logement	78	78	76	71	65	66	74	71
Dont accédant	25	42	59	55	39	42	9	30

Source : I.N.S.E.E.

TABLEAU XLIII

L'AUTOCONSOMMATION CHEZ LES RURAUX DU DEPARTEMENT DU DOUBS (1977)

Catégorie socio-professionnelle	Fait du jardin	Elève lapins ou volailles	Coupe son bois de chauffage
Agriculteurs	98	79	94
Cadres, professions libérales, commerçants, artisans	57	24	21
Employés	88	28	54
Ouvriers	97	43	51
Retraités	91	66	57
Moyenne	90	49	58

B. L'enracinement : entre celui des agriculteurs et celui des cols blancs

L'enracinement des ouvriers se situe entre celui des agriculteurs, dont on se doute qu'il est profond, et celui des catégories tertiaires, notablement plus faible, les retraités se situant, pour leur part, à peu près à la hauteur des ouvriers.

TABLEAU XLIV

LIEU DE NAISSANCE ET LIEU DE RESIDENCE AU 1.1.75 PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Lieu de naissance			Lieu de résidence au 1.1.75			
	Même départ.	Même région	France métrop.	Même commune	Même départ.	Même région	France métrop.
Ouvriers	71	79	93	69	92	94	99
Agriculteurs exploit.	86	90	98	93	98	98	100
Artisans, commerçants chefs d'entreprise	65	74	95	71	88	91	99
Cadres, professions intellectuelles sup.	35	49	92	40	68	76	97
Professions intermédiaires	55	66	95	48	80	86	99
Employés	66	75	95	59	85	89	99
Retraités	70	76	94	85	92	94	100
Moyenne	71	78	95	70	89	92	99

Sources : I.N.S.E.E.

L'analyse des lieux de naissance montre que sept ouvriers sur dix habitent le département et huit sur dix la région où ils sont nés. Ce qui les fait donc moins enracinés que les agriculteurs (86 % sont nés dans leur département de résidence) et à peu près autant que les retraités (70 %). Mais ils le sont un peu plus que les artisans, les commerçants et les employés, dont les deux-tiers environ n'ont pas quitté leur département, et ils le sont beaucoup plus que les professions intermédiaires et surtout plus que les cadres qui, pour un tiers seulement, sont originaires du département et, pour la moitié, de la région où ils résident.

L'examen des changements de résidence entre 1975 et 1982 confirme ces résultats, tout en les nuancant. Entre ces deux dates, les ouvriers ruraux n'ont guère changé de département puisque 92 % résident dans la même circonscription qu'en 1975, c'est-à-dire qu'ils sont à nouveau entre les agriculteurs (98 %) et les autres catégories, retraités à part qui sont au même niveau qu'eux.

Si les ouvriers ont beaucoup plus souvent changé de commune de résidence que de département (l'exurbanisation se faisant souvent à l'intérieur du même département), c'est encore selon un pourcentage proche de la moyenne. En effet, 69 % d'entre eux habitent la même commune en 1982 qu'en 1975, ce qui est dans la moyenne (70 %) et ce qui place encore les ouvriers entre les agriculteurs et les autres catégories, à l'exception des retraités qui, cette fois, ont moins déménagé que les ouvriers (85 % n'ont pas changé).

Les ouvriers : des « ruraux moyens » ?

Cependant, alors que les ouvriers étaient à peu près à mi-distance des agriculteurs et des autres catégories (toujours retraités exceptés) dans les statistiques précédentes, on constate ici que la mobilité intradépartementale des ouvriers est beaucoup plus forte que celle des agriculteurs (dont 97 % habitent la même commune qu'en 1975) et qu'elle se rapproche de celle des autres catégories (artisans, commerçants environ 70 %, employés environ 60 %, autres catégories entre 40 et 50 %). Dans la mesure où la mobilité à courte distance (à l'intérieur du département) peut être attribuée à l'exode urbain, on constate que celui-ci profite plus aux employés qu'aux ouvriers et plus encore aux classes aisées qu'aux autres. Plus de la moitié des ménages des professions intermédiaires ou supérieures ont en effet changé de communes entre 1975 et 1982, contre le tiers environ des ménages des autres catégories.

Si l'ouvrier rural apparaît donc à la fois comme moins enraciné que l'agriculteur et plus que la plupart des autres catégories (retraités et à la rigueur commerçants exceptés) c'est qu'il trouve, plus souvent que les cols blancs, un travail à la campagne et qu'il vient moins souvent que ceux-ci s'installer dans les périphéries urbaines.

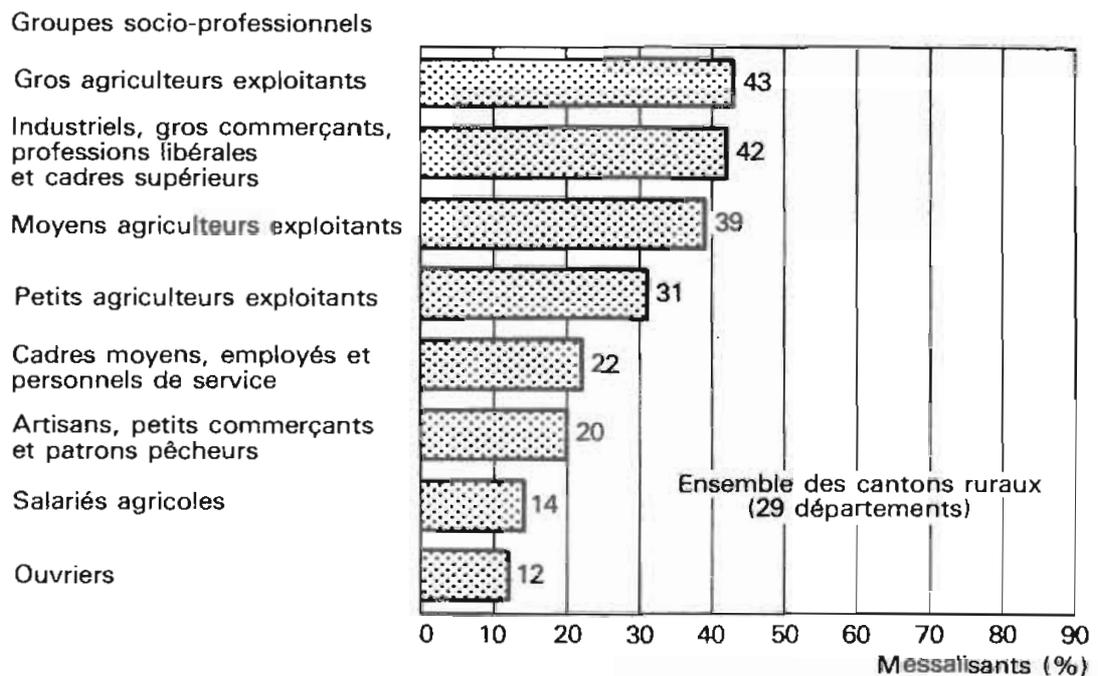
D'autres indices de l'enracinement ouvrier dans le milieu local devraient pouvoir se trouver par l'analyse de leur vie sociale. Ici, les données globales manquent tout à fait mais les enquêtes locales montrent généralement une vie sociale à la fois intense et bien arrimée au milieu local.

Par exemple, à Bougenais, quartier pavillonnaire périurbain de Nantes, occupé à 80 % par des ouvriers à forte ascendance rurale, N. Tabard a constaté une sociabilité particulièrement intense (28). Les ouvriers de Bougenais ont, en moyenne, environ 18 interlocuteurs par semaine, contre 14 pour les ouvriers des quartiers d'immeubles collectifs, et 29 échanges contre 24. L'intensité de leur sociabilité n'est que peu inférieure à celle des cadres, dont la sociabilité est la plus forte parmi les catégories sociales. Il s'agit d'une sociabilité de type rural, c'est-à-dire qu'elle est plus fondée sur des relations préétablies (parenté, voisins, camarades de travail) que sur des relations choisies (associations, amis trouvés hors du travail). Dans le Doubs, ce sont les ouvriers qui arrivent en tête pour le nombre de discussions qu'ils ont avec les gens du village : six sur dix discutent au moins une fois par jour avec les gens de leur village et un quart plusieurs fois par semaine.

Jusqu'ici, l'ouvrier fait donc bien figure, plus que l'agriculteur, de rural moyen. Il est un point cependant sur lequel il s'éloigne tout à fait de la moyenne rurale, c'est celui de ses opinions politiques et religieuses.

C. L'ouvrier : un rural qui va peu à la messe et vote à gauche

Selon les auteurs de l'Atlas de la pratique religieuse en France, les ouvriers formaient, au début des années soixante, le groupe social rural dont la pratique religieuse était, et d'assez loin, la plus faible (31).



(D'après l'Atlas de la pratique religieuse)

FIGURE 7. — *Pratique religieuse selon la catégorie socio-professionnelle (1954-1962)*

Les ouvriers représentaient alors 38 % de la population active, mais ne formaient que 15 % des messalisants. Ils n'étaient que 12 % à aller régulièrement à la messe, c'est-à-dire que leur pratique ne dépassait guère le tiers de la moyenne rurale (32 %). Le monde ouvrier a dû, depuis, se déchristianiser encore et le pourcentage de pratiquants descendre entre 5 et 10 %. Les écarts se sont certainement maintenus avec les autres catégories. Dans le Doubs, en 1977, les ouvriers allaient deux fois moins à la messe que la moyenne et trois fois moins que les agriculteurs.

Pour autant que l'on puisse le savoir, la pratique religieuse des ouvriers varie selon le milieu local. Dans les régions à forte pratique, les ouvriers sont, eux aussi, plus pratiquants : le coefficient de corrélation entre le pourcentage de messalisants ouvriers et celui des messalisants agriculteurs-exploitants est en effet de 0,85 (31). Il y a donc toute chance pour que, dans l'Ouest, les ouvriers ruraux soient plus pratiquants qu'ailleurs.

Nous manquons de données globales sur le vote des ouvriers en milieu rural mais, si la corrélation que nous avons notée entre pratique religieuse et opinion politique se vérifie, on peut penser que ce vote est fortement tiré à gauche. D. Derivry a d'ailleurs fait apparaître une certaine corrélation positive entre le pourcentage des ouvriers dans la population rurale et le vote communiste, et une corrélation négative avec le vote à droite (26). Dans le Doubs, l'orientation est sans équivoque : 35 % seulement des ouvriers ruraux se disent de droite alors que la moyenne est à 52 %.

D. Une catégorie de plus en plus diversifiée

Les ouvriers ruraux ont longtemps formé une catégorie sociale homogène. Leur origine paysanne, leur faible qualification, leur médiocre niveau de vie, leur forte

autoconsommation en faisaient un groupe bien typé, proche par bien des côtés du monde paysan. Mais l'implantation de nouveaux types d'industrie et, plus encore, l'arrivée d'ouvriers citadins est en train de diversifier le monde ouvrier rural.

En simplifiant beaucoup une réalité complexe, on peut distinguer trois types d'ouvriers ruraux : les autochtones, les natifs et les allochtones. Les premiers ont toujours résidé à la campagne, soit parce qu'ils ont trouvé du travail dans une usine rurale, soit parce que, proches d'une ville, ils ont pu aller y travailler quotidiennement. Généralement peu qualifiés, ils sont très proches des agriculteurs par leurs origines, leur niveau de vie, leur comportement. L'autoconsommation tient une place importante dans leur budget : ils font du jardin, élèvent lapins et volailles, et coupent leur bois de chauffage dans les régions où c'est possible. A la limite, ce sont des ouvriers-paysans. Ils ont conservé une sociabilité toute paysanne, basée sur des relations familiales ou de voisinage et sont donc bien intégrés à la vie locale, puisqu'ils y ont leurs racines. Rarement syndiqués, ils sont volontiers conservateurs, sans l'être jamais autant que les agriculteurs il est vrai, car ils se frottent, par leur métier, aux luttes sociales.

Les « natifs » sont des ouvriers qui, après un séjour en ville, et souvent dans un quartier d'immeubles collectifs populaires, reviennent dans leur village natal ou dans celui de leur épouse ou à proximité de leur lieu d'origine. Ils habitent la ferme familiale, dont ils ont hérité, ou une maison ancienne, achetée à bas prix et qu'ils ont remise en état, ou un pavillon nouvellement construit. Dans ce dernier cas, c'est souvent sur un terrain dont ils ont hérité ou qui leur a été cédé à bas prix par quelqu'un de leur famille, qu'ils ont planté leur maison ; celle-ci est donc généralement dans le vieux village ou à proximité, rarement dans un lotissement excentré. Ces « natifs » se sont donc réinsérés sans trop de problèmes dans le monde familial et local. Ils ont renoué des liens un moment distendus et repris des comportements oubliés. Quelques années après leur réinstallation, ils ne sont guère différents des autochtones, sinon par le fait qu'ils ont plus de contact avec la ville (emploi, courses), qu'ils autoconsument moins, qu'ils sont moins pratiquants, moins conservateurs, plus souvent syndiqués.

Le troisième type est celui des ouvriers allochtones. Nés en ville, ou y ayant presque toujours vécu, ils sont venus habiter un pavillon périurbain, inclus souvent dans un lotissement. Ce sont des citadins à la campagne. De la ville ils ont gardé leur emploi, leurs habitudes d'achat, leur comportement social. Dans leur village, ils tentent plus de nouer des liens avec la campagne (en jardinant) qu'avec les campagnards. Coupés de leur milieu d'origine, pas encore ou mal intégrés à leur nouveau milieu, ils souffrent souvent du manque de contacts, comme du manque d'équipements locaux. Ils se replient sur leur maison, leur jardin, leur famille et éventuellement leurs voisins, néo-ruraux comme eux. Pour eux, et plus encore pour leur femme et leurs enfants, l'adaptation est difficile et le mythe de la campagne devient parfois, même s'ils ne l'avouent pas volontiers, une difficile réalité.

Conclusion

Par leur poids démographique, par leur niveau de vie et par leur enracinement, les ouvriers forment donc, aujourd'hui, la « classe moyenne » de la campagne. Seules les opinions politiques et religieuses les éloignent de la moyenne rurale.

Cependant, si la place des ouvriers dans la population rurale a augmenté constamment de l'après-guerre jusqu'en 1975 (27 % en 1962, 35 % en 1975), elle a tendance depuis à se contracter légèrement (33 % en 1982) au profit des catégories tertiaires.

En outre, comme les ouvriers sont mal représentés dans les conseils municipaux, peu actifs dans les associations et rarement propriétaires de terres, leur poids social dans la vie rurale n'est pas proportionnel à leur poids démographique. Peut-on en dire autant des agriculteurs ?

8. Les agriculteurs : des marginaux dans l'espace rural ?

Autant les ouvriers ruraux sont peu étudiés par les chercheurs et ignorés par les statistiques, autant les agriculteurs sont décortiqués par les spécialistes et comptés, mesurés, évalués et soupesés par les statisticiens... Le problème, ici, n'est donc pas, comme précédemment, le vide statistique, mais le trop-plein...

Au recensement de 1982, l'espace rural comptait 1 421 600 actifs recensés comme agriculteurs (ouvriers agricoles compris), soit environ 23 % de la population rurale¹. Ces agriculteurs faisaient alors vivre, totalement ou partiellement 2 753 500 personnes, soit 19 % de la population rurale. Globalement, l'agriculture ne fait donc plus guère vivre qu'un rural sur cinq. L'agriculteur est-il donc devenu un marginal dans l'espace rural ? Et peut-on encore parler de « l'agriculteur », comme s'il existait un agriculteur moyen dont se rapprocherait l'ensemble de la profession ? Est-ce qu'il n'y a pas plus de diversité que d'unité dans une profession qui peut paraître, à première vue, homogène ?

I. Une certaine unité

Pour tout un chacun, l'activité agricole est une activité bien particulière. Et il est vrai que les agriculteurs ont un certain nombre de points communs qui les différencient des autres actifs.

A. Une activité bien typée

L'agriculture est d'abord une activité forte consommatrice d'espace puisque l'on estime qu'un système polyculturel, par exemple, emploie environ 6 actifs au km², c'est-à-dire moins que la plupart des autres activités, tourisme excepté.

C'est une activité qui est également dépendante de l'environnement physique et biologique. Certes, grâce à la mise au point de variétés de plantes et d'animaux plus

1. La plupart des données disponibles, et donc utilisées ici, portent sur l'ensemble des agriculteurs français et non pas sur les seuls agriculteurs ruraux. Sont donc généralement inclus les 247 000 exploitants (soit 16,7 % du total) et les 101 300 salariés agricoles (soit 34,4 % du total) qui résident en ville. Chaque fois que les données ne porteront que sur les agriculteurs ruraux, ce sera précisé ; c'est le cas notamment pour toutes les cartes.

résistantes, grâce à l'utilisation des amendements, des engrais industriels, des fongicides et des pesticides, grâce au développement de l'irrigation, grâce au progrès de l'agriculture sans sol ou hors-sol, l'agriculture est allée vers une certaine autonomie vis-à-vis de cet environnement. Mais le gel, la grêle, la sécheresse ou le surcroît d'humidité, les maladies des plantes et des animaux restent des ennemis encore bien présents. En outre, malgré des progrès indéniables, on ne peut réduire indéfiniment la durée des périodes de production. On ne peut pas, non plus, mettre en route ou arrêter facilement une chaîne de production ; il faut du temps, souvent plusieurs mois (plantes annuelles), parfois plusieurs années (élevage bovin, vergers, vignes).

Tout ceci n'est pas sans conséquences sur les résultats économiques, donc sur les revenus. En effet, l'offre de produits faite par les agriculteurs est relativement rigide et ne s'adapte qu'avec retard à la demande. Elle est également, au moins en principe, très atomisée. Ce sont, en effet, 1 200 000 entreprises qui mettent leurs produits sur le marché, ce qui peut les placer en position difficile par rapport aux demandeurs (grossistes, grands magasins, etc.)

Enfin, la consommation alimentaire des Français ne suit pas, en moyenne, l'augmentation du niveau de vie (tableau XLV). Alors que les revenus des Français ont grimpé, depuis 1970, de plus de 50 %, leur consommation alimentaire n'a augmenté, en volume, que de 1,7 %. Selon les produits, elle a progressé légèrement (fruits frais, viande, fromage, œufs) ou stagné (céréales, sucre, beurre) ou même diminué (légumes frais, pomme de terre, vin).

Offre rigide, demande peu élastique : les agriculteurs sont donc victimes de la célèbre loi de King qui veut que tout excès productif (dans un sens ou dans un autre) amène une hausse ou une baisse des cours plus que proportionnelle. Par exemple, un excès de production de 1 à 2 % sur l'Emmental peut amener une baisse des cours de 20 à 30 %. Tout cela pèse évidemment sur le revenu des agriculteurs.

TABLEAU XLV

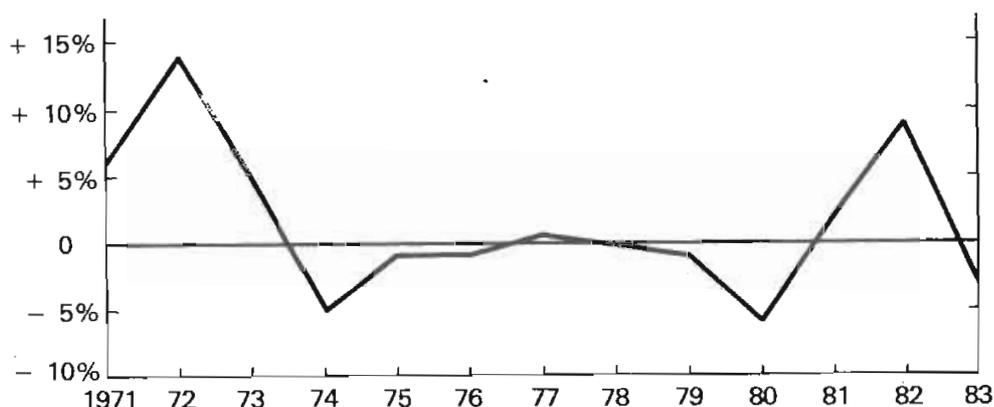
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES FRANÇAIS (1969-1983)

	Moyenne 1969-1972	Moyenne 1982-1983
Céréales	76	76
Fruits frais	72	77
Légumes frais	128	121
Pommes de terre	96	77
Sucre	36	37
Vin	107	89
Viande	95	106
Beurre	9	9
Fromage	14	19
Œufs	12	15

Source : Graphagri

B. Un revenu en dents de scie

Au rebours des huit Français sur dix qui sont salariés, les agriculteurs ont un revenu irrégulier.



Source : S.C.E.E.S.

FIGURE 8. — Evolution du revenu brut moyen d'exploitation entre 1971 et 1983 (en francs constants)

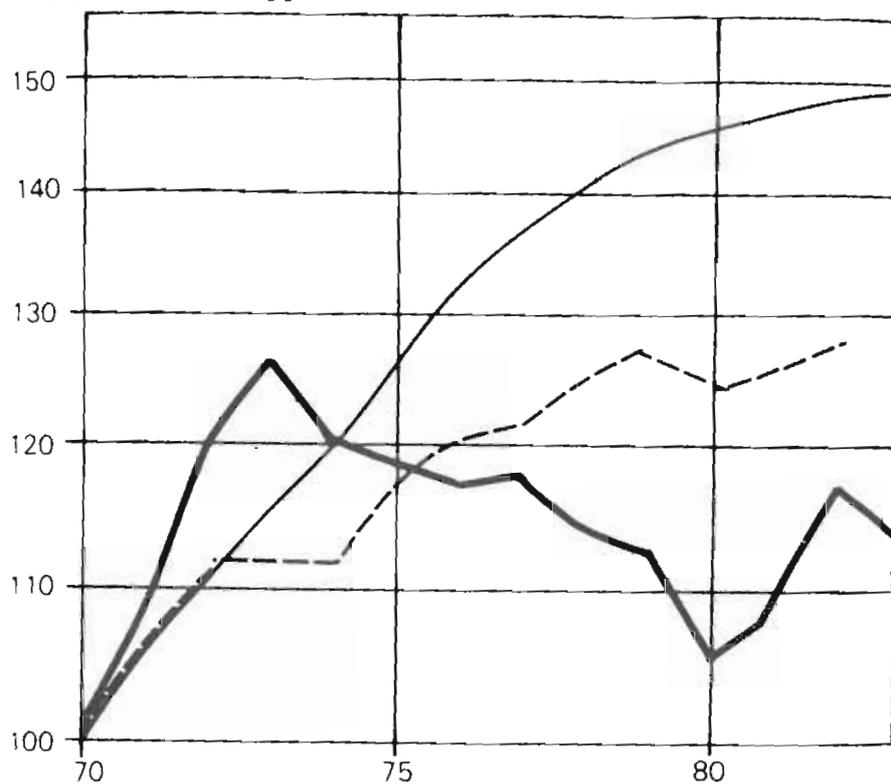
Entre 1971 et 1973, leur revenu est en hausse constante (+ 25 % en trois ans). Entre 1974 et 1980, il est chaque année en baisse, à l'exception de 1977 où il se maintient ; résultat : une baisse globale de 18 % en 7 ans. Il augmente à nouveau en 1981 et 1982 (+ 8 % au total) pour se retrouver à la baisse en 1983 !

Ces irrégularités posent de sérieux problèmes aux agriculteurs. Avec un revenu en accordéon, ils doivent faire face à des dépenses qui (en francs constants) sont, au mieux, fixes, mais qui souvent sont, depuis 1974, en augmentation (coût de production). Conséquence, le revenu agricole, qui avait suivi cahin-caha le revenu des salariés entre 1954 et 1974², décroche brusquement en 1974 (figure 9). Alors que la rémunération moyenne des salariés progresse d'une façon continue (quoique ralentie depuis 1979) et que le revenu des entrepreneurs individuels non agricoles s'accroît (quoique plus lentement et moins régulièrement) le revenu agricole s'effondre entre 1974 et 1980 au point de n'être plus très proche, à cette dernière date, de celui qui avait été atteint dix ans plus tôt. Malgré la remontée des années 1981 et 1982 « le retard accumulé en pouvoir d'achat du revenu agricole serait de plus de 25 % par rapport à la rémunération moyenne des salariés et de 12 % environ par rapport au revenu des entrepreneurs individuels autres qu'agricoles » (45).

Pour faire face à tous ces problèmes, dont beaucoup ne datent pas d'aujourd'hui, les agriculteurs se sont organisés.

2. Pour un indice de 100 en 1954, le revenu agricole était à 234 en 1974 et le revenu des salariés à 231.

Rémunération moyenne par salarié —
 Revenu de l'entreprise individuelle non agricole par actif - - -
 Revenu brut agricole moyen par exploitation —
 Indice 1970 = 100



Ordonnée logarithmique.

D'après Graph-Agri

FIGURE 9. — Revenu agricole et revenus d'autres activités entre 1970 et 1983 (en valeur réelle)

C. Une profession organisée

Après un siècle de travail en profondeur, puisque les premiers syndicats agricoles datent des années 1880, l'agriculture est devenue la profession la plus organisée de France. Elle a son Ministère et son administration, ses organismes consultatifs et représentatifs auprès de l'Etat (Chambres d'agriculture), ses organisations syndicales, ses organismes économiques (mutualité, coopération, crédit) dont le tableau XLVI (extrait de J. Klatzmann) donne une idée simplifiée.

Par exemple, grâce au secteur coopératif, la profession contrôle la collecte de 70 % des céréales, 52 % du lait, 30 % de fruits frais, 20 % des bovins, et vinifie 50 % des vins de consommation courante (16). Le Crédit Agricole qui, avec ses 3 500 000 sociétaires, collecte 17 % de l'épargne liquide française, est devenu la troisième banque du monde ! Le Ministère de l'agriculture qui ne devrait, en principe, se préoccuper que des activités agricoles est devenu, de fait ou de droit, le Ministère de l'ensemble de l'espace rural.

1. *La liaison officielle avec l'Etat : les chambres d'agriculture, organismes publics.*

Organes consultatifs et représentatifs des intérêts agricoles, dont les dirigeants sont élus par les exploitants, conjoints et aides familiaux, les propriétaires fonciers, les salariés agricoles, les anciens exploitants, les groupements professionnels locaux, etc.

- APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture,
- Chambres départementales,
- SUAD : Service d'utilité agricole et de développement, chargé dans chaque département de la vulgarisation.

2. *Le syndicalisme*

Il comprend :

I. DEUX ORGANISATIONS PARALLELES D'EXPLOITANTS :

- FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), avec ses fédérations départementales, ses unions cantonales et ses syndicats locaux ; 600 000 à 700 000 adhérents,
- CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), avec les mêmes structures départementales et locales ; 80 000 adhérents.

II. DES ORGANISATIONS QUI FONT PARTIE DE LA FNSEA :

- CENAG : Centre d'agriculture d'entreprise,
- Sections des preneurs de baux ruraux et des bailleurs,
- Associations spécialisées par produit : une quarantaine, parmi lesquelles :
 - AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales,
 - CGPB : Confédération générale des planteurs de betteraves,
 - CNE : Confédération nationale de l'élevage,
 - FAVF : Fédération des associations viticoles de France,
 - FNPL : Fédération nationale des producteurs de lait.

III. DES ORGANISATIONS D'EXPLOITANTS CONCURRENTES DE LA FNSEA :

- FFA : Fédération française de l'agriculture,
- MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux,
- CLPT : Comité de liaison des paysans travailleurs,
- Comité de Guéret.

IV. DES ORGANISATIONS DE SALARIES DE L'AGRICULTURE ET DE SALARIÉS DES ORGANISMES PROFESSIONNELS ET ÉCONOMIQUES, FAISANT PARTIE DES GRANDES ORGANISATIONS NATIONALES (CGT, CFDT, CGT-FO, CGC).

3. *Les organisations économiques : mutualité, coopération, crédit.*

I. MUTUALITE :

- Mutualité sociale agricole (application de la législation sociale),
- Assurances mutuelles agricoles (assurances de personnes et de biens). Ces deux institutions ont des structures départementales et locales. Elles sont liées dans l'UCCMA (Union des caisses centrales de la mutualité agricole) et leurs intérêts sont représentés par la FNMA (Fédération nationale de la mutualité agricole).

II. COOPERATION :

Un grand nombre de coopératives, notamment d'approvisionnement et de céréales, sont rassemblées dans le « groupe Lafayette » (UGCAF, Union générale des coopératives agricoles françaises) et le « groupe Mac Mahon » (qui comprend principalement l'UNCAA, Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement, et l'UNCAC, Union nationale des coopératives agricoles de céréales).

Sur le plan de la défense des intérêts généraux, les coopératives sont regroupées en fédérations départementales et nationales, à l'intérieur de la CFCA (Confédération française de la coopération agricole). Il existe également une FNSICA (Fédération nationale des sociétés d'intérêts collectif agricole).

III. CREDIT :

Les 3 000 caisses locales et les caisses régionales de Crédit agricole mutuel sont regroupées, pour la défense de leurs intérêts généraux, dans la FNCA (Fédération nationale de crédit agricole). Elles sont coiffées par la CNCA (Caisse nationale de crédit agricole), qui est un établissement public. Mutualité, coopération et crédit sont regroupés dans la CNMCC (Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles). Les organisations syndicales et économiques sont elles-mêmes rassemblées dans le CAF (Conseil de l'agriculture française).

Grâce à ces puissantes organisations, et grâce aussi à son poids électoral, ce que dans d'autres pays on appellerait le lobby agricole a obtenu, pour opérer sa mutation économique et pour en amortir les retombées sociales, un ensemble de mesures sans équivalent, là encore, dans les autres professions. Les exemples ne manquent pas, même si l'on exclut les mesures prises au niveau européen.

Pour faire évoluer les structures, 12 millions d'hectares ont été remembrés depuis 1945, soit 39 % de la superficie agricole utilisée en 1983, et 1 500 000 ha ont été acquis par les SAFER³ depuis leur création en 1963. Près de 650 000 agriculteurs âgés ont reçu, depuis 1962, des IVD⁴, qui ont libéré 11 400 000 ha de terre.

Pour faciliter l'installation des jeunes, environ 80 000 DJA⁵ ont été accordées, depuis 1973. Pour assurer le maintien des activités agricoles dans des zones handicapées par le milieu et/ou par le manque d'infrastructures, près de 160 000 exploitants ont reçu, en 1983, une Indemnité Spéciale de Montagne ou de Piedmont ou une indemnité destinée à d'autres types de régions défavorisées. Pour encourager l'investissement dans les bâtiments d'élevage, le Crédit Agricole accorde aux agriculteurs des prêts bonifiés au taux de 5,5 à 6,5 % par an, l'Etat prenant en charge la partie des intérêts située entre le taux du marché et le taux de prêt.

Pour leur formation et celles de leurs cadres, les agriculteurs disposent d'écoles qui leur sont propres et qui sont rattachées au Ministère de l'Agriculture ; elles accueillent 125 000 élèves. Près de 150 000 stages sont organisés chaque année, avec l'aide de l'Etat. 2 000 chercheurs et ingénieurs, répartis en 20 centres de recherche, et 700 enseignants-chercheurs travaillent à la recherche pure ou appliquée et à l'Enseignement supérieur agricole. Le Ministère a consacré à ces investissements intellectuels 4,5 milliards de francs en 1984, soit plus du tiers de son budget.

L'ensemble des dépenses budgétaires bénéficiant à l'agriculture représente 13 % du total des dépenses civiles de l'Etat, c'est-à-dire sensiblement plus que le poids réel des agriculteurs dans le pays, même si l'on tient compte du fait qu'une partie des dépenses du Ministère sont faites en faveur des équipements publics et de l'aménagement rural, qui bénéficient bien aux agriculteurs, mais pas à eux seuls. Dans ce budget, le montant des prestations sociales versées aux agriculteurs s'est élevé à 54 milliards de francs en 1983, alors que la profession n'a cotisé que pour 9 milliards, ce qui signifie que c'est la collectivité nationale qui a payé 83 % des prestations versées aux agriculteurs.

3. Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (31 en France métropolitaine) : sociétés anonymes, sans but lucratif, destinées à acquérir des terres ou des exploitations mises en vente, pour les rétrocéder à des exploitations voisines de façon à les agrandir ou pour constituer de nouvelles exploitations ; ceci afin d'éviter (en principe) la spéculation foncière et de sauvegarder le caractère familial de l'exploitation agricole (45).

4. Indemnité Viagère de départ : définie en 1962, comme un « complément de retraite accordé à tout agriculteur qui, cessant son activité en cédant librement son exploitation, favorise ainsi son aménagement foncier ». Le décret du 1.01.1984 a précisé et réduit son attribution. Actuellement (1984) son montant varie de 1 500 à 3 500 F selon l'âge du demandeur (45).

5. Dotation d'installation des Jeunes Agriculteurs, créée depuis 1973, pour favoriser l'installation des jeunes sur les exploitations agricoles. Elle se monte (1983) à 108 000 F en zone de montagne, 67 200 F dans les autres zones défavorisées, 52 000 F en zone de plaine. Elle représente 15 % du revenu agricole en Lozère, 11 % dans le Cantal, 4 % en Haute Savoie.

Ajoutons que les agriculteurs détiennent, soit directement, soit indirectement par des membres de leur famille, près des deux-tiers de la surface agricole utilisée (ce qui représente environ 300 milliards de francs), que le capital non foncier de leur exploitation se monte à 350 autres milliards et qu'ils possèdent environ 20 % de la forêt. Dans ces conditions, on comprendra que les agriculteurs pèsent encore, dans la vie économique française, d'un poids supérieur aux 8 % de la population totale qu'ils représentent et qu'ils tiennent, dans la vie économique rurale, une place supérieure au 23 % de la population rurale qu'ils sont.

Mais, si l'agriculture reste un bastion économique encore solide, socialement la position des agriculteurs s'affaiblit.

D. Une catégorie sociale en repli

Le nombre des agriculteurs se réduit comme une peau de chagrin. Les chiffres sont éloquents.

TABLEAU XLVII
VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE ENTRE 1936 ET 1981⁶

	Actifs agricoles (en millier)	Taux annuel moyen de variation (en %)
1936	7 240	- 0,8
1955	6 136	- 3,1
1970	3 847	- 4,3
1975	3 086	- 2,9
1981	2 556	- 2,5

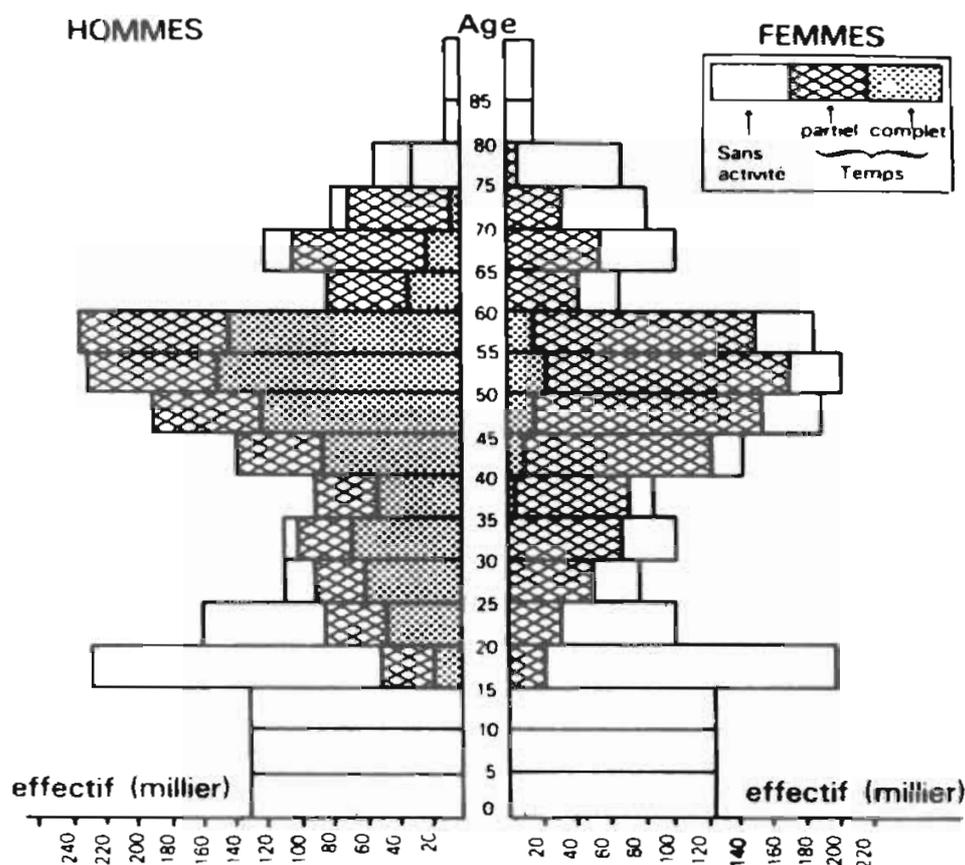
Source : S.C.E.E.S.

Malgré un ralentissement commencé en 1975, et qui semble s'accroître (- 2,5 % entre 1979 et 1981), la population active agricole a diminué, en moyenne, de 3,3 % par an depuis l'après-guerre. L'exode agricole⁷, c'est-à-dire le passage de certains actifs agricoles vers les secteurs secondaire et tertiaire, a finalement divisé la population active par trois en un quart de siècle...

Cet exode a porté en priorité sur les classes les plus jeunes. Il a donc fortement vieilli la population active agricole (figure 10). Si l'on ne tient compte que des actifs, à temps partiel ou non, on constate que les jeunes sont rares dans l'agriculture : 13 % seulement ont moins de 30 ans et 14 % ont entre 30 et 40 ans. Près des trois-quarts

6. Source : S.C.E.E.S. (Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture). Ces chiffres sont différents de ceux de l'I.N.S.E.E., cités plus haut, parce que les critères de définition de l'activité agricole ne sont pas les mêmes et que les données de ce tableau englobent actifs ruraux et citadins.

7. A distinguer de l'exode rural qui porte sur l'ensemble de la population rurale.



(D'après Graph-Agri 84)

FIGURE 10. — Population agricole familiale selon l'âge et l'activité sur l'exploitation en 1979

des agriculteurs sont donc âgés de plus de 40 ans et près de la moitié (47 %) ont entre 40 et 60 ans. Un agriculteur sur six (16 %) travaille encore à un âge où, dans les autres catégories socio-professionnelles, on est souvent déjà en retraite.

L'exode agricole, en éclaircissant plus les rangs des femmes que ceux des hommes a également contribué à masculiniser la profession, surtout dans les classes les plus jeunes. En dessous de 30 ans, les agriculteurs sont deux fois plus nombreux que les agricultrices. La répulsion des femmes pour le métier a des conséquences démographiques non négligeables. Le retard au mariage des agriculteurs diminue la fécondité des couples. Le célibat masculin forcé abaisse la natalité. Les célibataires de plus de 30 ans sont presque trois fois plus nombreux chez les agriculteurs que dans la population non agricole. Dans les campagnes les plus profondes (limousin, Auvergne, plateaux bourguignons, pays garonnais, une partie des Alpes), un agriculteur de 40 à 50 ans sur quatre ou cinq est célibataire (11).

Conséquence de l'abaissement considérable de la fécondité, la famille agricole rurale n'est plus du tout ce qu'elle était. Pendant longtemps, le nombre moyen d'enfants a été plus élevé dans les familles agricoles que dans les autres⁸. Désormais,

8. Le nombre final moyen d'enfants, pour les générations 1910-1929 était de 3,35 pour les salariés agricoles, 2,94 pour les exploitants, 2,74 pour les ouvriers et entre 2,15 et 2,40 pour les autres catégories socio-professionnelles.

c'est la famille agricole qui vient en dernière position, si l'on s'en tient du moins au nombre d'enfants de moins de 16 ans, tel que l'I.N.S.E.E. le fournit pour 1982. En effet, la famille agricole n'a plus en moyenne, à cette date, que 0,9 enfant de moins de 16 ans, contre 1,4 environ dans les familles ouvrières et 1,1 à 1,3 dans les autres. La famille nombreuse agricole fait désormais partie de l'histoire ! Par contre, la vie sociale des agriculteurs semble avoir gardé un parfum de traditionnalisme qui fait leur dernier élément d'unité.

E. L'agriculteur : l'homme de la tradition

Les agriculteurs restent les plus enracinés des ruraux : 86 % d'entre eux résident dans le département où ils sont nés (ouvriers 71 %) et neuf sur dix dans la même région (ouvriers huit sur dix). Bien peu ont déménagé entre 1975 et 1982 (7 % contre 31 % des ouvriers) et ceux qui l'ont fait sont presque tous restés dans le département (tableau XLIV).

Ce sont les agriculteurs qui, on s'en doute, autoconsomment le plus. Dans le Doubs, la quasi-totalité d'entre eux (98 %) font du jardin et ils sont presque aussi nombreux (94 %) à couper eux-mêmes leur bois de chauffage. Huit sur dix élèvent lapins ou volailles. Ils devancent ainsi très largement toutes les autres catégories sociales (tableau XLIII).

Sur la sociabilité des agriculteurs ruraux, on manque de données globales. On l'imagine volontiers appuyée sur la famille, les voisins et les agriculteurs du village, c'est-à-dire sur des relations un peu obligées, plus que sur des amis choisis ou des gens rencontrés hors du milieu familial, local ou agricole. Dans le Doubs, c'est dans leur famille et dans leur village que les agriculteurs tissent la presque totalité de leurs relations sociales suivies. Par exemple, 54 % d'entre eux discutent au moins une fois par jour avec des gens du village, et 37 % quelques fois par semaine ; ce qui les met, avec les ouvriers, en tête de la sociabilité villageoise.

Enfin, les opinions des agriculteurs ruraux sont, globalement, nettement plus conservatrices que la moyenne. Selon les auteurs de l'Atlas de la pratique religieuse en France, au début des années soixante, 43 % des gros exploitants, 39 % des moyens et 31 % des petits allaient régulièrement à la messe (31). Les agriculteurs étaient, avec les industriels, gros commerçants, professions libérales et cadres supérieurs, la catégorie sociale de loin la plus pratiquante. Les ouvriers agricoles, par contre, étaient parmi les moins messalisants et se comportaient donc, en l'occurrence, plus comme des ouvriers que comme des agriculteurs (Figure 6).

La forte pratique des exploitants influe indéniablement sur leur vote. D. Derivry a montré que la proportion des votes pour le parti communiste décroît régulièrement et que la proportion des votes à droite croît régulièrement avec la proportion des exploitants dans la population rurale (26). Que l'on n'aille pas croire, toutefois, que tous les agriculteurs vont régulièrement à la messe ! Dans le millier de cantons, répartis sur 36 départements, que D. Derivry a étudié, la proportion d'exploitants messalisants varie, d'un canton à l'autre, de 3 à 98 %, et celle des salariés agricoles de 0 à 94 % !

(26). Et on peut en dire autant pour les opinions politiques. Tous les agriculteurs ne votent pas à droite ! Un bon nombre, dans la Creuse, votent pour le parti communiste, quand ceux d'Alsace ou de Vendée donnent massivement leurs voix à la droite.

Et ci ceci n'est qu'un exemple d'un fait plus général : dans le monde agricole, il faut se méfier des moyennes, car elles cachent une réalité multiforme. C'est donc sur cette diversité qu'il faut insister maintenant.

II. Une répartition inégale

Sans être aussi irrégulière que celle des ouvriers, la répartition des agriculteurs ruraux sur le territoire français est très inégale.

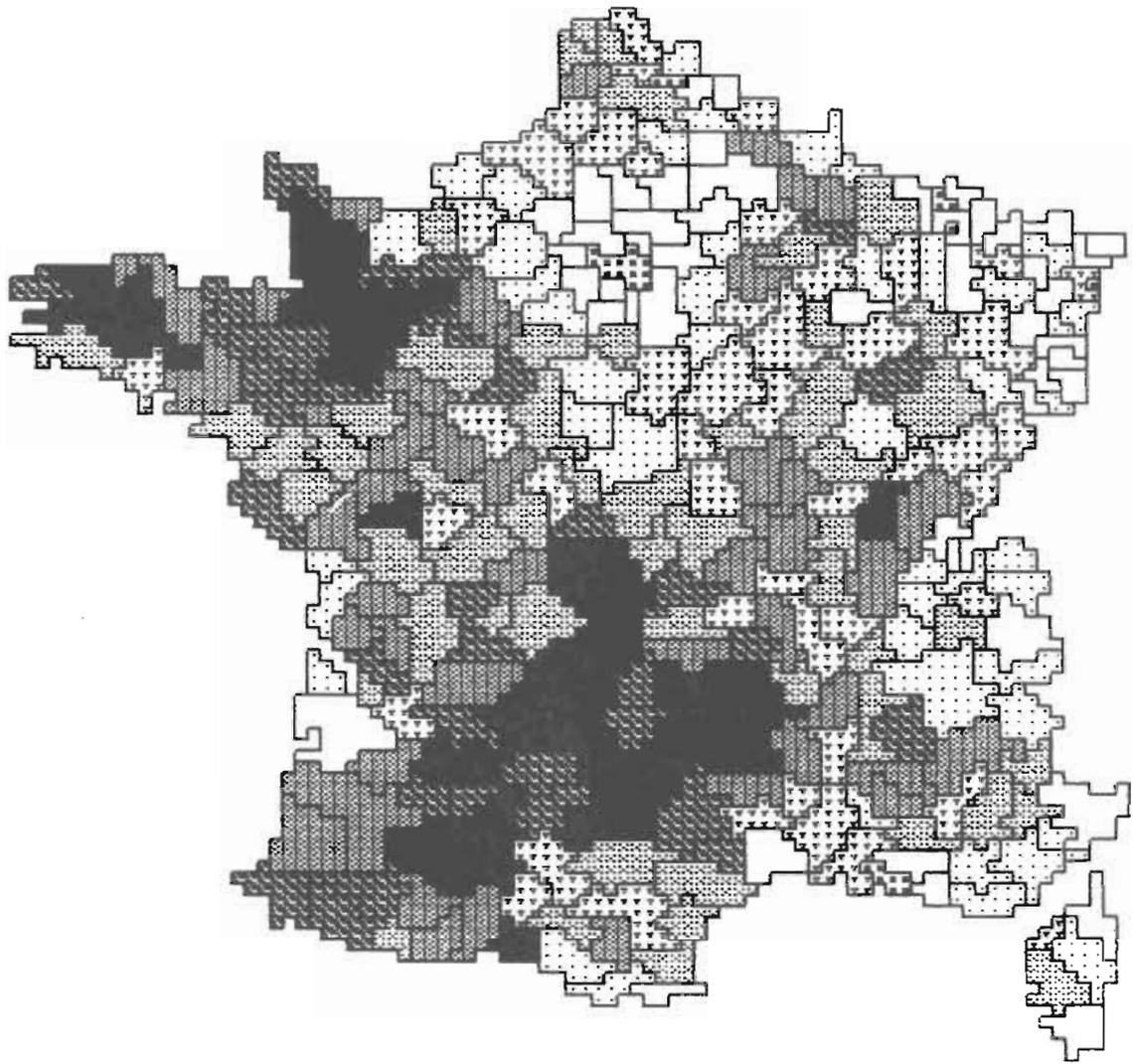
Si l'on se réfère d'abord uniquement à la place des exploitants agricoles (salariés exclus) dans l'ensemble des actifs (carte 43), on constate qu'à l'Ouest d'une ligne Le Havre-Marseille, les exploitants agricoles forment généralement au moins le quart de la population active. Dans cette France de l'Ouest et du Sud-Ouest, des poches de très forts pourcentages (plus de 40 ou plus de 50 %) apparaissent dans le Nord de la zone (Basse-Normandie, Nord et centre de la Bretagne) et, au Sud, dans une bande qui va des Pyrénées Atlantiques au Limousin et au Cantal. Dans le reste de cette France occidentale et sud-occidentale, et notamment dans les Pays de la Loire, en Poitou-Charentes, vers Bordeaux-La Rochelle et en Languedoc, les agriculteurs pèsent généralement un peu moins lourd.

A l'Est de la ligne Le Havre-Marseille, les agriculteurs ne sont qu'une petite minorité, généralement moins de 25 % et parfois moins de 15 % (Ile-de-France et ses abords, Alsace, Lorraine et plus localement Alpes du Nord et Provence). Dans cette partie orientale de la France s'avance, cependant, une sorte d'apophyse de la France de l'Ouest, qui va de la Bourgogne à la région Champagne-Ardenne et qui mord sur la Franche-Comté et la Lorraine occidentales : ici le pourcentage des agriculteurs-exploitants est sensiblement plus élevé qu'ailleurs.

Cette opposition entre deux France ne se retrouve pas chez les salariés agricoles ruraux qui, eux, occupent l'espace d'une façon très discontinue (carte 44). Quelques taches de forts pourcentages, au moins par rapport à l'ensemble de la catégorie⁹, trouvent un fond rural où les salariés ne dépassent pas 4 % de la population active. Les espaces où les salariés sont relativement nombreux, c'est-à-dire où l'exploitation n'est plus, ou plus tout à fait, l'exploitation familiale, sont les régions qu'il est convenu d'appeler de grande culture (Bassin Parisien au sens très large du terme et particulièrement l'Aisne, la Marne, et la bordure Sud et Ouest), les grands vignobles (Cognac, Bordelais, Languedoc), et les zones maraîchères et fruitières (Bas-Rhône, Corse).

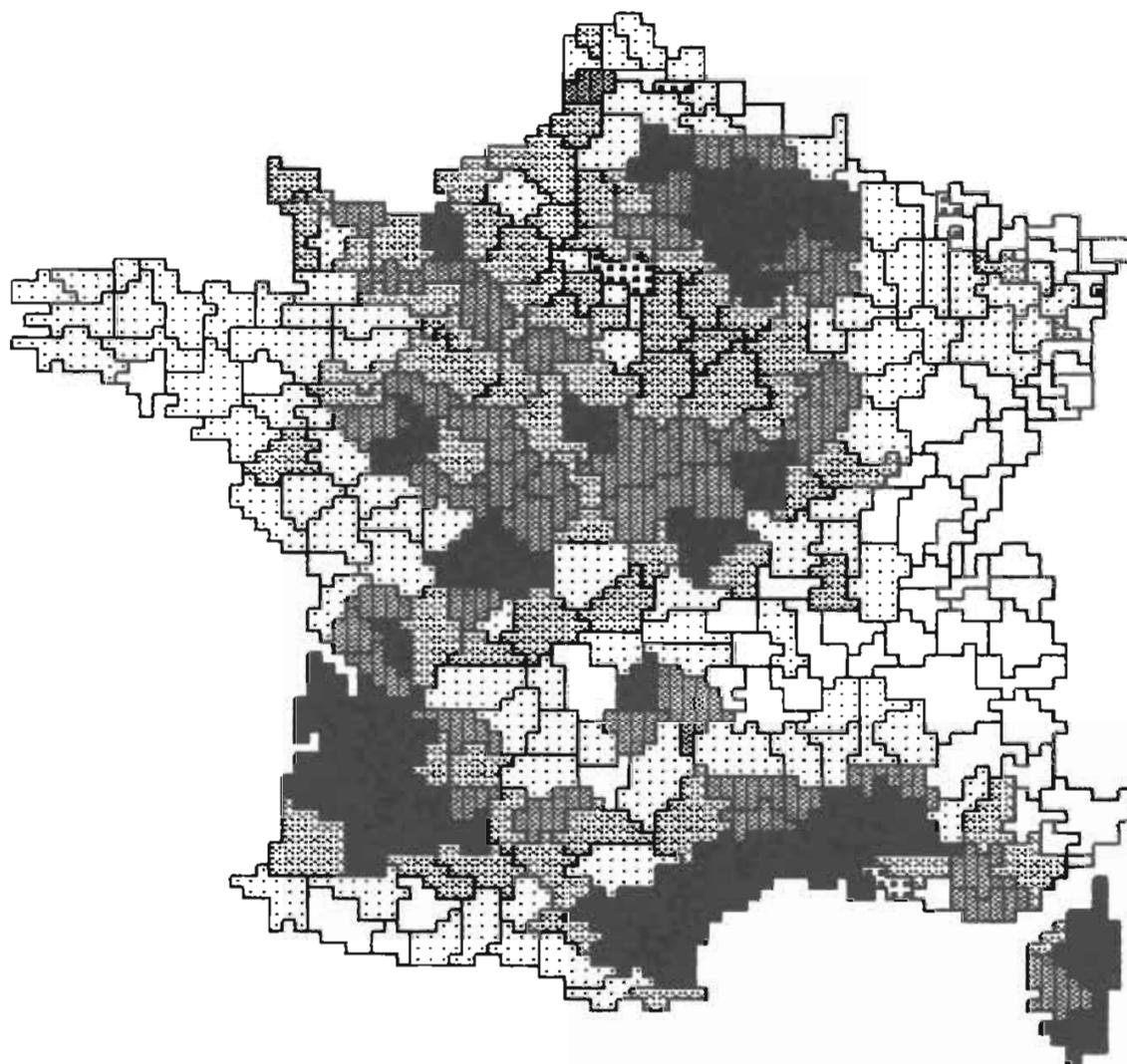
L'hétérogénéité de la répartition est plus apparente encore si l'on prend en compte, cette fois, non pas la place relative des actifs agricoles, mais leurs effectifs (carte 45). La ligne de clivage entre France de l'Ouest et France de l'Est existe, mais elle est

9. Le pourcentage des salariés agricoles ne dépasse 20 % qu'en Corse (Bastia 27 % ; Corte 38 %).



Carte 43. — *Exploitants agricoles : pourcentage des actifs (1975).*

moins nette que plus haut. A l'Est, le nombre des actifs agricoles est généralement plus faible qu'à l'Ouest, encore que dans le Nord, en Picardie, en Haute-Normandie et en Bourgogne orientale, les effectifs équivalent ceux de bon nombre de départements de la partie occidentale. Dans cette dernière, par contre, apparaît une opposition majeure, qui n'existait pas sur la carte précédente, entre la Basse Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire, qui sont peuplés de nombreux agriculteurs, et la partie Sud, où les effectifs sont beaucoup plus légers, à quelques exceptions près (Gironde, Dordogne par exemple). Dans cette partie méridionale, la forte place de la population agricole dans la population totale est due à la faiblesse de l'industrialisation et de l'urbanisation, mais elle cache de bien médiocres densités réelles.

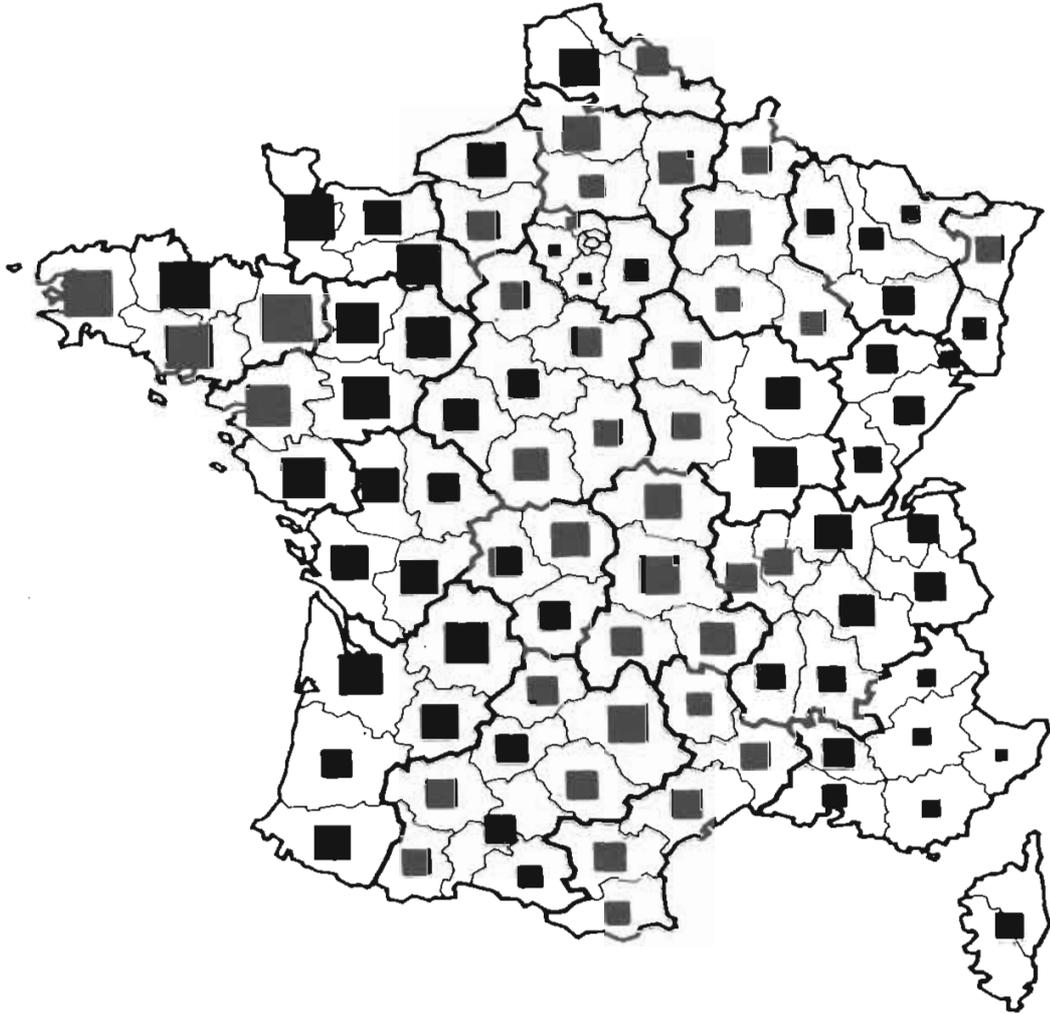


Carte 44. — *Salariés agricoles (1975).*

Les contrastes dans la répartition des agriculteurs ne tiennent donc pas qu'à leur place relative dans la population. Ils tiennent aussi aux effectifs. Il existe à la fois des « déserts » agricoles et des « fourmilières » (toutes relatives...) : les agriculteurs de certains départements bretons ne sont-ils pas dix fois plus nombreux que ceux des départements des Alpes du Sud ?

III. La diversité des métiers et des statuts

Ce qui frappe également, chez les agriculteurs, c'est la diversité des métiers et des statuts.

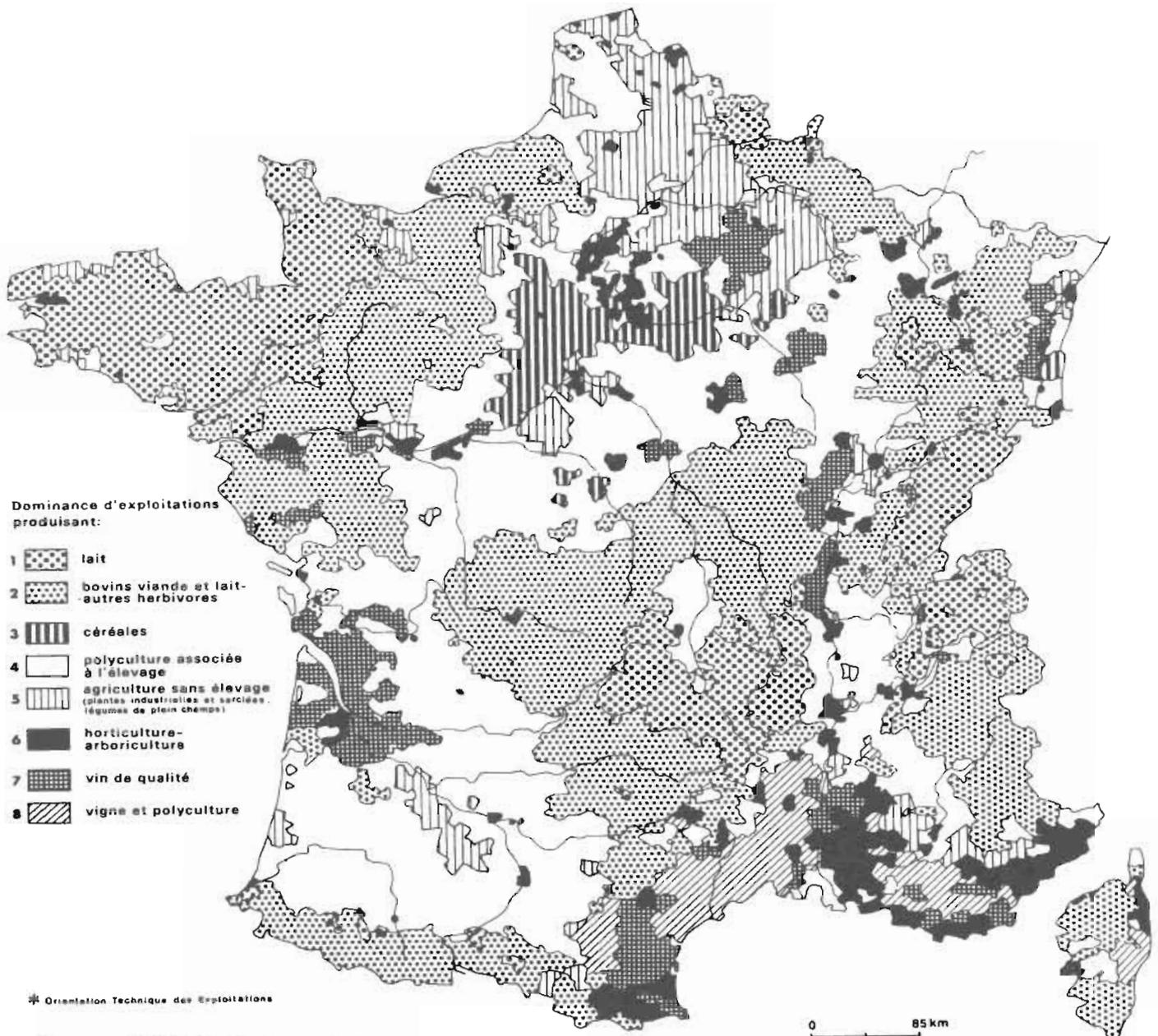


Carte 45. — *Exploitants agricoles : effectifs (1975).*

A. L'éleveur laitier et le céréalier : même métier ?

La carte 46 donne une idée de la répartition des systèmes agricoles et donc, dans une certaine mesure, des métiers de l'agriculture. On y reconnaît les éleveurs de l'Ouest, du Massif Central, des Pyrénées, des Alpes, de Corse, du Jura et de Lorraine, les vigneronns de Champagne, d'Alsace, de Bourgogne, de la Loire, du Languedoc, du Roussillon, de Provence et du Bordelais, les horticulteurs et arboriculteurs des zones périurbaines, du Midi méditerranéen, des vallées du Rhône, de la Loire et de la Garonne, les céréaliers du Bassin Parisien et les polyculteurs-éleveurs des autres régions...

Est-ce que tous ces gens ont vraiment les mêmes conditions et les mêmes rythmes de travail, les mêmes rapports à la terre, les mêmes problèmes à résoudre pour produire et pour vendre, et finalement ont-ils les mêmes intérêts ? Est-ce que le petit éleveur, attaché à son troupeau comme le serf à sa terre, véritable esclave de la traite, fait véritablement le même métier que le gros céréalier qui voit alterner chaque année champs de céréales et champs de neige ? Non pas vraiment. Et c'est d'ailleurs un des problèmes du syndicalisme agricole que de réussir cette union difficile de la carpe et du lapin...



Source : SCEES, E. Giraudet
d'après 140 cartes sur la France rurale

Carte 46. — *Les systèmes de production agricole.*

Cette diversité est plus évidente encore si l'on tient compte des agriculteurs qui n'exercent leur métier qu'à temps partiel et qui, donc, sont en eux-mêmes partagés entre deux façons radicalement différentes de travailler et de vivre. C'est le cas bien connu des ouvriers-paysans qui représentent 43 % de chefs d'exploitation qui ont une activité extérieure. Mais c'est le cas aussi de cadres moyens et d'employés (17 % des exploitants à temps partiel), de petits commerçants (9 %), d'artisans (7 %), de patrons du commerce et de l'industrie (4 %) et même de membres de professions libérales !¹⁰. Et ces doubles actifs ne sont pas quantité négligeable, puisque 22 % des

10. Les autres doubles actifs sont des exploitants qui travaillent comme salariés sur d'autres exploitations.

exploitants agricoles ont une activité extérieure et que, dans certaines régions (Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Alpes, littoral méditerranéen), c'est le tiers des exploitants au moins qui en ont une. Ils sont le symbole de l'extrême diversité des manières d'être agriculteur.

B. La diversité des statuts

A l'intérieur de l'exploitation rurale elle-même travaillent, à côté des 1 200 000 exploitants, 704 000 conjoints, 461 000 aides familiaux (les enfants des exploitants généralement) et des salariés agricoles permanents (192 000), soit au total 1 357 000 personnes.

Leur rôle dans l'exploitation varie avec leur position dans le groupe familial et leur participation au travail. Alors que les chefs d'exploitation fournissent environ la moitié du travail, les conjoints en font le quart, les autres aides familiaux 15 % et les salariés permanents 10 % ; ce qui confirme, en passant, le caractère très familial de l'exploitation française.

Seule une petite minorité des aides familiaux travaille à temps complet sur l'exploitation. Ce sont généralement des fils d'exploitants, destinés à reprendre la ferme familiale. Les autres participent à temps partiel au travail de la ferme. C'est le cas de 9 femmes sur 10, dont la moitié font moins d'un mi-temps. Le nombre des aides familiaux et des conjoints diminue rapidement, malgré un certain ralentissement depuis la crise : depuis 1955, il a chuté des deux-tiers.

La position des salariés eux-mêmes change beaucoup d'une exploitation à l'autre. Par exemple, même lorsqu'ils sont permanents, ils ne sont pas tous employés à temps plein sur l'exploitation. Et, s'ils sont de moins en moins nombreux à être nourris et logés, ils sont encore environ un tiers à l'être (contre les trois-quarts en 1962). Comme les aides familiaux et les conjoints, ils sont en rapide diminution (– 69 % depuis 1955, contre – 48 % pour les chefs d'exploitation).

Enfin, vivent sur l'exploitation des personnes qui ne participent pas du tout, ou très épisodiquement, au travail agricole. Ce sont les enfants scolarisés et aussi des adultes, tels que les conjoints ayant une activité extérieure, les enfants non mariés ayant déjà un emploi, et les retraités : au total, 1 738 000 non actifs.

L'exploitation agricole est donc devenue quelque chose de complexe et de multi-forme par la diversité des métiers et des statuts qu'elle recouvre. Elle est hétérogène également par la variété des revenus qu'elle distribue.

IV. La diversité des revenus

A. Le revenu moyen : à peu près celui de l'OS

Le revenu disponible moyen des exploitants agricoles ruraux se montait à 73 700 F par ménage en 1980 et celui des salariés agricoles à 62 400 F (tableau XLI). Ce qui

situait l'exploitant agricole un peu en dessous de l'ouvrier moyen (78 400 F) — disons à peu près au niveau de l'OS — et le salarié agricole au niveau du manœuvre.

Ces chiffres sont confirmés par le fait que le degré d'équipement moyen des exploitants agricoles est à peu près le même que celui des ouvriers : 97 % possèdent un réfrigérateur (même pourcentage que les ouvriers), 92 % un lave-linge (ouvriers 89 %), 91 % une télévision (ouvriers 94 %), 89 % au moins une voiture (ouvriers 87 %). Ils dépassent les ouvriers pour le téléphone (81 % contre 64 %) et pour le congélateur, qui est devenu un élément de base de leur équipement ménager (79 % en ont un contre 39 % des ouvriers).

Par contre, ils se contentent plus souvent que les ouvriers d'un téléviseur noir et blanc, puisqu'ils ne sont que 40 % à avoir la couleur (contre 60 % chez les ouvriers). En outre, comme ils habitent plus souvent des maisons anciennes (42 % de leurs immeubles sont plus que centenaires, contre 23 % chez les ouvriers), leurs logements sont un peu moins confortables que ceux des ouvriers. En effet, 71 % ont baignoire ou douche (ouvriers 82 %), 40 % ont le chauffage central (ouvriers 52 %) et au total, 37 % ont tout le confort (ouvriers 49 %).

Mais ce ne sont là que des moyennes car le revenu des familles agricoles est parmi les plus diversifiés qui soient.

B. L'agriculteur : sous-smicard ou PDG ?

Le revenu de l'agriculteur varie d'abord avec la taille de son exploitation. En 1981, la structure des exploitations était la suivante.

TABLEAU XLVIII
NOMBRE ET SURFACE DES EXPLOITATIONS SELON LA SAU (1981)

Taille de la SAU (ha)	Exploitation		SAU	
	Milliers	%	Milliers ha	%
Moins de 5 ha	340	27	656	2
5 - 20	385	32	4 734	15
20 - 50	339	28	10 727	37
50- 100	117	10	7 888	27
100 et plus	34	3	5 345	18
Ensemble	1 215	100	29 350	100

Sources : Graphagri

Si l'on s'en tient aux chiffres bruts, l'hétérogénéité des exploitations agricoles est déjà remarquable. Un quart d'entre elles environ ont moins de 5 ha, et un tiers entre 5 et 20 ha ; près de 6 sur 10 ont donc moins de 20 ha et elles ne couvrent qu'un bon cinquième de la Surface Agricole Utile (SAU). Par contre 13 % ont plus de 50 ha et elles occupent 45 % de la SAU totale ; les seules exploitations de plus de 100 ha s'étendent sur près du cinquième de la SAU.

Selon l'I.N.S.E.E., en 1982, dans l'ensemble des communes rurales, 556 160 agriculteurs vivaient sur de petites exploitations (soit 45 % du total), 384 460 sur des exploitations moyennes (32 %) et 287 920 sur de grandes exploitations (23 %). Les petites exploitations fournissaient un revenu égal ou inférieur au SMIC¹¹, les secondes un revenu situé entre un et deux SMIC, et les plus grandes assuraient l'équivalent de 2 SMIC.

On imagine donc, à travers ces chiffres, que certaines exploitations doivent fournir un revenu deux ou trois fois plus élevé que d'autres ; mais on est encore loin de la réalité. Si l'on croise, en effet, surface et orientation technico-économique, les écarts deviennent considérables (tableau XLIX).

Le tableau confirme d'abord que, quelles que soient les orientations, la corrélation entre la taille des exploitations et leur revenu brut moyen est évidente. Les écarts sont particulièrement élevés pour les céréales et l'agriculture générale, puisque les exploitations de plus de 100 ha ont un revenu brut dix fois plus élevé que celles de 40 ha.

TABLEAU XLIX
REVENU BRUT MOYEN DES EXPLOITATIONS SELON L'ORIENTATION ET LA SAU
(en francs 1983)

Orientation (exploitations à temps complet)	Moins de 40 ha	40 - 100 ha	Plus de 100 ha	Moyenne
Céréales	46 000	203 000	481 000	146 000
Autre agriculture générale	60 000	204 000	548 000	188 000
	Moins de 20 ha	20 - 40 ha	Plus de 40 ha	Moyenne
Bovins-lait	33 000	77 000	133 000	69 000
	Moins de 20 ha	Plus de 20 ha		
Bovins-viande	29 000	85 000	—	54 000
Bovins mixte	27 000	89 000	—	66 000
Autres herbivores	—	—	—	49 000
Horticulture	—	—	—	224 000
Dont sous-verre	—	—	—	338 000
Autre	—	—	—	143 000
Hors sol	—	—	—	125 000

Sources : Graphagri

11. SMIC = environ 8 000 Unités de Compte Européenne ou l'équivalent de 20 ha de blé. On remarquera que ce SMIC rémunère l'ensemble des actifs de l'exploitation, soit en moyenne 1,5 actif environ.

Le tableau montre, en outre, que l'orientation technico-économique est, elle aussi, capitale. C'est l'horticulture qui procure les meilleurs revenus bruts par exploitation (224 000 F dont 338 000 F sous-serre). Puis viennent l'agriculture générale hors céréales (188 000 F) et, déjà loin après, les céréales (146 000 F) et les exploitations hors-sol (125 000 F). Très loin, cette fois, arrivent les exploitations d'élevage, qu'elles soient bovines (entre 54 000 et 69 000 F) ou autres (49 000 F). Ainsi le revenu de l'horticulteur qui a quelques cultures sous-verre est-il deux fois supérieur à celui du céréalier et six fois supérieur à celui de l'éleveur de petit bétail !

Et, là encore, ce ne sont que des moyennes. Au niveau individuel comptent le savoir-produire et le savoir-gérer de l'exploitant, l'environnement économique de son exploitation et, dans une certaine mesure, le mode de faire-valoir, mais pas toujours dans le sens que l'on croit.

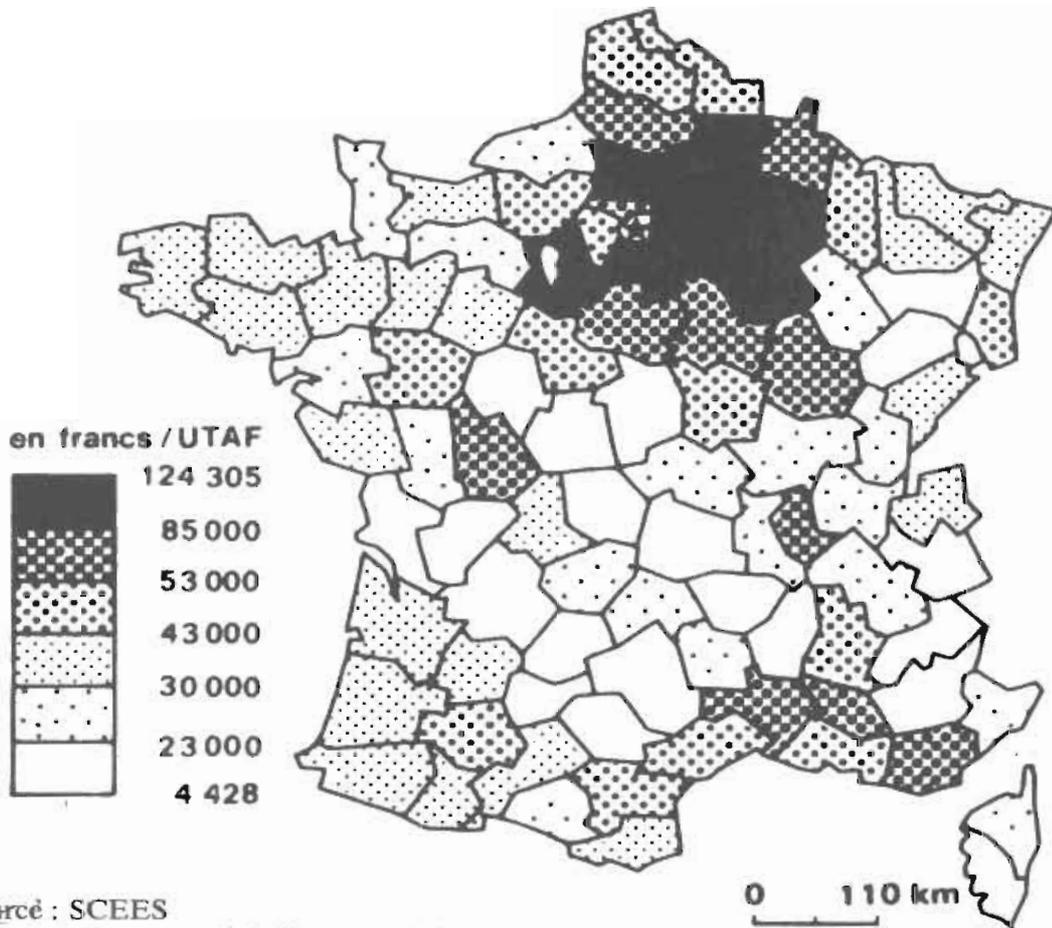
On imagine volontiers, en effet, que l'agriculteur propriétaire de sa terre doit avoir de plus hauts revenus que celui qui n'en est que locataire, puisqu'il n'a pas de fermage à payer. C'est théoriquement vrai. Dans la pratique, c'est autre chose. Le fermage demande un moindre investissement pour celui qui reprend une exploitation, puisqu'il n'est pas obligé d'acheter la terre (et souvent à chaque génération) donc de s'endetter et d'immobiliser un capital. Ce capital, il peut plus efficacement l'utiliser ailleurs, pour moderniser les bâtiments, acheter du cheptel ou du matériel, par exemple. En outre, le fermage oblige l'exploitant à tenir une comptabilité assez rigoureuse, donc à mieux maîtriser ses coûts et à investir avec plus de discernement.

Tous ces critères se croisent pour donner à l'agriculture un éventail de revenus sans équivalent peut-être. Dans une même commune, peuvent vivre côte à côte un sous-smicard et un PDG de l'agriculture. Tel a son avion personnel, quand tel autre a du mal à garder sa vieille 2CV...

Les variations régionales sont elles-mêmes considérables, surtout si on prend en compte non pas le revenu total de l'exploitation mais, ce qui est plus significatif du point de vue social, celui dont dispose, au moins théoriquement, chaque actif¹². La carte 47 oppose ainsi le Bassin Parisien, pays des riches agriculteurs (plus de 53 000 F par UTAF, et localement plus de 85 000 F) et le reste de la France, tout entier en dessous de 53 000 F, à l'exception de quelques départements d'agriculture spécialisée (vigne, fruits, cultures maraîchères) du Midi Méditerranéen (20). Dans de vastes espaces (Massif Central, Alpes, Jura, Vosges) les agriculteurs ne disposent que de revenus médiocres ou dérisoires (entre 4 000 et 23 000 F). On constate ainsi que le revenu par actif est 40 fois plus élevé dans certains départements que dans d'autres !

Certes, il faut tenir compte des revenus extérieurs à l'exploitation, qui représentent une part de plus en plus considérable du revenu total des agriculteurs (45 % en 1970, 72 % en 1980) et qui vont plutôt aux exploitations de petite taille et à temps partiel. Il n'en reste pas moins que les inégalités de revenus restent considérables dans l'agriculture.

12. On assimilera le revenu par actif au Résultat net d'exploitation divisé par le nombre d'Unité de Travail Annuel. Le RNE est égal à la production finale moins l'ensemble des charges (consommations intermédiaires, salaires et fermages, amortissements). L'UTAF est le nombre d'actifs à temps complet (20).



Carte 47. — *Résultat net d'exploitation par unité travail familial.*

Conclusion

L'agriculteur apparaît, à bien des égards, comme un rural assez paradoxal. Sa profession ne ressemble apparemment à aucune autre et cependant, vue de l'intérieur, elle recouvre des métiers, des statuts et plus encore des revenus d'une diversité étonnante.

Petit à petit marginalisé, si on ne fait référence qu'à sa place dans la population rurale (50 % en 1962, 23 % en 1982), il garde pourtant de fortes positions économiques par la terre et le capital qu'il détient, par les organisations qu'il a créées et par les bastions politiques (nationaux ou locaux) qu'il a réussi à conserver.

Enfin, et ce n'est pas un de ses moindres paradoxes, l'agriculteur présente, tel Janus bi-frons, une face sociale plutôt conservatrice et une face économique très évolutive : on n'oubliera pas que, avec des effectifs quatre fois plus faibles qu'il y a une trentaine d'années, les agriculteurs produisent actuellement 2 fois plus de lait, de beurre et de viande, 2,5 fois plus de blé, 3 fois plus de betteraves, 4 fois plus de fromage et d'orge, 10 fois plus de maïs !

9. Les cols blancs et les retraités : l'avenir et le passé du monde rural ?

Les retraités forment une catégorie tout à fait à part dans le monde rural. Il en sera question à la fin de ce chapitre. Si on les exclut pour le moment, on constate que les catégories sociales non agricoles et non ouvrières ne sont pas loin de former près de la moitié de la population active rurale (44,4 % exactement). Est-ce que ces catégories, apparemment diverses, ont tout de même quelque chose en commun ?

Dans une certaine mesure, oui.

I. Les cols blancs : l'avenir du monde rural

Les catégories sociales non agricoles et non ouvrières se composent, pour une énorme majorité, de tertiaires, donc de « cols blancs » qui travaillent dans des bureaux, des commerces, des services. Seule exception notable, les contremaîtres et agents de maîtrise qui sont directement en contact avec la production. Cela ne crée évidemment pas une conscience d'appartenance mais contribue tout de même à distancer ces métiers « propres », des métiers « sales » ou qui sont réputés l'être...

D'autant que ces cols blancs ont des revenus qui sont toujours au-dessus de la moyenne et même, en dehors des employés qui la dépassent d'assez peu, très largement au-dessus (au moins d'un tiers). Ils vont donc, généralement, demander moins à l'autoconsommation, être mieux logés, mieux équipés, partir plus souvent en vacances que la moyenne et que les ouvriers en particulier.

Ils résident préférentiellement dans les communes rurbaines, puisqu'ils y forment dès à présent la moitié de la population active (49 % exactement), alors que dans les autres communes, ils n'en représentent que le tiers (35 %). Ce qui sous-entend qu'une partie non négligeable d'entre eux travaillent en ville, tout en résidant à la campagne.

Ils sont beaucoup plus jeunes que les agriculteurs, puisque 45 % ont moins de 35 ans (agriculteurs 20 %), et que 11 % ont 55 ans et plus (agriculteurs 32 %), tout en étant légèrement plus âgés que les ouvriers (53 % d'adultes jeunes et 9 % d'adultes âgés) (tableau XXXIX). Ils sont également moins enracinés que les agriculteurs et même que les ouvriers ; leur présence dans les espaces périurbains en est un signe.

Enfin, les cols blancs sont, à la campagne comme ailleurs, une catégorie en rapide expansion. Alors qu'en 1954, 18 % seulement des ruraux travaillaient dans le secteur tertiaire, ils sont maintenant 41 % ! Alors que, pendant un certain temps, tout se passait comme si, à la campagne, les ouvriers remplaçaient les agriculteurs, ce sont maintenant les cols blancs qui prennent le relais, et le mouvement va continuer puisque l'agriculture poursuit son délestage et que l'industrie elle-même voit ses effectifs baisser. En ce sens, les cols blancs sont bien l'avenir du monde rural, au moins dans les espaces périurbains.

Cependant, le secteur tertiaire est formé de diverses catégories socio-professionnelles, à la personnalité plus ou moins affirmée : employés, professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles et supérieures, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (tableau XXXVI).

II. Les employés

A. Presque aussi nombreux que les exploitants agricoles

On a recensé, en 1982, 1 106 000 employés résidant en milieu rural, soit 18,6 % des actifs, ce qui signifie qu'il y a désormais presque autant d'employés que d'exploitants agricoles (20,6 %) ! I.N.S.E.E. y distingue les sous-catégories suivantes.

TABLEAU L
EMPLOYÉS : SOUS-CATÉGORIES (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Total	Hommes	Femmes
Employés civils et agents de service de la fonction publique	29	9	20
Policiers et militaires	6	6	—
Employés administratifs d'entreprise	37	9	28
Employés de commerce	10	2	8
Personnels des services directs aux particuliers	18	2	16
Total	100 %	28 %	72 %

Sources : I.N.S.E.E.

Les employés de l'Etat (civils, policiers et militaires) entrent pour un petit tiers dans le total, les employés administratifs d'entreprise pour un gros tiers et les employés du commerce et des services pour le reste. Les employés de l'Etat sont donc relativement moins nombreux à la campagne qu'en ville (29 % du total des employés contre 33 %). Les employés de commerce sont également plus rares qu'en ville (10 % contre 13 %), mais moins peut-être qu'on ne s'y attendrait, puisque le com-

merce rural est surtout aux mains de petits commerçants. Par contre, comme en ville, le milieu des employés est fortement féminisé : 7 employés sur 10 sont des femmes et celles-ci sont particulièrement nombreuses dans le secteur privé. C'est également la catégorie socio-professionnelle la plus jeune puisque 58 % des employés ont moins de 34 ans (ouvriers 53 %, agriculteurs 20 %) (tableau XXXIX).

Un bon tiers seulement de ces employés ont un travail à la campagne. Les autres ont un emploi en ville et constituent environ le tiers des migrants quotidiens ruraux. La carte 48 reflète ce phénomène. Sur un fond rural où les employés sont rares (moins de 14 % des actifs), des auréoles à forts pourcentages entourent les grandes agglomérations, des rubans suivent les grands axes urbanisés (Seine et ses affluents, Loire moyenne, Moselle, Rhin, Saône, Rhône, Nord, Languedoc) et des taches s'étendent sur les espaces touristiques (Alpes, Pyrénées centrales et orientales).

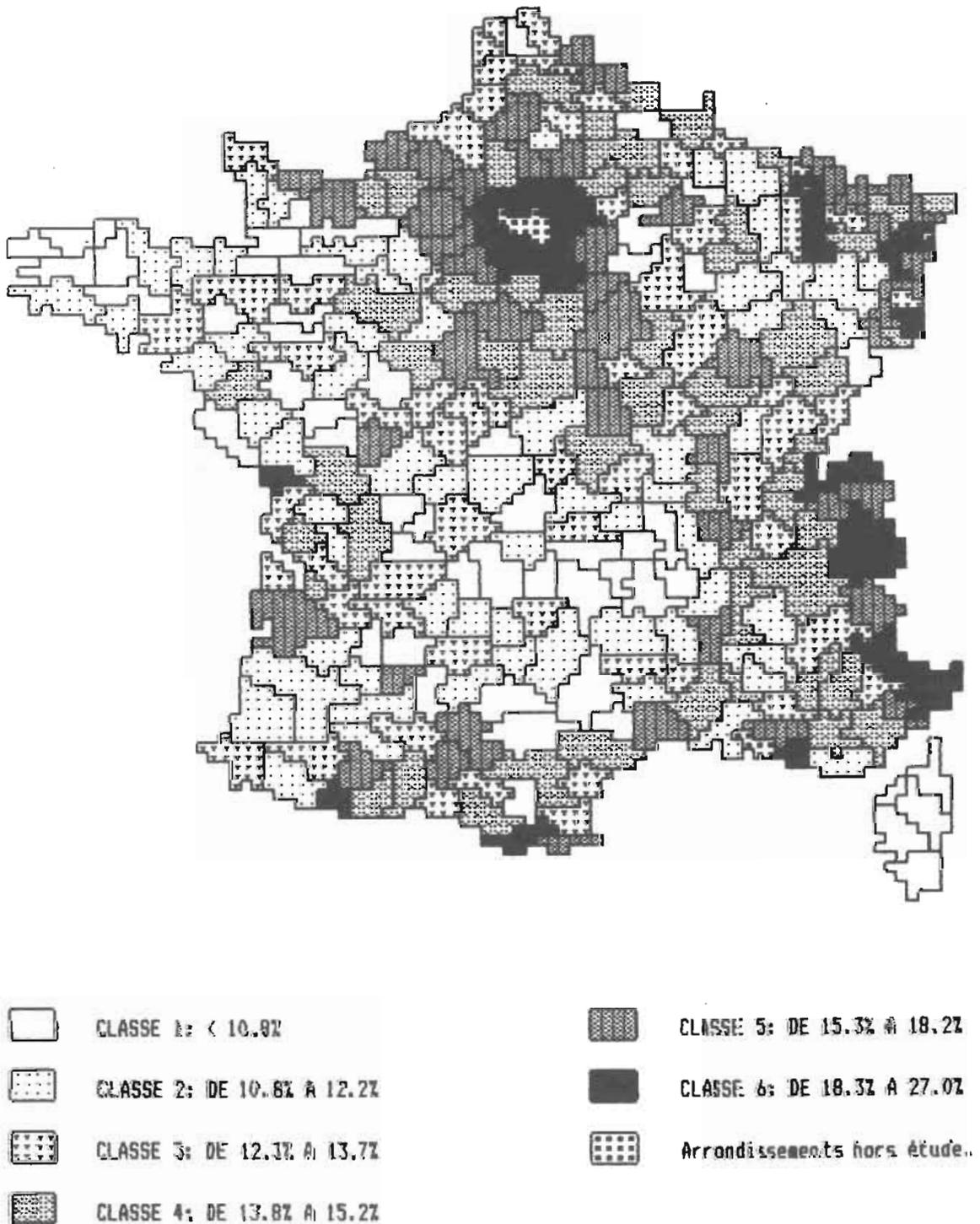
B. Leur revenu : comparable à celui des ouvriers mais dépensé autrement

Par leur revenu (83 500 F) les employés se placent légèrement au-dessus de la moyenne rurale (77 800 F). Mais leur budget, pourtant peu différent de celui des ouvriers (78 400 F), est, pour autant qu'on puisse le savoir, organisé un peu différemment. Il semble qu'ils autoconsomment moins. Dans le département du Doubs, s'ils coupent à peu près aussi souvent leur bois de chauffage, ils jardinent moins et surtout élèvent moins souvent lapins et volailles (tableau XLIII). Leur niveau de confort est un peu plus élevé que celui des ouvriers : leurs logements sont un peu plus récents et plus souvent dotés d'eau chaude, de baignoire, de chauffage central, du téléphone ; ils sont 10 % de plus à avoir tout le confort (59 % contre 49 %). Il n'y a guère que pour la voiture qu'ils sont sur le même pied que les ouvriers, l'obligation de mobilité étant aussi impérative pour les uns que pour les autres. En somme, leur type de consommation met les employés à un niveau médian entre celui des ouvriers et celui des professions intermédiaires, alors que leurs revenus les rapprochent beaucoup plus des ouvriers.

On peut en dire autant de leur enracinement. Ils sont plus enracinés que les professions intermédiaires : 66 % sont nés dans leur département de résidence actuel contre 55 % dans les professions intermédiaires, et 59 % habitent, en 1975, la même commune qu'en 1982 (contre 48 %). Mais ils le sont moins que les ouvriers dont on se souvient que 71 % sont nés dans leur département de résidence et que 69 % résident dans la même commune qu'en 1975.

La fécondité des employés est plus faible que celle des ouvriers, si l'on se réfère au nombre d'enfants de moins de 16 ans par famille (1,22 contre 1,37). Leur sociabilité, si l'on en croit du moins l'exemple du Doubs, est un peu plus superficielle que celle des ouvriers puisqu'ils ont moins de contacts avec les gens de leur village. Leurs relations sociales semblent également moins « subies » que celles des ouvriers : la famille et les voisins y jouent un moindre rôle et les amis sont plus souvent choisis hors du milieu local. Les employés semblent donc avoir un tempérament de consommateur et un comportement social de type plus urbain que ceux des ouvriers.

Les opinions, par contre, sont plus conservatrices que celles des ouvriers. Selon l'Atlas de la pratique religieuse, les employés, mêlés il est vrai aux cadres moyens (figure 6), étaient 22 % à aller régulièrement à la messe, ce qui dénote une pratique supérieure à celle des ouvriers (12 %). C'est ce qui est confirmé par l'exemple du Doubs, qui donne également quelques indications sur leurs opinions politiques. Dans ce département, 41 % des employés se disaient de droite, ce qui les mettait moins à gauche que les ouvriers mais moins à droite que les agriculteurs, et à peu près au niveau des professions intermédiaires.



Carte 48. — Employés (1975).

III. Les professions intermédiaires

A. Relativement moins nombreuses qu'en ville

L'I.N.S.E.E., dans sa nouvelle nomenclature des catégories socio-professionnelles (1982), désigne sous le nom de « professions intermédiaires » un groupe dans lequel se retrouvent à la fois les anciens cadres moyens et d'autres catégories qui, jusqu'alors, étaient classées ailleurs, telles que les contremaîtres (antérieurement mis avec les ouvriers) et la partie de l'ancienne catégorie « clergé, armée, police, artistes » qui n'a été intégrée ni parmi les employés, ni parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures. L'ensemble compte 760 000 personnes, soit 12,8 % des actifs ruraux, c'est-à-dire une proportion plus faible qu'en ville (18,6 %).

C'est une catégorie fort diversifiée, bien que formée essentiellement de salariés, en dehors de certaines professions de santé.

TABLEAU LI
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES : SOUS-CATEGORIES (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Total	Hommes	Femmes
Instituteurs et assimilés	24	9	15
Professions intermédiaires santé et travail social	15	4	11
Clergé, religieux	3	2	1
Professions intermédiaires de la fonction publique	6	4	2
Professions intermédiaires admin. et comm. des entreprises	21	13	8
Techniciens	15	14	1
Contremaîtres, agents de maîtrise	16	15	1
Total	100 %	61 %	39 %

Sources : I.N.S.E.E.

Les instituteurs forment à eux seuls le quart de la catégorie. Si l'on y ajoute les cadres moyens de la fonction publique, cela fait trois personnes sur dix qui sont fonctionnaires, soit à peu près le même pourcentage que chez les employés. Les gros effectifs sont ensuite formés par les cadres moyens des entreprises (cadres commerciaux et administratifs 21 %, techniciens 15 %) et la maîtrise (16 %). Restent les professions intermédiaires de la santé et du travail social, dont une partie n'est pas salariée (15 %), et les membres du clergé.

Globalement, les hommes sont plus nombreux que les femmes (6 hommes pour 4 femmes), mais les variations sont considérables d'une profession à l'autre. La fonc-

tion publique est très féminisée, surtout chez les instituteurs où deux enseignants sur trois sont des femmes. Les professions de la santé et du travail social sont, elles, féminisées aux trois-quarts. Par contre, le milieu des techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise est masculinisé à plus de 90 %. L'équilibre est meilleur chez les cadres administratifs et commerciaux des entreprises qui sont tout de même aux deux-tiers des hommes.

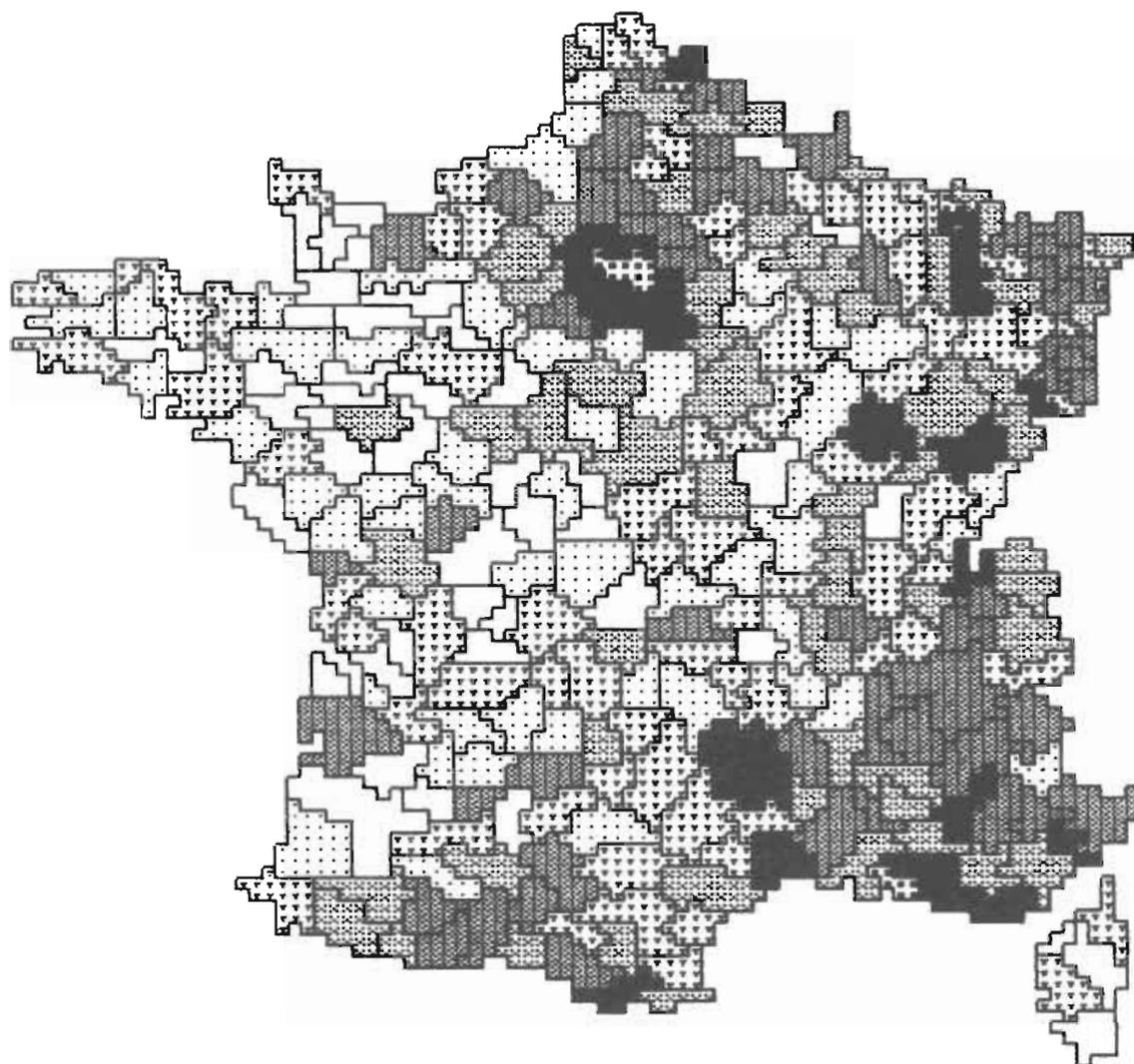
L'âge des membres de ces professions est justement intermédiaire entre celui des ouvriers et employés d'une part et, de l'autre, celui des autres catégories (agriculteurs, artisans, commerçants, cadres, etc.). La différence est surtout nette avec les ouvriers et employés, chez les moins de 25 ans. La qualification plus forte des professions intermédiaires oblige à un démarrage plus tardif dans la profession (8 % ont moins de 25 ans contre 22 à 24 % chez les ouvriers et les employés). Le rattrapage se fait dans les classes d'âge intermédiaire (35-44 ans). Dans les âges plus élevés, la structure est à peu près la même que chez les ouvriers et employés.

La répartition spatiale de ces professions intermédiaires n'est pas fondamentalement différente de celle des employés, du moins si on l'assimile à celle des cadres moyens (carte 49). On y reconnaît le même déficit dans la moitié Ouest et Sud-Ouest de la France, en dehors des espaces périurbains et touristiques, la même concentration dans le Bassin Parisien, les grands axes urbanisés et les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce qui n'est pas étonnant, vu que les critères de localisation sont semblables à ceux des employés, mais en plus typés encore. En effet, les gens des professions intermédiaires travaillent plus souvent en ville et viennent s'installer plus nombreux dans les zones périurbaines que les employés. Ils sont, avec les cadres et les professions intellectuelles supérieures, les moins enracinés des ruraux : 55 % seulement habitent encore le département où ils sont nés et 52 % ont changé de résidence entre 1975 et 1982 !

B. Un revenu supérieur à la moyenne

Plus mobiles que les employés, les professions intermédiaires ont également un revenu supérieur de plus du quart (106 000 F contre 83 500 F). Dans ces conditions, on comprend que l'autoconsommation soit plus restreinte : dans le Doubs, moins de 6 sur 10 font du jardin (moyenne 90 %), un sur quatre élève lapins ou volailles (moyenne 49 %) et coupe son bois de chauffage (moyenne 58 %). On se doute également de ce que le confort est meilleur que celui des employés et, à fortiori, des ouvriers et agriculteurs (tableau XLII). Les deux-tiers d'entre eux habitent des logements récents ; la quasi-totalité de leurs logements ont baignoire ou douche, les trois-quarts le chauffage central, 85 % le téléphone et tous ont au moins une voiture (4 sur 10 en ont deux). Sept sur dix sont propriétaires de leur maison, ce qui est dans la moyenne, mais 55 % sont accédants à la propriété, ce qui, cette fois, est très supérieur à la moyenne (30 %). C'est une confirmation de leur installation récente à la campagne.

Leurs comportements sociaux sont mal connus. On les imagine volontiers moins intégrés à leur village et moins liés à leur famille que les autres, ne serait-ce que parce qu'ils sont plus mobiles que les autres catégories. Mais c'est aussi parmi eux, et



Carte 49. — Cadres moyens (1975).

parmi la catégorie suivante, que se recrutent, dans les zones urbaines, les créateurs et animateurs d'associations nouvelles (culturelles ou de loisirs) qui sont le ferment d'une vie sociale d'un type plus urbain et qui, parfois, s'érigent en contre-pouvoir des municipalités et des notables locaux traditionnels, avant de prendre eux-mêmes le pouvoir.

IV. Les cadres et professions intellectuelles supérieures

Des cadres et professions intellectuelles supérieures résident à la campagne, mais en très petit nombre (232 000, soit 3,3 % des actifs). Bien que les gens de ces catégories soient de plus en plus nombreux, aujourd'hui, à choisir une résidence rurale, ils restent pour le moment spécifiquement urbains. En valeur relative, il y a trois fois plus de cadres et professions intellectuelles supérieures en ville qu'à la campagne (9,7 % contre 3,3 %) et, en valeur absolue, environ sept fois plus.

La faiblesse du contingent invite à la prudence dans l'interprétation des chiffres mais cette catégorie est suffisamment typée (au moins globalement) pour que l'on puisse en esquisser quelques traits. La répartition spatiale des cadres et professions intellectuelles supérieures (assimilée ici à l'ancienne catégorie des professions libérales et cadres supérieurs) est assez semblable à celle des employés et des professions intermédiaires (carte 50), à cela près, toutefois, que la répartition semble moins inégale.

L'enracinement est plus faible encore que celui des catégories précédentes : seule une personne sur trois habite dans le département où elle est née et six sur dix ont changé de communes entre 1975 et 1982 ! Le niveau de revenu (171 400 F) est de loin le plus élevé de toutes les catégories. Il est trois fois plus fort que celui des ouvriers et employés et il est des deux-tiers supérieur à celui des professions intermédiaires. Le confort est évidemment sans équivalent (tableau XLII). La douche est dans tous les logements, le chauffage central dans 85 % et 8 sur 10 ont tout le confort. Tous les ménages, ou presque, disposent du téléphone et d'une voiture (six ménages sur dix en ont deux), six ménages sur dix sont des accédants à la propriété, ce qui indique une installation récente à la campagne.

Plus âgés que les professions intermédiaires (32 % ont moins de 35 ans contre 46 %, et 30 % ont plus de 45 ans contre 24 %), les cadres sont aussi moins féminisés.

TABLEAU LII

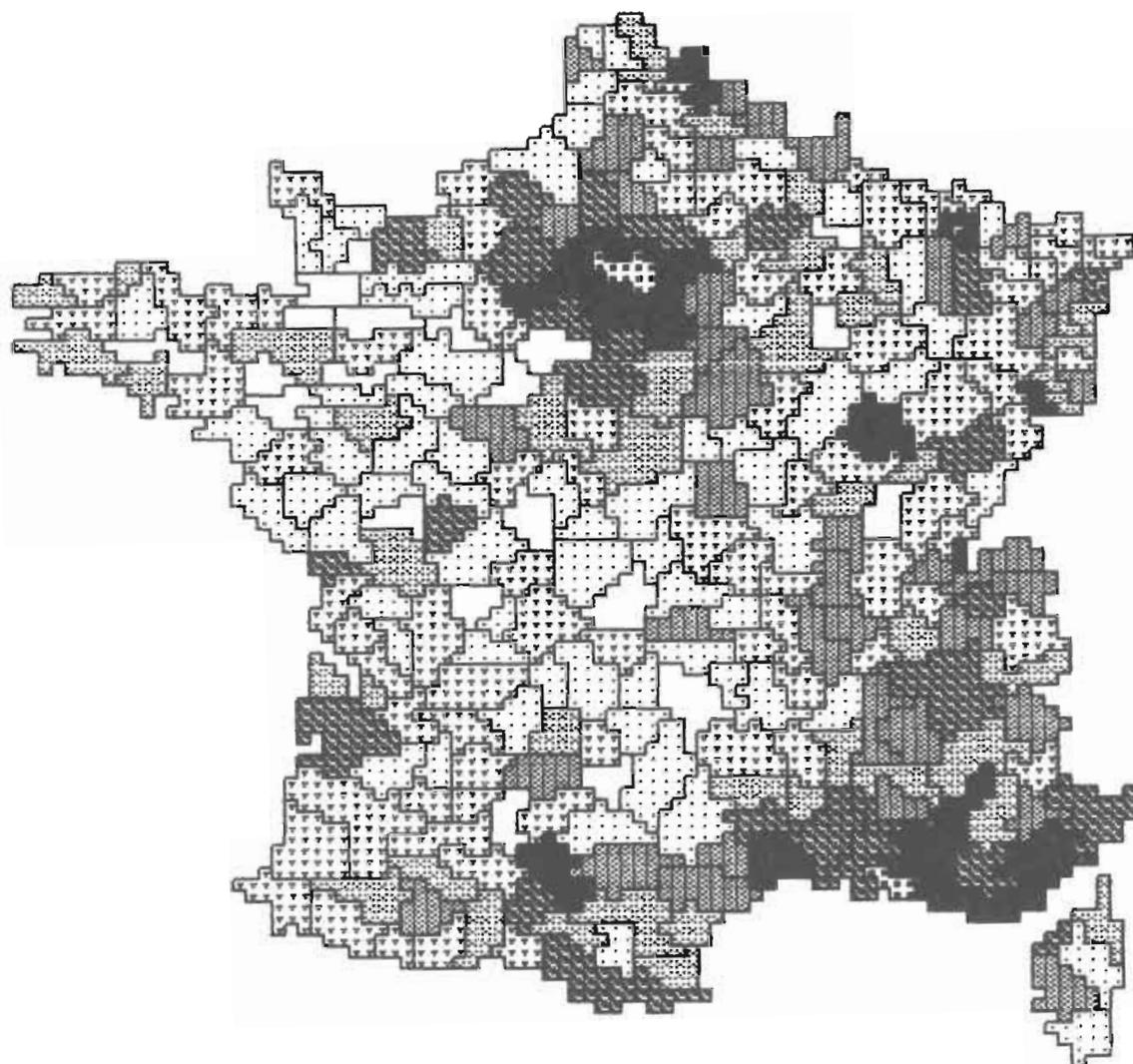
CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES : SOUS-CATÉGORIES (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Total	Hommes	Femmes
Professions libérales	16	12	4
Cadres de la fonction publique	11	9	2
Professeurs, professions scientifiques	19	11	8
Professions information arts et spectacles	6	4	2
Cadres administr. et comm. d'entreprise	28	24	4
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	20	19	1
Total	100 %	79 %	21 %

Sources : I.N.S.E.E.

Huit membres de ces professions sur dix sont des hommes et partout, sauf chez les professeurs, la masculinisation est très forte. Elle l'est particulièrement chez les cadres et ingénieurs des entreprises privées où l'on trouve neuf fois plus d'hommes que de femmes !

Enfin le tableau LII permet aussi de constater la diversité professionnelle de cette catégorie. Au-delà de comportements de consommation communs, on se doute que professions libérales, professeurs, cadres d'entreprise ne doivent avoir ni les mêmes opinions politiques, ni les mêmes pratiques religieuses...



Carte 50. — Professions libérales (1975).

V. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises

A. Proches des professions intermédiaires par leurs revenus mais voisins des agriculteurs par leur enracinement et leur conservatisme

L'espace rural compte 543 000 artisans, commerçants et chefs d'entreprises¹, soit 9,7 %. C'est un pourcentage supérieur à celui des villes (7,5 %). Cela peut paraître paradoxal, mais plusieurs facteurs y concourent : moindre modernisation du réseau des commerces et des services ruraux qui maintient de nombreux petits artisans et commerçants indépendants, nécessité d'une desserte minimale qui fait survivre des commerces et des services aux limites de la rentabilité (ou même en dessous), maintien d'une industrie rurale éclatée en petits ateliers qui multiplie donc les chefs d'entreprise et les artisans, notamment dans le bâtiment.

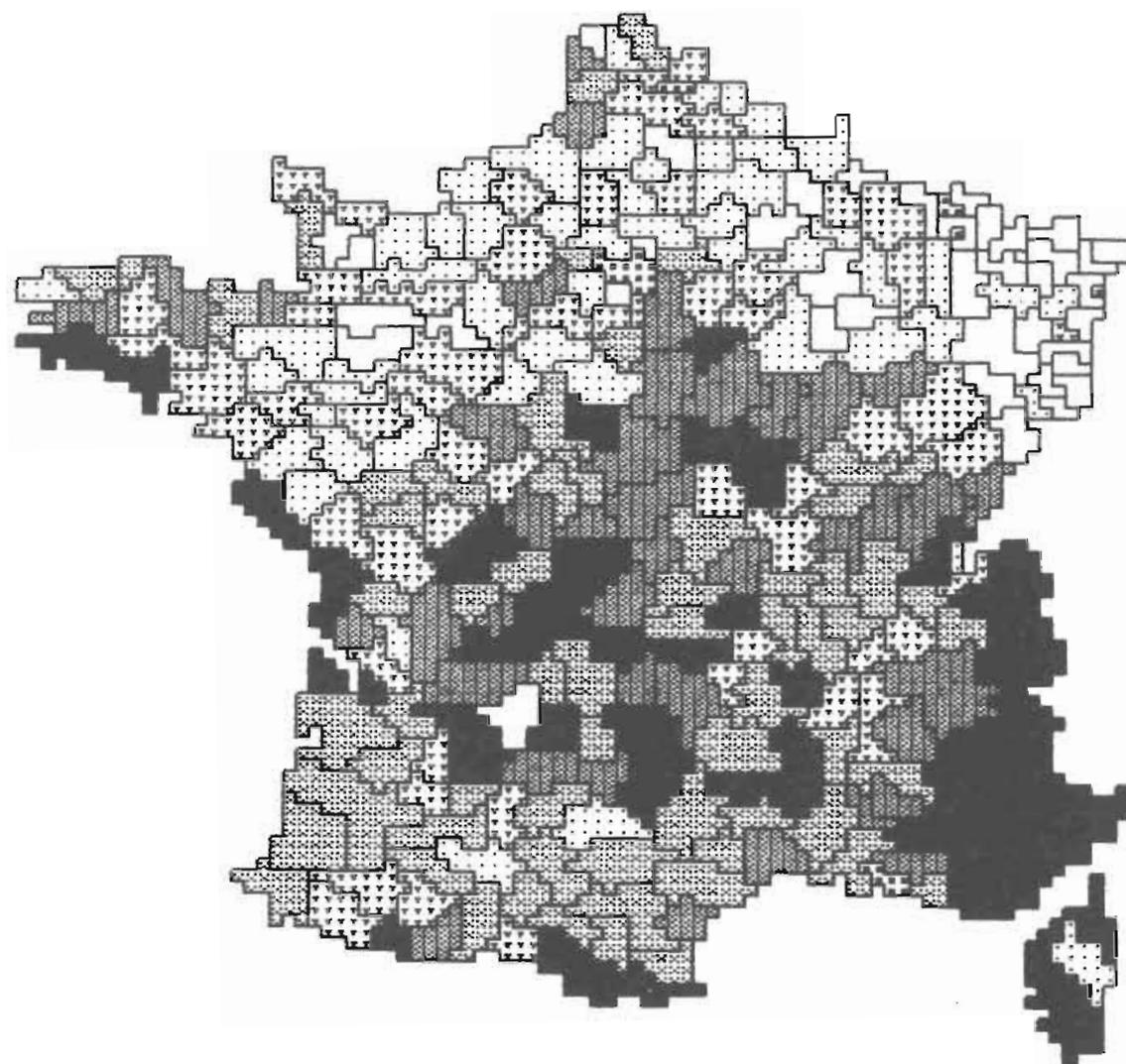
On ne s'étonnera donc pas de ce que la proportion de ceux que l'I.N.S.E.E. appelait, jusqu'en 1975, les patrons du commerce et de l'industrie, soit particulièrement forte là où ces facteurs ont le plus joué, c'est-à-dire dans la moitié Sud de la France, là où également la concurrence urbaine a moins freiné le développement du commerce et de l'artisanat rural (carte 51). On remarquera aussi que les régions touristiques et les zones où les résidences secondaires sont les plus nombreuses (Sud de la Région Parisienne, Rhône-Alpes, littoraux) atteignent d'impressionnants pourcentages (jusqu'à 21 % !). La carte de la capacité d'accueil touristique² souligne combien tourisme et résidences secondaires contribuent à renforcer la place des commerçants et artisans (carte 52).

Par leur revenu, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise sont certainement au-dessus de la moyenne rurale qui est à 78 000 F, mais le chiffre de 142 000 F, donné dans le tableau XLI pour les professions indépendantes, est au-dessus de la réalité car il inclut les professions libérales qui, malgré leur faible nombre, doivent remonter le niveau moyen de l'ensemble. Leur confort les situe d'ailleurs entre les ouvriers, les employés, d'une part, et les professions intermédiaires, de l'autre (tableau XLII). Par exemple, 64 % d'entre eux ont tout le confort (employés 59 %, professions intermédiaires 73 %), 89 % ont le téléphone, 93 % au moins une voiture.

Mais si, par leurs revenus et leur niveau de confort, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise se rapprochent des catégories aisées, par d'autres caractères, ils ressemblent plutôt aux agriculteurs. Comme ceux-ci, ils sont très souvent proprié-
taires.

1. Sont considérés comme chefs d'entreprise, les indépendants qui emploient au moins 10 salariés. Les autres sont classés comme commerçants, artisans ou professions intermédiaires.

2. Capacité d'accueil totale : celle des hôtels et des meublés (= 2 places par chambre, 1 place par lit) + celle des résidences secondaires (= 5 places par résidence secondaire) + celles des terrains de camping et caravanning (= 3 places par emplacement de camping).

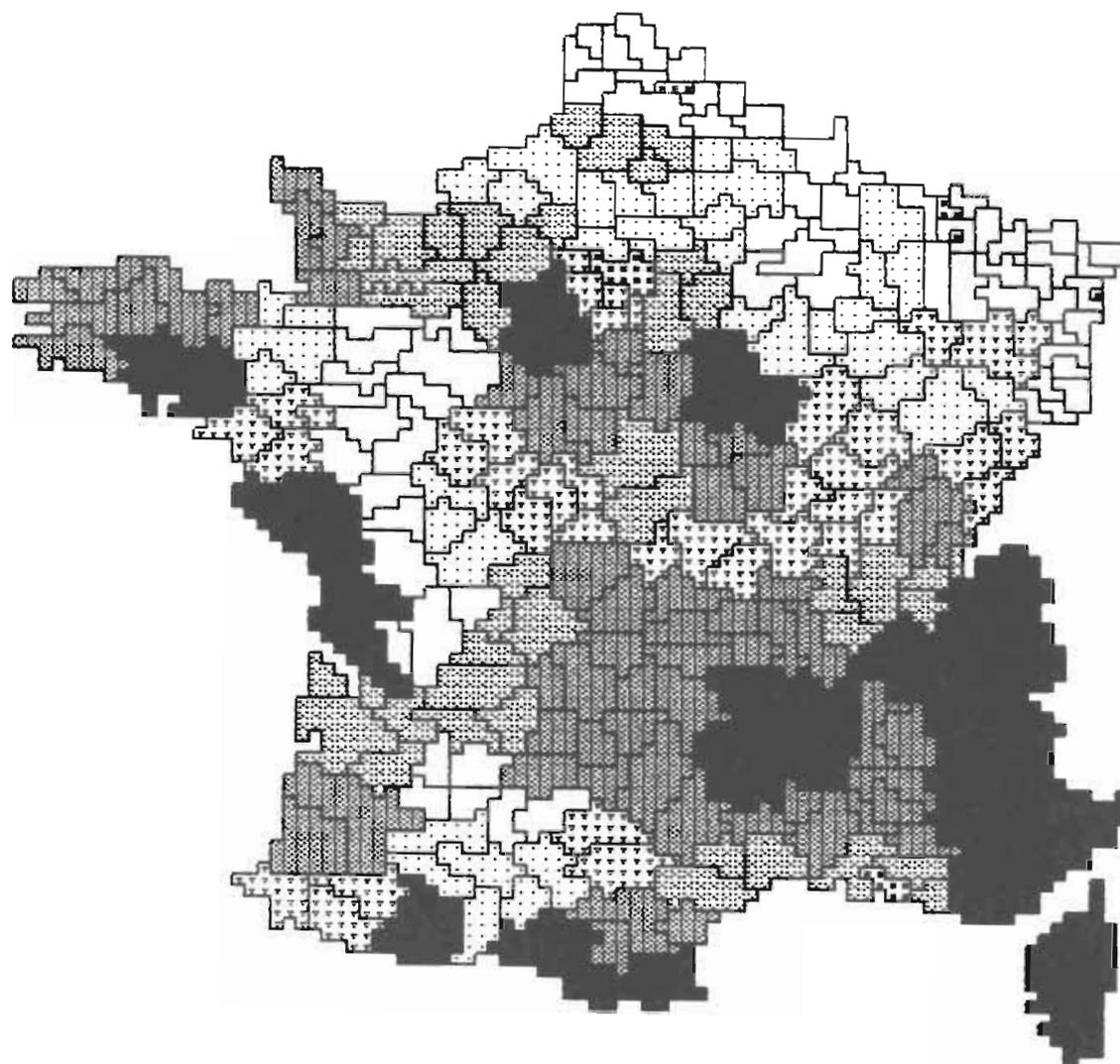


	CLASSE 1: < 7.0%		CLASSE 5: DE 10.0% A 10.9%
	CLASSE 2: DE 7.0% A 7.9%		CLASSE 6: DE 11.0% A 21.0%
	CLASSE 3: DE 8.0% A 8.9%		Arrondissements hors étude
	CLASSE 4: DE 9.0% A 9.9%		

Carte 51. — Patrons de l'industrie et du commerce (1975).

res de leur logement (78 %) et, vu leur revenu, relativement plus accédants à la propriété (42 %). Ils sont plutôt bien enracinés : les deux-tiers habitent leur département de naissance et trois sur dix ont déménagé entre 1975 et 1982. Comme les agriculteurs, mais tout de même moins que ceux-ci, ils sont âgés : un quart seulement ont moins de 35 ans (moyenne des actifs ruraux : 16 %) et un tiers plus de 55 ans (moyenne 14 %).

Si l'on en croit l'Atlas, leur pratique religieuse se situe dans la moyenne ou peut-être un peu au-dessus (31). Par contre, on ne sait rien de leur sensibilité politique,



Carte 52. — Capacité d'accueil/Population municipale (1980).

mais on peut se douter, au vu de ce que l'on connaît au niveau national, qu'elle est bien orientée à droite.

Les statistiques disponibles permettent d'aller un peu plus loin dans la connaissance respective des commerçants et des artisans.

TABLEAU LIII
ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE : SOUS-CATEGORIES (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Total	Hommes	Femmes
Artisans	57	45	12
Commerçants	38	19	19
Chefs d'entreprise	5	4	1
Total	100 %	68 %	32 %

Sources : I.N.S.E.E.

B. Les artisans : plus nombreux qu'en ville

Les artisans forment, à eux seuls, plus de la moitié du total de la catégorie. Au recensement de 1982, il y avait, en moyenne, 1 artisan pour 59 ruraux, ce qui est sensiblement plus qu'en ville (1 pour 90 citadins) et explique le sureffectif rural de la catégorie. Comme le dit P. Bachelard « les petites entreprises souffrent bien souvent de l'anonymat dans les grandes villes. De plus, le maintien d'un atelier en milieu urbain étant particulièrement coûteux, les charges financières contribuent au rejet (dans les petites villes et les zones rurales) de bon nombre d'entre elles » (3). Ajoutons que le milieu rural est favorable au maintien d'une forte densité artisanale. En effet, neuf ménages sur dix habitent une maison individuelle, ce qui multiplie les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation. L'explosion ruraine se fait également à 94 % sous forme de maison individuelle et profite en partie aux artisans ruraux, de même que la multiplication des résidences secondaires. Enfin, dans un milieu rural qui manque d'emplois, devenir artisan du bâtiment est une façon de pouvoir travailler au pays.

La catégorie des artisans est fortement masculinisée, ne serait-ce que parce qu'elle est dominée par le bâtiment qui fournit 47 % des emplois. Les autres artisans sont dans les transports, la réparation et les services (16 %) ou sont artisans de fabrication (travail des métaux, textile et habillement, cuir, bois et ameublement).

Leur densité est forte au Sud d'une ligne la Rochelle-Genève, et particulièrement dans le Massif Central et les Alpes. P. Bachelard attribue ce fait à la fréquence de la double activité (artisan-agriculteur) dans les zones d'élevage à viande (Ouest et Nord du Massif Central), de viticulture (Languedoc) et de polyculture avec arbres fruitiers et vigne (Sud-Ouest).

L'artisanat est un secteur finalement diversifié dans ses métiers, qui vont de la maçonnerie à l'artisanat d'art, et dans son revenu, parfois proche de celui du petit agriculteur, mais parfois aussi de celui des professions libérales. Il est hétérogène dans son évolution. Le bâtiment se maintient mieux que d'autres secteurs, surtout dans les zones périurbaines et touristiques, alors que la transformation des produits agricoles ou la mécanique ont tendance à régresser.

C. Les commerçants : moins nombreux qu'en ville

La densité des commerçants est plus faible que celle des artisans³ puisqu'en 1982 on comptait un commerçant pour 143 ruraux. Mais, cette fois, c'est en ville que le pourcentage des commerçants est supérieur à celui de la campagne (1 pour 124 citadins). Ce qui n'implique d'ailleurs pas que les ruraux soient désavantagés, car les commerçants citadins desservent également une clientèle de ruraux et voient donc ainsi le nombre de leurs clients sous-estimé (10).

La densité des commerçants, comme celle des artisans avec laquelle elle présente de fortes ressemblances, est inégale. Les densités sont faibles au Nord de la ligne Le Havre — Genève, et forte au Sud de cette ligne, principalement dans le Massif Central, les Alpes et la Côte provençale (10) ; seules, dans la partie Sud, les marges armoricaines sont moins bien dotées. Selon Calmès *et al.*, cette situation résulte de plusieurs facteurs. Les régions les moins industrialisées, les moins urbanisées et celles qui sont restées longtemps les moins dynamiques (c'est-à-dire celles de la moitié Sud), ont conservé plus de commerçants que les autres. En effet, l'emploi étant rare, on se contentait plus volontiers qu'ailleurs d'un petit commerce (avec une petite exploitation éventuellement). En outre, le réseau commercial n'a pas évolué au même rythme que la population. Il est parfois resté adapté à une population antérieurement plus nombreuse ; dans les régions de faible densité, par exemple, il s'est maintenu un réseau minimal de commerçants qui ont une clientèle réduite mais qui « bénéficient d'une protection géographique, d'une réduction de la concurrence, presque d'une rente de situation et d'un monopole spatial » (10). Dans d'autres régions, c'est au contraire une évolution économique favorable qui a joué en faveur d'un renforcement du nombre des commerçants : le développement du tourisme et celui des résidences secondaires vont dans ce sens.

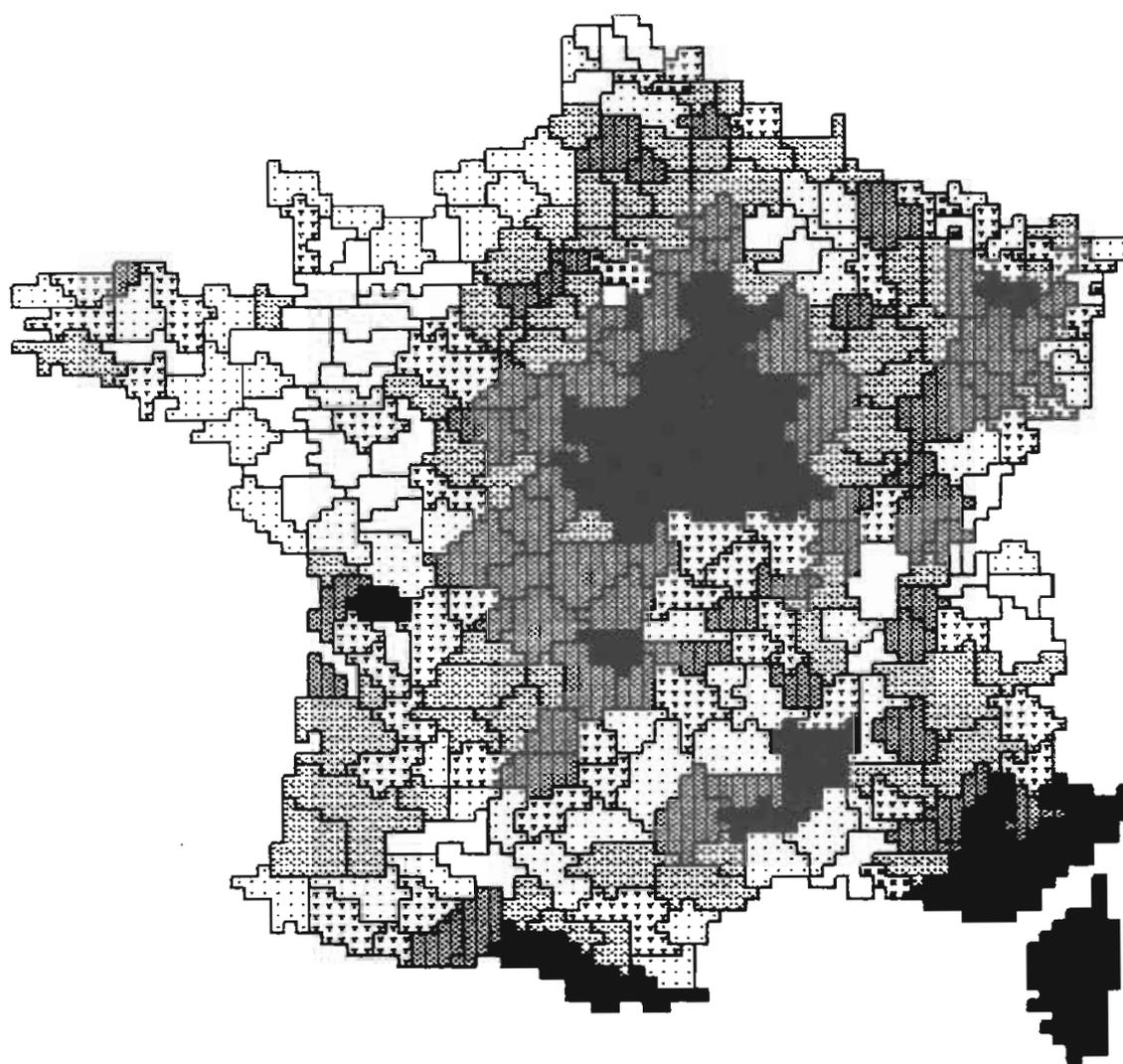
VI. Les retraités : le passé du monde rural

Dans les communes rurales résident 2 410 000 retraités, c'est-à-dire plus que dans la plus nombreuse des catégories d'actifs, celle des ouvriers. Ils forment un groupe à part, non seulement par leur âge et par la façon d'organiser leur temps, mais encore par leur répartition, par leur niveau de vie et par leurs opinions...

Globalement, leur répartition coïncide évidemment avec celles des personnes âgées. Les retraités sont donc proportionnellement plus nombreux hors du croissant fertile, c'est-à-dire au Sud d'une ligne allant de la Vendée à la Savoie, en passant par le Sud de la Région Parisienne.

Mais cette répartition est, en réalité, la résultante de deux cartes différentes, celle des retraités agricoles et celle des retraités non agricoles. La première correspond approximativement à celle des actifs agricoles qui, on le sait, sont relativement plus

3. La ligne de partage entre commerçant et artisan n'est pas toujours nette : le boulanger ou le boucher qui fabriquent ou transforment et vendent leurs produits sont artisans, alors que l'épicier qui ne fait que vendre est commerçant.



	CLASSE 1: < 5.8%		CLASSE 5: DE 8.8% A 10.7%
	CLASSE 2: DE 5.8% A 6.7%		CLASSE 6: DE 10.8% A 15.9%
	CLASSE 3: DE 6.8% A 7.7%		Arrondissements hors étude.
	CLASSE 4: DE 7.8% A 8.7%		

Carte 53. — Retraités non agricoles (1975).

nombreux dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest (carte 43). La seconde, celle des retraités non agricoles, est plus complexe (carte 53)⁴. De forts pourcentages recouvrent, cette fois, la partie industrialisée et urbanisée de l'hexagone mais débordent également le Bassin Parisien vers le Sud et le Sud-Ouest, comme si les anciennes zones de départ des ruraux vers Paris se repeuplaient par retour des retraités. Ces derniers occupent également en force les zones privilégiées de retraite que sont Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

4. Pour cette carte, le pourcentage de retraités est calculé sur l'ensemble de la population.

Les catégories socio-professionnelles d'origine de ces retraités (pris cette fois dans leur ensemble) sont aussi diversifiées que celles des actifs actuels, mais le poids relatif des différentes catégories est bien différent. En effet, leur structure socio-professionnelle est le reflet de ce qu'elle était, à la campagne, il y a une vingtaine d'années.

TABLEAU LIV

RETRAITES : CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES D'ORIGINE (1982)

Catégorie socio-professionnelle	Total	Hommes	Femmes
Anciens agriculteurs exploitants	41	18	23
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9	4	5
Anciens cadres	3	2	1
Anciennes professions intermédiaires	6	3	3
Anciens employés	16	7	9
Anciens ouvriers (y compris agriculteurs)	25	16	9
Total	100 %	50 %	50 %

Sources : I.N.S.E.E.

Les anciens agriculteurs exploitants sont, et de très loin, la catégorie la plus importante : ils forment 41 % des retraités, alors qu'ils ne sont plus que 21 % chez les actifs d'aujourd'hui. Un retraité sur quatre est un ancien ouvrier, alors que les ouvriers d'aujourd'hui (y compris les salariés agricoles) représentent 35 % des actifs. Les autres catégories reflètent également les transformations structurelles subies par la campagne : moins de cadres, de professions intermédiaires et d'employés chez les retraités que chez les actifs, à peu près autant de commerçants, artisans et chefs d'entreprise dans les rangs de retraités que dans ceux des actifs.

Bien qu'apparemment fort divers par leur origine socio-professionnelle, ces retraités ont cependant, pour la plupart, un niveau de vie modeste. En effet, plus de huit sur dix (82 %) ont été agriculteurs ou ouvriers ou employés, toutes catégories qui ne laissent que de modestes retraites. Le revenu disponible des retraités ne s'élèverait donc en 1980, qu'à 46 100 F, c'est-à-dire aux deux-tiers seulement de la moyenne rurale (77 800 F), et donc largement en dessous des ouvriers agricoles eux-mêmes.

Même si l'on tient compte du fait que les ménages de retraités sont de plus petite taille que ceux des actifs, le niveau de vie des premiers reste, sans nul doute, faible. Leur niveau de confort est d'ailleurs toujours très nettement en dessous de la moyenne (tableau XLII). Un quart seulement habitent un logement neuf (moyenne 42 %), un tiers seulement ont tout le confort (moyenne 46 %) et moins de la moitié ont une voiture (moyenne 75 %). Le seul élément de confort pour lequel ils soient proches de la moyenne, c'est le téléphone, mais cet équipement est plus perçu comme une nécessité (sécurité, maladie, contact) que comme un luxe.

C'est certainement ce faible niveau de vie, autant que l'existence de larges loisirs, qui les pousse, lorsque leur santé le leur permet, à auto-produire au maximum. Dans

le Doubs, neuf sur dix font du jardin, deux sur trois élèvent lapins et volailles, six sur dix coupent eux-mêmes leur bois de chauffage (tableau XLIII).

Leur enracinement est moyen, au moins si l'on ne tient compte que des lieux de naissance : 70 % habitent le département où ils sont nés (moyenne 71 %) et 78 % la même région (moyenne 78 %). Par contre, 85 % résidaient, en 1982, dans la même commune qu'en 1975 (moyenne 70 %). Ce qui signifie d'abord que tous les retraités ne reviennent pas là où ils ont leurs racines et ensuite que l'installation de ceux qui reviennent à la campagne se fait à un rythme plus lent que celle des actifs (15 % ont changé de commune entre 1975 et 1982, contre 30 % des actifs).

Quant à leurs opinions, si l'on se réfère à ce que l'on sait des personnes âgées et des agriculteurs (qui forment le gros bataillon des retraités), on peut s'attendre à ce qu'elles soient plutôt conservatrices. En l'absence de données nationales sur l'espace rural, on se référera une fois encore au Doubs. Dans ce département, 55 % des personnes âgées vont régulièrement à la messe (moyenne 34 %) et 64 % se disent de droite (moyenne 52 %).

Les retraités, et plus généralement les personnes âgées, malgré l'hétérogénéité apparente de leurs origines sont certainement une des catégories sociales les plus homogènes du monde rural. Leur âge, leur condition modeste, leur relatif isolement, leur réticence devant l'évolution actuelle des pensées et des mœurs, leur donne un certain sentiment d'appartenir à une catégorie sociale particulière. Le succès des clubs du troisième âge en milieu rural en est la meilleure preuve.

VII. La diversité sociale du monde rural

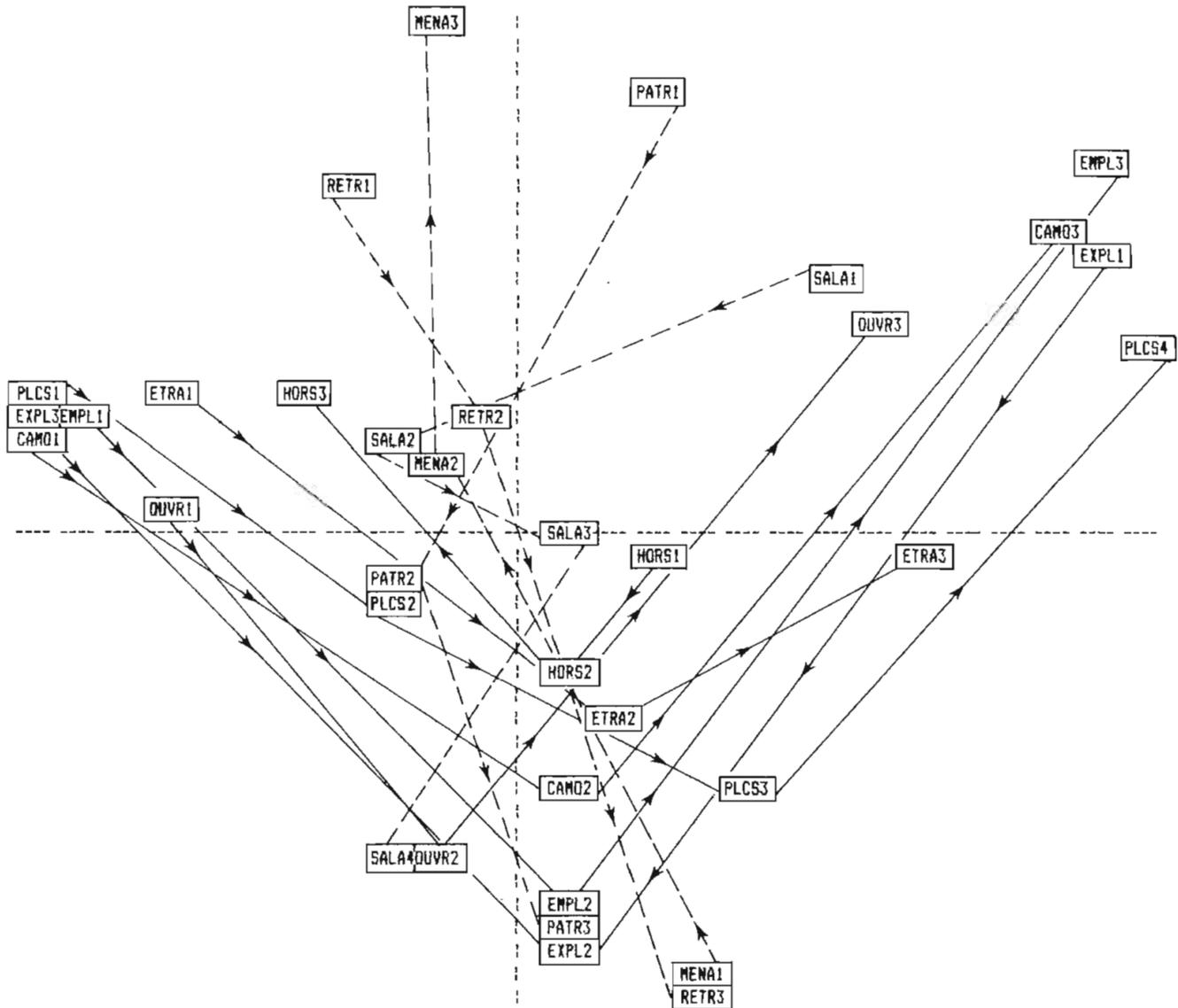
Dans les trois chapitres qui viennent d'être consacrés aux catégories sociales, on a souligné la variété des répartitions dans l'espace rural. Pour avoir une idée synthétique de ces répartitions, nous utiliserons encore une fois l'analyse factorielle.

On a pris en compte ici, non seulement les catégories sociales étudiées plus haut⁵, mais aussi quelques variables susceptibles de mieux cerner le milieu social local⁶, soit au total 11 descripteurs.

La plupart des caractères du graphique des axes 1-2 (figure 11) s'organisent selon une parabole qui va du quart supérieur gauche du graphique vers le quart supérieur droit, en passant par la partie centrale basse. C'est ainsi que s'ordonnent toutes les catégories sociales (à l'exception des patrons du commerce et de l'industrie, des salariés agricoles et des retraités non agricoles) qui prennent leurs valeurs faibles en haut et à gauche, leurs valeurs fortes en haut et à droite, leurs valeurs moyennes dans la partie centrale basse, à l'exception des exploitants agricoles dont la progression se fait en sens inverse. Ce qui signifie, que là où il y a beaucoup de professions libérales et cadres supérieurs, de cadres moyens, d'employés ou d'ouvriers, il y a généralement peu d'agriculteurs.

5. Exploitants agricoles (EXPL), salariés agricoles (SALA), patrons du commerce et de l'industrie (PATR), professions libérales et cadres supérieurs (PLCS), cadres moyens (CAMO), employés (EMPL), ouvriers (OUV), retraités non agricoles (RETR.).

6. Etrangers (ETRA), ménages de plus de 6 personnes (MENA), ménages multiples (HORS).



Axe horizontal: 1 (inertie= 15.44 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 9.23 %)
 Fichier STSQBQL2.FAC - 35 caracteres

Fig. 11. — Structures sociales : AFC, graphe des axes 1 et 2.

Deux autres caractères, qui ne décrivent pas des catégories sociales, suivent également la parabole, mais sans aller aussi haut que les précédents vers la droite. Il s'agit, d'une part, des étrangers, qui évoluent dans le même sens que la plupart des catégories sociales (valeur faible en haut et à gauche, valeur forte en haut et à droite), ce qui n'a rien de surprenant puisque l'on sait que la corrélation étrangers-ouvriers est fortement positive. Il s'agit, d'autre part, des ménages multiples qui, eux, évoluent en sens inverse, c'est-à-dire de la même façon que les agriculteurs-exploitants (valeur forte en haut à gauche, valeur faible en haut à droite); ici encore, rien de très surprenant, car les ménages multiples sont plus nombreux chez les agriculteurs que dans les autres catégories sociales.

Tous les descripteurs dont il vient d'être question contribuent évidemment à la formation de l'axe 1 (inertie 15,4 %), puisqu'ils ont leurs valeurs faibles ou fortes dans la partie négative de

l'axe 1, leurs valeurs moyennes au centre et leurs valeurs fortes ou faibles dans la partie positive de l'axe 1. Les contributions les plus fortes sont celles des exploitants agricoles, des employés, des cadres moyens, des professions libérales et cadres supérieurs. Ainsi, au fur et à mesure que l'on va de la gauche vers la droite, la proportion des exploitants diminue et celle des cols blancs augmente. L'axe 1 est donc un axe de tertiarisation croissante (hors artisanat et commerce) et « d'agricolisation » décroissante de la gauche vers la droite.

Les caractères qui ne suivent pas la parabole s'organisent généralement le long de l'axe 2 (inertie 9,2 %). Trois d'entre eux sont assez proches l'un de l'autre et suivent de près l'axe 2. Deux prennent leurs valeurs faibles en haut du graphique, leurs valeurs moyennes au centre et leurs valeurs fortes en bas (patrons du commerce et de l'industrie, retraités non agricoles), le troisième (ménages de six personnes ou plus) évolue en sens inverse. Le regroupement de ces trois variables s'explique aisément. Les retraités forment le plus souvent des ménages de petite taille : il est donc normal que, là où il y a beaucoup de retraités (RETR 3), il y ait moins de ménages de grande taille (MENA 1). En outre, on l'a déjà dit, les retraités (et surtout les non agricoles qui ont plus souvent choisi leur lieu de retraite) préfèrent s'installer dans les espaces bien pourvus en commerces et services, ce qui fait que PATR 3 (beaucoup de commerçants et artisans) est proche de RETR 3.

La participation de ces trois descripteurs à la formation de l'axe 2 est forte. Par contre, celle d'un quatrième, qui suit en zig-zag l'axe 2 en progressant du haut vers le bas (SALA = salariés agricoles) est seulement moyenne. Ce deuxième axe contribue donc à séparer (à un même niveau sur le premier axe) ce qui comporte peu de commerçants et d'artisans (et donc peu de retraités non agricoles et beaucoup de grands ménages), et qui est situé en haut du graphique, de ce qui en comporte plus et qui est situé en bas.

Sur le graphique des individus-arrondissements (légende de la carte 54), les cinq types de structures sociales qui sont reconnus se structurent le long de la parabole dont il a été question plus haut. Le type I est fréquent dans le grand Ouest, le Massif Central et le Sud-Ouest, où il occupe de larges taches sur la carte 54. À l'Est d'une ligne Le Havre-Marseille au contraire, il n'est plus représenté que par des arrondissements isolés (Charolles, Langres, Vervins, Vouziers, Sainte-Menehould, Abbeville). Il est caractérisé par un pourcentage d'agriculteurs-exploitants très au-dessus de la moyenne, par un pourcentage de cols blancs (cadres supérieurs et moyens, employés) très en dessous de la moyenne, par des pourcentages d'ouvriers, d'étrangers et de retraités inférieurs à la moyenne. On a donc là une structure de population tout à fait caractéristique des campagnes les plus profondes restées très agricoles, peu tertiaires, peu ouvrières et qui sont évitées par les retraités non agricoles. On remarquera tout de même que l'on a raisonné ici en pourcentage et que dans certaines campagnes de l'Ouest, aux pourcentages d'ouvriers faibles, peuvent résider des effectifs importants d'ouvriers.

Le type II est assez proche du précédent, notamment par sa répartition préférentielle sur le grand Ouest, le Massif Central et le Sud-Ouest, à cela près toutefois que le type II déborde beaucoup plus largement sur la moitié Est de la France que le type I et, en particulier, sur la diagonale du vide (Bourgogne, Champagne-Ardenne), sur le Nord et la Picardie, sur les Alpes centrales et la Corse. Le pourcentage des exploitants y reste au-dessus de la moyenne et celui des cols blancs au-dessous. À eux deux, les types I et II couvrent la quasi-totalité de la moitié Ouest de la France, à l'exception de quelques arrondissements urbanisés et du Languedoc-Roussillon.

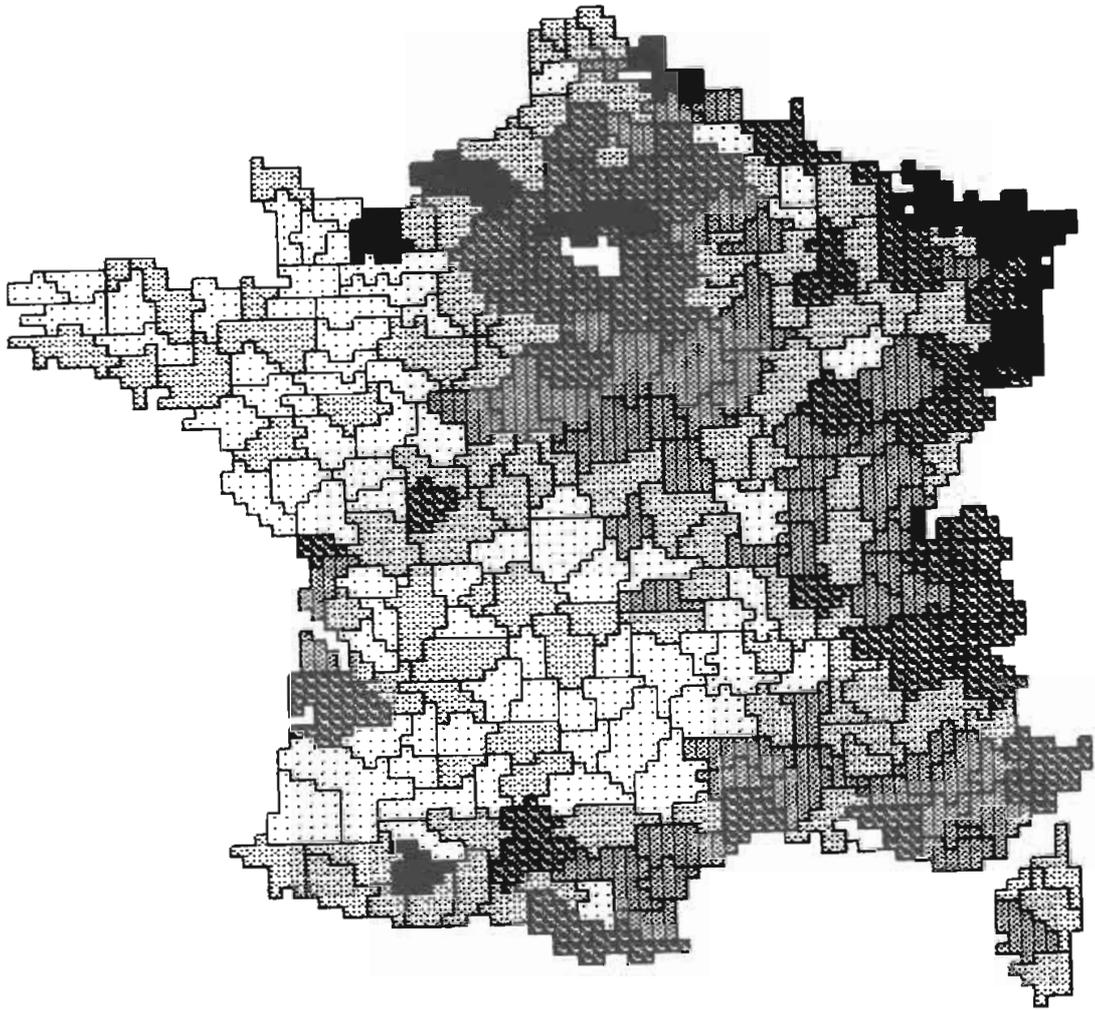
Le type III s'étend au contraire préférentiellement sur la moitié Est de la France et plus particulièrement sur une auréole lointaine de l'Ile-de-France (Loire moyenne, Yonne, Aube), sur une partie de la Franche-Comté et de Rhône-Alpes et surtout sur la Provence-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon. Dans ce type, les exploitants agricoles passent en dessous de la moyenne, alors que les cols blancs passent au-dessus, ainsi que les patrons du commerce et de l'industrie. Les étrangers dépassent la moyenne, de même que les retraités, ce qui a pour effet de diminuer le pourcentage des ménages de plus de six personnes, qui est donc en dessous de la moyenne.

Les types IV et V se retrouvent souvent associés. Ils ont en commun d'être au même niveau sur l'axe 1, et donc d'avoir de très faibles pourcentages d'exploitants agricoles et de forts ou très forts pourcentages de cols blancs (professions libérales et cadres supérieurs, cadres moyens, employés). Mais le type IV est plus ouvrier (et par conséquent les étrangers y sont relativement plus nombreux) alors que le type V est surtout marqué par le très faible pourcentage des artisans et commerçants, donc par la place réduite des retraités et le poids appréciable des ménages de plus de six personnes.

Le type IV s'étend sur l'Ile-de-France et une auréole qui la déborde vers la Picardie et la région Centre, sur la Lorraine méridionale, la Franche-Comté septentrionale, les Alpes du Nord, ainsi que sur des espaces plus réduits et qui sont généralement périurbains (arrondissements de Dijon, Lyon, Nice, Marseille, Aix, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, La Rochelle, Poitiers, Orléans). Le type V a une extension plus modeste. Il ne couvre de vastes surfaces contiguës qu'en Alsace et en Lorraine septentrionale. Ailleurs, il n'apparaît que dans des arrondissements isolés ou presque (Lille-Douai, Rouen-Le Havre, Nord de l'Ile-de-France, Caen, Tarbes, Pays de Gex).

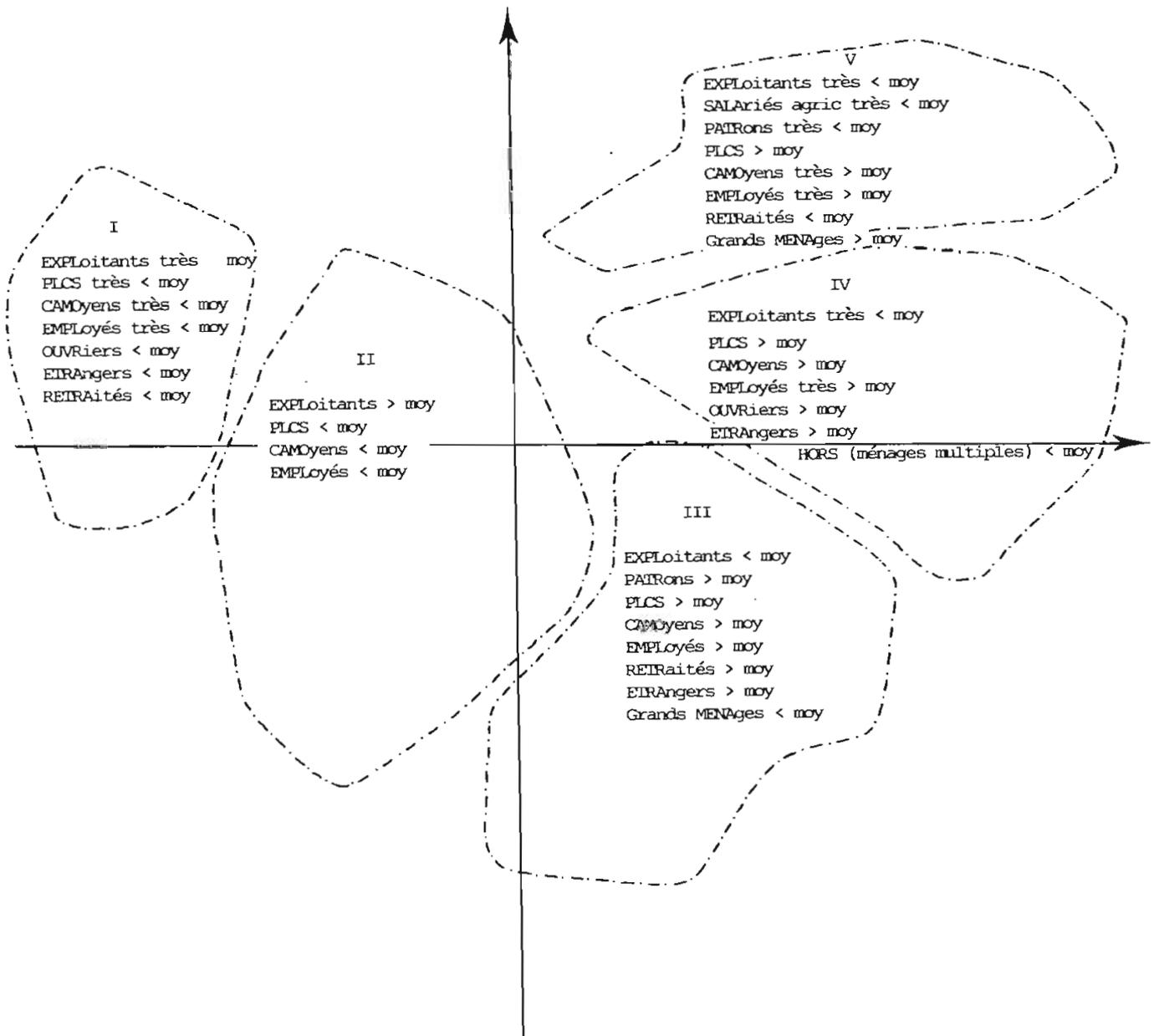
Conclusion

Au terme de ces trois chapitres sur les catégories sociales, insistons une dernière fois sur la diversité sociale du monde rural. Il y a désormais, à la campagne, la même hétérogénéité sociale qu'en ville. Elle va du PDG, installé dans sa confortable villa périurbaine, et qui parcourt le monde en jet, à l'agriculteur sous-smicard, englué dans sa campagne profonde. Dans une même commune rurale peuvent voisiner (mais sans se confondre...) l'ingénieur et l'OS, l'employé et le cadre supérieur, l'agriculteur marginalisé et le gros exploitant fortuné... Et donc les moyennes, pour les ruraux en général, comme pour les agriculteurs en particulier, sont de plus en plus trompeuses.



Carte 54. — Structures sociales : projection des types.

LEGENDE DE LA CARTE 54



10. La diversité spatiale du monde rural : des analyses factorielles partielles à l'analyse globale

Que l'espace rural soit très diversifié, tout ce qui a été dit jusqu'ici le montre à l'évidence. Oserons-nous rappeler que, selon qu'une commune rurale est bien ou peu peuplée, selon qu'elle est ruraine ou qu'elle ne l'est pas (mais il y a évidemment des transitions...), selon qu'elle est localisée dans le Massif Central ou en Ile-de-France, dans le Sud-Ouest ou en Lorraine, il y a toutes chances pour que sa structure et son évolution démographiques, son équipement en commerces et services, sa texture sociale, les revenus et la sociabilité de ses habitants soient très dissemblables.

Pour prendre la mesure de cette diversité spatiale et reconnaître, s'ils existent, des espaces à structure globale semblable, nous allons utiliser une dernière fois l'analyse factorielle, car elle va permettre de faire une synthèse générale de tous les descripteurs utilisés dans les cinq analyses partielles faites précédemment, c'est-à-dire l'analyse de la démographie, des structures spatiales, du niveau de vie¹, des mentalités et des structures sociales.

I. Une analyse des analyses

A. Les inconvénients d'une simple confrontation des résultats des analyses partielles

Pour faire une synthèse, il serait évidemment possible — au moins théoriquement — de reprendre et de confronter les cinq cartes issues des analyse factorielles partielles. Mais, d'une part, on sait combien la vue et l'esprit ont du mal à appréhender globalement et à mettre en relation simultanée plusieurs catégories de phénomènes. D'autre part, comme les différentes cartes se superposent mal, ou pas du tout, on verrait bien apparaître quelques « noyaux régionaux durs », correspondant, d'une carte à l'autre, à des combinaisons bien définies et logiquement associées, mais ces ensembles très cohérents, et de diagnostic évident, resteraient l'exception. Nous serions

1. On entendra ici, par « niveau de vie », le niveau d'équipement des logements et ménages.

donc amenés à constater que l'essentiel de l'espace rural français est marqué par des combinaisons intermédiaires très difficiles à identifier et à mettre en rapport d'une manière logique. Constat gênant pour le géographe dont le discours entend s'appliquer à l'espace dans sa continuité.

L'analyse factorielle des correspondances, en recomposant d'une manière synthétique l'ensemble de l'information disponible, va permettre de surmonter la plupart de ces difficultés et de faire apparaître, dans l'espace rural, un certain nombre de combinaisons socio-spatiales typiques.

B. Quelques précisions techniques

La mise en œuvre de cette procédure appelle la construction d'un nouveau tableau de données, très semblable à ceux que nous avons traités jusqu'alors, avec en ligne, les arrondissements et, en colonne, les caractères. Ceux-ci seront cependant différents, dans leur nature.

En effet, dans les précédentes analyses, chaque colonne du tableau correspondait à une modalité d'une variable, un taux de fécondité faible, ou moyen, ou fort par exemple. Chaque caractère avait ainsi une valeur analytique précise. Or, nous savons que tous les traitements auxquels nous avons soumis les données ont abouti à une simplification, une réduction de la complexité initiale des problèmes. Chaque tableau, qui comportait un certain nombre de variables, a été ramené à un tableau beaucoup plus étroit dont chacune des colonnes correspond à l'un des types obtenus grâce au découpage de l'espace factoriel (de cinq à huit types selon les cas).

Ici, à partir des cinq analyses et donc des cinq classifications effectuées plus haut, nous allons bien construire un tableau, mais où chaque arrondissement sera caractérisé par son appartenance à tel ou tel des types précédemment reconnus. Le tableau comportera donc autant de colonnes qu'il y a de types dans l'ensemble des cinq analyses. Chaque arrondissement possédera cinq, et seulement cinq caractères et, pour chaque caractère (exemple : structures sociales), on inscrira la valeur 1 dans la colonne correspondante au type auquel appartient l'arrondissement, et la valeur 0 dans les autres colonnes. C'est cette nouvelle matrice de données qui sera soumise à l'AFC, analyse de second degré en quelque sorte.

Notons que la manipulation des graphes obtenus sera plus difficile, dans la mesure où les numéros d'ordre (1, 2, 3 etc.) attribués aux types ne correspondent pas directement à une valuation croissante ou décroissante. Déjà, dans les analyses partielles, nous avons remarqué que, si certains types s'organisaient selon une structure d'ordre (parabole par exemple) et marquaient donc une progression logique du phénomène qui se traduisait par une succession régulière des numéros (types I, II, III etc.), d'autres types s'inscrivaient en dehors de cette structure (en dehors de la parabole par exemple). Dans ce cas-là, le jeu différentiel des axes induisait des distorsions secondaires, dont la signification était autre que celle de la structure d'ordre général et, évidemment, on ne pouvait prendre leur numéro comme un indicateur de leur position sur la séquence logique. Il n'y avait pas, par exemple, forcément progression logique, sur l'axe 1, du type II sur le type III, si le type III, tout en restant au même niveau sur l'axe 1, se décalait hors de la parabole sur l'axe 2. Il en est de même ici. C'est

pourquoi, il convient de garder en référence les graphes des analyses partielles pour interpréter l'analyse globale, de façon à éviter une mise en relation non fondée de certains types.

Si les contraintes techniques de « l'analyse des analyses » rendent celle-ci un peu plus délicate à pratiquer que les analyses primaires, l'opération offre en contre-partie des avantages méthodologiques précieux. Il aurait été possible, en effet, après les cinq analyses partielles, de reprendre l'ensemble des données (soit 56 caractères sur 308 arrondissements) et de faire une analyse globale de l'ensemble. Nous avons préféré mener l'étude en deux étapes hiérarchiquement enchaînées. La première, celle des analyses primaires menées plus haut, a permis de filtrer l'information et d'éliminer, de l'énorme corpus initial, une part importante du bruit de fond qu'il comportait, en raison de combinaisons singulières et de variations aléatoires. Cet effet de brouillage eût rendu moins sûre, et moins précise dans ses conclusions, une analyse portant d'emblée sur le total des données. Cette première étape a permis, en outre, de définir des niveaux de cohésion partiels. La seconde étape, celle qui est abordée maintenant, va permettre de rechercher des principes de structuration plus intégrateurs encore.

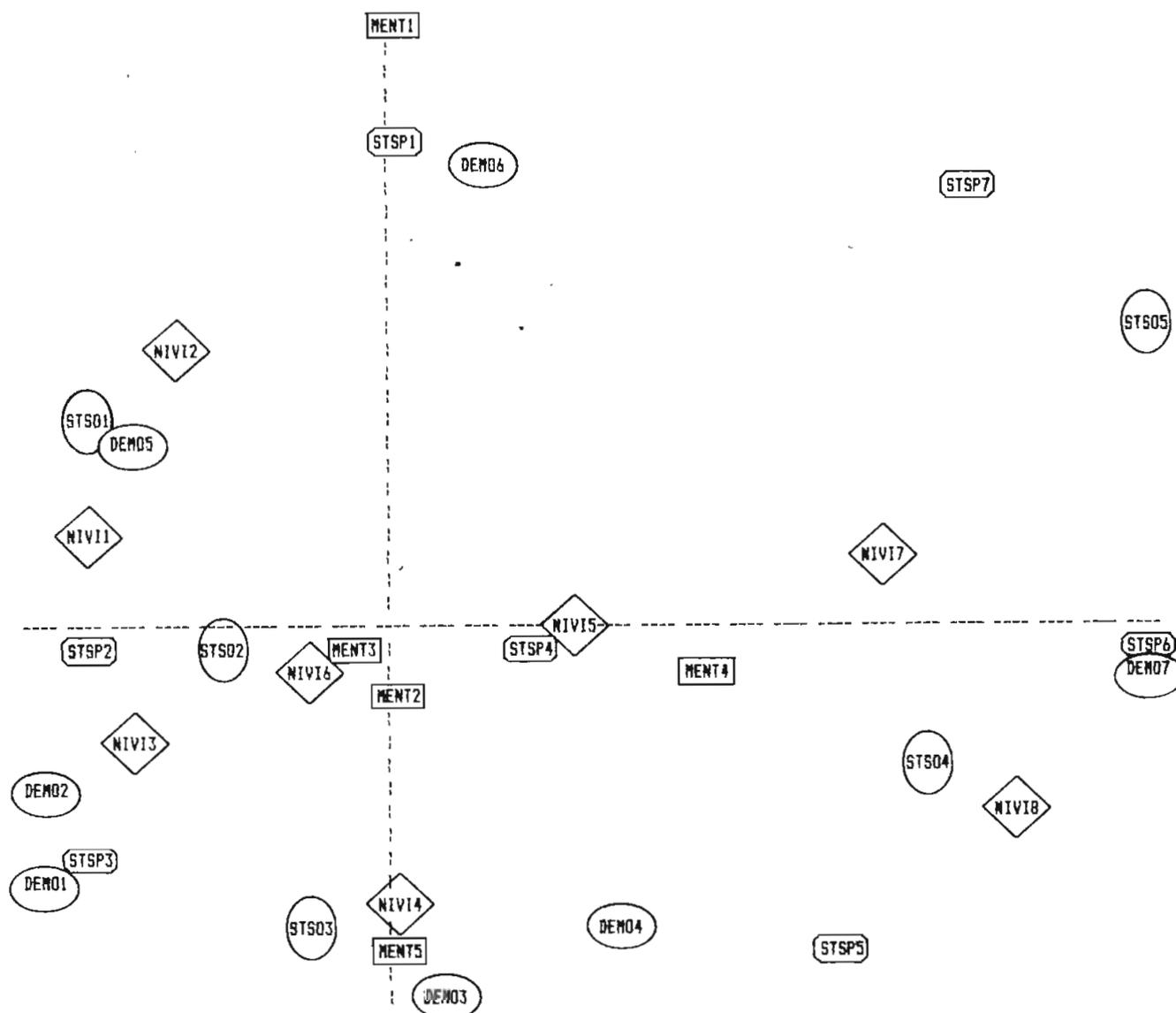
II. Les facteurs socio-spatiaux structurants

A. Axe 1 : Rurbanisation et intégration matérielle à la société globale

L'analyse du graphe des axes 1 et 2 (figure 12), apparemment complexe, devient plus simple si l'on élimine quatre variables, situées au centre du graphique, et qui donc structurent relativement peu l'ensemble : MEN 3 (c'est-à-dire la classe 3 de l'analyse des mentalités), MEN 2, NIVI 5 et 6 (niveau de vie), STSP 4 (structures spatiales).

En effet, les autres variables suivent une structure d'ordre, et plus précisément une parabole qui va du haut de l'axe 2 vers le centre gauche, puis vers le bas de l'axe 2, enfin vers le centre droit et le haut à droite, à une exception près, que nous verrons ensuite. Le long de cette parabole s'égrènent, de la gauche vers la droite, STSP (structures spatiales) 1, 2, 3, 5, 6, 7 (puisque STSP 4 est au centre) et STSO (structures sociales) 1, 2, 3, 4, 5. NIVI (niveau de vie) évolue dans le même sens, mais sa trajectoire est un peu plus souple. Au départ NIVI 1 et NIVI 2 sont inversés (mais ils sont proches l'un de l'autre), puis arrivent NIVI 3, 4, 7 (NIVI 5 et 6 sont au centre) et NIVI 8 mais qui est décalé vers le bas. Le tracé de DEMO (démographie) est plus complexe encore, quoiqu'il se situe sur la parabole dans une bonne partie de sa course : on a DEMO 1 et 2, proches l'un de l'autre, au bas à gauche, puis en allant vers la droite DEMO 3, 4 et 7 ; DEMO 5 et 6 filent vers le haut du graphique, à gauche pour le premier, au centre pour l'autre. Ces quatre caractères participent fortement à la formation de l'axe 1 (inertie 10,3 %) mais la contribution la plus spécifique provient des structures sociales et du niveau de vie qui, contrairement aux deux autres (et surtout à la démographie), n'ont qu'un rôle réduit sur l'axe 2.

Compte tenu de tout cela, on remarque que, malgré des complications de détail et en schématisant, il y a bien une certaine progression de ces valeurs — et notamment des structures sociales et spatiales, ainsi que des niveaux de vie — de la gauche vers la droite de l'axe 1. A



Axe horizontal: 1 (inertie= 10.35 %) - Axe vertical: 2 (inertie= 7.81 %)
Fichier CLASBOL1.FAC - 32 caracteres

Fig. 12. — Analyse globale sur les classifications, AFC, graphe des axes 1 et 2.

gauche se trouvent des valeurs plutôt faibles, à la fois pour les structures spatiales (éloignement des équipements), les structures sociales (peu d'actifs dans les secteurs secondaire et tertiaire), le niveau de vie (peu élevé) et la démographie, dont la vitalité est souvent faible (mais n'oublions pas que DEMO 6 revient vers le centre gauche, et que tout ce qui est à gauche n'est donc pas médiocre de ce point de vue).

A droite se situent plutôt les valeurs fortes de ces variables : équipements proches (au moins pour ceux de haut niveau), beaucoup d'actifs non agricoles, niveau de vie élevé, démographie dynamique (surtout grâce au solde migratoire).

Au vu de ces conclusions et de la signification qui avait été donnée aux axes 1 des structures spatiales, des structures sociales et du niveau d'équipement, on fera de

l'axe 1 de l'analyse globale, un axe de rurbanisation, au sens large du terme. Sur la gauche se situent les campagnes les plus profondes, sur la droite les campagnes les plus marquées par la ville et, dans l'intervalle, les types intermédiaires. On peut également assimiler cet axe à un axe d'intégration (surtout matérielle) à la société globale dans la mesure où, la ville représentant (pour le moment) le niveau supérieur d'intégration, on passerait, par transition, des espaces les moins intégrés à la société globale (les campagnes profondes) à ceux qui sont les plus intégrés (les zones urbaines).

Mais à un même niveau d'intégration à la société globale, l'axe 2 vient apporter une différenciation. Sur quoi celle-ci est basée ?

B. Axe 2 : Mentalités

L'axe 2 est particulièrement structuré par les mentalités, qui le suivent de près puisque les valeurs faibles (MENT 1) sont au-dessus, les valeurs moyennes au centre (MENT 2, 3), les valeurs fortes au bas (MENT 5) ; seul MENT 4 s'éloigne un peu de l'axe 2 vers la droite. La contribution de MENT à l'axe 2 est d'ailleurs particulièrement forte. Contribuent également à la formation de cet axe, mais dans une moindre mesure, DEMO par l'opposition de DEMO 6 en haut et DEMO 3 et 4 en bas, et STSP 1 et 7 en haut qui s'opposent à STSP 3 et 5, en bas.

Cet axe est donc essentiellement un axe de mentalités, les plus conservatrices étant en haut, les moins conservatrices en bas. Mais que l'on s'entende bien une fois encore, sur le sens de « conservatisme ». Il s'agit ici d'un conservatisme religieux (fort pourcentage de messalisants), politique (pourcentage élevé de votes à droite) et social : les valeurs familiales et les valeurs religieuses s'unissent (au moins jusqu'ici) pour donner une fécondité élevée et donc un bilan naturel de bon niveau. C'est le sens qu'il faut donner à la position de DEMO 6, au sommet du graphique, qui s'oppose aux DEMO 3 et 4 au bas du graphique dont le dynamisme est plutôt le fait d'un bilan migratoire favorable.

III. Neuf types de classes socio-spatiales

La répartition des individus-arrondissements fournit un graphique complexe, dans lequel il est cependant possible de reconnaître neuf types de combinaisons ou classes socio-spatiales (légende carte 55).

Avant de les définir et d'étudier leur répartition, il faut insister sur les imprécisions inhérentes à ce type de commentaire, et plus encore à la légende de la carte. En effet, si la typologie est, en elle-même, cohérente et précise, le vocabulaire dont nous disposons pour définir les types ne peut qu'être approximatif, au moins au niveau du commentaire nécessairement rapide que nous allons en faire. Dire, par exemple, du type III qu'il a une structure et une évolution au-dessus de la moyenne et, du type I, qu'il en a une au-dessous de la moyenne, c'est résumer, et dans une certaine mesure caricaturer, une réalité dont nous avons vu toute la complexité dans les premiers chapitres... C'est pire encore, lorsque l'on affirme, comme dans la légende de la carte 55, que les mentalités du type I sont en dessous de la moyenne et que cela signifie qu'elles sont plus conservatrices qu'ailleurs...

Ces simplifications étant expliquées, sinon excusées, l'analyse des types fait ressortir que ceux-ci s'alignent, le long de l'axe I, en trois groupes de trois. Le premier ensemble (Ia, Ib, Ic) se trouve dans la partie négative de l'axe 1, Ia étant en haut par rapport à l'axe 2, Ib étant au milieu et Ic au bas. Le deuxième ensemble (IIa, IIb, IIc) est sur la partie centrale de l'axe 1 et s'ordonne, comme le précédent, avec IIa au-dessus, IIb au centre et IIc en bas. Même chose pour le troisième ensemble (IIIa, IIIb, IIIc), à cela près que IIIb est plus avancé vers la droite que IIIa et surtout que IIIc.

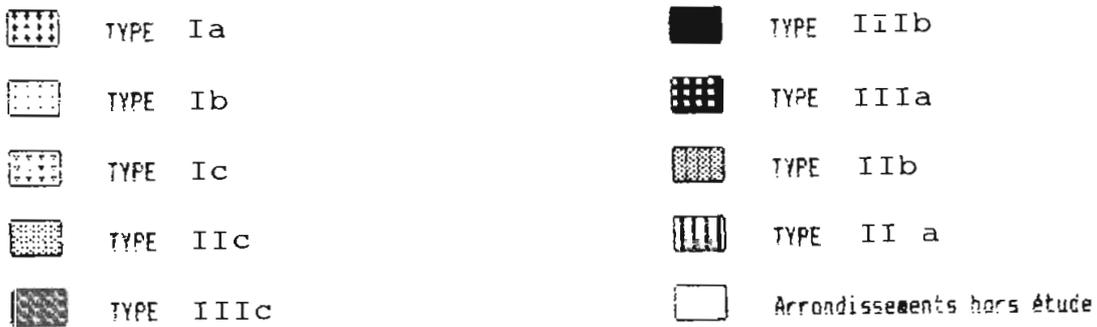
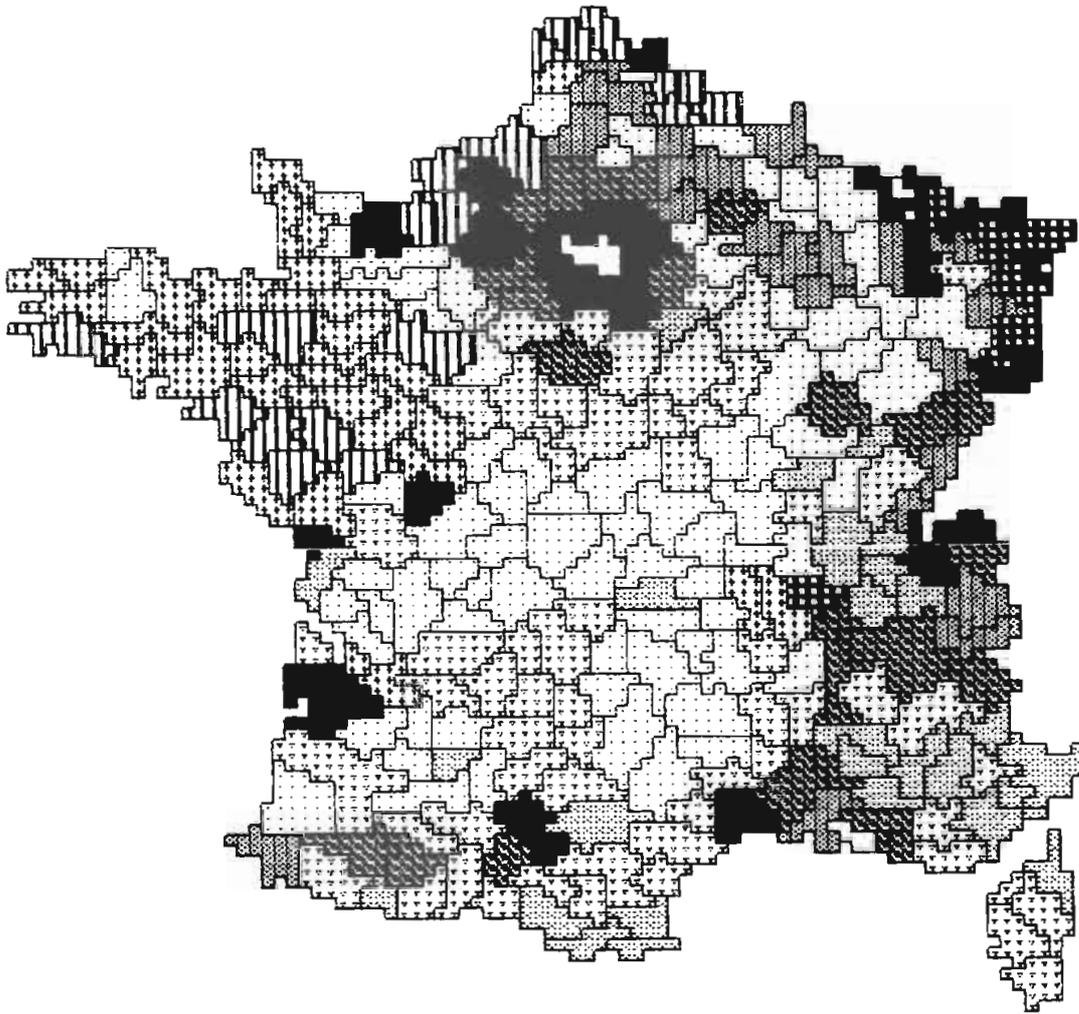
Pour construire la légende, nous avons exprimé les significations associées aux 2 premiers axes de la manière suivante. L'axe 1, dont l'effet structurant est le plus fort, se traduit par une intensité croissante des figurés, du plus clair au plus foncé, à mesure que se marque l'intégration rurbanne des arrondissements. Pour l'axe 2, nous avons joué sur la structure graphique des symboles, tout en respectant l'effet induit par le premier axe. Vers le haut, nous avons accentué la disposition géométrique des figurés (la croix, le trait, la bande) en liaison avec le caractère conservateur des arrondissements concernés tandis que, vers le bas, nous avons cherché à fondre, autant que faire se peut, les diverses nuances de gris. Le type IIb, au centre de l'espace factoriel, est donc marqué par une association de traits et de points. Cette logique de construction de la légende nous donne, en fait, les clefs essentielles nécessaires à l'interprétation de la carte.

Les trois premiers types (Ia, b, c,) occupent une large part du territoire rural, part qui se situe préférentiellement dans la moitié Ouest de la France (ligne Le Havre-Marseille) ainsi que, pour ce qui est de la partie Est, en Bourgogne, en Franche-Comté occidentale et, localement, en Lorraine, Champagne-Ardenne et Picardie, c'est-à-dire le Nord de la diagonale du vide (carte 55). Ces trois types ont en commun des structures sociales traditionnelles (beaucoup d'agriculteurs, peu de cols blancs), un niveau d'équipement inférieur à la moyenne et des structures spatiales médiocres (éloignement des services). Il s'agit donc de campagnes profondes mais qui, chacune, ont leur originalité.

Le type Ia est plus précisément marqué par ses mentalités conservatrices, qui s'accompagnent d'une évolution démographique favorable, grâce à un bilan naturel qui demeure supérieur à la moyenne. On ne s'étonnera pas de voir ce type s'étendre préférentiellement sur la Bretagne et ses marges armoricaines. Ailleurs, il n'apparaît guère que vers Bordeaux et Clermont-Ferrand.

Le type Ic apparaît, tout en étant au même niveau d'intégration, comme l'antithèse du précédent par sa déchristianisation et son vote à gauche, ainsi que par sa démographie : les structures et l'évolution sont moins favorables qu'en Ia car la fécondité est faible et le bilan naturel négatif. Ce type recouvre le Sud du Bassin Parisien, l'Ouest de la Bourgogne et les pays de la Loire moyenne, une bonne partie du Sud-Ouest, du Languedoc et de la Corse, et des arrondissements plus isolés en Provence, Rhône-Alpes.

Le type Ib fait la transition avec les deux précédents. Il s'appuie surtout sur la diagonale du vide, là où les autres types ne sont pas représentés, c'est-à-dire dans un entonnoir qui partirait des Vosges, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, pour s'ouvrir sur le Massif Central et sur Poitou-Charentes. C'est le type le mieux représenté dans l'ensemble de l'espace rural.

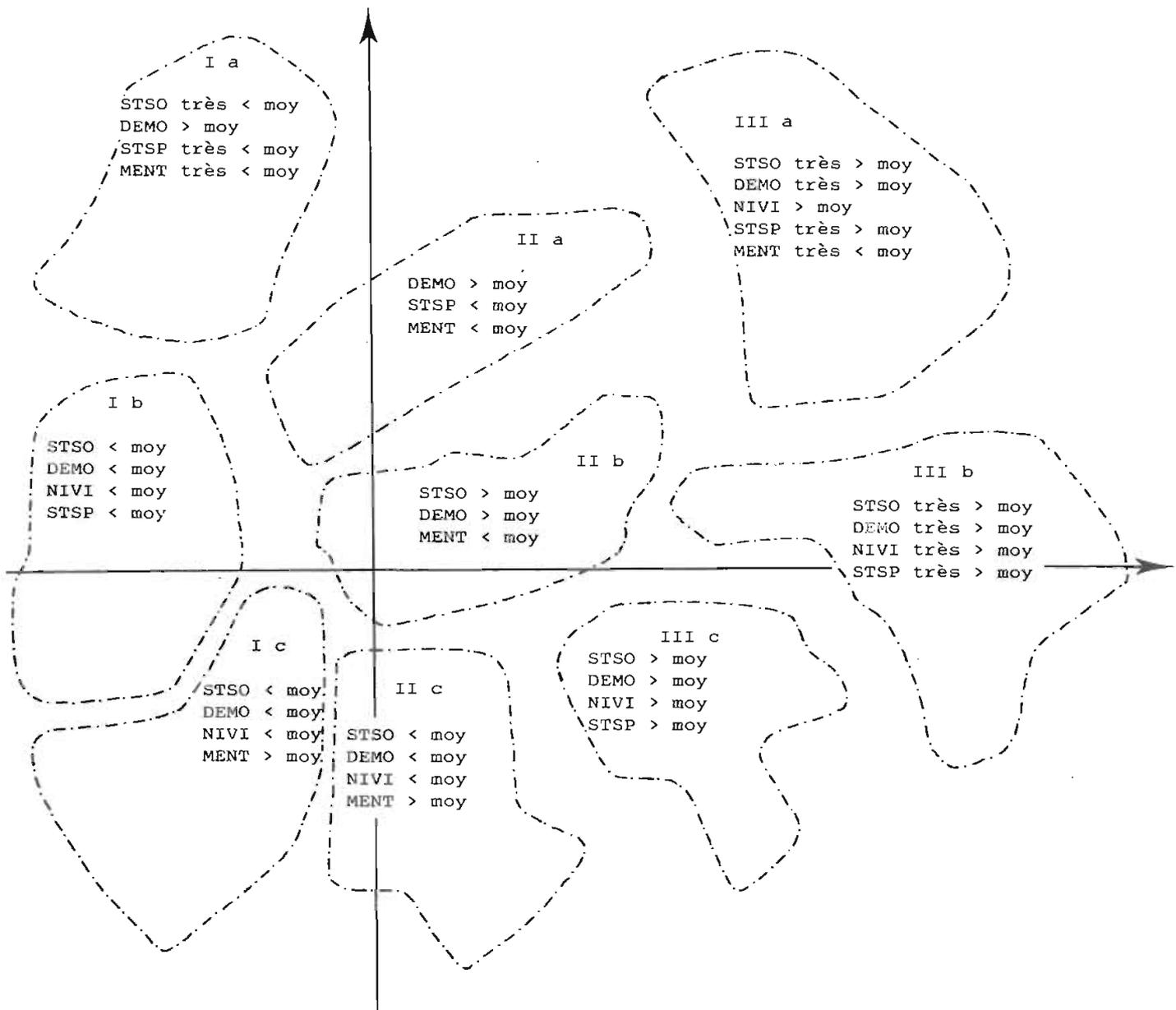


Carte 55. — Analyse globale : projection des types.

Les types IIa, b, c ont en commun leur intégration moyenne. Les structures sociales se situent dans la moyenne ou aux environs, de même que le niveau de vie et les structures spatiales. A nouveau ce sont les mentalités et la démographie qui vont faire la différence.

En IIa, la situation démographique est meilleure que la moyenne, du fait notamment d'une meilleure fécondité, à mettre en rapport avec des mentalités conservatri-

LEGENDE DE LA CARTE 55



ces. Ce type IIa couvre la partie du grand Ouest que le type Ia n'occupe pas, et principalement le littoral Sud, la Basse-Loire et les arrondissements de Rennes et du Mans. Ailleurs, on le rencontre encore en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Le type IIc se retrouve, comme le type Ic, plutôt dans le Sud plus déchristianisé, qui vote à gauche, dont le bilan naturel est négatif, mais dont le bilan migratoire plutôt bon évite une situation démographique plus difficile. Il se localise dans le Roussillon, les Alpes du Sud, le Nord de la Corse, l'Ain et dans quelques arrondissements isolés.

Le type IIb, intermédiaire évidemment, est plus éclaté. On le rencontre en Picardie, en Champagne-Ardenne, dans les Vosges, dans le Jura, en Savoie, dans les Bouches-du-Rhône.

Les types IIIa, b, c sont les plus intégrés et les plus rurbanisés. Leur structure sociale est proche de celles des villes et leur niveau d'équipement est élevé. Leurs structures spatiales sont très favorables : les commerces et les services (surtout ceux de niveau supérieur) sont proches. Les structures et l'évolution démographiques sont bonnes, même pour les zones relativement peu conservatrices situées au bas du graphique car le bilan migratoire y est très favorable.

Le type IIIb est cependant, vu sa position, le plus avancé dans l'intégration. Partout ses scores sont très au-dessus de la moyenne (structures sociales et spatiales, niveau de vie, démographie) sauf pour les mentalités où il est dans la moyenne. C'est un type spécifiquement rurbain, et qui entoure le plus souvent de grandes agglomérations. On le voit s'étendre sur l'Ile-de-France, sur la Lorraine industrielle ainsi qu'autour de Strasbourg, Mulhouse, Lille, Rouen, Caen, Poitiers, La Rochelle, Genève, Montpellier, Toulouse, Bordeaux.

Le type IIIa lui ressemble beaucoup, mais le niveau d'équipement est un peu moins bon et, surtout, les mentalités sont plus conservatrices. En dehors de l'arrondissement de Lyon, la Lorraine et l'Alsace sont les seules régions où ce type soit représenté.

Le type IIIc, plus en retrait sur l'axe 1, n'a plus que des performances au-dessus de la moyenne alors qu'elles étaient, le plus souvent, très au-dessus de la moyenne dans les deux types précédents. Les mentalités elles-mêmes sont presque dans la moyenne, puisque ce type est placé plus haut que Ic et IIc par rapport à l'axe 2. On le voit s'étendre sur des espaces moins rurbanisés qu'en IIIb, soit qu'ils se trouvent déjà éloignés de la Région Parisienne (halo autour de l'Ile-de-France), soit qu'ils entourent des agglomérations moins importantes ou moins dynamiques (Reims, Dijon, Besançon, Orléans, Grenoble, Annecy, Nîmes, vallée du Rhône, piémont pyrénéen).

En arrivant au terme de cette « analyse des analyses », on ne peut que constater sa puissance de synthèse puisqu'elle parvient à tirer les significations essentielles des 56 variables prises en compte, et à faire apparaître des types cohérents, à la fois dans leur intelligibilité et dans leur répartition spatiale. On aperçoit également, malgré les simplifications du commentaire, toute la richesse compréhensive de chacun de ces types.

Enfin on y retrouve des résultats explicitement ou implicitement reconnus : opposition moitié Est-moitié Ouest de la France rurale, dans la moitié Ouest dissonances entre le grand Ouest et le Sud-Ouest, dans la moitié Est contrastes (de mentalités notamment) entre des zones dont le niveau d'intégration est cependant proche (Ile-de-France, Alsace, zones périurbaines de la vallée du Rhône et de ses abords méditerranéens), existence de la large balafre de la diagonale du vide dont le dépeuplement produit (ou traduit) des structures et des évolutions socio-spatiales originales, etc.

IV. Pour aller plus loin : un essai de modélisation

A. Du graphe à la carte et de la carte au graphe : portrait-robot d'un arrondissement...

La démarche logique que nous avons suivie est maintenant achevée. En partant d'une information éclatée, nous sommes parvenus, par paliers, à dégager des niveaux de cohérence partiels pour aboutir, *in fine*, à une remise en perspective ordonnée de l'ensemble du corpus de données initiales.

A l'occasion de ce parcours, nous avons montré comment les méthodes quantitatives donnent le moyen de maîtriser la masse énorme d'informations prise en compte. Par nos allers et retours successifs entre l'espace multidimensionnel des graphes factoriels et l'espace bidimensionnel de la carte, nous avons procédé d'une manière expérimentale, un peu comme au laboratoire où, en faisant varier les conditions de son expérience (température, pression ou tout autre paramètre), le physicien analyse les modifications des résultats qu'il obtient, pour en dégager des lois sur le comportement d'un matériau ; les lois ainsi mises en forme aboutissent à un modèle, grâce auquel on pourra prévoir comment le matériau en question répondra à des contraintes d'utilisation données.

D'une manière analogue, nous avons fait varier les conditions de notre expérience, en modifiant l'information soumise à un même type de traitement mathématique. Des résultats obtenus, graphes et cartes, nous avons dégagé les éléments structurants. Ceux-ci ont servi de points d'appui à des hypothèses explicatives sur l'espace rural français.

Les bases nécessaires à la construction d'un modèle sont ainsi constituées : chaque unité spatiale, ici chaque arrondissement, n'est plus définie par la somme des éléments qui le caractérisent, mais par sa position dans un espace logique, structuré par les axes factoriels, dont nous avons vu qu'ils étaient l'expression d'une information synthétique. L'espace factoriel, ainsi calé par les divers traitements qui ont permis de le définir, constitue une sorte de référence théorique, dont la valeur peut être étendue et généralisée.

En effet, la qualité opératoire du modèle peut s'exprimer à travers deux hypothèses. La première consiste à prendre, dans l'espace factoriel, les coordonnées d'un point quelconque correspondant en quelque sorte à un arrondissement fictif. Grâce à la connaissance que nous avons des graphes factoriels, il nous serait possible d'induire une description approchée de l'arrondissement en question, et même d'en proposer une ou plusieurs localisations éventuelles sur la carte. La seconde hypothèse consiste à partir d'un portrait-robot d'arrondissement possédant à priori tel ou tel caractère. Grâce aux critères que nous a fournis l'A.F.C. et la classification, nous pourrions replacer, par approximation, cet arrondissement dans l'espace factoriel.

Le modèle apparaît donc comme un moyen de recalibrer, dans un système de compréhension plus large, des informations singulières, en faisant l'économie d'une reprise complète de la procédure de traitement. Mais, telle que nous venons d'en décrire l'application, le modèle n'a qu'une valeur estimative. Aussi convient-il de décrire son contenu formel d'une manière plus précise. A cet effet, nous nous appuyerons sur l'exemple, repris et développé, de l'analyse démographique conduite au chapitre III.

Dans la mesure où l'échantillon est exhaustif — nous avons traité tous les arrondissements — et où l'effectif des classes est suffisant, nous pouvons assimiler les fréquences obtenues à une probabilité. Dans le cas de la classe 1, prise en exemple, l'observation nous a montré que 37 individus sur 62, soit 59,7 % possèdent le caractère FEMM 1 (indice de féminité faible). Autrement dit, sachant qu'un individu est rangé dans la classe 1, il aura 59,7 % de chances sur 100 d'avoir le caractère FEMM 1, avec une marge d'erreur que l'on peut calculer par ailleurs². Et ainsi de suite pour tous les autres caractères. Par cette opération, nous réalisons la première hypothèse que nous avons posée. En effet, connaître la classe d'un individu revient à lui attribuer, dans l'espace factoriel, un secteur dans lequel il viendra se placer. Le calcul de probabilité que nous venons d'effectuer s'applique à l'ensemble des points du secteur propre à une classe donnée.

Un autre calcul de fréquence consiste à considérer chaque caractère et à mettre en évidence sa dispersion sur les différentes classes. La figure 14 nous montre comment s'opère la dispersion des trois modalités relatives à la population jeune (JEUN 1, JEUN 2, JEUN 3). Sur 89 fois où le caractère JEUN 1 (population jeune peu importante) a été observé, il l'a été 61 fois dans la classe 1, 8 fois dans la classe 2, 17 fois dans la classe 3, etc., soit respectivement 68,5 ; 9,0 ; 19,1 fois sur 100. Ce qui, en terme de probabilité s'exprime de la manière suivante : lorsque l'on est en présence du caractère JEUN 1, il y a 68,5 chances sur 100 pour que l'on soit dans la classe 1, 9,0 dans la classe 2 et 19,1 pour que l'on soit dans la classe 3, etc. Il reste cependant à effectuer une pondération de ces valeurs.

On comprend en effet que, sur une classe dont l'effectif est fort, on enregistrera proportionnellement une fréquence plus grande des caractères. Afin d'éliminer cet effet de taille, il suffit de recalculer les valeurs en égalisant l'effectif de toutes les classes. Au terme de ce travail, nous avons réalisé notre seconde hypothèse qui était d'obtenir directement, à travers ses descripteurs, le classement d'un individu : sa classe la plus probable est celle pour laquelle la somme des probabilités relatives aux caractères qu'il possède, est la plus grande.

La mise en œuvre pratique de ce modèle passe par la constitution de deux tables de probabilité, correspondant aux deux hypothèses émises. Dans un cas, les classes sont connues et on obtient des probabilités relatives aux caractères. Dans l'autre, les caractères sont connus et on obtient les probabilités relatives aux classes (figure 15). A partir de là, il est possible de recréer deux tableaux de données, en appliquant le modèle à la série de données qui a servi à le construire. Chaque arrondissement, en fonction de la classe à laquelle il appartient, aura une probabilité plus ou moins forte d'avoir chacun des caractères. Il aura également, en fonction des caractères qu'il possède, une probabilité plus ou moins forte d'appartenir aux différentes classes.

2. La loi de probabilité appliquée ici est la loi binômiale. Pour chaque valeur de probabilité P, en fonction d'un seuil de confiance donné dont l'indice caractéristique λ est défini par la table de Gauss, est calculé un intervalle de confiance par la formule générale suivante :

$$P \pm 1 \sqrt{\frac{P \cdot Q}{N}}$$

P : probabilité que le caractère soit présent

Q : probabilité que le caractère soit absent

N : effectif de la classe.

**TABLE ISSUE DU FICHER... :
DEMOL2.HIS**
PROBABILITES D'APPARTENANCE AUX CLASSES VALEURS CORRIGÉES
Les valeurs ont été arrondies à des entiers de 0 à 100

	C 1	C 2	C 3	C 4	C 5	C 6	C 7
FEMM1	30	23	14	6	16	10	2
FEMM2	10	15	11	22	17	11	15
FEMM3	5	5	19	13	10	23	26
JEUN1	43	12	41	3	0	0	1
JEUN2	1	29	2	33	20	4	12
JEUN3	0	0	0	5	23	40	31
VIEU1	0	0	0	5	3	44	49
VIEU2	0	3	4	21	39	18	16
VIEU3	6	32	18	24	17	2	0
VIEU4	62	5	33	0	0	0	0
MENA1	20	15	32	18	5	0	11
MENA2	11	12	2	11	29	19	16
MENA3	8	18	0	13	6	36	19
EV821	37	28	7	2	21	4	1
EV823	18	26	0	8	29	19	0
EV823	1	0	28	24	1	16	31
NATA1	37	28	28	6	1	0	1
NATA2	2	11	10	29	23	8	17
NATA3	0	0	0	4	21	44	31
BNB21	48	33	16	2	0	0	0
BNB22	1	12	25	28	28	5	3
BNB23	0	0	0	10	10	38	42
MORT1	0	0	8	0	1	30	61
MORT2	2	8	15	25	22	22	7
MORT3	32	27	17	11	13	0	0
BNB21	23	22	5	2	27	20	2
BNB22	19	21	2	16	16	17	9
BNB23	2	0	36	24	0	6	32
EV751	40	25	5	0	24	7	0
EV752	5	18	9	23	19	27	1
EV753	0	0	30	19	0	7	45
EV681	32	26	6	8	22	6	0
EV682	7	13	6	18	20	31	6
EV683	0	2	30	19	1	11	38
EV621	33	26	7	11	16	3	5
EV622	5	12	6	22	21	23	10
EV623	3	2	37	8	2	16	33
BN751	49	21	27	4	0	0	0
BN752	0	21	16	29	23	5	7
BN753	0	0	0	7	17	40	37
BN751	25	19	0	0	36	20	0
BN752	18	20	4	18	13	21	7
BN753	0	2	41	21	0	0	37
FEC01	25	8	41	14	0	0	12
FEC02	12	24	4	21	13	9	17
FEC03	5	6	0	4	33	39	13

**TABLE ISSUE DU FICHER... :
DEMOL2.HIS**
PROBABILITES DES CARACTERES SUR DES INDIVIDUS CLASSES
Les valeurs ont été arrondies à des entiers de 0 à 100

	C 1	C 2	C 3	C 4	C 5	C 6	C 7
FEMM1	60	46	28	11	31	20	4
FEMM2	29	43	33	63	49	33	43
FEMM3	11	11	37	26	21	47	54
JEUN1	98	29	94	7	0	0	2
JEUN2	2	71	6	81	49	10	29
JEUN3	0	0	0	11	51	90	70
VIEU1	0	0	0	7	4	71	80
VIEU2	0	4	6	26	49	22	20
VIEU3	18	89	50	67	47	6	0
VIEU4	82	7	44	0	0	0	0
MENA1	60	43	94	52	15	0	32
MENA2	29	32	6	30	76	49	41
MENA3	11	25	0	19	9	51	27
EV821	56	43	11	4	32	6	2
EV823	40	57	0	19	65	43	0
EV823	3	0	89	78	3	51	98
NATA1	95	71	72	15	3	0	2
NATA2	5	29	28	78	60	22	45
NATA3	0	0	0	7	37	78	54
BNB21	98	68	33	4	0	0	0
BNB22	2	32	67	74	75	12	7
BNB23	0	0	0	22	22	84	93
MORT1	0	0	11	0	1	41	82
MORT2	5	21	39	67	59	59	18
MORT3	95	79	50	33	40	0	0
BNB21	48	46	11	4	59	43	4
BNB22	47	54	6	41	40	43	23
BNB23	5	0	83	56	0	14	73
EV751	87	54	11	0	51	14	0
EV752	13	46	22	59	49	71	2
EV753	0	0	67	41	0	14	98
EV681	87	71	17	22	62	16	0
EV682	13	25	11	33	37	57	11
EV683	0	4	72	44	1	27	89
EV621	81	64	17	26	40	8	13
EV622	15	32	17	59	57	63	27
EV623	5	4	67	15	3	29	61
BN751	100	43	56	7	0	0	0
BN752	0	57	44	78	63	12	18
BN753	0	0	0	15	37	88	82
BN751	42	32	0	0	60	33	0
BN752	58	64	11	56	40	67	21
BN753	0	4	89	44	0	0	79
FEC01	55	18	89	30	0	0	27
FEC02	35	71	11	63	38	27	50
FEC03	10	11	0	7	62	73	23

Fig. 15. — Exemples de tables de probabilité.

fondamental, d'autres avantages peuvent résulter du traitement. Dans certains tableaux, il arrive que des variables n'aient qu'une modalité ; elles ne peuvent donc donner lieu qu'à des cartes binaires (présence-absence). Par le calcul proposé, nous obtenons une variable numérique susceptible d'être découpée en modalités plus nombreuses. Les cartes qui en résultent seront plus nuancées et expressives.

Le second cas d'application amène l'opération inverse. Il ne s'agit plus de réduire des individus singuliers à un type, mais de relativiser cette appartenance typologique. En effet, toute classification procède à une partition stricte : chaque individu appartient à une classe et une seule. Or, dans une même classe, en fonction des caractères qui les différencient, certains individus peuvent avoir des affinités secondaires opposées. Le traitement proposé permet de restituer ces nuances, puisqu'il aboutit à une classification dite floue, traduisant en terme de probabilité, l'appartenance des individus aux classes. La procédure se poursuit par une projection cartographique par type, grâce à laquelle il est possible de mettre en évidence le rôle exact de chaque type dans la structure de l'espace total pris en compte.

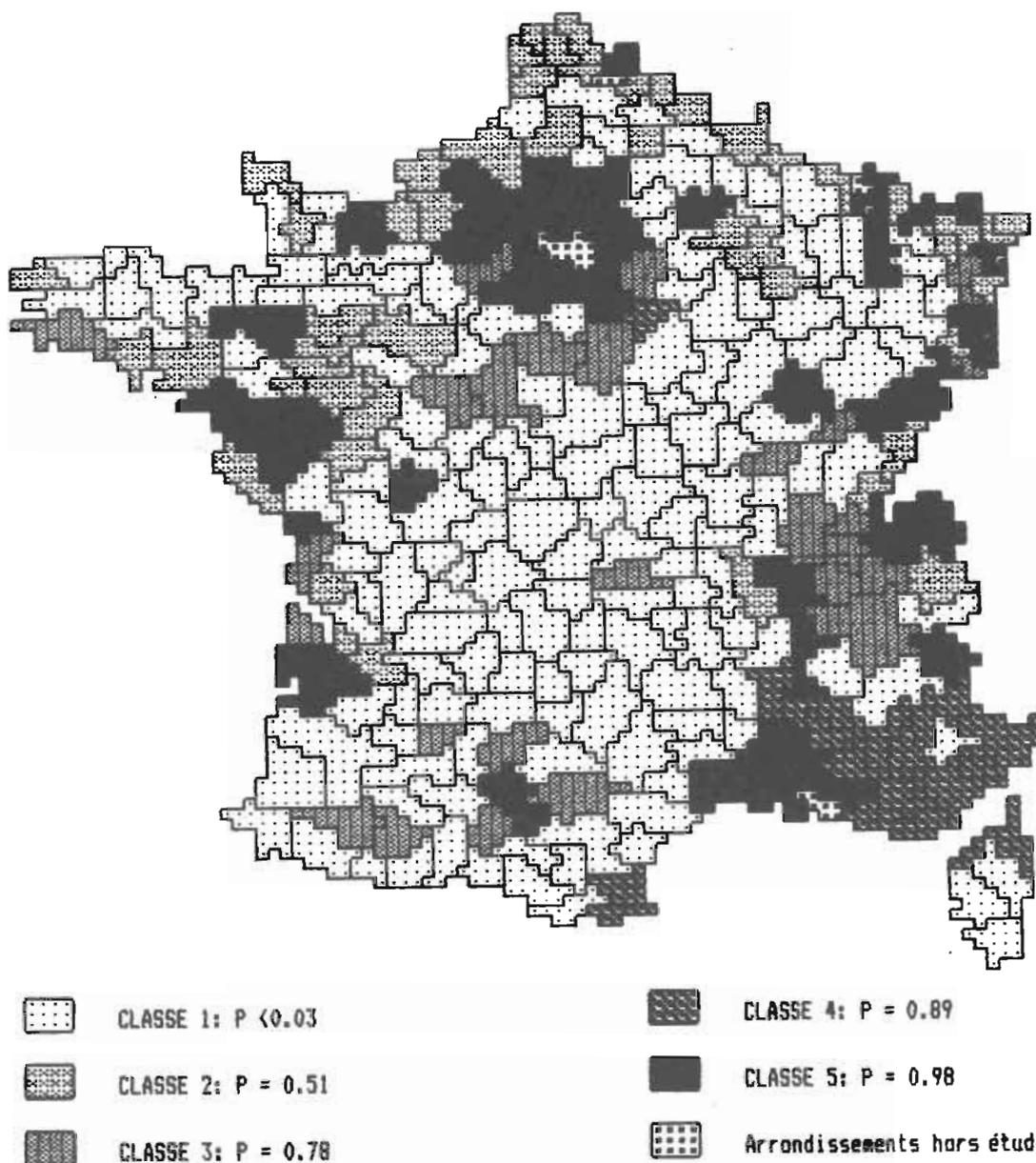
Dans l'hypothèse où la construction des tables de probabilité repose sur un échantillon statistique suffisant, on pourra classer de nouvelles séries de données, issues d'autres ensembles spatiaux. Le modèle constitue, en effet, une référence à la fois rigoureuse et synthétique, en fonction de laquelle il est possible de conduire des tests de comparaison entre différents espaces.

Le modèle donne également le moyen de mener une analyse temporelle. Il suffit de disposer, sur un même espace, de plusieurs moments d'observation dont chacun a donné lieu à la constitution d'une matrice de données normées. En calant le modèle sur l'une des séries d'observation, il est possible de mesurer, en termes de probabilité, les modifications intervenues. En effet si, dans l'intervalle d'observation, un individu a perdu ou gagné un caractère (booléen), sa probabilité d'appartenance à chacune des classes s'en trouvera modifiée dans un sens positif ou négatif. Un bilan global, sur l'ensemble de l'espace pris en compte, pourra être dressé et faire l'objet de cartographies exprimant les gains et les pertes de chaque classe et, par là même, les tendances évolutives de cet espace.

D. L'appui d'un exemple cartographique

Après avoir exposé les bases techniques du modèle et envisagé ses diverses probabilités d'application en géographie, il convient maintenant d'en compléter la présentation par un exemple. Celui-ci n'est pas destiné à fournir une illustration complète des perspectives offertes et ci-dessus évoquées. Ce n'est pas l'objet du présent ouvrage. Il s'agit d'une introduction à l'utilisation de nouveaux modes d'analyse et de représentation de l'espace, aptes à conforter et à prolonger la démarche géographique raisonnée qui a été mise en place tout au long de cette étude.

L'objet du premier test a été de construire une carte de probabilité sur un caractère. Pour cela, nous avons choisi le caractère « évolution de la population entre 1975 et 1982 » dans sa modalité forte (EV82-3) (carte 56). Il est, en effet, intéressant de reconsidérer un caractère aussi significatif à travers une information enrichie par la



Carte 56. — Evolution de la population entre 1975 et 1982 : carte de probabilité.

mise en application du modèle. On peut rapprocher cette carte de la carte univariée correspondante (carte 12) et de la carte de projection des types (carte 18) : il n'y a pas redondance de l'une à l'autre et les nuances sont sensibles.

Le trait majeur est la simplification qui résulte du traitement. Cette schématisation se traduit par une dichotomie très forte dans les valeurs de probabilité. La borne supérieure de la première modalité est de 0,03 tandis que la classe 2 dépasse 0,5. De ce point de vue, c'est une véritable fracture qui s'est révélée entre deux types d'espaces français.

D'un côté apparaît un espace rural où la probabilité d'évolution fortement positive est quasi nulle. Il s'agit de la diagonale du vide, du Nord du Bassin Parisien, du Nord de la Bretagne, d'une bonne partie de la Basse-Normandie, de certains arrondisse-

ments intra-alpins et de la Corse du Sud. Se trouvent rassemblés, sur ces valeurs de probabilité faible, les arrondissements qui appartiennent aux types 1, 2, 5 et qui se situent sur la frange gauche et inférieure du graphe factoriel (carte 57). D'un autre côté, est mis en évidence un espace où la probabilité d'une évolution très positive est importante. Cela ne va pas sans nuances. En effet, ce sont d'abord les zones de forte immigration qui sont mises en valeur, qu'il s'agisse d'une immigration polarisée autour des centres urbains ou d'une immigration polarisée plus diffuse comme dans Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Roussillon. Ces valeurs de probabilité forte sont d'ailleurs associées aux types 7 et 3 de l'analyse démographique, qui sont localisés dans le cadran Nord-Est du graphe factoriel et qui correspondent aux régions attractives. En revanche, pour les zones de type 6 dont la position favorable sur l'axe 1 s'explique par une bonne dynamique démographique naturelle, les valeurs de probabilité restent médiocres puisqu'elles sont souvent le fait de régions peu attractives. C'est le cas de tout le croissant fertile en dehors des zones périurbaines attractives. Le type démographique 4, qui occupe le centre de l'espace factoriel, montre au contraire des valeurs de probabilité intéressantes, en liaison avec une attractivité certaine (pays de la Loire moyenne, piémont pyrénéen, moyenne-Garonne, Alpes du Nord).

La carte de probabilité, telle que nous l'avons construite sur des bases théoriques, prend donc une grande valeur démonstrative, car elle évacue la plus grande part du bruit de fond lié aux combinaisons typiques. Elle fournit une visualisation épurée de la liaison rigoureuse et exclusive entre zones attractives et zones d'évolution démographique fortement positive.

Le second test consiste à représenter les probabilités obtenues à partir des caractères sur chacune des sept classes. L'ordinateur permet d'effectuer un lissage des valeurs et d'obtenir des cartes par isolignes plus expressives³. A l'aide d'un montage, il est possible de mettre en position chacune des cartes typologiques sur le plan factoriel 1-2 (carte 57) et de recomposer ainsi un document synthétique. Les rapports logiques entre partitions factorielles et partitions spatiales sont bien mis en évidence.

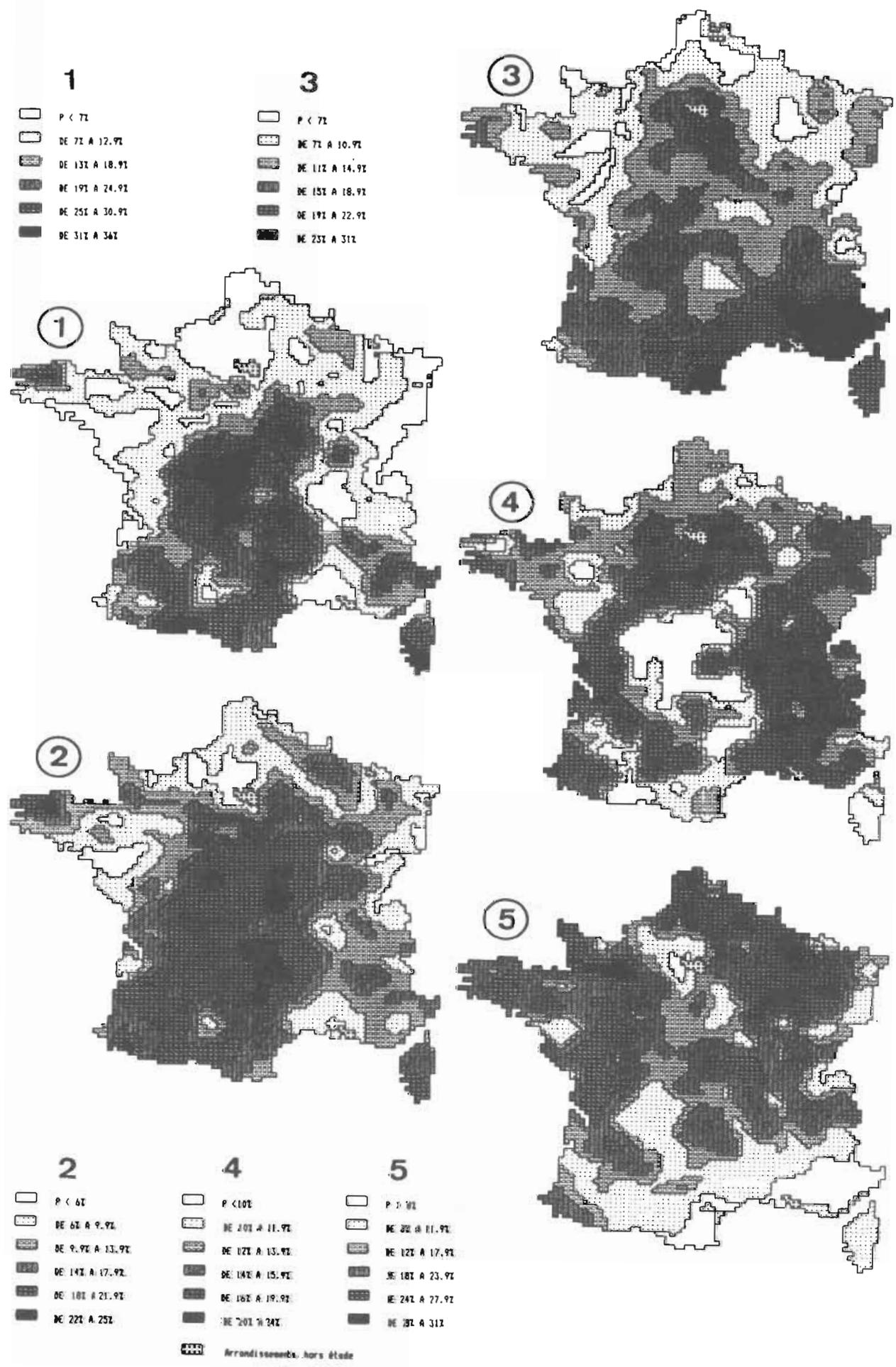
Selon l'axe 1, il y a une symétrie rigoureuse entre les types 1 et 7, 2 et 6, chaque carte d'un couple étant le négatif de l'autre. La même inversion se révèle, sur l'axe 2, entre les types 3 et 5. La position intermédiaire du type 4, au centre du graphe, ne signifie pas cependant qu'il existe un continuum logique selon toutes les directions du plan factoriel. En effet, de 1 à 4 ou de 2 à 4, il y a opposition, et non transition, au regard de la structure graphique des cartes. Par contre, le type 4 sert de pivot à des gradients graphiques qui s'établissent préférentiellement selon l'axe 2 : 3, 4, 5 ; 5, 4, 7 ; 3, 4, 6. La solution de continuité, selon l'axe 1, est jalonnée par la séquence 1, 2, 5, 6, 7 ; elle correspond à la structure d'ordre factorielle (cf. chapitre III).

Grâce à ces quelques remarques sur la configuration graphique des cartes et leur agencement dans l'espace factoriel, nous disposons de nouvelles clefs pour compren-

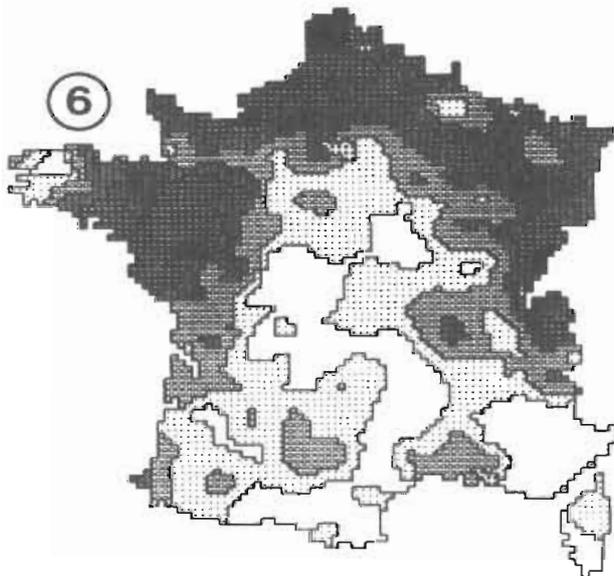
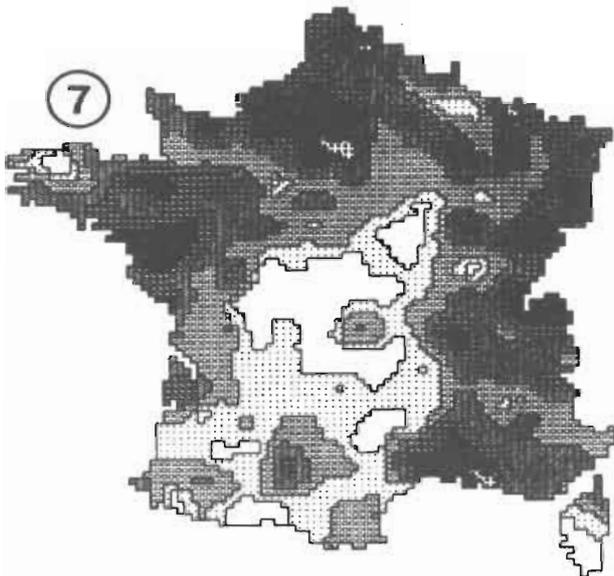
3. Le lissage consiste à appliquer au départ, en haut et à gauche sur la grille digitale de la carte, une « fenêtre » comportant un certain nombre de petites surfaces élémentaires (ici un carré de 4×4) dont on calcule la valeur moyenne rapportée à une seule des 16 unités. Celle-ci correspond à une position donnée de la fenêtre. On déplace ensuite la fenêtre d'un cran vers la droite, pour un nouveau calcul de moyenne, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les colonnes et toutes les lignes aient été parcourues. Au bout du compte, chaque unité élémentaire du carroyage se trouvera affectée d'une nouvelle valeur qui servira à la réalisation d'une carte lissée.

dre comment l'espace rural français est déterminé par la démographie. Sur la partie gauche du graphe, les types 1 et 2 isolent bien les régions dont les indicateurs démographiques sont défavorables. L'organisation des deux cartes est analogue ; on remarquera cependant la contraction de l'aire de distribution du type 1 par rapport au type 2. Les « noyaux durs » des régions à problèmes sont ainsi mis en évidence, tandis qu'avec le type 2, certains effets pondérateurs (vieillesse moins marqué, par exemple) induisent une distribution plus diffuse des probabilités aux fortes valeurs. Sa position médiane sur l'axe 1, mais en opposition forte sur l'axe 2, révèle un gradient géographique Nord-Sud. Les fortes probabilités associées à la classe 5 concernent des régions dont le maintien démographique s'explique par une bonne dynamique naturelle, malgré des tendances locales à l'exode rural. A l'opposé, en haut du graphe et au Sud du pays, se trouvent des régions dont le bilan démographique est préservé grâce à l'immigration, qui vient gommer les effets négatifs d'une pyramide des âges vieillie. Le type 4 correspond à la situation d'équilibre relatif entre les deux précédentes ; les zones concernées se distribuent en auréole autour du Massif Central, avec une augmentation des probabilités lorsqu'intervient une rurbanisation sensible, comme dans la région Lyonnaise, l'Est et le Sud de Paris, le Val de Loire et les grandes villes du Sud-Ouest. A droite du graphe, se mettent en place les situations démographiques favorables : les cartes relatives aux types 6 et 7 font apparaître une différenciation nette entre les régions où la dynamique est plus directement liée à des facteurs comportementaux (type 6, où l'on reconnaît le croissant fertile), et des régions où la dynamique s'explique par une grande attractivité.

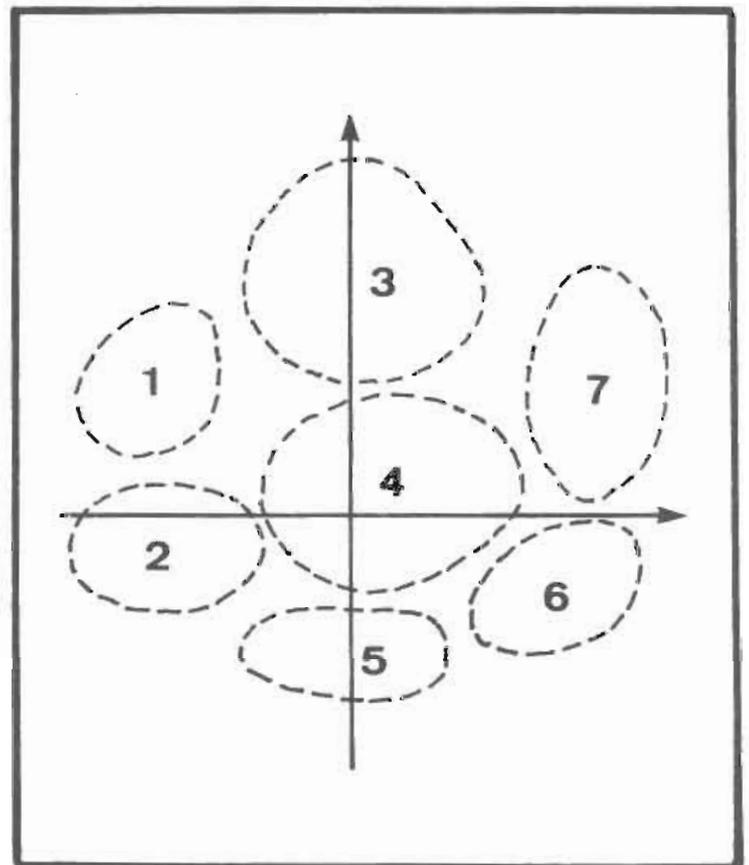
L'exemple que nous venons de présenter brièvement, montre que la modélisation statistique, telle que nous l'avons conduite, peut présenter un intérêt pour le géographe. Si la structure logique du phénomène liée aux graphes était déjà mise en évidence par l'analyse initiale, nous en avons obtenu, grâce au modèle, une signification géographique affinée. En passant de la cartographie de valeurs observées à celle de valeurs théoriques, nous mettons plus nettement en évidence les principes d'organisation de l'espace en fonction de gradients et de polarités répulsives ou attractives. Les documents obtenus, par leur valeur synthétique et démonstrative, nous apportent des arguments complémentaires en faveur d'hypothèses explicatives de portée globale. Dans le même temps, le recours aux probabilités aboutit à une projection spatiale nuancée, d'où il est possible de retracer la particularité de chaque zone prise en compte ; mais cette particularité est maintenant redéfinie dans un système de référence cohérent, qui intègre toute l'information du tableau initial de données. Pour une géographie qui se veut « Science de synthèse », le gain qui en résulte est appréciable.



7



6



Carte 57. — Carte de probabilité par type.

(évolution de la population entre 70 et 82)

Conclusion générale

Le monde rural est en train de connaître le plus vertigineux changement qu'il ait jamais connu. Dans les trente dernières années, sa structure sociale a été profondément bouleversée : il était agricole, le voici devenu ouvrier, puis tertiaire. Son intégration à la société globale a progressé à pas de géant. Autrefois isolé, marginalisé, le voici relié à la ville, parfois même submergé par la ville, et voici ses ménages en voie d'être aussi bien équipés que ceux de la ville. Il était — ou on le disait — exsangue, et le voici qui bat la ville à son propre jeu des records démographiques.

Est-ce à dire que tout va pour le mieux ? Non, bien sûr. Les ruraux des campagnes les plus profondes ont bien du mal, quant à eux, à s'intégrer à la société globale, et les retards culturels ne sont pas les moins préoccupants. Dans les espaces urbains, la mise en place d'une nouvelle société ne va pas sans heurts, et la production d'un nouveau paysage se fait trop souvent dans l'anarchie. Un peu partout des agriculteurs sont en difficulté et le chômage s'est installé, ici comme ailleurs, ou même un peu plus qu'ailleurs.

Mais le bilan de ces trente dernières années reste finalement positif. Le niveau matériel et culturel des ruraux s'est rapproché de celui des citadins et les nostalgiques d'une société rurale conviviale (mais mythique) sont plus souvent des citadins que des ruraux...

BIBLIOGRAPHIE ET LOGICIELS

1. AGULHON (M.), *Les associations au village*, 1981, Le Paradou, Actes Sud.
2. ARIES (Ph.), *Histoire de la population française*, 1971, Paris, Le Seuil.
3. BACHELARD (P.), *L'artisanat dans l'espace français*, 1982, Paris, Masson.
4. BAUER (G.), ROUX (J. M.), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, 1976, Paris, Le Seuil.
5. BELLARD (J. C.), Les « nouveaux ruraux » en Ile-de-France, *Annales de Géographie*, 1983, pp. 433-451.
6. BERGER (A.), ROUZIER (J.), *Ville et campagne, la fin d'un dualisme*, 1977, Paris, Economica.
7. BETEILLE (R.), *La France du vide*, 1981, Paris, Litec.
8. BETEILLE (R.), L'industrie en milieu rural en France, *L'Information géographique*, 1978, pp. 28-43.
9. CAILLE (Ph.), CAZIN (F.), *Inventaire communal 1979-1980*, Cartographie : équipement des départements, 1982, Paris, I.N.S.E.E., (R n° 50).
10. CALMES (R.), DELAMARRE (A.), DURAND-DASTES (F.), GRAS (J.), Etudes sur les réseaux de commerces élémentaires fixes en France (avec référence particulière à l'espace rural), 1982, Reims, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, (n° 48).
11. CALMES (R.), DELAMARRE (A.), DURAND-DASTES (F.), GRAS (J.), PEYON (J. P.), *L'espace rural français*, 1978, Paris, Masson.
12. CERC, *Deuxième rapport sur les revenus des Français*, 1979, Paris, Albatros.
13. CHADULE (Groupe), *Initiation aux méthodes statistiques en Géographie*, 1974, Paris, Masson.
14. CHAPUIS (R.), *Les ruraux du département du Doubs*. Eléments de géographie sociologique, 1982, Besançon, Cêtre.
15. CHEVALIER (M.), Les phénomènes néo-ruraux, *L'espace géographique*, 1981, pp. 33-47.
16. Comité National de Géographie, *Atlas de la France rurale*, 1984, Paris, La documentation Française.
17. DATAR, *La France rurale, Images et perspectives*, 1981, Paris, La Documentation Française.
18. DESPLANQUES (G.), L'inégalité sociale devant la mort, *Economie et statistique*, janvier 1984.
19. DUBY (G.), WALLON (A.) Dir., *Histoire de la France rurale*, 1975-1977, Paris, Le Seuil.
20. Equipe « Analyse des espaces ruraux », 140 cartes sur la France rurale, 1984, Paris, Université de Paris I.
21. DUPLEX (J.), *Atlas de la France rurale*, 1968, Paris, A. Colin.
22. FARCY (H. DE), *L'espace rural*, 1980, Paris, P.U.F.
23. FRUIT (J. P.), *Une spécialisation industrielle de l'espace rural*, 1983, Paris, Segesa (roneo).
24. FRUIT (J. P.), L'évolution récente de la population active rurale en France (1968-1975), *L'information Géographique*, 1978, pp. 159-167.
25. GOGUEL, Chroniques électorales. La cinquième République après De Gaulle, 1983, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
26. GERVAIS (M.), SERVOLIN (Cl.) dir., *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, 1972, Paris, A. Colin.

27. HERBIN (J.), Une méthode démographique pour estimer la fécondité d'une population, *Revue de Géographie Alpine*, 1973, pp. 455-477.
28. I.N.S.E.E., *Données sociales*, 1984, Paris, I.N.S.E.E.
29. I.N.S.E.E., *Population française*, 1980, Paris, I.N.S.E.E.
30. I.N.S.E.E., *Inventaire Communal 1979-1980*, fascicule « Indicateurs chiffrés », 1982, Paris, I.N.S.E.E.
31. ISAMBERT (F. A.), TERRENOIRE (J. P.), *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, 1980, Paris, éd. CNRS.
32. KAYSER (B.), Le nouveau système des relations ville-campagne, *Espaces et Sociétés*, février 1973, n° 8, pp. 3-13.
33. KLATZMANN (J.), *L'agriculture française*, 1978, Paris, Seuil.
34. LE BRAS (H.), TODD (E.), *L'invention de la France*, 1981, Paris, Le livre de poche.
35. NOIN (D.), *Géographie démographique de la France*, 1973, Rouen, éd. de l'Université.
36. MICHEL (G.), *L'économie française*, 1982, Paris, Economica.
37. Ministère de l'Industrie et de la Recherche, *L'industrie en milieu rural*, 1975, Paris, La Documentation Française.
38. MORIN (E.), *Commune en France. Le métamorphose de Plodemet*, 1967, Paris, Fayard.
39. PINCHEMEL (Ph.), *La France*, (2 tomes), 1980, Paris, A. Colin.
40. PITIE (J.), *L'exode rural*, 1979, Paris, P.U.F.
41. RAINELLI (P.), Apports et limites de l'analyse des données, 1983, *Economie rurale*, n° 157.
42. RAMBAUD (P.), *Société rurale et urbanisation*, 1969, Paris, Le Seuil.
43. ROBERT (A.), Les hiérarchies du monde rural : centres ruraux de commerces et services en Franche-Comté, *Cahier de Géographie de Besançon*, n° 24, 1975, pp. 149-188.
44. ROUDIE (Ph.), *La France, agriculture, forêt, pêche*, 1983, Paris, Sirey.
45. S.C.E.E.S., *Graph-Agri 84*, 1984, Paris, Ministère de l'Agriculture.

LOGICIELS

- ANACONDA (Analyse conversationnelle des données) de J. J. Girardot (Université de Besançon), adapté par Th. Brossard. 12^e colloque d'analyse des données en géographie, octobre 1983 (à paraître dans les *Cahiers de Géographie de Besançon*).
- DIGICART (Cartographie digitale). Présentation d'un logiciel de carte sur matériel micro-informatique. A paraître dans les *Cahiers de Géographie de Besançon*, (n° 25).

LISTE DES CARTES

1. — *Densité de population (1982), 2.*
2. — *Carte des communes de France, 5.*
3. — *Population moyenne des communes (1975), 7.*
4. — *Population agglomérée (1982), 9.*
5. — *Poids des ruraux dans la population totale (1982), 11.*
6. — *L'encadrement urbain de l'espace rural, 13.*
7. — *Personnes âgées (1975), 17.*
8. — *Indice de féminité (1975), 19.*
9. — *Evolution de la population entre 1954 et 1962, 29.*
10. — *Evolution de la population entre 1962 et 1968, 34.*
11. — *Evolution de la population entre 1968 et 1975, 36.*
12. — *Evolution de la population entre 1975 et 1982, 40.*
13. — *Bilan naturel (1975-1982), 43.*
14. — *Taux de mortalité (1975-1982), 45.*
15. — *Taux de natalité (1975 et 1982), 46.*
16. — *Indice de fécondité (1975), 48.*
17. — *Bilan migratoire (1975-1982), 51.*
18. — *Démographie : projection des types, 60.*
19. — *Ecole primaire (publ. ou priv.) : pourcentage de communes équipées (1980), 71.*
20. — *Ecole classe unique (publique) : pourcentage de communes équipées (1980), 72.*
21. — *Population ayant sur place : pain-épicerie-viande (1980), 75.*
22. — *Distance au supermarché le plus proche (1980), 79.*
23. — *Structures spatiales : projection des types, 82.*
24. — *Ménages disposant d'une automobile (1975), 94.*
25. — *Logements sans eau (1975), 96.*
26. — *Logements construits avant 1914, 98.*
27. — *Logements construits entre 1962 et 1975, 99.*
28. — *Logements confortables (1975), 100.*
29. — *Logements raccordés à l'égout (1975), 102.*
30. — *Equipement des logements et des ménages : projection des types, 104.*
31. — *Ménages multiples (1975), 109.*
32. — *Personnes travaillant dans leur commune de résidence (1975), 112.*
33. — *La collaboration intercommunale, 115.*
34. — *Personnes vivant en 1975 dans le même canton qu'en 1968, 116.*
35. — *Communes dotées d'un cinéma (1980), 124.*
36. — *Nombre d'habitants par association sportive (1980), 125.*
37. — *Personnes ayant le BEPC ou plus (1975), 128.*
38. — *Messalisants (1954-1962), 130.*
39. — *Votes à droite aux présidentielles de 1981, 133.*
40. — *Mentalités : projection des types, 136.*
41. — *Ouvriers : pourcentage des actifs (1975), 141.*
42. — *Ouvriers : effectifs (1975), 142.*
43. — *Exploitants agricoles : pourcentage des actifs (1975), 167.*
44. — *Salariés agricoles (1975), 168.*
45. — *Exploitants agricoles : effectifs (1975), 169.*
46. — *Les systèmes de production agricole, 170.*

47. — *Résultat net d'exploitation par unité travail familial*, 175.
48. — *Employés (1975)*, 179.
49. — *Cadres moyens (1975)*, 182.
50. — *Professions libérales (1975)*, 184.
51. — *Patrons de l'industrie et du commerce (1975)*, 186.
52. — *Capacité d'accueil/Population municipale (1980)*, 187.
53. — *Retraités non agricoles (1975)*, 190.
54. — *Structures sociales : projection des types*, 196.
55. — *Analyse globale : projection des types*, 204.
56. — *Evolution de la population entre 1975 et 1982 : carte de probabilité*, 213.
57. — *Carte de probabilité par type*, 216.
Arrondissements français, p. 3 de couverture.

LISTE DES TABLEAUX

1. — Effectifs et taille des communes rurales (1982), 6.
2. — Structure par âge des populations rurale et urbaine (1982), 14.
3. — Structure par âge de la population des communes rurales hors-ZPIU et en-ZPIU (1982), 16.
4. — Evolution des population rurale et urbaine entre 1954 et 1982, 25.
5. — Evolution du bilan migratoire des populations rurale et urbaine entre 1954 et 1982, 25.
6. — Evolution du bilan naturel des populations rurale et urbaine entre 1954 et 1982, 27.
7. — Evolution des taux de mortalité et de natalité des populations rurale et urbaine (1954-1982), 27.
8. — Variation de la population des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU entre 1954 et 1982, 28.
9. — Evolution de la population rurale selon la taille des communes entre 1954 et 1982 (en % par an), 30.
10. — Evolution du bilan naturel des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU entre 1954 et 1982, 30.
11. — Evolution du bilan naturel de la population rurale selon la taille des communes entre 1954 et 1982 (en % par an), 30.
12. — Evolution du bilan migratoire des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU entre 1954 et 1982, 32.
13. — Evolution du bilan migratoire de la population rurale selon la taille des communes entre 1954 et 1982 (en % par an), 32.
14. — Distance aux commerces et services selon le type de commune (1980), 65.
15. — Distance au commerces et services selon la taille des communes (1980), 67.
16. — Commerces et services du niveau village-centre incomplet, selon la taille et le type de commune (1980), 69.
17. — Commerces et services, de niveau village-centre complet, selon la taille et le type de commune (1980), 74.
18. — Commerces et services de niveau bourg, selon la taille et le type de commune (1980), 77.
19. — Revenu annuel moyen des ménages selon la taille des communes (1979), 86.
20. — Catégories socio-professionnelles dans les communes rurales et urbaines (1982) et revenu disponible (1980), 87.
21. — Catégories socio-professionnelles et revenus selon la taille des communes (1975), 88.
22. — Diplômes d'enseignement professionnel des ruraux et citadins de 17 ans et plus non scolaires (1975), 89.
23. — Coût des loyers et des achats d'appartement selon le type de commune (1978), 91.
24. — Equipement des ménages (en %) selon la taille des communes (1982), 92.
25. — Réseau d'eau, assainissement et collecte des ordures ménagères selon la taille et le type des communes (1980), 95.
26. — Date d'achèvement des immeubles en résidence principale dans les communes rurales et urbaines (1982), 95.
27. — Equipement de la maison (résidences principales) dans les communes rurales et urbaines (1982), 97.
28. — Types de logement selon le type de commune (1982), 110.
29. — Taux de départ en vacances selon la taille des communes (1982), 118.
30. — Les pratiques culturelles selon la taille des communes (1981), 120.
31. — Utilisation de certains appareils selon la taille des communes (1981), 120.

32. — Pratique sportive selon la taille des commune (1982), 122.
33. — Equipements de sports, culture et loisirs selon la taille et le type des communes (1980), 123.
34. — Niveau scolaire des ruraux et des citadins (17 ans et plus, non scolaires) en 1975, 126.
35. — Votes ruraux et votes urbains aux élections législatives de 1978, 132.
36. — Les catégories socio-professionnelles dans les communes rurales et urbaines (1982), 139.
37. — Activité économique des ouvriers ruraux et urbains (1982), 143.
38. — Niveau de qualification des ouvriers ruraux et urbains (1982), 145.
39. — Structure par âge selon les catégories socio-professionnelles (1982), 145.
40. — Les espaces ruraux industrialisés, 147.
41. — Revenu disponible par catégorie socio-professionnelle (1980), 150.
42. — Niveau de confort par catégorie socio-professionnelle (1982), 151.
43. — L'autoconsommation chez les ruraux du département du Doubs (1977), 151.
44. — Lieu de naissance et lieu de résidence au 1.1.1975 par catégorie socio-professionnelle (1982), 152.
45. — Evolution de la consommation alimentaire des Français (1969-1983), 158.
46. — L'agriculture : une profession organisée, 161.
47. — Variation de la population active agricole entre 1936 et 1981, 163.
48. — Nombre et surface des exploitations selon la SAU (1981), 172.
49. — Revenu brut moyen des exploitations selon l'orientation et la SAU (en francs 1983), 173.
50. — Employés : sous-catégories (1982), 177.
51. — Professions intermédiaires : sous-catégories (1982), 180.
52. — Cadres, professions intellectuelles supérieures : sous-catégories (1982), 183.
53. — Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : sous-catégories (1982), 188.
54. — Retraités : catégories socio-professionnelles d'origine (1982), 191.

LISTE DES FIGURES

1. — *Pyramide des âges des population rurale et urbaine, 15.*
2. — *Evolution démographique des communes urbaines et des communes rurales en-ZPIU et hors-ZPIU entre 1975 et 1982, 41.*
3. — *Démographie : AFC, graphe des axes 1 et 2, 59.*
4. — *Structures spatiales, AFC, graphe des axes 1 et 2, 81.*
5. — *Equipement des logements et des ménages, AFC, graphe des axes 1 et 2, 103.*
6. — *Mentalités, AFC, graphe des axes 1 et 2, 135.*
7. — *Pratique religieuse selon la catégorie socio-professionnelle (1954-1962), 154.*
8. — *Evolution du revenu brut moyen d'exploitation entre 1971 et 1983 (en francs constants), 159.*
9. — *Revenu agricole et revenus d'autres activités entre 1970 et 1983 (en valeur réelle), 160.*
10. — *Population agricole familiale selon l'âge et l'activité sur l'exploitation en 1979, 164.*
11. — *Structures sociales : AFC, graphe des axes 1 et 2, 193.*
12. — *Analyse globale sur les classifications, AFC, graphe des axes 1 et 2, 201.*
13. — *Histogramme des fréquences par classe, 208.*
14. — *Dispersion des caractères sur les classes, 210.*
15. — *Exemples de tables de probabilité, 211.*

MASSON Éditeur
120, bd St-Germain, 75280 Paris Cedex 06
Dépôt légal : février 1986

Photocomposition : Pierre-Émile

Corlet, Imprimeur, S.A.
14110 Condé-sur-Noireau
Dépôt légal : février 1986 - N° d'Imprimeur : 7932

Numéro des arrondissements

011 Belley	491 Angers	243 Périgueux	682 Colmar
012 Bourg-en-Bresse	492 Cholet	244 Sarlat	683 Guebwiller
013 Gex	493 Saumur	251 Besançon	684 Mulhouse
014 Nantua	494 Segré	252 Monbéliard	685 Ribeauvillé
021 Château-Thierry	501 Avranches	253 Pontarlier	686 Thann
022 Laon	502 Cherbourg	261 Die	691 Lyon
023 Saint-Quentin	503 Coutances	262 Nyons	692 Villefranche-sur-Saône
024 Soissons	504 Saint-Lô	263 Valence	701 Lure
025 Vervins	511 Châlons-sur-Marne	271 Les Andelys	702 Vesoul
031 Montluçon	512 Epernay	272 Bernay	711 Autun
032 Moulins	513 Reims	273 Evreux	712 Chalon-sur-Saône
033 Vichy	514 Vitry-le-François	281 Chartres	713 Charolles
041 Barcelonnette	515 Sainte-Ménéhould	282 Châteauaudun	714 Louhans
042 Castellane	521 Chaumont	283 Dreux	715 Mâcon
043 Digne	522 Langres	284 Nogent-le-Rotrou	721 La Flèche
044 Forcalquier	523 Saint-Dizier	291 Brest	722 Mamers
051 Briançon	531 Château-Gonthier	292 Châteaulin	723 Le Mans
052 Gap	532 Laval	293 Morlaix	731 Albertville
061 Grasse	533 Mayenne	294 Quimper	732 Chambéry
062 Nice	541 Briey	301 Alès	733 Saint-Jean-de-Maurienne
071 Largentière	542 Lunéville	302 Nîmes	741 Annecy
072 Privas	543 Nancy	303 Le Vigan	742 Bonneville
073 Tournon	544 Toul	311 Muret	743 Saint-Julien
081 Charleville	551 Bar-le-Duc	312 Saint-Gaudens	744 Thonon-les-Bains
082 Rethel	552 Commercy	313 Toulouse	761 Dieppe
083 Sedan	553 Verdun	321 Auch	762 Le Havre
084 Vouziers	561 Lorient	322 Condom	763 Rouen
091 Foix	562 Pontivy	323 Mirande	771 Meaux
092 Pamiers	563 Vannes	331 Blaye	772 Melun
093 Saint-Girons	571 Boulay	332 Bordeaux	773 Provins
101 Bar-sur-Aube	572 Château-Salins	333 Langon	781 Mantes
102 Nogent-sur-Seine	573 Forbach	334 Lesparre	782 Rambouillet
103 Troyes	574 Metz	335 Libourne	791 Bressuire
111 Carcassonne	575 Sarrebourg	341 Béziers	792 Niort
112 Limoux	576 Sarreguemines	342 Lodève	793 Partenay
113 Narbonne	577 Thionville	343 Montpellier	801 Abbeville
121 Millau	581 Château-Chinon	351 Fougères	802 Amiens
122 Rodez	582 Clamecy	352 Redon	803 Montdidier
123 Villefranche-de-Rouergue	583 Nevers	353 Rennes	804 Péronne
131 Aix-en-Provence	584 Cosne	354 Saint-Malo	811 Albi
132 Arles	591 Avesne	361 Le Blanc	812 Castres
133 Marseille	592 Cambrai	362 Châteauroux	821 Castelsarrasin
141 Bayeux	593 Douai	363 La Châtre	822 Montauban
142 Caen	594 Dunkerque	364 Issoudun	831 Draguignan
143 Lisieux	595 Lille	371 Chinon	832 Toulon
144 Vire	596 Valenciennes	372 Tours	833 Brignolles
151 Aurillac	601 Beauvais	373 Loches	841 Apt
152 Mauriac	602 Clermont	381 Grenoble	842 Avignon
153 Saint-Flour	603 Compiègne	382 La-Tour-du-Pin	843 Carpentras
161 Angoulême	604 Senlis	383 Vienne	851 Fontenay-le-Comte
162 Cognac	611 Alençon	391 Dole	852 La Roche-sur-Yon
163 Confolens	612 Argentan	392 Lons-le-Saunier	853 Les sables-d'Olonne
171 Jonzac	613 Mortagne	393 Saint-Claude	861 Châtellerault
172 Rochefort	621 Arras	401 Dax	862 Montmorillon
173 La Rochelle	622 Béthune	402 Mont-de-Marsan	863 Poitiers
174 Saintes	623 Boulogne	411 Blois	871 Bellac
175 Saint-Jean-d'Angély	624 Montreuil	412 Vendôme	872 Limoges
181 Bourges	625 Saint-Omer	413 Romorantin	873 Rochechouart
182 Saint-Amand-Montrond	626 Calais	421 Montbrison	881 Epinal
191 Brive	631 Ambert	422 Roanne	882 Neufchâteau
192 Tulle	632 Clermont-Ferrand	423 Saint-Etienne	883 Saint-Dié
193 Ussel	633 Issoire	431 Brioude	891 Auxerre
201 Ajaccio	634 Riom	432 Le Puy	892 Avallon
202 Bastia	635 Thiers	433 Yssingeaux	893 Sens
203 Corte	641 Bayonne	441 Châteaubriant	901 Belfort
204 Sartène	642 Oloron-Sainte-Marie	442 Nantes	911 Etampes
205 Calvi	643 Pau	443 Saint-Nazaire	912 Evry
211 Beaune	651 Argelès-Gazost	444 Ancenis	913 Palaiseau
212 Dijon	652 Bagnères-de-Bigorre	451 Montargis	952 Montmorency
213 Montbard	653 Tarbes	452 Orléans	953 Pontoise
221 Dinan	661 Céret	453 Pithiviers	
222 Guingamp	662 Perpignan	461 Cahors	
223 Lannion	663 Prades	462 Figeac	
224 Saint-Brieuc	672 Haguenau	463 Gourdon	
231 Aubusson	673 Molsheim	471 Agen	
232 Guéret	674 Saverne	472 Marmande	
241 Bergerac	675 Sélestat	473 Villeneuve-sur-Lot	
242 Montrou	676 Strasbourg	474 Nérac	
	677 Wissembourg	481 Florac	
	681 Altkirch	482 Mende	

